

Maurice Dobb et Paul Sweezy

Du féodalisme au capitalisme :
problèmes de la transition

Librairie François Maspero
1977

Maurice Dobb
Paul-M. Sweezy

Du féodalisme
au capitalisme :
problèmes
de la transition

I

Enfin à la disposition du public français, un grand « classique » de l'économie et de l'histoire marxistes • Une discussion, poursuivie depuis vingt ans, qui non seulement s'inscrit au cœur du débat sur la transition du féodalisme au capitalisme, mais qui apporte encore une contribution essentielle à l'indispensable et plus que jamais actuelle problématique des voies de passage. Dans ce premier volume, les textes de R. Hilton, P.-M. Sweezy, K. Takashi, C. Hill, G. Procacci, G. Lefevbre, A. Soboul.

FM / Petite collection maspero

Maurice Dobb
Paul-M. Sweezy

Du féodalisme
au capitalisme :
problèmes
de la transition

II

Enfin à la disposition du public français, un grand « classique » de l'économie et de l'histoire marxistes • Une discussion, poursuivie depuis vingt ans, qui non seulement s'inscrit au cœur du débat sur la transition du féodalisme au capitalisme, mais qui apporte encore une contribution essentielle à l'indispensable et plus que jamais actuelle problématique des voies de passage. Dans ce second volume, les textes de E. Hobsbawm, M. Dobb, K. Takahashi, H.-H. Stahl, H. Resende.

FM / Petite collection maspero

Table

Volume I

Albert SOBOUL. — Avertissement	5
Maurice DOBB. — Préface à l'édition de 1954	7
Rodney HILTON. — Introduction à l'édition de 1976	13
I. <i>Le débat sur la transition</i>	43
1. Paul SWEEZY. — Une critique (1950)	45
2. Maurice DOBB. — Une réponse (1950) ..	79
3. Kohachiro TAKAHASHI. — Contribution à la discussion (1952)	95
4. Maurice DOBB. — Commentaire (1953) ..	141
5. Paul SWEEZY. — Riposte (1953)	147
6. Rodney HILTON. — Commentaire (1953)	157
7. Christopher HILL. — Commentaire (1953)	171
8. Rodney HILTON. — Qu'entend-on par capi- talisme ? (1952)	177
II. <i>Contributions</i>	197
1. Giuliano PROCACCI. — Présentation (1955)	199
2. Georges LEFEBVRE. — Observations (1956)	219
3. Albert SOBOUL. — Contribution à propos de la Révolution française (1956)	227

Volume II

III. <i>Nouvelles contributions</i>	5
1. Eric HOBSEBAWM. — Du féodalisme au capi- talisme (1962)	7
2. Maurice DOBB. — Du féodalisme au capi-	

talisme (1962)	15
IV. Autour du débat	21
1. Kohachiro TAKAHASHI. — La place de la Révolution de Meiji dans l'histoire agraire du Japon (1953)	23
2. Henri H. STAHL. — Voie prussienne et « deuxième servage » (1969)	81
3. Hernani RESENDE. — Socialisme utopique et question agraire dans la transition du féo- dalisme au capitalisme (1976)	111



ACHÉVÉ D'IMPRIMER EN OCTOBRE 1977
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE
CORBIÈRE ET JUGAIN A ALENÇON (ORNE)
PREMIER TIRAGE : 10 000 EXEMPLAIRES
ISBN 2-7071-0930-4

Maurice Dobb et Paul-M. Sweezy

Du féodalisme au capitalisme : problèmes de la transition

Avec des contributions de

Christopher Hill

Rodney Hilton, Eric Hobsbawm

Georges Lefebvre, Giuliano Procacci

Hernâni Resende, Albert Soboul

Henri Stahl, Kohachiro Takahashi

*Traductions de l'anglais de Florence Gauthier et
Françoise Murray.*

I

FRANÇOIS MASPERO
1, place Paul-Painlevé
PARIS-V•
1977

Avertissement

Une controverse sur le problème de la transition du féodalisme au capitalisme s'est poursuivie dans une série d'articles qui ont paru de 1950 à 1953 dans la revue américaine Science and Society. Elle débuta par « Une critique » de Paul Sweezy (Université de Harvard) du livre de Maurice Dobb (Université de Cambridge), Studies in the Development of Capitalism, paru en 1946 (traduction française en 1969 seulement, aux Editions Maspero).

M. Dobb répliqua à P. Sweezy : « Une réponse » (1950). Kohachiro Takahashi (Université de Tokyo), auteur d'un ouvrage sur la Structure de la révolution bourgeoise (1950), intervint à son tour dans le débat (« Contribution à la discussion », 1952), suscitant un nouveau « Commentaire » de M. Dobb et une « Riposte » de P. Sweezy (1953). Le débat parut clos par le « Commentaire » de Rodney Hilton (Université de Birmingham) et par celui de Christopher Hill (Université d'Oxford). L'ensemble des articles de Science and Society fut repris en 1954 dans une brochure publiée à Londres sous le titre The Transition from Feudalism to Capitalism.

Cette controverse entre historiens se réclamant tous du marxisme avait cependant suscité un très large intérêt, comme en témoignèrent des articles parus au Japon dans la Kyoto University Economic Review (avril 1953), en Italie dans la revue Cultura e Realta (1953, n° 3-4), en Tchécoslovaquie dans la revue Ceskoslovensky Časopis Historicky (1953, I, 3), en Inde dans The Indian Journal of Economics (1955, XXXV, n° 140). Dès 1953, K. Takahashi avait apporté sur ce problème, à propos de l'histoire du

Japon, de nouvelles précisions dans les pages remarquables qu'il consacrait dans la Revue historique à « La Place de la Révolution de Meiji dans l'histoire agraire du Japon ».

En 1956, la revue La Pensée, à l'initiative d'Albert Soboul, reproduisit la « Présentation » de cette discussion historique que Giuliano Procacci avait procurée en février 1955 dans la revue italienne Società. Georges Lefebvre faisait part, à la suite, de ses « Observations » sur l'ensemble de la controverse, tandis qu'Albert Soboul apportait une « Contribution à propos de la Révolution française ».

Cet ensemble de textes, échelonnés de 1950 à 1956, a été à nouveau publié à Londres, en 1976, aux Editions N. L. B., sous le même titre que la brochure de 1954, The Transition from Feudalism to Capitalism — volume cependant enrichi par de nouvelles contributions de Hilton (« Qu'entend-on par capitalisme ? », 1952) —, d'E. Hobsbawm et de M. Dobb (« Du féodalisme au capitalisme », 1962).

Le volume ici publié présente l'ensemble de la controverse. La traduction des articles anglais a été assurée par Florence Gauthier et Françoise Murray. Il nous a semblé utile d'enrichir encore le débat par la publication de l'article classique de K. Takahashi (« La Place de la Révolution de Meiji dans l'histoire agraire du Japon ») et d'une contribution plus récente, celle d'Henri Stahl (« Voie prussienne et deuxième servage », 1970).

Ainsi est enfin mis à la disposition du public français l'ensemble d'une discussion historique qui non seulement s'inscrit au cœur du débat sur la transition du féodalisme au capitalisme, mais qui apporte encore une contribution essentielle à l'indispensable et toujours actuelle problématique des voies de passage.

Albert SOBOUL

Préface à l'édition de 1954

par Maurice Dobb

Les problèmes abordés dans cette discussion devraient pouvoir intéresser tous les historiens. Une discussion sur le déclin du féodalisme et les origines du capitalisme peut sembler académique et coupée des problèmes contemporains à ceux qui ne sont pas historiens. Toutefois, on constate dans plusieurs régions du monde que ces questions sont d'actualité ; à preuve, le vif intérêt dont l'Inde et le Japon¹, par exemple, ont été l'objet dans cette discussion. Dans ces deux pays, les conséquences des survivances féodales sur le capitalisme et le retard du développement sont d'une brûlante actualité. Et, même pour des pays comme l'Angleterre ou l'Amérique, il est bien évident qu'une étude des origines du capitalisme et de la voie, ou des voies, par lesquelles il est sorti du système social précédent est indispensable sinon essentielle pour comprendre d'un point de vue historique le capitalisme d'aujourd'hui.

1. En plus de l'intérêt porté à cette discussion dans l'*Economic Review*, de Tokyo (voir l'article de H. K. Takahashi), un numéro spécial de *Thought* (Shiso, juillet 1951, Tokyo) lui a été consacré, ainsi qu'un article dans *Kyoto University Economic Review*, avril 1953.

La discussion a également été présentée en détail dans le journal italien *Cultura e Realta*, n° 3-4, p. 140-180, et dans la revue tchèque *Ceskoslovensky Časopis Historicky*, 1953, vol. I, n° 3, p. 398-401. Le lecteur se référera également à un article de H. K. Takahashi dans la *Revue historique*, oct.-déc. 1953, p. 229, où des questions similaires de l'histoire japonaise sont discutées, en particulier celle de la restauration Meiji de 1866.

Les problèmes ici traités retiendront l'attention du marxiste pour la raison suivante : ils sont tous étroitement liés à la question clef de la révolution bourgeoise anglaise. Non seulement celle-ci représente, d'un point de vue marxiste, un élément important de la tradition révolutionnaire et démocratique anglaise, mais ses caractères particuliers permettent de comprendre de nombreux aspects du développement ultérieur du capitalisme. La question de la révolution bourgeoise anglaise a donné lieu à de nombreuses controverses qui divisent toujours les marxistes anglais, malgré les plus récentes mises au point évoquées par C. Hill (qui a lui-même beaucoup contribué à clarifier la question). Pour résumer ces controverses, on peut dire, rapidement, qu'elles relèvent de trois points de vue principaux.

Un premier courant estime que l'Angleterre ne connut pas ces bouleversements auxquels on puisse donner — comme c'est le cas pour la Révolution française de 1789 — le nom de révolution bourgeoise (révolution dans le sens d'un changement du pouvoir de classe et de la nature de l'Etat). Au lieu de cela, on aurait assisté à toute une série de luttes mineures et de transformations partielles, parmi lesquelles les événements de 1485, de 1688 ou la réforme du Parlement de 1832 auraient autant d'importance que la guerre civile du XVII^e siècle. Cette interprétation se rapproche de ce caractère « exceptionnel » de l'histoire anglaise que l'on rencontre chez les défenseurs bourgeois et sociaux-démocrates de l'idée de « continuité » et d'« évolution ».

Un second courant considère que le pouvoir politique serait déjà passé, pour l'essentiel, aux mains de la bourgeoisie avant la période Tudor, ou tout au moins du règne d'Elisabeth, et que les événements depuis 1640 représenteraient la tentative, suivie de l'échec, d'une contre-révolution préparée par la cour contre le pouvoir bourgeois. A moins que les défenseurs de ce point de vue découvrent un ou plusieurs événements antérieurs qui correspondraient à un renversement du pouvoir, ils sont contraints, et sans la moindre

ambiguïté, de rejoindre le premier courant en niant la révolution bourgeoise en Angleterre.

Un troisième courant estime que, dans l'Angleterre du XVI^e siècle, le caractère féodal de la société était encore dominant, que l'Etat était toujours un Etat féodal et que la révolution de Cromwell représentait la révolution bourgeoise. C'est l'interprétation défendue par C. Hill, d'après sa connaissance des historiens soviétiques², dans son livre *The English Revolution, 1640* (Londres, 1940), qui fut critiqué dans la revue le *Labour Monthly*.

A mi-chemin entre les deux premiers courants se situe le point de vue du professeur Sweezy, qu'il exprime dans sa seconde intervention — à savoir que l'Angleterre des Tudors et des Stuarts représentait, dans sa forme d'Etat comme dans son système économique, un type intermédiaire entre le féodalisme et le capitalisme.

Les questions qui se posent concernant le mode de production qui nous occupe dans cette discussion se trouvent étroitement liées à ce type de problèmes. Ainsi, à quel moment et par quels moyens peut-on dire que le mode de production féodal a disparu ? Quel est le caractère et le rôle du « capital marchand » ? Quelle fut la position de la paysannerie ? Un des principaux obstacles à la compréhension de ces problèmes vient d'une interprétation radicalement fausse du rôle du capital marchand à l'époque de la transition — conception erronée, qui, notons-le, occupait également une place prépondérante dans les conceptions de M. N. Pokrovsky qui furent critiquées et discutées entre les historiens soviétiques, il y a déjà plus de vingt ans. Je veux parler de l'idée que le capital marchand, représenté par les gros négociants des guildes et des compagnies d'exportation, jouerait un rôle principal

2. Voir son article « Soviet Interpretations of the English Interregnum », *Economic History Review*, 1938. Voir également, du même, « Historians on the Rise of British Capitalism », *Science and Society*, Fall, 1950, p. 307.

dans la destruction du féodalisme et l'apparition du « capitalisme industriel », que le « capitalisme marchand » représenterait un système transitoire entre le féodalisme médiéval et la révolution industrielle moderne. A l'encontre de cette idée, l'opposition que le professeur Takahashi établit entre une révolution bourgeoise « par en haut » et une révolution bourgeoise « par en bas », à partir de l'étude comparée du développement du capitalisme dans différents pays, me paraît particulièrement éclairante.

Aucun d'entre nous ne prétend donner une réponse définitive à ces problèmes : pour commencer, de nombreuses recherches doivent être menées en tenant compte des questions posées. On ne saurait nier que la discussion ait servi non seulement à préciser les questions auxquelles une recherche plus poussée devra répondre, mais aussi à éclairer des points obscurs. En tout état de cause, j'ai moi-même l'impression d'y voir plus clair. Pour ceux qui ne partagent pas les conceptions générales des participants, j'espère que cette discussion aura servi à démontrer l'efficacité du marxisme en tant que méthode historique, ainsi qu'à réfuter l'allégation de dogmatisme couramment exprimée — donner des réponses stéréotypées à un ensemble de questions préparées. Cette discussion ayant été menée entre marxistes, il était logique de lier questions et réponses aux conceptions générales du matérialisme historique auquel on s'est référé en proposant des solutions à des problèmes particuliers. Toutefois, c'est la réalité historique qui est décisive en dernier ressort et il n'est pas question, ici, de tronquer les faits en voulant les faire rentrer de force dans des modèles préétablis. C'est ce qui ressort à l'évidence de la discussion.

Maurice DOBB
(Février 1954)

P.-S. — Le Dr Sweezy, en acceptant aimablement que ses interventions soient à nouveau publiées, demande qu'il soit dit clairement qu'il ne prétend pas être spécialiste de cette période, qu'il est bien loin d'avoir des idées définitives sur un quelconque aspect du sujet et que son intention, au cours de la discussion, a plutôt été de poser des questions que d'y répondre.

Introduction à l'édition anglaise de 1976

par Rodney Hilton

Les *Etudes sur le développement du capitalisme* de M. Dobb parurent en 1946. Karl Polanyi, qui en fit un compte rendu très critique dans le *Journal of Economic History*, en 1948, emploie ces termes : « Un ouvrage érudit et original sur le déclin du féodalisme, le mercantilisme, la révolution industrielle, le XIX^e siècle et l'entre-deux-guerres ; en fait, toute l'histoire du capitalisme occidental jusqu'au plan Marshall. » Polanyi pensait que Dobb avait retenu de Marx ce qui était mauvais (la théorie de la valeur de la force de travail), tout en rejetant ce que lui, Polanyi, pensait être « la véritable découverte de Marx, en ce qui concerne la nature historiquement limitée de l'organisation du marché ». Malheureusement, l'article de Polanyi n'était pas assez étoffé pour développer ce point, mais il offrait une réflexion sérieuse et précise sur les problèmes d'une analyse marxiste du féodalisme comme mode de production (ce que Marx lui-même n'avait pas entrepris) et de la transition du féodalisme au capitalisme (ce dont Marx a parlé davantage, encore qu'insuffisamment).

R. H. Tawney, dans sa longue critique de ce même livre (voir l'*Economic History Review* de 1950), a manifesté peu d'intérêt pour les problèmes d'une approche marxiste. Cependant, il était bon qu'une critique aussi développée et capable d'apprécier ce travail ait été faite par un éminent historien anglais qui avait étudié la période de « transition » tout au long de sa carrière, mais avait surtout reconnu la réalité du

capitalisme en tant qu'ordre social et économique, et ce à une époque où les économistes, les historiens et les politiques niaient son existence. La plupart des critiques de Tawney sont d'un grand intérêt pour l'historien des XVI^e et XVII^e siècles et méritent d'être approfondies. Toutefois, bien que Tawney dise dans sa critique que « l'alliance de l'histoire et de la théorie est l'un des mérites du livre », il n'a soulevé aucun des problèmes théoriques auxquels Polanyi faisait allusion, problèmes qui ont également intéressé les lecteurs marxistes de Dobb. Pourtant, Tawney et, sans doute, le directeur de l'*Economic History Review* ont pensé, comme Polanyi, qu'un ouvrage documenté et original sur un tel sujet méritait une attention favorable, bien que parfois sévère.

Malheureusement, cet intérêt n'a pas été partagé par d'autres revues historiques proches de ce que l'on pourrait appeler « l'establishment » historique britannique, mise à part l'*Economic History Review* de cette époque. L'*Historical Review*, censée être la revue la mieux informée, n'en parle pas ; ni *History*, qui s'adresse aux professeurs d'histoire et à un public plus large. Les principales revues de théorie économique, comme l'*Economic Journal* et *Economica*, n'en parlèrent pas davantage.

Les raisons de ce silence général sur le livre de Dobb sont parfaitement claires. Les historiens britanniques n'aiment pas le marxisme. En tout état de cause, la décennie qui suivit la guerre n'était guère favorable à une discussion sans *a priori* sur une interprétation marxiste du capitalisme. Cela n'explique pas tout, bien sûr ; on doit encore ajouter la méfiance qui existe vis-à-vis non seulement des concepts abstraits et théoriques, mais encore des généralisations forcément abusives, sans références théoriques, comme l'interprétation whig de l'histoire. La tradition universitaire britannique préfère, en tout cas depuis la fin du XIX^e siècle, l'accumulation érudite de faits vérifiables. L'historien ne reçoit pas une formation qui le porte à discuter et à expliquer l'évolution de l'histoire, encore moins à

essayer de comprendre l'essence ou la dynamique interne de formations sociopolitiques. Il faut, au contraire, supprimer toute subjectivité dans l'étude d'une suite d'événements pris à court terme ou identifier les éléments constitutifs de l'institution, généralement dominante, de la société. On pratique ce genre d'étude en recourant, toutes les fois que c'est possible, aux sources administratives supposées « objectives » et à la critique des chroniques, narrations ou lettres qui ont l'inconvénient, estime-t-on, d'être entachées de subjectivisme¹.

Ce type d'étude universitaire n'est pas, bien sûr, exclusivement britannique, mais européen. On en trouve un bon exemple dans l'école française antérieure à Marc Bloch et aux *Annales*. Ses succès ont été considérables et on ne doit pas les sous-estimer, en particulier dans le domaine de la recherche sur le Moyen Age qui nous intéresse ici. Car, comme on pourra en juger, ce n'est pas la façon dont Dobb traite l'histoire plus récente du capitalisme qui intéresse les participants à ce débat, mais ce qu'il a pu dire des forces qui détruiraient le féodalisme. Dans l'ensemble, les problèmes de la transition ont été fouillés en remontant jusqu'au Moyen Age et non pas seulement à la fin de l'époque moderne. Et c'est largement sur la base des travaux du célèbre historien non marxiste H. Pirenne que P. Sweezy a commencé sa critique de Dobb. On ne saurait classer l'œuvre de Pirenne dans le type d'érudition classique à laquelle nous venons de faire allusion, bien qu'il sache, tout comme un autre, critiquer méticuleusement ses sources. En effet, il proposait aussi une réflexion générale élevée, et c'est sans

1. On trouvera d'utiles critiques sur l'historiographie moderne dans *Ideology in the Social Sciences* édité par R. BLAKBURN, Londres, 1972, en particulier les articles de G. S. JONES, « History : the Poverty of Empiricism », et E. J. HOBBSBAWM, « Karl Marx's Contribution to Historiography ». Jones semble toutefois surestimer le caractère révolutionnaire de l'école des *Annales* qui, tout en cherchant à innover, n'a rien à voir avec le marxisme.

doute parce qu'il avait une problématique que les marxistes l'ont pris au sérieux. Giuliano Procacci souligne à juste titre le fait que Sweezy, dans le débat initial, utilise tout un arsenal de références non marxistes contre Dobb en citant Pirenne. Procacci surestime peut-être les forces du côté de Sweezy. Après tout, qui, à part Pirenne, Sweezy cite-t-il ? Et, comme nous le savons maintenant, l'interprétation de l'histoire économique de l'Europe médiévale faite par Pirenne a été beaucoup critiquée, et par d'autres que des marxistes. Son interprétation du déclin du commerce en Méditerranée et de la désurbanisation de l'Europe occidentale a été démolie. L'idée que ce fut la renaissance du commerce lointain qui revivifia l'économie européenne au XI^e siècle n'est plus acceptée, pas plus que celle concernant les origines sociales des marchands urbains de cette époque².

Néanmoins, le point de vue exprimé par Procacci est tout à fait justifié. Les marxistes britanniques ont parfois de bonnes idées, mais il leur faut s'appuyer sur des recherches aussi solides que celles de l'historiographie établie non marxiste, qu'en fait ils essayaient de défier.

Le livre de Dobb — il l'admet lui-même et ses critiques l'ont répété — est l'œuvre d'un économiste marxiste familiarisé avec les œuvres de seconde main qui existaient à l'époque. P. Sweezy, son contradicteur dans ce débat, se trouvait dans la même situation, celle d'un marxiste étudiant le capitalisme contemporain et s'aventurant dans le domaine de l'histoire économique du Moyen Âge, à partir de travaux d'historiens non marxistes. Il en est de même, bien que d'une façon moins flagrante, pour les plus importants des participants suivants au débat ; car, bien que Takahashi soit un chercheur original dans le domaine du féodalisme japonais et des problèmes de la transition

2. Cf. les essais publiés par A. F. HAVIGHURST, *The Pirenne Thesis*, Boston, 1958, et A. H. HIBBERT, « The Origins of the Medieval Town Patriciate », *Past and Present*, n° 3.

au capitalisme au XIX^e siècle, ses hypothèses concernant l'histoire de l'époque classique de la formation du capitalisme en Europe occidentale sont aussi fondées sur ce type de travaux. Donc, mis à part Hill et Hilton, dont les contributions au premier débat sont relativement peu importantes, la discussion a été conduite par des marxistes qui ont mis le doigt sur des problèmes fondamentaux concernant les modes de production féodal et capitaliste, mais qui, par manque de recherches marxistes (du moins dans les années cinquante, lorsque débuta la discussion), étaient obligés de faire leurs propres recherches en se référant à des travaux non marxistes.

Or il est bien sûr essentiel, pour celui qui utilise sérieusement le concept général de « mode de production », d'établir les composantes des différents modes. L'historien, dont les buts ne peuvent pas être les mêmes que ceux du sociologue ou du philosophe³, ne peut en rester là. Il existe des lois d'évolution des sociétés féodales, comme des autres sociétés, de même qu'un ensemble spécifique de rapports de structures. Définir et élaborer les lois d'évolution et les changements particuliers qui créent éventuellement les conditions favorables de la transition du féodalisme au capitalisme exige un effort de recherche et pas seulement de logique. Cela implique la critique et l'utilisation des travaux d'érudition bourgeois. Cela implique aussi l'application de la critique aux sources contemporaines. Une telle méthode critique, pour être marxiste, doit se fonder sur la compréhension du concept de mode de production. Elle doit aussi tenir compte des méthodes conçues par les historiens à partir du XVII^e siècle, au minimum. L'histoire marxiste a largement contribué à transformer notre compréhension de la révolution bourgeoise et du développement de la société capitaliste depuis le XVII^e siècle. Citons les recherches originales des historiens marxistes anglais comme Christopher Hill

3. Comme L. ALTHUSSER semble l'admettre dans *Lire Le Capital*, Maspero, Paris, 1965, p. 13.

et Edward Thompson, sans parler d'Albert Soboul en France, de Giuliano Procacci en Italie et de bien d'autres dans les pays capitalistes, ou encore d'historiens des pays socialistes comme B. F. Porchnev, A. D. Liub-linskaïa et J. V. Poliškensky, bien connus en Angleterre. La recherche marxiste sur la société féodale et les conditions qui favorisèrent au Moyen Age le développement du capitalisme a été plus restreinte, du moins en Occident, bien que les travaux de E. A. Thompson sur la société germanique primitive méritent d'être placés à part. Autrement, la recherche marxiste médiévale a surtout mis l'accent sur l'histoire agraire. Cela s'explique pour diverses raisons. Le jeune marxiste est généralement engagé politiquement, et il est par conséquent attiré par l'étude du mode de production capitaliste dans toutes ses manifestations politiques, sociales et culturelles. Cet intérêt se trouve davantage favorisé parce qu'il est directement influencé par les propres théories de Marx et Engels et par le vaste courant qui a suivi et qui se trouve sans cesse engagé dans la discussion théorique et pratique des problèmes d'une histoire marxiste de la société capitaliste et de la transition du capitalisme au socialisme. L'étude de la société féodale n'a pas ces avantages pour les jeunes historiens qui se trouvent isolés, pratiquement et théoriquement. La nouvelle édition de cette discussion sur la transition favorisera, je l'espère, un renouveau de la réflexion théorique et de la recherche sur les problèmes non résolus au cours des contributions plus anciennes et dans cette introduction.

Cela fait déjà vingt ans que débute cette discussion dans *Science and Society*. La recherche, marxiste ou non, a largement progressé entre-temps. Dans cette introduction, je voudrais tenter un rapide historique de ces recherches, afin de préciser à nouveau quelques-uns des problèmes qui s'étaient posés au début de la discussion en tenant compte des travaux publiés depuis. Il s'agit de définir le servage, l'origine des villes, le rôle de l'artisanat, les marchands et l'économie monétaire, l'ap-

parition de la production marchande simple, les différentes voies prises par la production capitaliste, le concept de la dynamique de l'évolution (*prime mover*).

LE SERVAGE { *grande variation*
de la servitude

Le terme de servage, discuté entre marxistes, est souvent inutilement ambigu. Cela semble venir de la recherche historique non marxiste. Takahashi souligne à juste titre que le servage est la forme d'existence de la force de travail dans le mode de production féodal. Sa nature réside dans l'appropriation par le seigneur du surproduit de la famille paysanne — par rapport à ce qui est nécessaire à la famille pour subsister et à la reproduction économique. Ce surplus pouvait être employé directement sous forme de surtravail sur le domaine du seigneur — le domaine proche —, sous forme de rente en nature ou en argent, et était alors le surproduit obtenu à partir de la tenure paysanne.

Etant donné que la terre était de fait possédée par la famille paysanne, la contrainte était nécessaire pour extorquer ce surproduit, puisque le paysan, contrairement à l'ouvrier salarié, n'est pas obligé de vendre sa force de travail pour vivre. Ayant accepté cette définition large du servage en tant qu'extorsion forcée, sous forme soit de surtravail, soit de surproduit, ajoutons qu'il existe une infinité de formes juridiques et institutionnelles de la servitude, lesquelles ne sont pas forcément considérées comme serviles au regard de la loi. Cela a beaucoup troublé les historiens. Ainsi, Marc Bloch a étudié les chartes d'affranchissement des villages dépendant des domaines ecclésiastiques du nord de la France et a observé que les paysans qui recevaient ces chartes représentaient la plus grande partie de la population de ces villages et se trouvaient libérés des obligations de formariage et de mainmorte, généralement tenues pour serviles. Les familles considérées comme serviles, dans ces mêmes villages, d'après les

descriptions des domaines au ix^e siècle, étaient moins nombreuses que celles qui furent émancipées au xiii^e siècle. Bloch en déduisit qu'il y avait eu un processus d'asservissement entre le ix^e et le xiii^e siècle. Cependant, l'historien belge L. Verriest a montré que la proportion de familles spécifiquement désignées comme « serves » (*servi*) n'avait pas changé durant cette période. La majorité des paysans affranchis au xiii^e siècle était juridiquement des vilains libres soumis aux obligations analogues à celles que subissaient les véritables serfs. Comme nous le verrons, bien que Verriest ait formellement raison, l'interprétation de Bloch était plus proche de la vérité⁴. Pendant la première période du servage européen, alors que l'aristocratie foncière féodale apparaissait sous sa forme classique, il existait une grande variété de types d'assujettissement des paysans en fonction des différentes formes d'évolution. On trouvait ainsi d'anciens esclaves lotis avec ou sans obligations serviles ; des paysans libres soumis à des voisins puissants ou menaçants ; des hommes libres qui se mirent sous la protection d'un saint (c'est-à-dire d'une communauté monastique possédant des terres et supposée dévouée à un saint) et ainsi de suite. Le type de subordination des paysans variait d'un endroit à un autre, selon la nature de la soumission ou même, comme R. Boutruche l'a suggéré, selon la fantaisie des clercs-administrateurs des seigneurs. Boutruche ajoute que cela a conduit des historiens à des recherches érudites tout aussi fantaisistes et que les caractéristiques de la paysannerie, en tant que classe sociale, ont été totalement perdues de vue⁵. Un véritable changement dans la nature du servage européen, en particulier en Europe de l'Ouest, se produisit entre le ix^e et le

4. M. BLOCH, *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, 1931 ; « Liberté et Servitude personnelles au Moyen Age », *Mélanges historiques*, Paris, 1963. L. VERRIEST, *Les Institutions médiévales*, Mons, 1946.

5. R. BOUTRUCHE, *Seigneurie et Féodalité*, Paris, 1959, t. I, p. 128 et 129.

XIII^e siècle *. Je voudrais l'évoquer brièvement, parce que cela a provoqué une des principales confusions sur le caractère du mode de production féodal. Il s'agit du rôle de la rente en travail dans les rapports sociaux de l'époque. La rente en travail est souvent prise pour la forme caractéristique de la subordination servile du paysan au seigneur. Ainsi, la plupart des marxistes anglais, discutant de la transition, considèrent que la transformation de la rente en travail en rente en argent, en Angleterre, au XIV^e siècle, prend une signification particulière dans la transition, bien qu'ils sachent par ailleurs que la rente en travail n'est pas la seule forme de la rente féodale. Conséquence d'un certain isolement dans leur formation historique, car la survivance dans l'Angleterre du XIV^e siècle des grands domaines exploités par corvées fournies par des paysans tenanciers dépendants était exceptionnelle, comme Dobb l'a montré. Mais l'histoire générale du féodalisme européen montre très clairement que la rente en travail n'était pas l'élément unique dans les rapports féodaux de production, bien que le caractère coercitif de ces rapports saute aux yeux dans l'organisation du travail forcé sur le domaine. ||

Notre attention s'est tout d'abord portée sur la forme d'organisation fondée sur le domaine qu'offre la description des propriétés ecclésiastiques, pour la plupart, mais aussi royales, du IX^e siècle. Sans doute l'existence d'une documentation plus abondante nous entraîne à privilégier l'exemple de la France du Nord ou de la vallée du Rhin, aussi bien que l'époque. La forme d'organisation en question est certainement antérieure au IX^e siècle, bien que l'on discute encore l'existence d'une continuité héritée de l'Empire romain. Cette forme était largement répandue, car on la retrouve dans le centre de l'Italie et en Angleterre dès la fin du IX^e siècle, sinon plus tôt. Les documents soulignent

* Sur la question d'une définition du féodalisme, voir ma *Note sur le féodalisme* à la fin de la présente introduction.

le poids des redevances imposées aux tenanciers libres ou serfs, et, bien que l'on rencontre des rentes en nature et en argent, la rente en travail était apparemment dominante. Il est probable qu'à cette époque, il s'agissait d'une forme peu rentable d'extorsion du surtravail telle qu'on la rencontre en Europe orientale, au début de l'époque moderne⁶. En tout cas, il semble clair que le système commençait à s'effondrer lorsque ces descriptions furent faites.

Des aspects variés de l'économie et de la société européenne aux X^e et XI^e siècles montrent qu'une transformation du mode d'appropriation du surtravail était devenue nécessaire. Les ordonnances et les capitulaires des monarchies franque et ottonienne suggèrent l'existence d'une résistance paysanne très forte aux corvées aussi bien qu'à l'asservissement légal. Bien que l'importance des invasions scandinaves et magyares ne doive pas être surestimée, elles affaiblirent cependant la fragile hégémonie impériale des Carolingiens. Le pouvoir d'Etat restait moins fragmenté ou parcellisé que limité concrètement par la lenteur des communications et le rayon d'action étroit de l'exercice de la force militaire. Il est probable qu'il y eut une augmentation considérable de population, qui entraîna une subdivision des tenures paysannes. L'accroissement de la population peut avoir également encouragé une augmentation du nombre des familles de la classe guerrière féodale qui était fieffée. Toutes proportions gardées, il semble également probable que des améliorations techniques aient permis un surcroît de productivité dans l'agriculture. Le caractère de la classe féodale dominante connut un changement notable à cette époque. Le pouvoir juridique, celui de juger la classe dominée et d'en tirer des bénéfices, se transmet vers le bas aux comtes comme aux châtelains (seigneurs de régions

6. Voir W. KULA, *Théorie économique du système féodal*, Paris-La Haye, 1970, qui analyse comment les serfs ont fui les domaines en Pologne, au début de l'époque moderne, et contient d'utiles indications de recherche pour une histoire comparée avec l'Europe occidentale.

dépendantes d'un château) et même aux petits seigneurs d'un ou deux villages. Les grands domaines, en particulier les monastères, conservèrent dans une certaine mesure leur forme d'exploitation, mais les autres se morcelèrent et furent soit contrôlés par des agents de l'Etat, soit sous-loués à des paysans tenanciers. Le pouvoir juridique fut, lui aussi, décentralisé comme dans les comtés. Les corvées tendirent à disparaître en tant que forme principale de la rente féodale. En effet, à partir du XII^e siècle le surtravail paysan fut approprié par l'aristocratie terrienne moins sous forme d'une rente en nature ou en argent, calculée d'après la superficie des tenures, que sous forme d'impôt seigneurial (la taille) ou des bénéfices que procurait l'exercice du droit de justice. Ces bénéfices comprenaient non seulement les amendes payées au tribunal, mais aussi les revenus des banalités imposées aux habitants soumis à la juridiction, libres ou serfs, tenanciers ou non, comme l'obligation de moudre le blé au moulin du seigneur, de cuire le pain dans son four ou d'utiliser son pressoir. En outre, certaines corvées étaient exigées comme on l'impose à des sujets plus qu'à des tenanciers : construire des routes et des châteaux, peut-être même couper ce qu'il restait des prairies domaniales ou cultiver la vigne du seigneur. Le montant de ces nouvelles formes de la rente féodale a été calculé et excède considérablement le revenu du propriétaire précédent qui était évalué sur la production des domaines et des rentes payées par les tenanciers. Cependant, comme les charges augmentaient, le terme « serf » disparaissait et ne désignait, au milieu du XII^e siècle, qu'un très petit nombre de paysans⁷.

Ce fut à partir de ces nouvelles formes d'exaction seigneuriale que les couches supérieures de nombreuses communautés paysannes européennes obtinrent une cer-

7. Ce que nous venons d'exposer ressort de la lecture de nombreuses monographies. On en trouvera la démonstration dans les travaux de R. BOUTRUCHE, *op. cit.*, et de G. DUBY, *L'Economie rurale et la Vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, Paris, 1962.

taine forme d'affranchissement, aux XII^e et XIII^e siècles, et souvent à un prix très élevé. Ce n'est certes pas la fin de l'histoire complexe de l'évolution de la rente féodale. Cependant, je ne me propose pas de poursuivre sur ce sujet, car cette présentation du changement de caractère de la rente féodale entre le IX^e et le XIII^e siècle avait seulement pour but de souligner la variété des formes d'extorsion du surtravail des producteurs et de montrer le lien étroit entre celles-ci et la superstructure institutionnelle.

L'ORIGINE DES VILLES ⁸

Dans cette période, le lien probable entre l'évolution de la rente féodale et le développement des villes, petits marchés ou gros centres urbains, est un point fondamental ; la renaissance urbaine des XI^e et XII^e siècles coïncida avec le développement des nouvelles formes de servage. L'augmentation du surtravail paysan, extorqué davantage sous forme de droits de justice et de banalités que sous forme de rente exigée des tenanciers, signifiait que les revenus des seigneurs se réalisaient de plus en plus en argent. La division du travail entre ville et campagne, le développement des villes non seulement comme marché où les paysans venaient vendre leurs produits pour satisfaire les seigneurs qui exigeaient d'être payés en argent, mais également comme centres artisanaux doivent être expliqués dans une conception générale en réponse à l'appropriation plus efficace du surtravail par une aristocratie plus différenciée et, du point de vue des besoins culturels, plus sophistiquée. Ces processus doivent être décrits d'une façon plus complexe. De petites villes ont été sûrement fondées à l'initiative des seigneurs pour créer tout

8. Voir H. Van WERWEKE, « The Rise of the Towns », accompagné d'une bibliographie, *Cambridge History of Europe*, III, Cambridge, 1963. L'auteur est un disciple de H. Pirenne.

simplement des marchés commodes qui procuraient aussi quelques profits grâce aux droits de marché, octrois et péages. Ailleurs, les centres où se développèrent l'artisanat et les marchés locaux ou de produits de luxe importés appartenaient souvent à l'Eglise (cathédrales, collégiales, monastères) ou à des groupes de guerriers faisant partie de la suite de quelque grand feudataire, duc ou comte. La condition nécessaire, dans tous les cas, restait la possibilité ou l'accroissement des revenus seigneuriaux. En même temps, il semble que l'augmentation de la population qui fournit les artisans, les petits commerçants et autres, dans ces villes nouvelles ou renaissantes, ait été une conséquence de l'effondrement de l'ancien système domanial. Par exemple, la division des tenures paysannes fut une des conditions favorables à l'accroissement de la population, ou encore la possibilité de multiplier les parts d'héritage, et un surcroît de productivité dans l'agriculture paysanne grâce au déplacement des possibilités techniques du domaine sur la tenure qui se trouvèrent concentrées sur cette dernière.

Max Weber a beaucoup insisté sur l'autonomie politique accomplie des communautés urbaines du féodalisme occidental par rapport à celles d'Asie⁹. Les historiens non marxistes (en particulier en France) décrivent le même phénomène quand ils parlent des communes en tant que « seigneuries collectives », intégrées, comme d'autres vassaux, à la hiérarchie féodale¹⁰.

Sans aucun doute, la commune urbaine indépendante a été une des caractéristiques importantes du féodalisme européen. Il serait pourtant tout à fait faux d'attribuer à l'indépendance communale le développement du capital marchand ou de l'artisanat urbain, comme il serait

9. M. WEBER, « *Wirtschaft und Gesellschaft* », LX, *Soziologie der Herrschaft*, Tübingen, 1956. Un extrait a été traduit en anglais, *The City*, London, 1958 (non traduit en français).

10. C. PETIT-DUTAILLIS, *Les Communes françaises*, Paris, 1947, liv. I, chap. 3.

faux d'insister sur l'émiettement de la souveraineté (qui est un concept de l'histoire non marxiste). Il existait différents degrés d'autonomie urbaine par rapport au contrôle féodal, et les villes qui jouissaient de l'indépendance politique la plus grande n'étaient pas forcément les plus développées économiquement ou socialement. Paris, la plus grande ville de l'Europe médiévale, en est précisément un exemple. Et l'autonomie politique d'une commune indépendante n'était pas non plus la condition nécessaire à ce type de monopole artisanal ou urbain auquel Marx fait référence quand il dit que les villes exploitaient la campagne économiquement, tandis que la campagne (c'est-à-dire la classe dominante féodale) exploitait politiquement la ville. Beaucoup de bourgs anglais avaient leur corporation de marchands qui détenait la totale maîtrise du marché, mais ne jouissait pas, par contre, des privilèges urbains supérieurs. Les problèmes de la division du travail entre ville et campagne sont nombreux et nous pouvons beaucoup apprendre des travaux des spécialistes non marxistes en ce qui concerne l'histoire urbaine institutionnelle ; il serait pourtant dommage de croire que l'on puisse résoudre tous les problèmes de l'aspect urbain dans la société féodale de cette façon.

Une recherche précise sur le degré de spécialisation professionnelle dans des villes de différentes grandeurs, avec différentes fonctions et à différents moments de leur développement, est nécessaire.

Par exemple, la présence de l'aristocratie dans les villes italiennes est bien connue, tandis qu'on affirme en général que les feudataires de l'Europe du Nord vivaient plutôt à la campagne ; mais ces généralisations ont besoin d'être revues, particulièrement pour l'Angleterre où toute ville d'une certaine importance avait son enclave ecclésiastique, féodale ou royale. La population urbaine occupée dans l'agriculture est souvent mentionnée, mais rarement mesurée et analysée. On dispose facilement de la liste des corporations sous juridiction urbaine, mais le nombre global des professions indépendantes, la plupart inorganisées, n'a pas été

systématiquement comparé d'une ville à l'autre ; ce qui permettrait d'estimer les causes, les moyens et le degré de la coupure avec l'arrière-pays rural. Le contraste entre les corporations urbaines et l'industrie libre de la campagne, que l'on suppose être le lieu du développement du capitalisme selon la voie numéro un *, n'est pas si évident que cela. Les villages de l'East Anglia à la fin du xiv^e siècle représentaient-ils la ville ou la campagne ? Manchester ou Birmingham, au Moyen Age, souvent citées comme exemples de l'industrialisation rurale, étaient des bourgs ou des villes marchandes (*villae mercatoriae*) ¹¹.

L'ARTISANAT

Les questions qui suivent ne sont pas du tout posées pour insinuer que les participants à ce débat sont dans l'erreur lorsqu'ils disent que la différenciation sociale, qui se développait dans la production agricole et la petite production marchande artisanale, fut à la base du développement ultérieur du capitalisme. Il y a cependant de graves lacunes dans nos connaissances. Les marxistes anglais et les non-marxistes, qui disposent d'une abondante documentation, ont surtout étudié l'histoire de la paysannerie à la fin du Moyen Age. Cela en opposition avec nos faibles connaissances des artisans urbains et ruraux, organisés en corporations (les plus connus) ou non. Cette ignorance, comme c'est fréquent, n'est pas seulement due à un manque de documents ; elle est plutôt le résultat, une absence d'analyse théorique sur la nature de ce type de travail et de sa place dans les rapports de production de la société féodale, qui sont principalement des rapports entre paysans et propriétaires fonciers de la classe

* Cf., plus bas, l'article de H. K. TAKAHASHI (*N. d. T.*).

11. En d'autres termes, la ligne de démarcation entre ville et campagne ne recouvre pas toujours celle qui oppose les régions urbaines, réglementées ou non.

dominante ¹². Bien sûr, une division primitive du travail existait dans la société préhistorique (c'est-à-dire sans classes), et certains membres de la société se spécialisaient dans le tissage, la métallurgie, la poterie et autres productions nécessaires. Cela est attesté par l'archéologie, mais cette dernière ne peut nous révéler comment ces travailleurs acquéraient leur subsistance. Échangeait-on des produits fabriqués contre des denrées alimentaires, c'est-à-dire des valeurs d'usage, dans la communauté, ou bien les artisans étaient-ils également agriculteurs, produisant ainsi tout ou partie de leurs moyens de subsistance ? Il semble y avoir eu dans la société de classes féodale des survivances de ces deux situations. Des artisans spécialisés étaient intégrés à l'économie domaniale de magnats laïques ou ecclésiastiques. Par ailleurs, on rencontre dans des villages des artisans, forgerons en particulier, qui travaillaient leurs tenures, mais dont le surtravail était extorqué sous forme de rentes payées en fers à chevaux, réparations de socs, etc.

Ces types de travail artisanal ne relevaient pas d'une production marchande simple. Ce ne fut que lorsque les artisans qui travaillaient pour les monastères et les grands féodaux commencèrent à produire non seulement pour leur seigneur, mais aussi pour des vassaux qui s'installaient à proximité et pour des paysans qui venaient aliéner leur production soit par la vente, soit en payant leur rente en nature qu'apparut une forme de production marchande simple centrée sur la ville.

Des traces de cette sorte d'organisation persistèrent fort curieusement très longtemps : à Paris, par exemple, au XIII^e siècle, le roi nommait des seigneurs féodaux

12. Il est significatif que les travaux de G. UNWIN, en particulier *Industrial Organization in the XVIth and XVIIth Centuries*, London, 1908, demeurent une des meilleures analyses théoriques, en anglais, de la production artisanale. On doit rappeler que DOBB, dans ses *Etudes*, lui doit beaucoup. Voir aussi le travail de l'historien polonais B. GEREMEK, *Le Salarial dans l'artisanat parisien aux XIII^e-XIV^e siècles*, Paris-La Haye, 1968.

comme maîtres officiels des principales corporations ; dans une ville plus petite comme Metz, l'évêque, qui était aussi le seigneur de la ville, faisait de même.

Il s'agissait de vestiges d'anciennes institutions qui éclairent quelque peu les rapports antérieurs. Mais bien avant le XIII^e siècle les artisans s'étaient séparés à la fois du monde rural et des maisons féodales, et apparaissaient comme des travailleurs autonomes à l'intérieur des communautés urbaines produisant pour vendre à quiconque avait de l'argent. Mais quelle était la nature de ces entreprises ? Comment allons-nous définir le travail qui produisait chaussures, couteaux, éléments de charrues, charrettes, tissus et autres marchandises (puisqu'on peut ainsi désigner ces produits) ? Etant donné le travail que contenait le produit de l'artisan et le fait qu'il existait évidemment un échange considérable de valeurs entre le paysan et l'artisan, le revenu de ce dernier ne peut être considéré comme une partie redistribuée du surproduit paysan extorqué par l'aristocratie féodale, comme c'est le cas pour le profit réalisé sur la vente qui constituait le capital marchand.

Il est vrai qu'avec le développement des monopoles des guildes l'échange entre le paysan et l'artisan devint inégal, mais il ne s'agissait pas d'un rapport d'exploitation dans les petites

sans doute la plus grande partie de la population urbaine en Europe, l'exploitation féodale de l'artisan était parallèle à celle du paysan ; car les seigneurs de ces villes écumaient aussi le produit du surtravail des artisans par des loyers, des droits de marché, des banalités du four et du moulin, des péages et impôts divers. Cette exploitation était directe dans le cas des villes non affranchies et n'était pas entièrement absente dans les bourgs et les communes indépendants qui devaient souvent payer en argent le rachat des droits et des péages et étaient astreints à de lourdes taxations

13. M. W. BERESFORD et H. P. R. FINBERG, *English Medieval Boroughs : a Hand-List*, Newton Abbot, 1973, donnent une idée du grand nombre de ces petits centres.

qui pesaient davantage sur les artisans que sur la classe dirigeante des marchands.

Ces suggestions sur la catégorisation du travail de l'artisan à l'intérieur du mode de production féodal supposent des entreprises artisanales fonctionnant sur le même modèle et sans grandes différences entre les unités de production. A preuve du contraire, cet état de choses se rencontrait surtout dans les petites bourgades de cinq cents habitants environ, qui se trouvaient complètement coupées de la campagne dans le sens où les agriculteurs représentaient un élément insignifiant, si ce n'est absent, de la population. Dans les centres plus importants, il est difficile d'évaluer l'équivalence du travail à l'intérieur de l'atelier ou entre différents ateliers. Avec l'élargissement du marché, on assistait non seulement au processus, connu et bien décrit par Dobb dans ses *Etudes*, par lequel le marchand s'immisçait entre l'artisan producteur et l'acheteur. Dans l'atelier, l'apprenti (qui était souvent le fils du maître artisan) n'était plus un compagnon, mais devenait un travailleur exploité qui recevait seulement sa subsistance. De plus, des journaliers étaient loués — pas en grand nombre, car l'échelle de la production ne le permettait pas — et représentaient un autre élément subordonné dans l'atelier. Au début, toutefois, le journalier n'était pas un simple ouvrier salarié, source directe de plus-value pour l'employeur. Au XIII^e siècle, dans les villes textiles des Flandres, le paiement versé à l'artisan du textile par le marchand manufacturier était encore complexe. Ce n'était pas tout à fait un salaire, et ce n'était pas simplement le paiement du travail d'un artisan indépendant. Quoi qu'il en soit, notons qu'un taux municipal était fixé, par pièce de tissu, réparti entre le maître et le journalier. La part de ce dernier était moindre, naturellement, bien que la différence ait été moins grande qu'on ne s'y attendrait ¹⁴.

14. G. ESPINAS, *Une draperie rurale dans la Flandre française au XV^e siècle*, Paris, 1923, p. 617-649, et F. B. BICKLEY, *Little Red Book of Bristol*, Bristol and London, 1900, p. 58-61.

Le même système se retrouve dans quelques villes d'Angleterre encore au xv^e siècle. En d'autres termes, bien que le processus de différenciation ait commencé dans l'atelier, maître et journalier étaient encore tous deux exploités par le capital marchand.

LE CAPITAL MARCHAND

A la différence du producteur de produits fabriqués, le marchand capitaliste du Moyen Age a été l'objet de nombreuses études fondées sur l'existence d'une masse considérable de documents. Quelques-unes des fortunes les plus spectaculaires furent amassées par les marchands italiens dont l'activité révèle l'absence de spécialisation propre à la classe des marchands européens, qu'elle soit nordique ou méditerranéenne, qu'elle se soit limitée aux marchés régionaux ou livrée au grand commerce international de produits de luxe. Les marchands italiens, parmi lesquels Florentins et Vénitiens étaient les plus florissants, réalisaient leurs profits grâce au commerce des produits les plus chers, comme les épices, les bijoux ou les soieries venus d'Extrême ou du Moyen-Orient, les lainages d'excellente qualité en provenance de Flandre ou d'Italie centrale, l'or africain. Ils s'occupaient aussi d'argent comme banquiers du pape ou d'autres chefs d'Etat, surtout pour financer les guerres. Certains d'entre eux, comme les grands marchands des villes flamandes, fournissaient les matières premières aux manufactures textiles et vendaient aussi les produits finis, sans toucher en aucune façon au caractère du processus de production. D'autres produits entrèrent dans le commerce international, comme les vins d'Ile-de-France, de Gascogne, de Bourgogne et de la région du Rhin, les céréales, le bois et les fourrures de la Baltique, le sel de la baie de Bourgneuf, l'alun de la mer Noire, le bois du sud de la France, les poissons d'Islande, le fer et l'acier suédois, sans parler des produits courants comme les céréales ou les textiles de prix moyen. La sophistication

technique des méthodes commerciales, la possibilité de concentrer des fonds pour financer (à des taux d'intérêt usuraires) les gouvernements et l'aristocratie terrienne qui manquaient toujours d'argent, le rôle culturel dominant de ces marchands capitalistes du Moyen Age provoquèrent l'admiration dans le chœur de leurs historiens¹⁵. Aucun, cependant, n'a pu changer le jugement porté par Marx sur leur rôle historique, à savoir que leur capital est toujours resté dans la sphère de la circulation et n'a jamais été appliqué à la production agricole ou industrielle de façon créatrice. La prétendue révolution commerciale n'a jamais changé en aucune façon le mode de production féodal¹⁶.

On peut se demander, par conséquent, quel degré de réalité doit être attribué à l'idée que l'« économie d'argent » ait pu dissoudre les rapports féodaux. Nous avons vu que la rente féodale pouvait être payée aussi bien en argent qu'en nature ou en travail, sans affecter le rapport entre le seigneur et le tenancier. On a suggéré que d'autres rapports, comme ceux qui existaient entre le roi et les barons, ou entre les barons et leurs vassaux, antérieurement fondés sur des services personnels et en particulier d'ordre militaire, se transformèrent lorsque le lien personnel fit place à un rapport d'argent. On en trouvera des illustrations dans le don de fiefs dont le revenu en argent était davantage un impôt d'Etat

15. Pour une étude plus détaillée accompagnée d'une bibliographie, on se reportera aux volumes I et III de la *Cambridge Economic History of Europe*, 1952 et 1953. Le titre d'un recueil de textes présenté par un spécialiste, R. S. LOPEZ, est significatif : *The Commercial Revolution of the Middle Ages, 950-1350*, Englewood, 1971. On trouvera une bibliographie à jour dans N. J. G. POUNDS, *An Economic History of Medieval Europe*, London, 1974, un des meilleurs recueils de textes parmi les derniers parus.

16. Il me semble que Marx a modifié sa conception du rôle du capital marchand au Moyen Age entre la rédaction des *Grundrisse* et le volume III du *Capital*, dans le sens où il accordait un rôle moins positif au capital marchand dans ses derniers écrits. Cf. K. MARX, *Fondements de la critique de l'économie politique (Grundrisse)*, Paris, 1972 ; chap. du *Capital*, 2^e section, « Les Procès de circulation du capital ».

qu'une taxe foncière, dans le paiement d'une taxe en argent en remplacement du service militaire dans l'armée royale, ou encore dans le remplacement de l'aléageance du serviteur au seigneur par une rente annuelle, la mobilisation d'une armée grâce au paiement de soldes. Malheureusement pour ceux qui défendent la théorie de l'économie monétaire comme solvant des rapports féodaux, le paiement d'une taxe en remplacement du service militaire remonte au début du XII^e siècle et les fiefs rapportant de l'argent guère plus tard. Le manque de loyalisme, trahison ou intérêts personnels existaient tout autant lorsque le contrat féodal était fondé sur le fief foncier, aux XI^e et XII^e siècles, qu'à l'époque du prétendu « féodalisme bâtard », fondé sur les paiements en argent. Les gros revenus monétaires n'ont pas non plus transformé l'attitude de la classe féodale dominante, comme tout historien de l'aristocratie anglaise, du XIII^e au XV^e siècle, peut en témoigner. S'il y eut une cause et un symptôme du déclin du mode de production féodal, on les trouve sans doute dans l'affaiblissement des revenus en argent de l'aristocratie féodale ; car ces revenus étaient constitués, jusqu'à la fin, par le surproduit des paysans extorqué par la contrainte, et leur diminution signifiait que la domination aristocratique de type ancien s'effondrait.

Le pouvoir dissolvant de l'argent ne put agir, comme Marx l'a montré, qu'au moment où le processus historique de la dissolution des modes de production féodaux était déjà entamé. Dans les *Grundrisse*, Marx souligne le rôle essentiel dans cette dissolution, de la séparation du travailleur des conditions objectives de son existence — terre, propriété de l'artisan et même, comme le suggérait Marx, moyens de survie, comme serviteur du seigneur¹⁷. En Angleterre et dans cer-

17. Il faut souligner que, contrairement à certaines critiques, Marx n'a nullement présenté un tableau simpliste du processus historique réel par lequel les paysans anglais perdirent leurs terres et leurs droits collectifs. Cf. *Le Capital*,

taines régions d'Europe occidentale, l'affaiblissement de la domination aristocratique fut effectivement un trait significatif du début du processus de dissolution sur lequel Dobb et Takahashi ont particulièrement insisté au cours du débat. Trait qu'avant Marx un pionnier de l'histoire économique de l'Angleterre, J. T. Rogers, avait déjà étudié¹⁸. Des recherches ultérieures ont montré que l'apparition pendant une courte période de ce que Marx considérait comme la prédominance de la propriété paysanne libre était le résultat direct de la lutte des classes entre grands propriétaires et paysans. Marx pensait particulièrement à l'exemple de l'Angleterre, où le fait est bien connu. La crise du milieu du XIV^e siècle, caractérisée par une chute de la population emportée par la peste et le problème financier du gouvernement, résultant des guerres anglo-françaises, peut bien avoir conduit à un renforcement du servage. La raréfaction de la main-d'œuvre renforçait aussi la position économique des tenanciers et des travailleurs par rapport aux grands propriétaires fonciers et aux employeurs, ce qui entraîna la classe dominante à réagir dans le sens de la limitation de la mobilité des non-libres, la hausse des rentes et des droits de justice, le blocage des salaires. Cette politique fut tentée pendant les deux décennies suivantes, mais sans aucun succès. Les paysans avaient déjà acquis une riche expérience dans la résistance à l'offensive seigneuriale. Les communautés villageoises, bien que divisées de l'intérieur entre riches et pauvres, opposaient une vigoureuse résistance que maintes révoltes locales ont démontrée. Bien que la plupart des révoltes

Editions sociales, Paris, I, t. 3, « L'Accumulation primitive », et les *Fondements de la critique de l'économie politique* (*Grundrisse*), *op. cit.*, chap. du *Capital*, 2^e section, « Le Processus de circulation du capital ».

18. Voir les chapitres 7 et 9 de *Six Centuries of Work and Wages*, qui s'appuie sur son travail antérieur, *History of Agriculture and Prices*, Oxford, 1866. Bien qu'il s'agisse d'un économiste libéral, Marx, dans *Le Capital*, s'est fondé sur ses travaux qu'il jugeait sérieux.

importantes aient échoué comme la jacquerie de 1359 en France et la révolte de 1381 en Angleterre, la résistance locale ne pouvait être vaincue. L'exemple anglais est très instructif. La tenure servile prit une forme atténuée, tout en conservant son caractère juridique essentiel de *copyhold* *. Dans l'ambiance d'autonomie paysanne, la *copyhold* se distinguait difficilement de la tenure libre, à tel point que même les membres de la gentry étaient disposés à en prendre pour arrondir leurs domaines.

Les rentes avaient suffisamment baissé et le pouvoir des grands propriétaires et de l'Etat pour limiter la mobilité des paysans et des travailleurs était si faible que les freins qu'opposait le féodalisme à la production marchande simple disparurent pratiquement à la fin du xiv^e siècle et pendant la majeure partie du xv^e siècle ¹⁹. Qu'on ne s'attende pas, à cette époque, à trouver une évolution spectaculaire en direction de la production capitaliste. L'exploitant indépendant qui employait une main-d'œuvre salariée s'enrichit certainement. La production artisanale connut une période de libération en passant des corporations urbaines traditionnelles dans les villages et les petites villes où la réglementation était moins forte, sans pour autant qu'apparaisse une différenciation sociale dans le sens où aurait été créée une masse d'ouvriers vendant leur force de travail dans l'agriculture et dans l'industrie. Il s'agissait là d'un très long processus qui n'était pas encore achevé au xvii^e siècle. Mais le point important, toutefois, c'est que cette période d'existence d'une production marchande simple relativement libre au xv^e siècle préparait les conditions indispensables à un développement capitaliste ultérieur. Les rapports de production féodaux n'avaient nullement disparu à cette époque ; les caractères essentiels de la classe dominante féodale

* *Copyhold*, littéralement tenure par copie ; elle était héréditaire avec rentes et droits de mutations fixes (N. d. T.).

19. Voir mon *English Peasantry in the Later Middle Ages*, Oxford, 1975, qui tente de présenter cette période d'apparition d'une production marchande simple et relativement libre.

et d'un Etat féodal (au sens marxiste du mot) se maintenaient. Les revenus considérables des grands aristocrates comme les ducs de Lancaster ou d'York (qui fondèrent des dynasties royales de courte durée), comme les comtes de Warwick ou de Salisbury, étaient toujours largement fondés sur la perception des rentes, bien que ces derniers aient aussi abondamment pillé les caisses royales dans leur effort pour conserver quelque autorité sur leur vassaux et leurs partisans politiques. L'appareil d'Etat, même après sa restructuration au début du xvi^e siècle, était encore pour l'essentiel celui du *regnum* du Moyen Age. La richesse mobilière, non fondée sur la propriété foncière, naissait du commerce qui était entre les mains des compagnies de marchands monopolistes, comme les Merchant Adventurers et les Merchants of the Staple. Elle ne venait pas de la production industrielle, bien que les produits textiles, finis ou non, aient constitué la principale exportation de l'Angleterre — c'étaient les vendeurs qui réalisaient des profits plutôt que les producteurs. En d'autres termes, quelle qu'ait pu être l'importance des changements qui libérèrent les producteurs de marchandises dans l'agriculture et l'industrie, il n'y avait là aucune transformation des rapports fondamentaux du mode de production féodal.

LA DYNAMIQUE DE L'ÉVOLUTION

Les participants au premier débat ont tous rejeté l'idée que le mode de production féodal ait pu être statique et capable de se maintenir, qu'il ne produisait pas les conditions préalables à sa propre transformation et qu'ainsi une force extérieure était nécessaire pour rompre son équilibre — tous, à l'exception de Sweezy (et quelle que soit sa propre interprétation des idées de Dobb). Sweezy, reprenant Pirenne, découvre cette force extérieure dans le capital marchand accumulé grâce aux échanges entre la Méditerranée et le Moyen-Orient et qui fut en quelque sorte injecté dans le stable

système féodal par l'intervention d'un réseau de commerçants d'origine sociale inconnue. Etant donné que le féodalisme, d'après Sweezy, était un système de production pour l'usage et non pour l'échange, les progrès ultérieurs de l'Europe féodale occidentale, à partir du XI^e siècle, ne pouvaient venir que de causes externes. Sweezy n'explique pas la nature de la formation sociale qui créa cette masse de capital marchand ni pourquoi on devrait interpréter ce résultat comme un système social distinct de celui de l'Europe non méditerranéenne. En répondant à cette critique, Sweezy demande, à juste titre, quelle était la dynamique interne au mode de production féodal capable et de le développer et de le dissoudre. Q.

Dans ma brève intervention, à la fin du débat, je suggérerai que la pression, nécessaire bien que fluctuante, qu'exerçait la classe dominante pour s'approprier le surtravail ou le surproduit paysan, était la cause fondamentale du progrès technique et de l'amélioration de l'organisation féodale. Ce fut la base du développement de la production marchande simple, des revenus seigneuriaux en argent, du commerce international de luxe et de l'urbanisation. Cet aspect de l'histoire a été analysé brillamment par G. Duby dans son récent ouvrage sur les débuts du développement de l'économie médiévale. J'ai essayé de montrer que son explication restait cependant unilatérale²⁰. Il insiste sur la pression qu'exerçait le seigneur à l'égard du paysan. Mais il néglige les efforts que firent les paysans pour conserver la plus grande partie disponible de leur surproduit, en fonction du rapport de forces. Cette résistance paysanne était essentielle pour le développement des communautés rurales, la libération des tenures et du statut personnel, l'émancipation de l'économie des paysans et des artisans autorisant le développement de la produc-

20. G. DUBY, *Guerriers et Paysans, VII-XII^e siècles. Premier essor de l'économie européenne*, Paris, 1973. On se reportera à mon compte rendu critique paru dans *New Left Review*, n° 83, janv.-fév. 1974.

tion marchande et, éventuellement, l'apparition de l'entrepreneur capitaliste.

J'ai déjà eu l'occasion de dire que l'histoire de l'économie rurale anglaise aux ^{xiv} et ^{xv} siècles illustre très bien les résultats de la réussite de cette résistance paysanne à l'offensive seigneuriale pour s'approprier leur surproduit. De fait, cet épisode doit être interprété comme un moment décisif dans l'histoire de la dynamique interne. La longue période de l'exploitation multiforme du travail du paysan prenait fin, en tout cas dans les pays d'Europe occidentale, à partir de la seconde moitié du ^{xiv} siècle. C'est seulement en parvenant à imposer des formes légales nouvelles d'un servage renforcé que les grands propriétaires fonciers auraient pu poursuivre leur marche triomphante. A l'ouest, ce fut politiquement et socialement impossible. En Europe orientale, l'histoire est différente. A l'ouest, une part de plus en plus importante du surproduit disponible revint à l'économie paysanne. Lorsque la population rurale ressentit à nouveau le joug seigneurial, il s'agissait de quelque chose d'une nature tout à fait différente, même si la forme n'avait pas toujours changé, à savoir les débuts de l'apparition du lent et inégal développement d'une triade nouvelle, propriétaire foncier-fermier capitaliste-ouvrier agricole.

Depuis le début du débat, des historiens non marxistes ont proposé leur propre interprétation de la dynamique interne de la société féodale. Les plus convaincantes sont des variations sur l'interprétation démographique de la croissance médiévale. L'une d'elles, qu'il serait plus juste d'appeler théorie « écologique » de l'histoire, a été vigoureusement défendue par M. Postan dans divers travaux²¹. Cette théorie souligne aussi la base paysanne, agraire, de l'économie. Cependant, elle insiste surtout sur le rapport entre le cultivateur et l'environnement, la terre considérée comme son cadre de travail naturel, comme Marx

21. M. POSTAN, *The Medieval Economy and Society*, London, 1972.

aurait pu dire, plutôt que sur les rapports entre le cultivateur et le propriétaire foncier qui l'exploite. Ainsi, les événements d'importance deviennent la pression que l'essor démographique, à la campagne, exerce sur les ressources, la division des tenures qui en résulte, l'épuisement du sol et l'appauvrissement des petits tenanciers. Néanmoins, avant d'étouffer, cette économie rurale en expansion était dynamique et orientée vers le marché. Ce dynamisme, on le rencontre en particulier dans certains secteurs des couches supérieures de la société, chez les seigneurs que l'on suppose orientés vers le capitalisme et chez les marchands capitalistes des grandes villes entreprenants et capables d'innover. Lorsque cet équilibre se rompit au tournant du XIII^e siècle, en particulier à la suite de l'effondrement démographique du milieu du XIV^e siècle, la pression qui s'exerçait sur les ressources du sol se relâcha et l'économie paysanne connut un renouveau de prospérité. Mais elle ne se suffisait plus à elle-même et se trouvait moins orientée vers le marché. Les échanges locaux et internationaux diminuèrent, de telle sorte que dans le dernier quart du XV^e siècle, lorsque l'essor démographique reprit, l'économie de la fin du Moyen Age stagnait.

Il existe un autre type d'interprétation de la dynamique interne, moins répandu que celui que nous venons de présenter brièvement. Il est centré sur la composition interne des familles paysannes dans leurs communautés. Les historiens de cette école étudient la constitution de la famille, les coutumes d'héritage, les questions d'intégration ou de rejet des fils cadets et des filles de la famille et de la communauté villageoise en associant cette question à celle des occupations extra-agricoles à la campagne. Ces sujets ont une importance réelle, et toute recherche marxiste sérieuse doit entrer dans le détail du fonctionnement du mode de production féodal. C'est d'autant plus important que ce type de recherches peut conduire à des conclusions bien douteuses. Certains présentent la famille et la communauté comme des groupes sociaux isolés en auto- 2)

régulation coupés du reste du monde, non touchés en particulier par l'exploitation des propriétaires fonciers, de l'Eglise ou de l'Etat. Et, si l'on reconnaît la liaison avec le monde extérieur, on met l'accent davantage sur l'harmonie que sur les oppositions. On aboutit ainsi à une interprétation de la société féodale comme un moment d'une continuité de sociétés « traditionnelles » préindustrielles, dont la caractéristique essentielle réside dans la stabilité, pour ne pas dire la stagnation. La justification cléricale de l'Etat médiéval, qui insiste sur les rapports organiques immobiles des ordres remplissant chacun leur fonction sous la protection divine (ceux qui gouvernent, ceux qui se battent, ceux qui prient, ceux qui achètent et vendent et ceux qui travaillent), est ainsi réhabilitée et devient l'explication rationnelle de ce type d'ordre social. Au niveau du village, la différence entre familles riches et pauvres est expliquée en termes de fonction de domination des riches et fonction d'asservissement des pauvres. On a même suggéré que cette distinction était déterminée génétiquement ²².

L'existence de productions irrationnelles de l'histoire non marxiste de la démographie médiévale ne doit pas conduire au rejet de certaines contributions positives faites par cette école. Bien que les rapports de parenté n'aient pas été aussi importants dans la société féodale que dans les sociétés primitives, ils jouaient encore un rôle vital dans la distribution des ressources à tous les niveaux de la société. On doit en tenir compte et insister en même temps sur le rôle principal des rapports d'exploitation entre seigneur et paysan dans le mode de production féodal. De même, pour les rapports entre les ruraux et les ressources du sol, l'école de Postan offre une contribution positive à notre

22. Les travaux de l'école du Père J. A. Raftis, à l'Institut pontifical d'études médiévales, illustrent cette approche. On lira E. B. DE WINDT, *Land and People in Hollywell-cum-Needlingworth*, Toronto, 1972, et J. A. RAFTIS, *Warboys*, Toronto, 1975.

compréhension de l'économie à la fin du Moyen Age. La recherche marxiste ne doit pas s'enfermer dans sa tour d'ivoire. Elle doit intégrer les contributions positives des écoles non marxistes et prouver que le concept marxiste de mode de production nous donne le meilleur outil d'analyse de la dynamique non seulement du capitalisme, mais aussi du féodalisme.

NOTE SUR LE FÉODALISME

Souhaitons que ce débat sur la transition du féodalisme au capitalisme déborde le cercle des « connaisseurs » du marxisme. En général, la terminologie marxiste est relativement connue. Toutefois, il semble utile de revenir sur le terme de « féodalisme », étant donné qu'à l'heure actuelle les historiens, marxistes ou non, lui donnent des significations plutôt divergentes.

Marx utilisait le terme de « féodalisme » dans un sens qui devait être relativement familier à ses contemporains, pour décrire un ordre social principalement caractérisé par la domination qu'exerçait une aristocratie terrienne sur le reste de la société dont la paysannerie formait l'essentiel. Bien sûr, Marx analysait cette domination à sa façon, c'est-à-dire en orientant son analyse sur le moyen spécifique par lequel le travail des producteurs directs, une fois leurs besoins essentiels satisfaits, se transformait en revenu de la classe dominante. C'est par analogie avec l'analyse développée du mode de production capitaliste, principal objectif de Marx, que nous nous référons à la composition de forces productives (base matérielle du procès de production) et des rapports de production (rapports entre les classes) dans le mode de production féodal. L'essence de ce mode de production au sens marxiste réside dans le rapport d'exploitation entre les grands propriétaires fonciers et les paysans assujettis, rapports par lesquels le surtravail des seconds est approprié par les premiers, par la contrainte, sous forme de surtravail direct ou de surproduit en nature ou en argent.

Ce rapport est appelé « servage », terme qui pose, nous l'avons vu, quelques difficultés.

Comme nous l'avons dit, les contemporains de Marx, même s'ils n'étaient pas d'accord avec son analyse de la nature du féodalisme, connaissaient ce dont, lui, parlait. Depuis, les historiens non marxistes ont donné un sens plus étroit à ce terme, de sorte qu'il ne rend plus compte d'un ordre social dans son ensemble, mais de certains rapports spécifiques à la classe dominante du Moyen Age. Il s'agit, en bref, des rapports entre les vassaux libres et leur suzerain, fondés sur la propriété foncière (fiefs, en latin *feoda*). Les vassaux étaient fieffés en échange de services militaires dans l'armée du suzerain, de l'assistance en cour de justice, d'aide et de participation au conseil du suzerain. Pris dans ce sens étroit, le féodalisme ne rend guère compte des rapports entre les seigneurs et les paysans (qui représentaient environ quatre-vingt-dix pour cent de la population au début du Moyen Age) et ne dura, à proprement parler, que deux siècles. Cette interprétation étriquée a été abandonnée par nombre d'historiens non marxistes, à la suite de M. Bloch, mais son influence demeure surtout dans les cercles universitaires anglais. Ces défenseurs se réclament de la rigueur de cette interprétation. On pourrait leur répondre que la rigueur s'effondre lorsqu'elle ne sert que des types d'analyse à la signification trop réduite.

Rodney HILTON
(1976)

Le débat sur la transition

1. Une critique^{*}

par Paul Sweezy

Nous vivons dans la période de transition du capitalisme au socialisme, ce qui donne un relief particulier à l'étude des périodes de transitions précédentes. C'est une des raisons pour lesquelles les *Etudes sur le développement du capitalisme*¹, de M. Dobb se révèlent un livre aussi important qu'opportun. Un tiers du volume à peu près est consacré au déclin du féodalisme et à la montée du capitalisme. Dans cet article, je me limiterai exclusivement à cet aspect de l'œuvre de Dobb.

LA DÉFINITION DU FÉODALISME PAR DOBB

Dobb définit le féodalisme comme « virtuellement identique à ce que nous entendons habituellement par servage : l'obligation imposée au producteur par la force et indépendamment de sa volonté de satisfaire les besoins économiques d'un seigneur soit sous forme de corvées, soit sous forme de rentes en nature ou en argent » (p. 47). Selon cette définition, Dobb utilise les deux termes féodalisme et servage comme pratiquement équivalents tout au long de son livre.

Il me semble que cette définition est insuffisante, car elle n'identifie pas un *système* de production. Une forme de servage peut exister dans des systèmes qui,

^{*} *Science and Society*, spring 1950.

1. Publié à Londres, 1946 ; trad. franç. Maspero, Paris, 1969.

à l'évidence, ne sont pas féodaux ; de plus, même en tant que rapport de production dominant, le servage a été, à différentes époques et dans différentes régions, associé à des formes différentes d'organisation économique. Ainsi, Engels, dans l'une de ses dernières lettres à Marx, écrit : « Certainement le servage et l'assujettissement à la corvée ne sont pas une forme spécifiquement (*spezifisch*) médiévale et féodale, nous la rencontrons partout, ou presque partout, où le conquérant fait cultiver la terre à son compte par les anciens habitants². » Il en découle, à mon avis, que le concept de féodalisme défini par Dobb est trop général pour être immédiatement applicable à l'étude d'une région particulière à une époque donnée. En d'autres termes, ce que Dobb définit, en réalité, ce n'est pas un système social, mais une famille de systèmes sociaux, tous fondés sur le servage. En étudiant des problèmes historiques spécifiques, il est important de savoir non seulement que nous traitons du féodalisme, mais aussi de quel type de système il s'agit.

L'intérêt de Dobb se porte naturellement sur le féodalisme en Europe occidentale, puisque c'est là qu'est né le capitalisme et qu'il est parvenu à maturité. Par conséquent, il me semble qu'il devrait indiquer très clairement ce qu'il considère comme les caractéristiques essentielles du féodalisme en Europe occidentale et faire suivre cette étude d'une analyse théorique des lois et des tendances d'un système qui comporte ces traits principaux. J'essaierai de montrer plus loin que cette méthode, erronée à mon avis, conduit à des généralisations suspectes. De plus, je pense que c'est pour la même raison que Dobb puise fréquemment ses exemples dans une grande variété de régions et de périodes, afin d'appuyer une argumentation qui ne s'applique qu'à l'Europe occidentale et

2. Lettre d'Engels à Marx. Londres, 22 décembre 1882, dans F. ENGELS, *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*, Editions sociales, Annexe, p. 301 (original : Mega, III, p. 589).

qui ne devrait être illustrée que par l'histoire spécifique de cette région.

Cela ne veut pas dire naturellement que Dobb ne connaisse pas intimement le féodalisme européen. A la page 48, il donne un résumé concis de ses caractères fondamentaux : 1. « [...] un niveau peu élevé du développement de la technique où les instruments de production sont simples et, en général, peu chers, où l'acte de production a, dans la généralité des cas, un caractère individuel ; la division du travail [...] était aussi à un niveau très peu élaboré ». 2. « [...] une production satisfaisant uniquement les besoins immédiats des familles ou de la communauté villageoise et non ceux d'un marché plus étendu ». 3. « [...] l'économie domaniale : mise en valeur du domaine du seigneur qui se pratiquait souvent à une échelle considérable, par des prestations en travail exigées par la contrainte ». 4. « [...] décentralisation politique ». 5. « [...] détention conditionnelle des terres par le seigneur, se fondant sur une forme de tenure associée à des corvées ». 6. « [...] possession par le seigneur de fonctions judiciaires ou quasi judiciaires s'exerçant sur la population dépendante ».

Dobb appelle le système ayant ces caractéristiques « forme classique du féodalisme », mais le malentendu serait moindre si l'on disait « forme du féodalisme d'Europe occidentale ». Le fait que « le mode de production féodal ne se réduit pas à cette forme classique » est apparemment la raison pour laquelle Dobb n'analyse pas ses tendances et sa structure de plus près. A mon avis, cependant, une telle analyse est essentielle si nous voulons éviter toute confusion dans nos recherches des causes du déclin du féodalisme en Europe occidentale.

LA THÉORIE DU FÉODALISME EN EUROPE OCCIDENTALE

A partir de la description de Dobb, nous pouvons définir le féodalisme en Europe occidentale comme un

système économique où le servage est le rapport de production dominant et où la production s'organise dans et autour du domaine du seigneur. Il est important de remarquer que cette définition n'implique pas l'« économie naturelle » ou l'absence de transactions ou de comptabilité. Cela implique en fait que les marchés sont presque toujours locaux et que le commerce lointain, s'il n'est pas inexistant, ne joue aucun rôle déterminant en ce qui concerne les buts et les méthodes de production. Le caractère fondamental du féodalisme dans ce sens est d'être un *système de production pour l'usage*. Les besoins de la communauté sont connus et la production est planifiée et organisée en vue de satisfaire ces besoins. Cela a des conséquences extrêmement importantes. Comme Marx l'a dit dans *Le Capital* : « Quand la forme d'une société est telle, au point de vue économique, que ce n'est point la valeur d'échange qui y prédomine, le surtravail est plus ou moins circonscrit par le cercle de besoins déterminés ; *mais le caractère de la production elle-même n'en fait point naître un appétit dévorant* ³. » Cela signifie, en d'autres termes, qu'il n'y a pas ces pressions qui existent dans le capitalisme en vue de révolutionner continuellement les méthodes de production. Les techniques et les formes d'organisation s'installent dans la routine. Là où cela se produit, comme le matérialisme historique nous l'apprend, il s'avère que toute la vie de la société s'oriente vers la coutume et la tradition.

Nous ne devons pas en conclure, cependant, qu'un tel système est nécessairement stable ou statique. Il existe un élément d'instabilité dans la concurrence que se font les seigneurs en vue d'acquérir des terres et du prestige. Cette concurrence est similaire à celle pour le profit dans le capitalisme, mais ses effets sont tout à fait différents. Elle provoque un état de guerre plus ou moins permanent ; mais l'insécurité qui menace la

3. K. MARX, *Le Capital*, I. I, t. I, chap. x, p. 231. (Souligné par P. S.)

vie et les biens, loin de révolutionner les méthodes de production comme le fait la concurrence dans le système capitaliste, accentue simplement la dépendance mutuelle entre le seigneur et le vassal et renforce ainsi la structure fondamentale des rapports féodaux. La guerre féodale bouleverse, appauvrit et épuise la société, mais ne la transforme aucunement.

Un second élément d'instabilité réside dans l'accroissement de la population. L'organisation du manoir est telle qu'elle limite le nombre de consommateurs qu'elle peut nourrir et le nombre de producteurs qu'elle peut employer, tandis que le conservatisme inhérent au système empêche toute expansion. Cela ne signifie pas, évidemment, qu'aucune croissance ne soit possible, mais seulement qu'elle a tendance à retarder par rapport à l'augmentation de la population. Les fils cadets des serfs sont obligés de sortir du cadre « normal » de la société féodale et de se transformer en population errante, vivant d'aumônes et de brigandages et fournissant la matière première des armées de mercenaires si caractéristiques du Moyen Âge. Une telle population, cependant, alors qu'elle contribue à l'instabilité et à l'insécurité, n'exerce aucune influence créatrice ou révolutionnaire sur la société féodale⁴.

Nous pouvons donc conclure que le féodalisme en Europe occidentale, en dépit d'une instabilité et d'une insécurité chroniques, était un système qui tendait surtout au maintien des techniques et des rapports de production existants. Je pense que nous pouvons avec raison reprendre ce que Marx disait de l'Inde avant l'époque de la domination britannique : « Toutes les guerres civiles, invasions, révolutions, conquêtes, fami-

4. On peut penser que la vigueur de la colonisation et les mouvements de revendications des XII^e et XIII^e siècles vont à l'encontre de ce raisonnement. Néanmoins, je ne le pense pas. Le mouvement de colonisation semble avoir été le résultat du développement du commerce et de la production marchande, et non pas le signe d'une capacité d'expansion interne de la société féodale. Voir H. PIRENNE, *Histoire économique de l'Occident médiéval*, Bruges, 1951.

nes [...] ne l'avaient atteinte que superficiellement ⁵. »

Je crois que, si Dobb avait vraiment tenu compte de ce caractère profondément conservateur et réfractaire au changement, il n'aurait pu soutenir sa théorie de la désintégration et du déclin du féodalisme en Europe occidentale à la fin du Moyen Age.

LA THÉORIE DE DOBB SUR LE DÉCLIN DU FÉODALISME

Dobb résume l'explication couramment acceptée du déclin du féodalisme comme suit : « On nous présente souvent le tableau d'une économie plus ou moins stable qui fut désintégrée sous l'impact du commerce agissant comme une force extérieure se développant hors du système qui fut finalement écrasé. L'interprétation de la transition de l'ordre ancien au nouveau qu'on nous donne repère les séquences causales dominantes dans la sphère des échanges entre l'économie seigneuriale et le monde extérieur. L'"économie naturelle" et l'"économie d'échange" constituent alors deux ordres économiques qui ne peuvent coexister, et la présence de la dernière suffit, nous dit-on, à amorcer la dissolution de la première de ces formes » (chap. 2, p. 49).

Dobb ne nie pas « l'importance exceptionnelle » de ce processus : « Il est évident qu'il s'est rattaché aux transformations très prononcées qui ont caractérisé la fin du Moyen Age » (p. 49). Mais il trouve cette explication insuffisante parce qu'elle n'est pas assez probante quant aux conséquences du commerce sur le féodalisme. Si nous examinons le problème de plus près, nous découvrons qu'« il semble, en fait, qu'on puisse trouver autant de preuves que la croissance d'une économie monétaire ait, en soi, conduit à une intensification du servage que de preuves qu'elle ait été la cause du déclin du système féodal » (p. 51). Pour appuyer cette hypo-

5. K. MARX, « La Domination britannique en Inde », *New York Daily Tribune*, 25 juin 1853, in MARX-ENGELS, *Textes sur le colonialisme*, Editions de Moscou, p. 35-43.

thèse, il rappelle un ensemble de faits dont le principal était « le renforcement du féodalisme en Europe occidentale à la fin du xv^e siècle — ce deuxième servage que F. Engels décrivait comme un renouvellement de l'ancien système associé à l'accroissement de la production pour le marché » (p. 50). Dobb en déduit que, si le seul facteur en jeu en Europe occidentale avait été le développement du commerce, une intensification comme une désintégration du féodalisme auraient aussi bien pu en résulter. Par conséquent, il a certainement fallu l'intervention d'autres facteurs pour aboutir à ce déclin.

Quels étaient ces facteurs ? Dobb croit pouvoir les trouver dans l'économie féodale elle-même. Il concède que « [...] les indices que nous possédons nous montrent avec force que c'est l'inefficacité du féodalisme en tant que système de production conjuguée avec les besoins de gains croissants de la classe dominante, qui fut en premier lieu responsable de son déclin, puisque ces besoins contribuèrent à accroître la pression exercée sur les producteurs à un point où elle devint littéralement intolérable » (p. 53). Cette pression accrue conduisit « [...] finalement à une raréfaction ou même à une disparition de la force de travail qui entretenait sa vie même » (p. 54).

En d'autres termes, la cause essentielle de l'échec du féodalisme, selon Dobb, réside dans la surexploitation de la force de travail. Les serfs ont abandonné *en masse* * les domaines des seigneurs, et ceux qui sont restés étaient trop peu nombreux et trop exploités pour permettre au système de se maintenir sur l'ancienne base. Ce furent ces circonstances plutôt que la montée du commerce qui ont obligé la classe féodale dominante à adopter ces expédients : transformation de la corvée, location des terres domaniales à des fermiers-tenanciers, etc., qui aboutirent à une transformation des rapports de production à la campagne.

* En français dans le texte (N. d. T.).

Afin que cette théorie se tienne, Dobb doit montrer que le besoin de la classe féodale dominante d'accroître ses revenus et l'abandon de la terre par les serfs peuvent être tous deux expliqués en termes de rapports de forces au sein du système féodal. Voyons sa démonstration.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'accroissement des revenus des seigneurs, Dobb cite un certain nombre de facteurs qu'il considère comme inhérents au système féodal. Les serfs étaient méprisés et considérés uniquement comme source de profits (p. 55 et s.). La classe parasitaire augmenta en nombre par suite de l'accroissement naturel des familles nobles, de l'élargissement de la vavassalité et de la multiplication des domestiques. Ils devaient tous être « entretenus par le surtravail de la population serve ». La guerre et le brigandage « gonflaient les dépenses des familles féodales [...] répandaient la dévastation et le gaspillage dans tout le pays [...] ». En fin de compte, « [...] au fur et à mesure du développement de la chevalerie, les extravagances des familles nobles s'accrurent avec leurs fêtes somptueuses et leurs distractions coûteuses, les faisant rivaliser entre elles dans ce culte de la magnificence » (p. 56).

Deux de ces facteurs — mépris des intérêts des serfs, guerre et brigandage — existaient pendant toute la période et, s'ils s'aggravèrent avec le temps, il est nécessaire de l'expliquer : on ne peut le considérer comme un caractère propre au féodalisme. Pourtant, Dobb n'essaie nullement d'expliquer une telle tendance ; et même l'hémorragie particulière qu'il attribue aux croisades, pendant la période décisive de l'évolution de la féodalité, est peu significative. Après tout, les croisés combattaient en Orient et ils vivaient normalement du produit de la terre ; les croisades furent, jusqu'à un certain point, des expéditions de pillage qui rapportaient un butin matériel à ceux qui les finançaient comme à ceux qui y participaient ; ce furent, en géné-

ral, des substituts plutôt que des suppléments à l'activité guerrière féodale « normale ». Dans l'ensemble, il me semble que ces deux facteurs ne viennent guère appuyer la théorie de Dobb.

Cela est différent en ce qui concerne les deux autres facteurs, à savoir l'augmentation de la classe parasitaire et les dépenses accrues des maisons nobles. Le besoin d'un accroissement des revenus est indubitable. Mais il est moins sûr que nous ayons ici une preuve à l'appui de la théorie de Dobb. La population serve s'accrût tout comme la classe parasitaire. De plus, pendant le Moyen Age il y avait beaucoup de terres à défricher. Par conséquent, en dépit de sa nature extrêmement conservatrice, le système féodal se développa lentement, mais régulièrement. Quand nous considérons le fait que la mortalité causée par la guerre touchait surtout les classes supérieures (puisqu'elles seules avaient le droit de porter les armes), nous pouvons douter qu'il y ait eu un accroissement réel de la classe parasitaire. En l'absence de preuves d'un côté ou de l'autre, il est difficile d'attribuer un poids décisif à ce facteur.

Par contre, il n'y a aucune raison de douter de la réalité de l'accroissement des dépenses de la classe dominante féodale : les témoignages sont nombreux et vont tous dans le même sens. Mais ces dépenses croissantes sont-elles inhérentes au système féodal, ou représentent-elles quelque chose qui se passait en dehors de ce système ? Il me semble que nous pouvons opter pour la seconde hypothèse. Même dans un système aussi dynamique que le capitalisme, le changement spontané des goûts des consommateurs reste négligeable ⁶, et nous pouvons penser qu'il en est ainsi *a fortiori*

6. Ainsi, par exemple. SCHUMPETER se croit justifié d'assurer que dans le capitalisme « l'initiative des "consommateurs" à changer leurs goûts est négligeable et que tout changement dans le goût des consommateurs est provoqué par l'action des producteurs », in *Business Cycles*, New York, 1939, vol. I, p. 73. Il est inutile de dire que cette théorie est en plein accord avec la théorie de Marx de la primauté de la production sur la consommation.

dans une société aussi traditionnelle que la société féodale. De plus, si nous considérons le système féodal comme non isolé, nous trouvons des raisons tout à fait suffisantes pour expliquer l'accroissement des dépenses de la classe féodale dominante : l'essor du commerce à partir du XI^e siècle apporta une quantité et une grande variété de produits faciles à acquérir. Dobb reconnaît l'existence de ce rapport entre le commerce et les besoins de la classe féodale dominante ; mais je considère qu'il ne s'y attache pas suffisamment. S'il lui avait donné l'importance qu'il mérite, il n'aurait pas soutenu que les dépenses croissantes de la classe dominante étaient dues à des causes inhérentes au système féodal.

Considérons maintenant l'abandon de la terre par les serfs. Sans aucun doute, ce fut une cause importante de la crise de l'économie féodale qui a caractérisé le XIV^e siècle. Dobb suppose qu'elle était due à l'oppression des seigneurs, à cause de leur besoin d'augmenter leurs revenus, et qu'on peut l'expliquer comme un processus inhérent au système féodal. Mais a-t-il donné des preuves suffisantes ?

Je pense que non. Les serfs ne pouvaient quitter les manoirs, même si leurs maîtres devenaient de plus en plus exigeants, à moins de savoir où aller. Il est vrai, comme je l'ai dit auparavant, que la société féodale a tendance à produire un surplus de population errante ; mais ce surplus représente la lie de la société, il est constitué par ceux qui n'avaient pas de place dans les manoirs. Il n'est guère réaliste d'imaginer qu'un grand nombre de serfs ait abandonné volontairement leur tenure pour descendre au bas de l'échelle sociale.

7. On devrait insister sur le fait que *c'est* une hypothèse, non un fait établi. Rodney HILTON, étudiant l'histoire médiévale économique dont Dobb souligne l'apport dans la préface, dit dans une étude qu'« il n'existe aucune preuve statistique permettant d'apprécier le nombre de paysans ayant quitté leur tenure pour la raison donnée [c'est-à-dire les conditions intolérables d'oppression] », in *Modern Quarterly*, vol. II, été 1947, p. 268.

Ce problème, cependant, revêt un aspect entièrement nouveau — et il est assez surprenant que Dobb n'y accorde que peu d'attention — si l'on rappelle que l'abandon de la terre par les serfs eut lieu au même moment que l'essor urbain, en particulier aux XII^e et XIII^e siècles. Il est certain que le développement rapide des villes — qui offraient liberté et travail et une amélioration du statut social — attira la population rurale opprimée. Et les bourgeois (*burghers*) eux-mêmes, qui avaient besoin de main-d'œuvre supplémentaire, ainsi que de soldats pour assurer leur défense, firent tout ce qui était en leur pouvoir pour faciliter l'émancipation des serfs. « Il y a souvent quelque chose de pathétique dans la façon dont les bourgeois invitaient les paysans à se réfugier dans les villes, au XI^e siècle », commentait Marx dans une lettre à Engels *. Dans ce contexte, l'abandon de la terre, qui autrement paraîtrait incompréhensible, se présente comme la conséquence logique de l'essor urbain. Il est certain que le phénomène d'oppression dont parle Dobb a constitué un facteur important qui a poussé les serfs à fuir, mais il ne suffit pas à lui seul à expliquer une émigration si importante⁸.

La théorie de Dobb expliquant par une cause interne le déclin du féodalisme pourrait encore être défendue si nous pouvions démontrer que le développement des villes a été un processus inhérent au système féodal. Mais, si j'interprète bien la pensée de Dobb, il ne dit

* Citation non retrouvée (*N. d. T.*).

8. Comme je l'argumenterai plus loin, c'était la relative absence de vie urbaine, en Europe orientale, qui laissa la paysannerie à la merci des seigneurs et entraîna le renforcement du servage dans ces régions, au XV^e siècle. Dobb, rappelons-le, parlait du « deuxième servage » en Europe orientale pour réfuter l'idée que le marché entraîne nécessairement la désintégration de l'économie féodale. On peut constater que le problème est en réalité beaucoup plus complexe. A proximité des centres de commerce, le résultat sur l'économie féodale est fortement destructeur ; l'éloignement a un résultat tout à fait inverse. C'est un point important sur lequel nous reviendrons.

pas cela. Il défend un point de vue éclectique quant à l'origine des villes médiévales, mais reconnaît que leur essor va généralement de pair avec leur rôle de centre commercial. Etant donné que le commerce ne peut en aucun cas être considéré comme une forme d'économie féodale, il en découle que Dobb ne peut soutenir que le développement des villes est une conséquence inhérente au système féodal.

Pour résumer cette critique de la théorie de Dobb sur le déclin du féodalisme, on peut dire qu'ayant négligé d'analyser les lois et les tendances du féodalisme en Europe occidentale, il prend pour des tendances internes certains développements historiques qui ne peuvent s'expliquer, en réalité, que par des causes extérieures au système.

THÉORIE DU DÉCLIN DU FÉODALISME (SUITE)

Si je considère la théorie du déclin du féodalisme de Dobb peu satisfaisante sur plusieurs points, il me semble pourtant qu'il a largement contribué à résoudre le problème. La plupart de ses critiques des théories traditionnelles sont justes, et il semble évident qu'une théorie qui ne tient pas compte des facteurs que Dobb met en valeur — en particulier l'accroissement des dépenses de la classe dominante et l'abandon de la terre par les serfs — ne peut être juste. C'est pourquoi les notes qui suivent et mes suggestions doivent beaucoup à Dobb, même là où je ne suis pas du même avis que lui.

Il me semble que Dobb n'est pas parvenu à réfuter cette idée, communément acceptée, que la cause primordiale du déclin du féodalisme réside dans le développement du commerce. Mais il a montré que l'influence du commerce sur le système féodal est plus compliquée qu'on ne le pense généralement. L'idée que le commerce implique une « économie monétaire » et que celle-ci entraînerait la dissolution des rapports

féodaux est beaucoup trop simple. Essayons de voir de plus près le rapport du commerce et de l'économie féodale⁹.

Il me semble que l'opposition principale dans ce rapport n'est pas entre l'« économie monétaire » et l'« économie naturelle », mais entre production pour le marché et production pour l'usage. Nous devons essayer de découvrir le processus par lequel le commerce a engendré un *système* de production pour le marché, puis de suivre son impact sur le système féodal de production pour l'usage. Mise à part la plus primitive, toute forme d'économie a besoin d'un minimum d'échanges. Ainsi, pendant le Moyen Age en Europe, les marchés ruraux et le colportage ont aidé plutôt que menacé l'ordre féodal : ils subvenaient aux besoins essentiels sans affecter la structure des rapports économiques. Quand le commerce commença à se développer au x^e siècle (ou peut-être même avant), ce fut dans le domaine du commerce lointain, par opposition aux échanges purement locaux, de produits relativement chers et qui pouvaient supporter les frais de transport très élevés de l'époque. Tant que cette expansion se fit à l'intérieur de ce que l'on peut appeler le système de colportage, ses effets demeurèrent forcément peu importants. Mais, quand il dépassa ce stade et permit d'établir des centres de commerce, un changement qua-

9. On devrait remarquer que le problème de la croissance du commerce au Moyen Age est en principe distinct du problème du déclin du féodalisme. Tenant compte du fait que le commerce augmenta, quelle qu'en soit la raison, le féodalisme devait être influencé d'une certaine façon. Il n'y a pas assez de place ici pour discuter des raisons de la croissance du commerce ; je dirai seulement que je trouve que la théorie de Pirenne — qui insiste sur la réouverture du commerce maritime méditerranéen par les ports occidentaux au xi^e siècle et le développement par les Scandinaves de routes commerciales par la mer du Nord, la Baltique et, à travers la Russie, jusqu'à la mer Noire à partir du x^e siècle — est tout à fait convaincante. Mais il n'est pas nécessaire d'accepter la théorie de Pirenne pour être d'accord sur le fait que le développement du commerce fut un facteur décisif dans le déclin du féodalisme en Europe occidentale.

litatif apparut. Car ces centres, bien que fondés sur le commerce à longue distance, influèrent inévitablement sur la production locale. Ils étaient approvisionnés par les produits de la campagne environnante, et l'artisanat, qui représentait la forme la plus élevée de spécialisation et de division du travail que l'on connaissait jusque-là dans l'économie domaniale, procurait à la population urbaine les denrées dont elle avait besoin, ainsi qu'aux ruraux qui pouvaient également acheter grâce au produit des ventes réalisées sur le marché urbain. Comme ce processus s'amplifiait, les échanges à longue distance qui avaient été à l'origine des centres de commerce perdirent de leur importance et, probablement, dans la majorité des cas passèrent au second plan dans l'économie urbaine.

Nous comprenons alors comment le commerce extérieur a pu être une force créatrice, en faisant naître un système de production pour le marché concurrentiel à l'ancien système féodal de production pour l'usage¹⁰. Juxtaposés, ces deux systèmes s'influencèrent mutuellement. Examinons donc les courants d'influence entre l'économie d'échange et l'économie d'usage.

En premier lieu, le manque d'efficacité dans l'organisation de la production du manoir — que personne ne remarqua tant qu'elle n'eut pas de rivale — devint évidente, face à un système plus rationnel de spécialisation et de division du travail. Les produits manufacturés coûtaient moins chers que ceux de la production domestique et cette demande provoqua une offre. Ces facteurs conjugués furent suffisamment forts pour placer les domaines féodaux dans l'orbite de l'économie d'échange. « Quel besoin avait-on encore, demande Pirenne, de ces ateliers domestiques (gynécées) qui, au

10. A ce propos, il est important de reconnaître que le contraste entre les deux formes d'économie ne recoupe nullement celui entre ville et campagne. La production pour le marché, rurale aussi bien qu'urbaine, fait partie de l'économie d'échange. Ainsi l'importance relative de ces deux formes d'économie ne saurait être évaluée par le simple rapport de proportion entre la population urbaine et la population rurale.

siège de chaque "cour" importante, immobilisaient quelques dizaines de serfs à fabriquer beaucoup plus mal que les artisans de la ville voisine les étoffes ou les outils d'exploitation ? Presque partout, on les laissa disparaître au cours du XII^e siècle ¹¹. »

Deuxièmement, l'existence même de la valeur d'échange en tant que fait économique majeur tend à transformer l'attitude des producteurs. Il devient maintenant possible de rechercher la richesse, non sous la forme absurde d'une masse de produits périssables, mais sous la forme pratique et mobile d'argent ou de promesse d'argent. Posséder des richesses devient un but en soi dans une économie d'échange, et cette transformation psychologique affecte non seulement ceux qui y sont mêlés directement, mais aussi (à un moindre degré sans doute) ceux qui sont en contact avec l'économie d'échange. Par voie de conséquence, non seulement les marchands et les commerçants, mais aussi les membres de la vieille société féodale, adoptent ce que nous appellerions de nos jours une attitude d'hommes d'affaires vis-à-vis des questions économiques. Puisque les hommes d'affaires ont *toujours* besoin d'augmenter leurs revenus, nous pouvons expliquer en partie ce même besoin dans la classe dominante et c'est là-dessus, nous l'avons vu, que Dobb insiste pour expliquer le déclin du féodalisme.

En troisième lieu, aspect tout aussi important, vient l'évolution des goûts et des besoins de la classe féodale dominante. Selon la description de Pirenne : « Partout où le commerce se répandait, il faisait naître le désir des objets nouveaux de consommation qu'il introduisait avec lui. Comme il arrive toujours, l'aristocratie voulut s'entourer de luxe ou tout au moins du confortable qui convenait à son rang social. On s'aperçoit tout de suite, si l'on compare l'existence d'un chevalier au XI^e siècle à celle d'un chevalier au XII^e, combien les dépenses nécessitées par l'alimentation,

11. H. PIRENNE, *Histoire économique de l'Occident médiéval*, op. cit., p. 231.

le vêtement, le mobilier et surtout l'armement se sont élevées de la première de ces époques à la seconde ¹². » C'est sans doute la raison pour laquelle la classe féodale voulut accroître ses revenus à la fin du Moyen Age.

Enfin, le développement des villes qui furent le lieu de naissance de l'économie d'échange, le centre où elle s'est développée, ouvrit à la population des serfs de la campagne la perspective d'une vie meilleure et plus libre. Ce fut la raison majeure de l'abandon de la terre, que Dobb considère, à juste titre, comme l'un des facteurs décisifs du déclin du féodalisme.

Sans aucun doute, le développement de l'économie d'échange a eu d'autres effets sur l'ordre ancien, mais je pense que les quatre facteurs mentionnés ont été suffisamment importants pour assurer la destruction du *système* de production féodal. La plus grande efficacité d'une production davantage spécialisée, le surcroît de profit réalisé lorsqu'on produit pour le marché et non pour l'usage immédiat, l'attraction du travailleur pour la ville : tous ces facteurs firent de telle sorte qu'il ne s'agissait plus que d'une question de temps pour que le nouveau système, une fois renforcé et capable de se maintenir, l'emportât.

Mais le triomphe de l'économie d'échange n'implique pas forcément la fin du servage ou du système des tenures. Une économie d'échange est compatible avec l'esclavage, le servage, le travail indépendant ou le travail salarié. L'histoire est riche en exemples de production pour le marché sous toutes ces formes de travail. Dobb a donc raison de rejeter l'idée que le développement du commerce provoque automatiquement la disparition du servage — ou du féodalisme, bien sûr et *par définition*, si l'on identifie servage et féodalisme. Le fait que l'économie d'échange aille de pair avec le déclin du servage doit être expliqué et non pas seulement admis tel quel.

En analysant ce problème, nous pouvons, je crois, dépasser la diversité d'aspects que l'on trouve dans

12. *Ibid.*, p. 230.

l'histoire du déclin du servage en Europe occidentale. Dobb indique que pendant un certain temps, dans certaines régions d'Europe occidentale, le progrès du commerce fut accompagné par une intensification plutôt que par un relâchement des liens du servage. Cela est, sans doute, vrai et important, et Dobb parvient à clarifier un certain nombre de paradoxes. Mais ces revers partiels et temporaires ne devraient pas masquer la tendance générale, celle d'un remplacement continu de l'exploitation domaniale reposant sur le travail des serfs par la location des terres que travaillaient les paysans indépendants ou, dans une moindre mesure, des ouvriers agricoles. Le vrai problème est d'expliquer cette tendance sous-jacente.

Il me semble que, parmi ces facteurs complexes, deux sont particulièrement importants. En premier lieu, le développement des villes pratiquement général à toute l'Europe occidentale joua un rôle beaucoup plus important que d'offrir seulement un refuge aux serfs qui fuyaient les manoirs ; cela modifia également la situation de ceux qui y restèrent. Il est probable qu'une proportion relativement faible du nombre total des serfs s'en alla en ville, mais il y en eut assez pour que se fît sentir à la campagne l'attrait d'une situation bien meilleure en ville. De même que les salaires augmentent dans une région de bas salaires lorsque les travailleurs peuvent aller dans une région de salaires plus élevés, de même des concessions durent être faites aux serfs quand s'offrit à eux la possibilité d'aller en ville. De telles concessions se firent nécessairement dans le sens d'une plus grande liberté et d'une transformation des droits féodaux en rentes en argent.

Deuxièmement, lorsqu'un domaine seigneurial pouvait être, et il l'était dans bien des cas, engagé dans la production pour le marché, il était fondamentalement inefficace et ne convenait pas à cette fonction. Les techniques étaient primitives et la division du travail peu poussée. D'un point de vue administratif, il était inadéquat : en particulier, il n'y avait pas de séparation bien définie entre la production et la consommation,

de telle façon qu'il était impossible de connaître le coût des produits. De plus, tout y était réglé par la coutume et la tradition. Cela était valable non seulement pour les méthodes de culture mais aussi pour la quantité de travail accompli et sa division entre travail nécessaire et surtravail : le serf avait des devoirs, mais il avait aussi des droits. Cette masse de règles et de lois coutumières constituait autant d'obstacles à l'exploitation rationnelle des ressources matérielles et humaines en vue d'un gain en argent¹³. Tôt ou tard, de nouveaux types de rapports de production et de nouvelles formes d'organisation devaient être trouvées pour satisfaire aux besoins d'un changement dans l'ordre économique.

Ce raisonnement est-il modifié par la question du « second servage » à partir du XVI^e siècle, en Europe de l'Est, sur lequel Dobb insiste tellement ? Comment se fait-il que, dans ce cas, le développement du commerce provoqua une intensification dramatique et durable des liens du servage ?

La réponse à ces questions pourra se trouver, je pense, tenant compte de la localisation du second servage, dans le fait que le phénomène s'accroît lorsqu'on s'éloigne du centre de la nouvelle économie d'échange¹⁴. Là où la vie urbaine est plus développée,

13. Dobb semble souvent sous-estimer cet aspect du féodalisme en considérant que seuls les vilains profitaient de l'abolition du servage. Il a tendance à oublier que « l'affranchissement des paysans est en réalité l'affranchissement du propriétaire qui, se trouvant désormais en face d'hommes libres détachés de sa terre, peut disposer de celle-ci par simples contrats révocables dont la courte durée lui permet un réajustement facile en fonction des progrès de la rente du sol » (H. PIRENNE, *Histoire de l'Europe*, vol. I, *Des invasions au XVI^e siècle*, Bruxelles, 1958, l. IX, p. 264).

14. Pirenne donne la description suivante : « A l'ouest de l'Elbe, cette transformation ne se manifeste guère que par une recrudescence des corvées, des prestations, de l'arbitraire sous toutes ses formes. Au-delà du fleuve, en Brandebourg, en Prusse, en Silésie, en Autriche, en Bohême et en Hongrie, elle fut impitoyablement poussée jusqu'à ses dernières conséquences. Les descendants des colons libres du XIII^e siècle

le travailleur agricole peut quitter ou non la terre ; et cela lui donne, pour ainsi dire, une position de force. Quand la classe dominante se tourne vers la production pour le marché en vue d'un gain en argent, elle se trouve obligée d'utiliser des formes relativement progressives d'exploitation. A la périphérie de l'économie d'échange, la situation relative du seigneur et du travailleur agricole est très différente. Le travailleur ne peut s'en aller, parce qu'il ne peut aller nulle part : à tous les niveaux, il est à la merci du seigneur qui, par ailleurs, n'a jamais subi l'influence civilisatrice de la vie urbaine. Quand l'expansion du commerce provoque dans ce type de classe dominante le désir de s'enrichir, le résultat n'est pas le développement de nouvelles formes d'exploitation mais l'intensification des formes anciennes. Marx, dans le passage suivant (bien qu'il ne s'agisse pas spécifiquement du second servage en Europe de l'Est), a touché le fond du problème : « Mais, dès que des peuples, dont la production se meut encore dans les formes inférieures de l'esclavage et du servage, sont entraînés sur un marché international dominé par le mode de production capitaliste, et qu'à cause de ce fait la vente de leurs produits à l'étranger devient leur principal intérêt, dès ce moment les horreurs du surtravail, ce produit de la civilisation, viennent s'enter sur la barbarie de l'esclavage et du servage ¹⁵. »

La théorie de Dobb soutient que la cause du déclin du féodalisme en Europe occidentale vint de la sur-exploitation, par la classe dominante, de la force de

furent systématiquement dépouillés de leurs terres et réduits à la condition de serfs de corps (*Leibeigene*). La grande exploitation dévora leurs tenures et les ravalait à une condition servile si rapprochée de l'esclavage, qu'il était permis de vendre la personne du serf indépendamment du sol. Dès le milieu du xvi^e siècle, toute la région à l'est de l'Elbe et des Monts sudètes se couvre de *Rittergüter* exploités par des *Junkers* que le genre d'humanité qu'ils montrent à leurs esclaves blancs permet de comparer aux planteurs des Antilles » (*ibid.*, p. 265).

15. K. MARX, *Le Capital*, op. cit., l. I, t. 1, chap. x, p. 232.

travail à l'échelle sociale. Si ce que je viens de développer est exact, il me semble qu'il serait plus juste d'estimer que le déclin du féodalisme en Europe occidentale était dû à l'incapacité de la classe dominante de maintenir sa domination, par conséquent de surexploiter la force de travail à l'échelle sociale.

QU'ARRIVA-T-IL A LA SUITE DU FÉODALISME EN EUROPE OCCIDENTALE ?

Selon la chronologie de Dobb — qui ne sera probablement contestée par personne —, le féodalisme en Europe occidentale entra dans une période de crise aiguë au XIV^e siècle, puis se désintégra plus ou moins vite selon les régions. D'une part, nous ne pouvons parler d'un début de période capitaliste avant la seconde moitié du XVI^e siècle, au plus tôt. Dobb pose le problème suivant : « [...] comment qualifier dès lors le système économique existant pendant l'intervalle séparant cette période qui, selon notre analyse fondée sur le concept de mode de production, semble n'avoir plus été féodale et pas encore capitaliste ? » (p. 30). C'est une question importante et nous rendrons à Dobb le mérite de l'avoir soulevée d'une façon aussi claire. Toutefois, sa réponse reste indécise (p. 32). En réalité, le mode de production féodal « [...] atteignit un stade avancé de désintégration [...] ; une bourgeoisie marchande avait gagné richesse et influence [...] ; on peut voir dans l'artisanat urbain et dans l'apparition de fermiers libres aisés ou moyennement aisés un mode de production qui était parvenu à se libérer du féodalisme [...]. La plupart des petits tenanciers [...] payaient une rente en argent [et] les domaines étaient le plus souvent mis en valeur par une main-d'œuvre salariée » (p. 31). Mais Dobb étudie presque chaque élément et conclut en disant que « les relations sociales, à la campagne, entre les producteurs et leurs seigneurs et maîtres conservaient une grande part de leur caractère médiéval, tout au moins l'aspect extérieur de l'ordre

féodal demeurait » (p. 31). En d'autres termes, Dobb répond, me semble-t-il, que la période était, en fin de compte, féodale.

Cette réponse n'est cependant pas très satisfaisante. Si la période est considérée comme féodale, elle devrait alors, d'après la définition de Dobb, être caractérisée pour le moins par la persistance du servage à la campagne. Et cependant il y a de bonnes raisons de croire que ce fut précisément pendant cette période que le servage déclina jusqu'à n'occuper qu'une faible place dans toute l'Europe occidentale. « En Angleterre, écrit Marx, le servage avait disparu de fait vers la fin du xiv^e siècle. L'immense majorité de la population se composait alors, et plus complètement encore au xv^e siècle, de paysans libres cultivant leurs propres terres, quels que fussent les titres féodaux dont on affubla leur droit de possession¹⁶. »

Il me semble que Marx a fait quelques réserves quant à l'étendue de ce processus sur le continent, mais paraît aussi les avoir abandonnées plus tard. A la fin de 1882, trois mois avant la mort de Marx, Engels écrivit un article qui traitait de la Marche, l'ancien système de propriété germanique. Il envoya le manuscrit à Marx avec ce commentaire : « Le point qui m'importe le plus, parce que jadis tu as exprimé à ce sujet une opinion différente, est celui du recul presque total — en droit ou en fait — du servage aux XIII^e et XIV^e siècles. » Marx répondit deux jours plus tard : « Je te retourne le manuscrit : très bon. » Et Engels, en réponse : « Je me réjouis de voir qu'en ce qui concerne l'histoire du servage "nous sommes en bon accord", comme on dit en style d'affaires¹⁷. »

Ces passages montrent que Marx et Engels pensaient qu'au xv^e siècle les formes féodales avaient

16. *Ibid.*, I, I, t. 3, chap. xxvii, p. 157.

17. Correspondance Marx-Engels, lettres du 16 et du 22 décembre 1882, cité dans F. ENGELS, *L'Origine de la famille...*, *op. cit.*, p. 297 à 301. La réponse de Marx n'est pas traduite ; cf. l'original, Mega, III, Abt. IV, p. 585.

perdu beaucoup de leur substance et que le servage avait cessé d'être la relation dominante de production dans toute l'Europe occidentale. Il n'y a aucune preuve dans ce que dit Dobb pour me convaincre du contraire.

Dobb pourrait me répondre qu'il est d'accord, qu'il concède que le servage avait largement régressé et que sa caractérisation de la période comme essentiellement féodale a pour fondement le fait que les paysans ne pouvaient pas vraiment se déplacer à leur guise et qu'ils étaient, à différents niveaux, dépendants du seigneur. Ce qu'il dit (p. 77-78) pourrait, je pense, être compris de cette façon, et Christopher Hill, qui est bien placé pour connaître la pensée de Dobb, soutient cette même interprétation. Selon Hill : « La définition du féodalisme de M. Dobb l'empêche de caractériser l'Angleterre rurale des xv^e et xvi^e siècles. Il rejette le point de vue qui identifie féodalisme et corvée et donne une signification fondamentale à l'abolition du servage en Angleterre. M. Dobb montre que les paysans qui payaient une rente en argent (dans l'écrasante majorité des campagnes anglaises au xvi^e siècle) pouvaient rester dépendants des seigneurs de multiples façons. [...] Des rapports capitalistes s'élargirent dans l'agriculture anglaise au xvi^e siècle, mais dans la plupart des campagnes les rapports d'exploitation dominants restaient toujours féodaux. [...] Le point important ne se trouve pas dans l'absence de *forme légale* dans les rapports entre le seigneur et le paysan mais dans le contenu économique de ces rapports ¹⁸. »

Il me semble que, si nous étendons le concept de féodalisme de cette façon, nous lui enlevons la précision nécessaire à son emploi scientifique. Si le fait que les tenanciers sont exploités et de « multiples façons » dépendants du seigneur est le signe de féodalisme, nous devrions alors conclure qu'aux Etats-Unis certaines régions sont à l'heure actuelle entièrement féodales. Une telle description peut se justifier dans le cadre d'un

18. *The Modern Quarterly*, n° 11, été 1947, p. 269.

journal ; mais, si nous devons aller jusqu'à conclure que le système économique dans lequel ces régions des Etats-Unis vivent actuellement est fondamentalement identique au système économique de l'Europe du Moyen Age, nous commettrions vraiment une erreur. Je pense qu'il en est de même, bien qu'à un degré moindre, si nous ne montrons pas la différence fondamentale entre les systèmes économiques de l'Angleterre au xvi^e et au xiii^e siècle. Et pourtant le fait de les appeler tous deux par le même nom, ou même de refuser de leur donner des noms différents, entraîne inévitablement une telle interprétation.

Comment, alors, caractériserons-nous cette période entre la fin du féodalisme et le commencement du capitalisme ? Je pense que Dobb est sur la bonne voie lorsqu'il dit : « Les deux siècles qui séparèrent le règne d'Edouard III de celui d'Elisabeth avaient sans aucun doute un caractère transitoire [... et qu'il est...] vrai, et c'est capital pour une compréhension valable de cette phase de transition, que la désintégration du mode de production féodal en était déjà arrivée à un stade avancé *bien avant* que ne se développe le mode de production capitaliste et que cette désintégration n'a pas été associée à la croissance du nouveau mode de production au sein de l'ancien » (p. 30). Cela me semble tout à fait exact, et, si Dobb avait persisté dans ce sens, il aurait résolu le problème de façon satisfaisante.

Nous pensons, en général, que le passage d'un système social à un autre s'effectue selon un processus qui met deux systèmes en position d'affrontement et de lutte pour la suprématie. Un tel processus, naturellement, n'exclut pas la possibilité de formes de transition, mais ces formes de transition sont pensées comme un mélange d'éléments provenant de deux systèmes en concurrence. Il est évident, par exemple, que le passage du capitalisme au socialisme suit une voie de ce type, et de ce fait nous pouvons conclure qu'il en a été de même pour les périodes de transition précédentes.

En ce qui concerne le passage du féodalisme au capitalisme, cependant, c'est une grave erreur que de faire une telle supposition. Comme Dobb le montre très clairement, le féodalisme en Europe occidentale était déjà moribond, sinon mort, avant l'apparition du capitalisme. Il en découle que la période de transition n'était pas un simple mélange de féodalisme et de capitalisme : les éléments prédominants n'étaient ni féodaux ni capitalistes.

Il n'y a pas lieu ici de discuter ces questions de terminologie. J'appellerai simplement le système qui a prévalu en Europe occidentale aux ^{xv} et ^{xvi} siècles « une production marchande précapitaliste », pour souligner que c'est le développement d'une production de marchandises qui a tout d'abord affaibli le féodalisme, et ce n'est que plus tard, après que cette œuvre de destruction eut largement abouti, que se prépara le terrain pour le développement du capitalisme¹⁹. La transition du féodalisme au capitalisme n'est donc pas un processus ininterrompu, mais se

19. Il est inutile de préciser que la période est non ou post-féodale, alors que production marchande et féodalisme sont des concepts qui s'excluent mutuellement. Par ailleurs, le capitalisme est lui-même une forme de production marchande, c'est pourquoi le terme « précapitaliste » doit être explicité. On pourrait dire que le terme de « production marchande simple » serait la meilleure expression pour ce système, étant donné que c'est un concept établi de la théorie marxiste. Il me semble, toutefois, que cela entraînerait une confusion bien inutile. La production marchande simple représente, dans son acception, un système de producteurs indépendants possédant leurs propres moyens de production et satisfaisant leurs besoins en échangeant mutuellement leurs produits. Une telle construction théorique est utilisable pour différentes raisons : elle est incapable de représenter le problème de la valeur d'échange dans sa forme la plus simple, et en même temps elle est utile parce qu'elle clarifie la nature des classes et leurs rapports aux moyens de production. Dans la production marchande précapitaliste, le plus important des moyens de production, la terre, appartenait principalement à une classe de non-producteurs, et ce fait est suffisant pour différencier clairement le système du concept habituel de production marchande simple.

compose — de même que pour la transition du capitalisme au socialisme — de deux phases entièrement distinctes qui offrent des problèmes totalement différents et doivent être analysés séparément.

On pourrait penser que cette caractérisation du passage du féodalisme au capitalisme est en opposition avec le point de vue marxiste traditionnel. Mais je pense que ce n'est pas le cas : la première se contente de rendre explicite certains points implicites dans la seconde. « Bien que les premières ébauches de la production capitaliste, écrit Marx, aient été faites de bonne heure dans quelques villes de la Méditerranée, l'ère capitaliste ne date que du xvi^e siècle. Partout où elle éclôt, l'abolition du servage est depuis longtemps un fait accompli et le régime des villes souveraines, cette gloire du Moyen Age, est déjà en pleine décadence. » Et encore : « La circulation des marchandises est le point de départ du capital. *Il n'apparaît que là où la production marchande et le commerce ont déjà atteint un certain degré de développement. L'histoire moderne du capital date de la création du commerce et du marché des deux mondes au xvi^e siècle*²⁰. »

Cela concorde à mon avis avec ce que je viens de dire sur la transition du féodalisme au capitalisme²¹.

20. K. MARX, *Le Capital*, op. cit., l. I, t. 3, chap. xxvi, p. 155, et t. 1, chap. iv, p. 151. J'ai retraduit ce passage. La traduction de Moore et Aveling est inexacte et ne rend pas l'emphase de l'original. (Nous donnons la traduction de P. Sweezy, dans la mesure où ce qu'il souligne n'apparaît pas dans la traduction française : « The circulation of commodity is the starting point of capital. Commodity production and developed commodity circulation, *trade, form the historical precondition* under which it arises » (souligné par P. S. - N. d. T.).

21. J'ai, bien sûr, sélectionné ces citations de Marx pour leur concision et leur clarté. De toutes façons, des citations isolées ne prouvent rien. Le lecteur, qui voudrait se faire une opinion sur la conception de Marx de la transition du féodalisme au capitalisme, devra étudier avec soin au moins les passages suivants du *Capital* : livre I, VIII^e section et livre III, chap. xx et xlvii.

Il serait prudent de ne pas aller trop loin dans cette voie. En particulier, il me semble qu'il ne faut pas classer trop vite cette forme de production marchande précapitaliste dans la catégorie des systèmes sociaux *sui generis* comme le féodalisme, le capitalisme et le socialisme. Il n'y eut pas de rapport de production vraiment dominant qui réussit à imposer sa marque sur le système dans son ensemble. Il y avait encore des vestiges importants de servage et un début vigoureux de travail salarié ; mais les formes de rapport de travail qui étaient les plus répandues statistiquement étaient encore trop instables et incapables de fonder un ordre social visible. Cela est vrai surtout du rapport entre les seigneurs et les tenanciers qui payaient une rente en argent — « la majorité écrasante des campagnes anglaises au xvi^e siècle », selon C. Hill. Marx a analysé ce rapport avec beaucoup de soin dans un chapitre intitulé « Genèse de la rente foncière capitaliste », et il a beaucoup insisté sur son caractère transitoire : « La transformation de la rente-produit en rente-argent se fait d'abord sporadiquement, mais s'étend par la suite à l'échelle nationale ; elle suppose un développement déjà important du commerce, de l'industrie urbaine, de la production marchande en général, partant de la circulation monétaire. [...] Mais la rente-argent, forme modifiée de la rente-produit et en opposition avec elle, est aussi une forme ultime,

Par ailleurs, la récente publication des manuscrits rédigés dans l'hiver 1857-58 par Marx, en préparation de la *Critique de l'économie politique*, éclairent bien davantage ses propres idées sur la nature de la transition du féodalisme au capitalisme. Voir *Esquisse de la critique de l'économie politique*, en particulier le chapitre « Formes qui précèdent la production capitaliste » (traduction française dans M. GODELIER, *Sur les sociétés précapitalistes*, textes choisis de Marx, Engels, Lénine, Paris, 1973, p. 180-226). Toutefois, une présentation correcte de ces sources exigerait un long article ; je peux seulement ajouter ici que ma propre interprétation de Marx, déjà pleinement formée avant que je ne me sois familiarisé avec l'*Esquisse...*, s'est trouvée confirmée par ces nouveaux matériaux.

avant sa disparition, de cette sorte de rente foncière que nous avons étudiée jusqu'ici : la rente foncière, forme normale de la plus-value et du surtravail non payé qui doit être fourni au propriétaire des moyens de production. [...] Le développement ultérieur de la rente en argent doit conduire soit à la transformation de la terre en propriété paysanne libre, soit à une forme correspondant au mode capitaliste de production : une rente que paie le fermier capitaliste²². »

De plus, ce n'est pas le seul type de rapport instable dans l'économie de la production marchande précapitaliste. Dobb a montré dans une partie très précieuse de son chapitre sur la croissance du prolétariat « [...] l'instabilité dans laquelle se trouve une économie de petits producteurs face à l'effet d'effritement de la production pour un marché, en particulier dans le cas d'un marché lointain, à moins qu'elle ne jouisse d'avantages particuliers qui permettent son renforcement ou que des mesures spéciales assurent sa protection, notamment celles de ses membres les plus pauvres et les plus démunis » (p. 270).

Nous avons raison de conclure que, si cette production marchande précapitaliste n'était ni féodale ni capitaliste, et peu viable en tant que système, elle était cependant assez forte pour miner et désintégrer le féodalisme, mais trop faible pour produire une structure indépendante ; tout ce qu'elle pouvait accomplir de positif, c'était de préparer le terrain pour l'avance victorieuse du capitalisme aux XVII^e et XVIII^e siècles.

QUELQUES REMARQUES SUR LA NAISSANCE DU CAPITALISME

Je suis dans l'ensemble d'accord avec l'analyse que fait Dobb de la naissance du capitalisme. Je considère qu'il traite le problème d'une façon exceptionnelle-

22. K. MARX, *Le Capital*, op. cit., l. III, t. 3, chap. XLVII, p. 177-178.

ment claire et pénétrante. J'aurais tendance à juger cette partie du livre comme la plus intéressante. Mais il y a deux thèses que Dobb juge lui-même importantes et qui me semblent, quant à moi, nécessiter un examen critique. La première traite de l'origine du capitaliste industriel, au plein sens du terme ; la seconde du processus d'accumulation d'origine ²³.

Dobb cite le chapitre de Marx sur le « capital marchand » (l. III, chap. XX) pour soutenir l'idée que le capital industriel se développe principalement selon deux voies. Voici le passage clef de Dobb : « Selon la première — “la voie réellement révolutionnaire” —, une partie des producteurs eux-mêmes a accumulé du capital et s'est adonnée au commerce et peu à peu a commencé à organiser la production sur une base capitaliste libre des réglementations imposées par les guildes. Selon la seconde, une partie de la classe marchande existante a commencé à “s'emparer directement de la production” ; elle a ainsi servi historiquement de mode de transition, mais est devenue par la suite “un obstacle au véritable mode de production capitaliste et déclina avec le développement ultérieur de ce dernier” ²⁴. »

Dobb insiste beaucoup sur la première de ces méthodes. Il écrit : « Si l'intérêt croissant porté par une partie du capital commercial au contrôle de la production (par le développement de ce que l'on peut appeler un système délibérément conçu comme “l'exploitation par le biais du commerce”) assurait la préparation de ce résultat final, la sortie des rangs des producteurs eux-mêmes d'éléments capitalistes (semi-manufacturiers et

23. Dobb suit la traduction de Moore et Aveling en parlant d'accumulation « primitive ». C'est cependant une erreur, étant donné que l'important n'est pas que le processus soit primitif au sens usuel du terme (bien qu'il puisse l'être et l'est habituellement), mais qu'il n'ait été précédé par aucune forme antérieure d'accumulation. Ainsi le terme « originelle » ou « première » (*primary*) rendent beaucoup mieux le *ursprünglich* dans ce contexte.

24. M. DOBB, *op. cit.*, p. 135. Les citations viennent du *Capital*, l. III, t. 1, chap. xx, p. 342-343.

semi-marchands), qui entreprirent de subordonner et d'organiser les couches sociales mêmes dont ils étaient récemment issus, semble généralement, comme l'a noté Marx, avoir accompagné cette étape finale » (p. 140). Et encore : « Le début du XVII^e siècle connut un important déplacement du centre de gravité de l'évolution : la prédominance croissante parmi la *yeomanry* des grandes compagnies d'une classe de marchands-employeurs issus des rangs mêmes des artisans, selon le processus que Marx a décrit comme "la voie réellement révolutionnaire" » (p. 146).

Et plus loin, après une longue analyse de l'échec de la production capitaliste dans certaines régions du continent, malgré des débuts précoces et prometteurs, Dobb nous dit : « Examinée à la lumière d'une étude comparative du développement du capitalisme, l'interprétation de Marx selon laquelle l'apparition d'une classe de capitalistes tournés vers la production et issus des rangs des producteurs eux-mêmes, étant, à ce stade, la condition de toute transformation révolutionnaire, commence à acquérir une importance capitale » (p. 173).

Notons cependant que Dobb admet que « le détail du processus est loin d'être changé et les preuves manquent pour soutenir ce point de vue » (p. 146).

En fait, nous possédons si peu de preuves, même de caractère indirect, qu'un critique fut contraint de remarquer : « Il faudrait disposer de plus de preuves pour appuyer le point de vue dérivé de Marx, que la transformation véritablement révolutionnaire de la production et l'échec du contrôle du capital marchand sur la production furent accomplis par des éléments issus des rangs des artisans ²⁵. »

Je pense, cependant, que le problème ici n'est pas tant une absence de preuves (pour ma part, je doute qu'il en existe) qu'une mauvaise interprétation de Marx. Reproduisons donc le passage entier dans lequel Marx parle de « la voie réellement révolutionnaire » : « La

25. P. ZAGORIN, *Science and Society*, XII, printemps 1948, p. 280 et s.

transition à partir du mode de production féodal s'effectue de deux façons. Le producteur devient commerçant et capitaliste, en opposition à l'économie naturelle et à l'artisanat corporatif de l'industrie citadine du Moyen Age. Voilà la voie réellement révolutionnaire. Ou encore le commerçant s'empare directement de la production. Bien que cette dernière voie joue, dans l'histoire, un rôle de transition, elle n'arrive pas en fait à révolutionner l'ancien mode de production qu'elle conserve comme sa base. Cela est démontré par le cas du marchand de drap anglais (*clothier*) du XVII^e siècle qui soumet les tisserands à son contrôle (encore que ceux-ci soient indépendants) en leur vendant la laine et en achetant leur drap ²⁶. »

Comme on peut le voir aisément, Marx ne dit mot des capitalistes sortis des rangs des artisans. Il est vrai, naturellement, que l'expression utilisée par Marx, « le producteur devient commerçant et capitaliste », pourrait avoir ce sens ; mais elle pourrait également signifier que le producteur, sans tenir compte du contexte dans lequel il se trouve, est d'une part commerçant et, d'autre part, emploie des ouvriers salariés. Il me semble que, d'une façon générale, la seconde interprétation est la plus raisonnable. Ce que Marx opposait, je crois, c'était le lancement d'entreprises capitalistes à part entière et le développement de la production. Rien n'indique qu'il se soit préoccupé, ou non, du fait que les producteurs « sortaient du rang ». De plus, quand il traite explicitement ce problème dans le premier volume du *Capital*, il est impossible de concilier ce qu'il dit avec l'interprétation que Dobb en donne dans le passage cité ci-dessus. « La genèse du capitaliste industriel ne s'accomplit pas petit à petit comme celle du fermier. Nul doute que maints chefs de corporation, beaucoup d'artisans indépendants et même d'ouvriers salariés ne soient devenus d'abord des capitalistes en herbe et que peu à peu, grâce à une exploitation toujours plus étendue du tra-

26. K. MARX, *Le Capital*, op. cit., 1. III, t. 1, chap. xx, p. 342

vail salarié, suivie d'une accumulation correspondante, ils ne soient enfin sortis de leur coquille, capitalistes de pied en cap. [...] Cependant, cette marche à pas de tortue ne répondait aucunement aux besoins commerciaux du nouveau marché universel, créé par les grandes découvertes de la fin du xv^e siècle²⁷. »

Le chapitre intitulé « La Genèse du capitaliste industriel » commence par ces remarques et décrit largement les méthodes de commerce et de pillage grâce auxquelles d'énormes capitaux purent être amassés d'une façon beaucoup plus rapide qu'à ce « pas de tortue ». Et, alors que Marx parle très peu des méthodes employées pour accumuler ces capitaux, il est fort peu probable qu'il ait voulu attribuer un rôle important au processus qui a rendu possible la sortie du producteur du rang des artisans.

Si nous faisons dire à Marx que « la voie réellement révolutionnaire » consistait, pour ceux qui avaient un capital disponible, à lancer des entreprises vraiment capitalistes, sans passer par les stades intermédiaires, nous aurons alors peu de mal à découvrir un grand nombre de preuves à l'appui de cette assertion. Nef a démontré de façon concluante (naturellement, sans aucune référence à Marx) que ce qu'il appelle « la première révolution industrielle en Angleterre » (de 1540 à 1640 environ) fut en très grande partie caractérisée précisément par ce type d'investissements dans les nouvelles industries comme les mines, la métallurgie, les distilleries, les raffineries de sucre, les savonneries, les salines, les verreries et le traitement de l'alun²⁸. Et la preuve qu'il s'agit bien de « la voie réellement révolutionnaire » se lit dans les résultats de la première révolution industrielle en Angleterre : suprématie économique sur toutes les nations rivales et première révolution politique bourgeoise.

27. *Ibid.*, I. I, t. 3, chap. xxxi, p. 192.

28. J. U. NEF, *Industry and Government in France and England, 1540-1640*, Philadelphia, 1940, en particulier chap. 1 et 3.

Passons à la deuxième thèse de Dobb concernant la naissance du capitalisme et qui me semble devoir être critiquée. Je serai bref.

Dobb considère que le processus d'accumulation d'origine (*original accumulation*) implique deux phases entièrement distinctes (p. 199 et s.). Tout d'abord, la bourgeoisie naissante acquiert à bas prix (ou, dans le meilleur des cas, pour rien : cf. les biens du clergé sous Henri VIII) certains avantages et atouts de la richesse. Au cours de cette phase, il n'y a pas seulement transfert de la richesse à la bourgeoisie, mais aussi concentration entre quelques mains. Deuxièmement, et plus tard, vient la phase de réalisation. Dobb écrit : « Non moins importante que la première phase du processus d'accumulation est la seconde qui la complète : celle-ci voit la réalisation ou la vente (d'une partie, au moins) des biens originellement accumulés pour rendre possible un investissement effectif dans la production industrielle — une vente des objets antérieurement accumulés dont le produit servira à acquérir (ou à créer) des machines textiles, des bâtiments d'usine, des fonderies, des matières premières et de la force de travail » (p. 195).

Il me semble, toutefois, que Dobb ne prouve aucunement l'existence de cette phase de réalisation. Et cela n'est pas surprenant, car il me semble évident qu'il n'y a aucune raison de croire que cette phase ait dû ou pu exister. Comme Dobb lui-même le dit clairement, les biens acquis et concentrés entre les mains d'un nombre réduit de personnes pendant la phase d'acquisition étaient de natures différentes, comprenant des terres, des reconnaissances de dettes et des métaux précieux ; en d'autres termes, à la fois des capitaux gelés et d'autres, mobiles. Il reconnaît aussi que, durant cette période, la bourgeoisie avait développé le crédit et les banques pour transformer ses capitaux gelés, en particulier par la dette publique, en capitaux mobiles. Ainsi, on ne voit pas pourquoi la bourgeoisie aurait dû vendre pour réaliser son capital et l'investir dans l'industrie. De plus, il est impossible de savoir quelle *classe*

pouvait acheter à la bourgeoisie pour lui procurer des fonds en liquide. Naturellement, cela ne veut pas dire que certains membres de la bourgeoisie n'ont pu ou n'ont pas voulu vendre leurs biens à d'autres membres de la même classe ou à des membres d'une autre classe afin d'acquérir des fonds pour investir dans l'industrie, mais il n'existait sûrement pas d'autre classe à laquelle la bourgeoisie, dans son ensemble, pouvait vendre des biens à cette période du développement du capitalisme.

En fait, Dobb, même s'il affirme la nécessité et l'importance de la phase de réalisation, ne s'en sert pas beaucoup. Quand il en vient à analyser les conditions préalables nécessaires à l'investissement dans l'industrie, il démontre que le complément indispensable à la bourgeoisie pour l'acquisition n'était pas la réalisation, mais la destruction de l'ordre ancien de production, en particulier l'expropriation d'un nombre suffisant de paysans pour constituer une classe de travailleurs salariés. Cela est certainement exact, et je ne peux que regretter les affirmations plusieurs fois répétées par Dobb à propos du rôle de la phase de réalisation, car elles peuvent détourner notre attention de l'excellente façon dont il traite des problèmes essentiels de la période de l'accumulation d'origine.

Paul M. SWEEZY
(1950)

2. Une réponse*

par Maurice Dobb

L'article de Paul Sweezy sur la transition du féodalisme au capitalisme soulève plusieurs points importants, de façon claire et stimulante, et dont la discussion ne peut être que profitable en vue d'une compréhension à la fois du développement historique et de la méthode marxiste qui doit en rendre compte. Je voudrais dire tout d'abord que je suis personnellement très satisfait de sa contribution à une telle discussion, car elle va enrichir la réflexion. Je ne suis pas en désaccord fondamental avec une grande partie de ce qu'il a dit. Nombre de nos divergences relèvent d'une différence de formulation et de points sur lesquels j'insiste et qu'il trouve secondaires. Mais, dans d'autres cas, il existe entre nous des différences fondamentales de méthode et d'analyse, et il me semble alors que son interprétation peut nous induire en erreur.

En premier lieu, je ne suis pas parvenu à savoir si Sweezy rejette ma définition du féodalisme, ou s'il la trouve incomplète. Comme il le dit, cette définition repose sur l'équivalence entre servage et féodalisme — si par ce terme de servage on ne veut pas dire simplement exécution de corvées obligatoires, mais exploitation du producteur par contrainte extra-économique¹.

S'il entend par là que le féodalisme ainsi défini couvre

* *Science and Society*, spring 1950.

1. Sweezy suggère qu'un tel élargissement du terme n'est pas satisfaisant, car des éléments de contrainte extra-économique du travail existent à différentes périodes de l'histoire, y

un domaine plus large que la forme d'économie médiévale européenne et embrasse une variété de types qui (dans toute étude du féodalisme) mérite une analyse sérieuse, je suis entièrement d'accord. Mais, en se référant à un « système de production » et en l'opposant à un mode de production selon l'emploi qu'en fait Marx, il semble dire quelque chose de tout à fait différent. Je ne suis pas bien sûr de ce que recouvre le terme de « système de production », mais ce qui suit semble indiquer que ce terme recouvre les relations entre le producteur et son marché. Il est même suggéré que ces rapports d'échange (par opposition avec des rapports de production) sont en fait le point sur lequel Sweezy porte toute son attention pour interpréter le processus historique. (Il considère que « la caractéristique principale du féodalisme », par exemple, est d'être « un système de production pour l'usage ».)

S'il en est ainsi, nos interprétations divergent fondamentalement. La définition que j'ai utilisée dans mes *Etudes* partait des rapports de production caractéristiques du féodalisme, c'est-à-dire des rapports entre le producteur direct et son seigneur. Le rapport coercitif que représente l'extorsion directe d'un surtravail des producteurs par la classe dominante était évidemment conditionné par un certain niveau de développement des forces productives. Les techniques de production étaient relativement primitives et (en ce qui concerne la propre subsistance des producteurs, du moins) relevaient de ce que Marx désignait par « petite production », dans laquelle le producteur possède les moyens de production en tant que producteur indépendant. Voilà ce que je juge important ; et, quand différentes formes économiques ont une même caractéristique,

compris aujourd'hui. Lorsque de tels éléments prédominent, en vertu de cette définition, ils constitueraient la forme féodale d'économie ; mais, s'ils sont peu importants, leur présence ne suffit plus à le faire, pas plus que l'existence de travail salarié ne suffit à définir une société capitaliste. Dans la plupart des cas auxquels Sweezy pense, le travail obligatoire a une importance secondaire et n'est pas caractéristique.

l'élément commun est bien plus significatif que ceux par lesquels elles diffèrent (par exemple, le rapport de production avec le marché). J'admets que ce rapport de production puisse considérablement varier, selon la forme que prend l'extorsion par la contrainte du surproduit, soit par corvées, soit par l'appropriation d'un tribut en nature ou en argent².

Mais la distinction entre celles-ci ne correspond pas à celle qui existe entre le féodalisme d'Europe occidentale, que selon Sweezy j'aurais dû délimiter et sur lequel j'aurais dû me concentrer exclusivement, et le féodalisme d'Europe orientale (bien que, dans le féodalisme asiatique, le rapport fondé sur le paiement d'un tribut semble avoir été prédominant et lui avoir imprimé son caractère spécifique). Il y avait, sans aucun doute, d'importantes différences entre les conditions d'Europe occidentale et d'Europe orientale, mais également des similitudes étonnantes en ce qui concerne « la forme dans laquelle du surtravail non payé était extorqué aux producteurs directs » ; et je crois, pour ma part, que le désir de présenter « le féodalisme d'Europe occidentale » comme un genre distinct et de réserver le titre de « féodal » à lui seul est un procédé utilisé par les historiens bourgeois, selon l'habitude qui

2. Voir l'analyse de Marx de « la rente en travail, en nature et en argent », dans *Le Capital*, l. III, t. 3, chap. XLVII. J'attirerai particulièrement l'attention sur le passage dans lequel Marx traite du sujet : « Cette forme économique spécifique, dans laquelle du surtravail non payé est extorqué aux producteurs directs, détermine le rapport de dépendance tel qu'il découle directement de la production elle-même et réagit à son tour de façon déterminante sur celle-ci [...]. C'est toujours dans le rapport immédiat entre le propriétaire des moyens de production et le producteur direct [...] qu'il faut chercher le secret le plus profond, le fondement caché de tout l'édifice social et par conséquent de la forme politique que prend le rapport de souveraineté et de dépendance ; bref, la base de la force spécifique que revêt l'Etat à une période donnée. Cela n'empêche pas qu'une même base économique (la même, quant à ses conditions fondamentales) [...] peut présenter des variations et des nuances infinies que seule une analyse de ces conditions empiriques pourra élucider » (p. 172).

les caractérise de privilégier les aspects juridiques et les différences.

En ce qui concerne « le caractère conservateur et réfractaire au changement du féodalisme en Europe occidentale », qui aurait besoin d'une force extérieure pour le détruire et que l'on m'accuse de négliger, je reste plutôt sceptique. Il est vrai, naturellement, que, par opposition à l'économie capitaliste, la société féodale était extrêmement stable et figée. Mais cela ne veut pas dire que le féodalisme n'avait aucune tendance évolutive. Dire cela serait faire une exception à la loi marxiste du développement par laquelle la société économique évolue de par ses propres contradictions internes. En fait, l'époque féodale a connu de considérables changements dans les techniques³, et les derniers siècles du féodalisme diffèrent profondément des premiers. En outre, il semble que c'est plutôt en Europe orientale qu'en Europe occidentale que l'on rencontre les formes les plus stables — en particulier les formes asiatiques du servage —, et notons que c'est là où l'appropriation du surtravail se faisait sous forme de rente en nature — et sous cette forme spécifiquement — que Marx a pu dire : « La rente-produit est tout à fait apte à constituer, comme on peut le voir en Asie, la base de structures sociales stables⁴ [...] ».

Sweezy dit que le système féodal n'est pas forcément statique. Il ajoute que son mouvement propre « n'a pas tendance à le transformer ». Mais, en dépit de cela, il maintient implicitement que dans le féodalisme la lutte des classes ne peut jouer aucun rôle révolutionnaire. Il me semble qu'il y a une certaine confusion à la base de ce refus de tendances révolutionnaires et de capacité de changement. Personne n'imagine que la lutte des classes des paysans contre les seigneurs ait donné naissance de façon simple et directe au capita-

3. Cf. M. GIBBS, *Feudal Order*, Londres, 1949, p. 5-7, 92 et s.

4. *Le Capital*, I, III, t. 3, chap. XLVII, p. 176.

lisme. Elle modifie seulement la forme de dépendance de la petite production par rapport à la domination féodale et, éventuellement, affaiblit l'exploitation féodale. C'est finalement de la petite production (dans la mesure où elle assure l'indépendance d'action et introduit une différenciation sociale) que le capitalisme est sorti. C'est un point fondamental sur lequel nous reviendrons.

Tout en défendant sa propre thèse qu'un féodalisme intérieurement stable ne pouvait être désintégré que par l'action de forces extérieures⁵ — le commerce et les marchés —, Sweezy reprend mon point de vue en disant que le déclin du féodalisme fut seulement l'œuvre de forces internes et que le développement du commerce n'avait rien de commun avec ce processus. Il semble le considérer comme étant une question soit de conflit interne, soit de forces extérieures. Cela me paraît beaucoup trop simplifié, presque mécanique. Pour ma part, j'y vois l'interaction des deux facteurs, bien que j'insiste surtout, il est vrai, sur les contradictions internes, car celles-ci doivent opérer, je crois, de toute façon (même à différentes périodes), puisqu'elles déterminent la forme et le sens particuliers des effets que les influences externes exercent. Je ne nie en aucun cas que le développement des villes et du commerce ait joué un rôle important en accélérant la désintégration de l'ancien mode de production. Ce que j'affirme, c'est que le commerce a exercé son influence de telle façon qu'il a accentué les conflits internes à l'intérieur de l'ancien mode de production. Par exemple, le développement du commerce (comme je l'ai montré à plusieurs reprises dans mes *Etudes*, cf. p. 72-73, 275 et s.) a accéléré le processus de différenciation

5. La référence qu'il fait aux « développements historiques qui ne peuvent être expliqués, en fait, que par l'intervention de causes extérieures au système » ne laisse aucun doute quant à son interprétation.

sociale chez les petits producteurs en créant une classe de « koulaks », d'une part, et un semi-prolétariat, d'autre part. Encore une fois — et Sweezy insiste beaucoup là-dessus —, les villes ont joué le rôle de pôle d'attraction pour les serfs en fuite. Cela ne m'intéresse pas particulièrement de discuter si la fuite des serfs était davantage causée par l'attraction qu'exerçait la ville ou, comme dans certaines parties de l'Europe, par celle de terre libre, ou bien encore par la répulsion pour l'exploitation féodale. Evidemment, les deux ont joué, à différents degrés et à des moments et des endroits différents. Mais l'effet spécifique que provoqua cette fuite est dû au caractère spécifique des rapports entre le serf et l'exploiteur féodal⁶.

C'est pourquoi je ne suis pas d'accord lorsqu'on me demande de démontrer que le besoin d'accroître ses revenus dans la classe féodale dominante et la fuite des serfs peuvent s'expliquer « en termes de forces opérant à l'intérieur du système féodal », ou que « la naissance des villes ait été un processus interne au système féodal » (bien que, dans une certaine mesure, je croie que le dernier point soit exact, et ce précisément parce que le féodalisme était loin d'être uniquement une « économie naturelle », ce qui encouragea les villes à répondre à ces besoins de commerce lointain). De même, je pense que Sweezy a tort d'affirmer qu'il y ait nécessairement corrélation entre la désintégration du féodalisme et « la proximité des centres commerciaux ». Dans mes *Etudes*, j'ai cité plusieurs cas réfutant le point de vue simpliste qui a été popularisé par les théoriciens de l'« économie d'argent ». Je ne reprendrai ici que deux d'entre eux. Ce fut précisément dans les régions plus retardées du nord et de l'ouest de l'Angleterre que le servage, sous forme de corvées,

6. Incidemment, je suis tout à fait d'accord avec l'importante remarque faite par Sweezy soulignant que l'ampleur de la fuite vers les villes était moins significative que la menace qu'elle représentait (elle pouvait n'être accompagnée que d'un faible mouvement) et qui a dû suffire à forcer les seigneurs à des concessions qui affaiblirent sérieusement le féodalisme.

disparut en premier, et ce fut dans la région sud-est plus développée grâce à ses marchés urbains et ses routes commerciales que les corvées persistèrent le plus longtemps. De même, dans plusieurs régions d'Europe orientale le renforcement du servage aux ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles était associé au développement des échanges commerciaux, et il n'y a là aucune corrélation entre la proximité des marchés et la désintégration du féodalisme (comme le prétend Sweezy), mais elle existe entre la proximité des marchés et ce renforcement du servage (cf. mes *Etudes*, p. 50-52). Sweezy mentionne ces faits. Cependant, cela ne l'empêche pas de prétendre que ce fut seulement « à la périphérie de l'économie d'échange » que les rapports féodaux furent préservés.

Le fait que le « système de production » sur lequel Sweezy porte son attention concerne plus particulièrement la sphère des échanges que les rapports de production est rendu perceptible par une omission assez surprenante dans son analyse. Ce n'est qu'épisodiquement qu'il se préoccupe de ce qui a toujours été pour moi quelque chose de fondamental, à savoir que le passage de l'extorsion coercitive de surtravail par les propriétaires fonciers à l'emploi de travail libre et salarié a dû dépendre de l'existence d'une main-d'œuvre à bon marché (c'est-à-dire d'éléments prolétariens ou semi-prolétariens). Je crois que c'est un facteur autrement plus fondamental que la proximité des marchés, pour entraîner le maintien des anciens rapports sociaux ou leur disparition. Bien sûr, il y eut interaction entre ce facteur et le développement du commerce, en particulier (comme je l'ai déjà dit) l'influence de ce dernier sur le processus de différenciation sociale chez les petits producteurs. Mais ce facteur doit sans doute avoir joué un rôle décisif, en déterminant l'effet précis que le commerce a eu dans différentes régions et à des époques différentes. Il est probable que Sweezy n'insiste pas sur ce facteur parce qu'il pense que le fermage est le successeur immédiat de la corvée. Et cela nous amène à sa question : « Qu'arriva-t-il à la suite du féodalisme en Europe occidentale ? »

Je suis tout à fait d'accord avec Sweezy lorsqu'il considère que la société économique de l'Europe occidentale entre le ^{xiv}^e et la fin du ^{xvi}^e siècle est complexe et de nature transitoire, dans le sens où l'ancien se trouvait dans un processus de désintégration rapide et que de nouvelles formes économiques apparaissaient simultanément. Je suis également d'accord lorsqu'il pense que, pendant cette période, la petite production était en train de s'émanciper de l'exploitation féodale, mais n'était pas encore soumise (du moins très insuffisamment) à des rapports de production capitaliste qui devaient finalement la détruire. Mieux, je considère qu'admettre ce point est essentiel à toute compréhension véritable de la transition du féodalisme au capitalisme. Mais Sweezy va plus loin. Il donne au terme transitoire un sens qui exclut la possibilité d'être encore féodal (y compris celle d'une économie féodale à un stade avancé de dissolution). Cela me semble valable uniquement si on veut en parler en tant que mode de production particulier, c'est-à-dire ni féodal ni capitaliste. Cela me paraît pourtant absolument impossible, et Sweezy ne veut pas — il le dit — aller aussi loin. Ainsi, pour finir, ces deux siècles resteraient en suspens dans l'espace, entre ciel et terre. Dans le processus du développement historique, ils seront classés comme hybrides, sans terrain d'attache. Alors que ce type de réponse relève d'un point de vue purement évolutionniste du développement historique à travers des systèmes ou des stades successifs, je pense, pour ma part, que cela est incompatible avec une conception révolutionnaire du développement historique — conception qui voit dans l'histoire une succession de systèmes de classes, avec des révolutions sociales (dans le sens d'un transfert de pouvoir d'une classe à une autre) comme mécanisme fondamental de la transformation historique.

La question de fond que Sweezy a apparemment oublié de se poser (ou, s'il l'a fait, il semble avoir évité d'y répondre) est la suivante : quelle était la classe dominante à cette époque ? Puisque, comme Sweezy lui-même le reconnaît, il n'y avait pas encore de pro-

duction capitaliste avancée, ce ne pouvait être une classe capitaliste. Si l'on répond qu'il s'agissait d'une classe intermédiaire entre la classe féodale et la classe capitaliste, sous la forme d'une bourgeoisie qui n'avait pas encore investi son capital dans le développement d'un mode bourgeois de production, on sombrerait alors dans le marais du « capitalisme marchand » de Pokrovsky. Si une bourgeoisie marchande se trouvait être la classe dominante, l'Etat aurait dû être une forme d'Etat bourgeois. Et, si l'Etat était bourgeois, non seulement au xvi^e siècle, mais déjà au début du xv^e, comment peut-on expliquer la guerre civile du xvii^e siècle ? Dans cette optique, ce ne peut avoir été la révolution bourgeoise. Nous retombons sur les mêmes hypothèses avancées dans une discussion antérieure : s'agissait-il d'une lutte opposant à une contre-révolution menée par la couronne et la cour un pouvoir bourgeois déjà existant⁷ ? Nous devons donc choisir soit de nier l'existence d'un moment historique crucial que l'on appelle révolution bourgeoise, soit de rechercher cette révolution bourgeoise un siècle plus tôt ou même avant la période Tudor.

C'est un sujet qui a donné matière à de nombreuses discussions entre les historiens marxistes anglais, ces dernières années. La question plus vaste de la nature de l'Etat absolutiste a été aussi un sujet de discussion entre les historiens soviétiques juste avant la guerre. Si nous rejetons l'alternative que nous venons de poser, il nous reste ce point de vue que je crois juste, à savoir que la classe dominante était toujours féodale et que l'Etat était toujours l'instrument politique de sa domination. Et, s'il en était ainsi, les revenus de cette classe dominante dépendaient de la survivance des méthodes féodales d'exploitation de la petite production. Il est exact, étant donné que le commerce occupait une place prépondérante dans l'économie, que cette classe dominante y avait elle-même des intérêts (il en était de

7. Cf. la discussion du livre de C. HILL, « The English Revolution 1640 », *Labour Monthly*, 1941.

même dans les monastères médiévaux à l'apogée du féodalisme) et qu'elle utilisait certains secteurs de la bourgeoisie marchande (en particulier les marchands exportateurs) en vue d'une alliance économique et politique (c'est là l'origine de certaines figures de « la nouvelle aristocratie Tudor »). Voilà pourquoi cette dernière forme en dissolution de l'exploitation féodale à l'époque du pouvoir politique centralisé était si différente de l'exploitation féodale des siècles précédents, et il faut admettre que, bien souvent, le lien féodal était très mince. Il est vrai également que l'exploitation des petits producteurs ne prenait que rarement la forme de la corvée, mais plutôt de la rente en argent. Mais, tant que la contrainte économique et les pressions de la coutume du manoir dominèrent les rapports économiques (comme c'était le cas dans de très nombreuses régions d'Angleterre) et qu'il n'existait pas de marché libre à l'intérieur, pas plus que de main-d'œuvre libre et mobile, la forme de cette exploitation n'a pas perdu son aspect féodal — même s'il s'agissait d'une forme dégénérée et en voie de désintégration rapide.

Dans le même esprit, je tiens à attirer l'attention sur le fait que, dans le passage que Sweezy cite de Marx, la rente en argent dont parle Marx à cet endroit n'est pas déjà la rente foncière capitaliste avec un fermier exploitant indépendant et payant une rente fixée par contrat, mais relève encore (ce qui est manifestement implicite) d'une forme de rente féodale, même si c'est la forme ultime avant sa disparition : « [...] la rente-argent, forme modifiée de la rente-produit et en opposition avec elle, est aussi *la forme ultime*, avant sa disparition, de cette sorte de rente foncière que nous avons étudiée jusqu'ici ⁸ ». Et Marx dit un peu plus haut : « [...] la base de cette sorte de rente [...] reste la même que dans la rente-produit qui en constitue le point de départ. Le producteur direct, comme par le passé, est en possession de la terre [...] il doit fournir au propriétaire de ce moyen de produc-

8. K. MARX, *Le Capital*, I, III, t. 3, chap. XLVII, p. 178.

tion essentiel un surplus obligatoire de travail [...] sous forme de surproduit converti en argent⁹ ».

Je vais tâcher d'être bref sur les deux derniers points de la critique de Sweezy. Au sujet du rôle prédominant joué à l'aube du capitalisme par des capitalistes sortis de la masse des petits producteurs, je considère qu'il y a d'abondantes preuves¹⁰, quelque interprétation que l'on donne à ce passage très important de Marx (et je continue de penser que l'interprétation courante est la bonne). J'ai donné certaines de ces preuves dans mes *Etudes*. Il n'y a aucun doute qu'il faille pousser plus avant la recherche dans ce domaine. Mais l'importance de l'apparition de la petite et moyenne bourgeoisie, dans cette période, a déjà été montrée par Tawney, par exemple. Il est évident que le rôle fondamental de l'entreprise des koulaks ne peut plus être négligé. Il en existe des traces à une date assez précoce, lorsqu'ils louèrent le travail des « paysans pauvres », et, au XVI^e siècle, lorsqu'ils inventèrent de nouvelles techniques agricoles avec le système des enclosures à une échelle relativement importante. Les historiens de cette période ont montré récemment que la facilité avec laquelle ces fermiers koulaks parvinrent à entrer dans la petite noblesse, en achetant des châteaux et en se fondant dans les rangs de cette noblesse terrienne, fut une des caractéristiques de la période Tudor. Il se peut (comme Kosminsky l'a suggéré) qu'ils aient même joué un rôle important dans la révolte des paysans en 1381. Sans aucun doute, ils s'enrichirent considérablement en employant de la main-d'œuvre, à cause de la baisse du salaire réel due à l'inflation de l'époque Tudor ; la petite noblesse et la classe montante des koulaks eurent l'initiative de la manufacture textile

9. *Ibid.*, p. 177.

10. Ce que j'ai écrit, et que Sweezy cite, à propos de « la faiblesse de preuves » se rapporte au « détail du processus » et non à l'existence de ce type de capitaliste ou au rôle qu'il a pu jouer.

dispersée (*country cloth industry*) à grande échelle. Bien évidemment, ils représentèrent une force dirigeante importante dans la révolution bourgeoise du xvii^e siècle et furent en particulier le nerf de la Nouvelle Armée de Cromwell. De plus, leur présence est, je crois, la clef de la compréhension des alliances de classes de la révolution bourgeoise et, en particulier, la raison pour laquelle le capital marchand, loin de jouer un rôle progressiste, préféra le plus souvent s'allier à la réaction féodale.

De même, dans les corporations urbaines, il y avait des entrepreneurs d'un type proche qui devinrent commerçants et employèrent des artisans plus pauvres, créant le système de la manufacture dispersée (*putting out system*) ¹¹. J'ai suggéré (et, si je m'en souviens bien, cela m'est venu de la lecture d'Unwin) que cette évolution fut responsable des mouvements que l'on peut observer dans les corporations à la fin du xvi^e siècle et au début du xvii^e, en particulier en ce qui concerne les nouvelles corporations de l'époque des Stuarts. Autant que l'on sache, ce furent eux, les dirigeants de la manufacture textile dispersée (*country clothiers*), qui furent des partisans acharnés de la révolution anglaise, et non les riches patentés dont parle par exemple Nef et qui étaient souvent royalistes, étant donné qu'ils dépendaient des privilèges obtenus par l'influence de la cour. Je ne vois guère comment on peut nier ¹² l'importance

11. Le commerçant soumet les producteurs à son contrôle en leur fournissant la matière première et en leur achetant leurs produits. Cf. K. MARX, *Le Capital*, I, III, t. 1, p. 342.

12. Sweezy fait référence à ce type de développement progressant « à pas de tortue », décrit par Marx par comparaison avec les pleines possibilités de l'expansion. Mais ce fut bien « à pas de tortue » (par rapport à l'évolution ultérieure) que se développa le capitalisme à l'époque de « l'enfance de la production capitaliste » dont parle justement Marx. Et certainement ce fut à cause de cela que la transformation ne pouvait être complète que lorsque la bourgeoisie nouvelle aurait gagné le pouvoir politique et, comme Marx le dit dans le même chapitre, aurait commencé à exploiter « le pouvoir de l'Etat [...] afin de précipiter violemment le passage de

de ce type d'évolution qui a donné naissance à la première étape du capitalisme : la révolution préindustrielle. Même à l'époque de la révolution industrielle, un grand nombre des nouveaux entrepreneurs étaient des gens d'origine modeste qui avaient commencé comme « marchands-manufacturiers » du système de *putting out*. Il est vrai que dans quelques industries, comme celles du fer ou du cuivre, où l'on avait besoin de capitaux plus importants, c'était déjà différent. Mais ce furent les conditions techniques qui déterminaient si le petit capitaliste sorti du rang pouvait ou non devenir le pionnier du nouveau mode de production, et ce furent aussi les changements techniques — dont certains, il est vrai, s'étaient déjà produits deux siècles avant 1800 — associés à la révolution industrielle qui déterminèrent si le petit capitaliste pouvait encore jouer un rôle dirigeant.

En ce qui concerne ce qu'on appelle la « phase de réalisation », dans le processus d'accumulation, je dois reconnaître que Sweezy a mis le doigt sur un point faible de mon analyse ; j'en étais moi-même conscient. Mais qu'une telle phase existe ou non n'affecte en rien mon raisonnement général, car c'est l'*expropriation* des autres qui est l'essence du processus d'accumulation, et non pas la seule acquisition de catégories particulières de richesses par des capitalistes. Cependant, je ne nie pas que l'aspect d'enrichissement bourgeois ne se soit pas produit, et, dans ce cas, je crois que la distinction de « deux phases » conserve quelque importance. La recherche marxiste pourrait utilement diriger ses efforts dans ce sens ; et je continue de penser que la « seconde phase » est une hypothèse qui correspond à quelque chose de réel.

l'ordre économique féodal à l'ordre économique capitaliste et d'abréger les phases de transition » (*Le Capital*, I, I, t. 3, chap. xxxi, p. 193). Alors, mais seulement alors, cette marche « à pas de tortue » du développement à ses débuts pouvait s'accélérer et le terrain se trouver préparé pour la croissance rapide d'une révolution industrielle.

Nous pouvons admettre qu'il ne s'agissait pas d'une bourgeoisie réalisant ses capitaux, une fois accumulés, pour se constituer en *classe nouvelle*. En effet, elle n'avait pas besoin de le faire *en tant que classe*, puisqu'une fois le prolétariat créé le seul coût pour l'ensemble de la bourgeoisie dans l'accroissement de la production capitaliste est représenté par les moyens de subsistance qu'elle doit avancer aux ouvriers sous forme de salaires. Les économistes classiques en étaient tout à fait conscients. Posséder des terres, des maisons à la campagne, etc., ne suffisait pas à fournir ces salaires. Même si ces propriétés étaient vendues à des tiers (en mettant le commerce extérieur de côté), cela n'aurait pas nécessairement augmenté le fonds de subsistances pour l'ensemble de la société capitaliste. Mais ce qui est vrai pour l'ensemble d'une classe peut ne pas l'être pour une partie de cette classe qui, comme Sweezy le suggère, peut être gênée par un manque de liquide qui aurait pu être utilisé comme capital ; et on peut sans doute parler d'une couche de la bourgeoisie (désirant acheter du travail, c'est-à-dire investir dans la production) vendant des biens fonciers à d'autres couches de la bourgeoisie désirant encore acquérir la richesse sous cette forme. Il est évidemment possible que tous les investissements nécessaires pour financer la révolution industrielle aient été fournis par le *revenu moyen* des nouveaux capitaines d'industrie de l'époque : les Darby, Dale, Wilkinson, Wedgwood et Radcliffe.

Dans ce cas, il n'y a rien d'autre à ajouter. On peut alors négliger l'enrichissement bourgeois préliminaire, dans les formes dont nous avons parlé, comme ayant permis de financer la croissance industrielle. Cela, pourtant, semble peu probable à première vue. Je ne suis pas sûr que beaucoup de recherches aient été faites sur les moyens financiers qui ont permis la construction, en Angleterre, des premiers canaux et chemins de fer. Nous savons qu'un grand nombre de ces nouveaux entrepreneurs étaient gênés par le manque de capitaux et qu'une grande partie du capital investi dans l'industrie du coton en pleine expansion au début du XIX^e siècle

cle était fourni par les négociants en textiles. Que le système de crédit n'ait pas encore atteint un niveau suffisant de développement pour satisfaire aux besoins de l'industrie, on le voit dans l'accroissement extrêmement rapide de ces « banques provinciales » instables du début du XIX^e siècle. Il serait intéressant d'approfondir l'hypothèse suivante, à savoir qu'au XVIII^e siècle il y eut un grand mouvement de vente de biens mobiliers et immobiliers à des gens aussi éloignés que les « nababs » orientaux, par des hommes qui, à plus ou moins long terme, investirent, par ce moyen, dans le commerce et l'industrie en expansion à l'époque ; et c'est par cette voie — par un processus qui se déroule en deux étapes — que la richesse acquise, grâce au pillage des colonies, fertilisa la révolution industrielle.

Même s'il n'y a pas eu un important transfert de richesses, je pense que ma « seconde phase » se justifie amplement. Elle peut avoir de l'importance d'une façon un peu différente, je le concède ; car elle souligne que l'ensemble de la bourgeoisie est passé, à un premier stade, par l'appropriation de biens fonciers, d'objets ou de biens de valeur, pour préférer ensuite l'investissement dans les moyens de production et de travail. Même si le volume des ventes ne fut pas considérable, le changement a sans doute eu une influence sur certains prix et sur les activités économiques et sociales.

Maurice DOBB
(1950)

3. Contribution à la discussion *

par H. K. Takahashi

Les *Etudes sur le développement du capitalisme* de Maurice Dobb soulèvent d'importants problèmes de méthode. Ce travail présente l'étude concrète d'un problème auquel nous nous intéressons vivement : comment, à un stade nouveau et plus élevé, la discipline scientifique qu'est l'histoire économique peut-elle inclure dans son propre système les résultats de travaux antérieurs en histoire économique et sociale ? La critique des *Etudes* de Dobb par l'économiste américain P. M. Sweezy¹ et la réponse de M. Dobb², en indiquant plus clairement la nature et la conception du débat, donnent aux historiens japonais l'occasion (après avoir été isolés pendant la dernière guerre) d'évaluer le niveau théorique actuel de l'histoire économique en Amérique et en Europe.

Les *Etudes* de Dobb, bien que ne se limitant pas au développement du capitalisme anglais, ne prêtent que très peu d'attention aux travaux français et allemands, ceux-ci ayant, sans aucun doute, une valeur égale aux travaux anglais. Ces sources doivent être étudiées non seulement pour obtenir une connaissance comparative plus vaste des structures capitalistes, mais aussi pour établir des lois historiques plus exactes. Je me limiterai dans ce texte à l'Europe occidentale ; il serait prématuré d'introduire dans le débat la question de l'organi-

* *Revue économique*, Tokyo, avril 1951, trad. angl. dans *Science and Society*, Fall, 1952.

1. Voir plus haut l'article de P. Sweezy.

2. Voir plus haut la « Réponse » de M. Dobb.

sation féodale et du développement du capitalisme au Japon ou dans d'autres pays d'Asie. La controverse entre Sweezy et Dobb, à condition que des historiens y participent de façon critique, avec une conscience égale des problèmes dans chaque pays, pourrait servir de base au progrès commun de ces études.

I

Les *Etudes* de Dobb et la critique de Sweezy commencent toutes deux par des définitions des concepts de féodalisme et de capitalisme, qui ne sont pas de simples questions de terminologie, mais impliquent des méthodes d'analyse historique. Comme Sweezy n'a pas donné une définition claire et explicite du féodalisme, nous ignorons ce qu'il considère être son fondement. En tout cas, la transition du féodalisme au capitalisme est en relation avec un changement du mode de production, et le féodalisme et le capitalisme doivent être conçus comme des étapes de structures socio-économiques, des catégories historiques. Une étude rationnelle du féodalisme présuppose une compréhension scientifique du capitalisme en tant que catégorie historique³. Dobb, en rejetant les concepts traditionnels courants chez les historiens « bourgeois », recherche l'essence de l'économie féodale dans les rapports entre les producteurs directs (artisans et paysans cultivateurs) et leurs seigneurs féodaux. Cette approche caractérise le féodalisme comme mode de production, elle est au cœur de la définition du féodalisme chez Dobb et coïncide en général avec le concept de servage. C'est « l'obligation imposée au producteur par la force et indépendamment de sa volonté d'accomplir certaines exigences économiques du seigneur. Celles-ci peuvent prendre la forme de corvées ou de rentes payées en nature ou en argent [...] ; cette contrainte peut être

3. K. MARX, *Contribution à la critique de l'économie politique*, Introduction, « La Méthode de l'économie politique », Editions sociales, p. 164-172.

exécutée par la force armée que détenait le supérieur féodal, par la coutume imposée par une procédure juridique ou par la force de la loi⁴ ». Cette description coïncide, pour l'essentiel, avec celle donnée dans le livre III du *Capital*, dans le chapitre sur la « Genèse de la rente foncière capitaliste⁵ ».

Cette sorte de servage féodal « diffère du capitalisme en ce que, avec ce dernier, le travailleur en premier lieu [...] n'est plus un producteur indépendant, mais se trouve séparé de ses moyens de production et de la possibilité de produire sa propre subsistance ; mais en second lieu [...] son rapport avec le propriétaire des moyens de production qui l'emploie est purement contractuel [...] ; au regard de la loi il est libre à la fois de choisir son patron et de changer de patron ; et il n'est soumis à aucune autre exigence en travail ou en paiement à l'égard de son patron, en dehors de celles que le contrat lui impose⁶ ».

Sweezy critique l'équivalence qu'établit Dobb entre féodalisme et servage. Il cite une lettre dans laquelle Engels écrit : « Certainement le servage et l'assujettissement à la corvée ne sont pas une forme spécifiquement (*spezifisch*) médiévale et féodale, nous la rencontrons partout, ou presque partout, où le conquérant fait cultiver la terre à son compte par les anciens habitants⁷. » Sweezy nie que le servage soit une catégorie

4. M. DOBB, *Etudes...*, *op. cit.*, p. 47.

5. Ou encore : « Dans toutes les formes antérieures (c'est-à-dire précapitalistes), le propriétaire foncier, et non le capitaliste, apparaît comme celui qui s'approprie immédiatement le surtravail des autres. [...] La rente se présente comme la forme générale du surtravail, du travail non payé. Ici, l'appropriation de ce surtravail n'est pas médiatisée par l'échange, à la différence du capitaliste, mais elle est fondée sur la contrainte imposée par une partie de la société sur une autre partie, ce qui entraîne l'esclavage direct, le servage ou un rapport de dépendance politique » (K. MARX, *Théories sur la plus-value*, Stuttgart, 1910, vol. III, chap. VI, p. 451, édition allemande).

6. M. DOBB, *Etudes...*, p. 48.

7. Lettre d'Engels à Marx, Londres, 22 décembre 1882. Citée par Sweezy, voir plus haut, p. 65.

historique spécifique⁸. Il n'indique cependant pas ce qui constitue la forme d'existence particulière de la force de travail propre au féodalisme en tant que mode de production.

Mon opinion est la suivante : lorsque nous considérons les modes de production anciens, féodaux et bourgeois, comme les étapes principales de l'histoire économique, la première chose à prendre en considération doit toujours être la forme d'existence sociale de la force de travail qui est la base, le facteur décisif, des différents modes de production. Or les formes fondamentales de travail (les types) sont l'esclavage, le servage et le salariat, et c'est certainement une erreur que de dissocier le servage du féodalisme dans une conception globale.

La question de la transition du féodalisme au capitalisme n'est pas seulement un problème de transformation des institutions économiques et sociales. Le problème fondamental réside dans le changement de la forme sociale d'existence de la force de travail.

Bien que le manque de liberté des paysans asservis marquait évidemment des variations et des graduations, selon les régions et selon les stades du développement économique féodal, le servage est la forme d'existence caractéristique de la force de travail dans le mode de production féodal, ou selon Dobb l'« exploitation du producteur par contrainte extra-économique (*direct politico-legal compulsion*⁹) ». Sweezy, ayant dissocié le servage et le féodalisme et négligé la forme d'existence caractéristique de la force de travail, a dû rechercher l'essence du féodalisme ailleurs. Dans la société féodale, à son avis, « les marchés sont presque toujours locaux et [...] le commerce lointain, s'il n'est pas inexistant, ne joue aucun rôle déterminant en ce qui

8. P. SWEETZY, « Une critique », voir plus haut, p. 45.

9. Voir plus haut, p. 90. Voir aussi K. MARX, *Le Capital*, 1. III, t. 3, p. 171 : « Dans ces conditions, il faut des raisons extra-économiques [...] pour obliger les [petits paysans] à effectuer du travail pour le compte du propriétaire foncier en titre. »

concerne les buts et les méthodes de production ». Le caractère fondamental du féodalisme, dans ce sens, est d'être un « système de production pour l'usage ». Sweezy n'affirme pas que le marché ou l'économie marchande n'existait pas dans la société féodale. Il dit bien que « [...] la production marchande et le féodalisme sont des concepts qui s'excluent mutuellement ¹⁰ ». Mais il est trop simple de présenter l'essence du féodalisme comme un « système de production pour l'usage » en contradiction avec une « production pour le marché ». La valeur d'échange (les marchandises) et l'argent (distinct du « capital ») existent depuis une époque antédiluvienne ¹¹, pourrait-on dire, et peuvent exister et s'épanouir dans différentes sortes de structures sociales historiques. Même si, au cours de ces premiers stades, presque tous les produits du travail vont satisfaire les besoins des producteurs eux-mêmes sans se transformer en marchandises et si la valeur d'échange ne contrôle pas entièrement le processus de la production sociale, il n'empêche que la production de marchandises, et leur circulation, peut et pouvait exister. C'est pourquoi la question à poser sur une structure sociale donnée n'est pas de savoir si les marchandises et l'argent existent, mais plutôt comment ces marchandises sont produites, comment l'argent sert de moyen de reproduction. Les produits des latifundia de la Rome antique circulaient en tant que marchandises produites par les esclaves, et l'accumulation par les propriétaires fonciers féodaux des produits du travail forcé ou de la rente féodale en nature circulait en tant que marchandises produites par les serfs. Une fois de plus, il y a les marchandises simples produites par les paysans ou les artisans indépendants et se suffisant à eux-mêmes et les marchandises capitalistes pro-

10. P. SWEETZ, « Une critique », voir plus haut, n. 19 et 20.

11. K. MARX, *Le Capital*, I. I, t. 1, p. 167 : « On comprend maintenant pourquoi dans notre analyse du capital les formes les plus populaires et pour ainsi dire antédiluviennes, le capital commercial et le capital usuraire, seront provisoirement laissées de côté », et I. III, t. 2, chap. XXXVI, p. 253.

duites par le travail salarié, et ainsi de suite. Mais il n'en va pas de même pour ce qui est du capital et du capitalisme en tant que catégorie historique. Même sur une base féodale, les produits du travail pouvaient prendre la forme de marchandises, mais il ne s'agissait pas d'une production capitaliste, parce que les producteurs directs restaient propriétaires des moyens de production¹². Pour cette raison, un « système de production pour le marché » ne peut définir des rapports de production spécifiques et historiques (ni, par conséquent, des rapports de classe). Sweezy se trompe, à l'évidence, quand, dans le passage traitant de la définition du féodalisme, il mentionne à peine la rente foncière féodale, symbole des rapports antagonistes entre le seigneur et le paysan, et insiste principalement sur le « système de production pour l'usage » ou le « système de production pour le marché », c'est-à-dire des rapports établis entre les producteurs et leurs marchés, sur les rapports d'échange plutôt que sur les rapports de production. Sa position semble être une sorte de « circulationnisme ».

Nous préférons partir des thèses suivantes : la contradiction entre le féodalisme et le capitalisme n'est pas une contradiction entre un « système de production pour l'usage » et un « système de production pour le marché », mais réside entre la propriété féodale de la terre et le servage, d'une part, le capital industriel et le système de travail salarié, de l'autre. Les premiers termes de chaque couple sont des modes d'exploitation et des rapports de propriété. Les seconds termes sont des formes d'existence de la force de travail et par conséquent de sa reproduction sociale. On peut simplifier en posant la contradiction entre la propriété foncière féodale et le capital industriel¹³. Dans le féo-

12. *Ibid.*, I. I, t. 2, chap. XIV, p. 48.

13. *Ibid.*, I. I, t. 1, p. 151, n. 1. Voir aussi I. II, t. 1, p. 53 : « Le capital industriel est le seul mode d'existence du capital où sa fonction ne consiste pas seulement en appropriation, mais également en création de plus-value, autrement dit de surproduit. C'est pourquoi il conditionne le caractère capitaliste

dalisme, puisque les producteurs directs apparaissent associés aux moyens de production et que par conséquent la force de travail ne prenait pas la forme d'une marchandise, l'appropriation du surtravail par les seigneurs féodaux était immédiate, par contrainte extra-économique, sans l'intermédiaire des lois économiques d'échange des marchandises. Dans le capitalisme, non seulement les produits du travail sont transformés en marchandises, mais la force de travail devient elle-même une marchandise. A ce stade de développement, le système de contrainte disparaît et la loi de la valeur domine entièrement le champ de l'économie. Les processus fondamentaux du passage du féodalisme au capitalisme sont par conséquent : le changement de la forme sociale d'existence de la force de travail, qui se réalise dans la séparation des moyens de production d'avec les producteurs directs ; le changement dans le mode social de reproduction de la force de travail (ce qui revient au même) ; la polarisation des producteurs directs ou la dissociation de la paysannerie.

L'analyse de Dobb partait de la propriété foncière féodale et du servage. Mais, par exemple, lorsque nous analysons le concept de capital, nous ne pouvons partir directement du capital lui-même. Comme le passage bien connu qui ouvre *Le Capital* le dit : « La richesse des sociétés dans lesquelles règne le mode de production capitaliste s'annonce comme une "immense accumulation de marchandises" », et les seules marchandises apparaissent comme la forme élémentaire de

de la production ; son existence implique celle de la contradiction de classes entre capitalistes et ouvriers salariés. Au fur et à mesure qu'il s'empare de la production sociale, on assiste au bouleversement de la technique, ainsi que de l'organisation sociale du procès de travail et, par cela même, du type économique-historique de la société. Les autres variétés de capital, qui sont apparues avant lui au sein de conditions de production sociales révolues ou en décadence, se subordonnent à lui et subissent des modifications appropriées dans le mécanisme de leurs fonctions. Qui plus est, elles ne se meuvent plus que sur sa base ; elles vivent et meurent, persistent et tombent avec cette base qu'il leur fournit. »

cette richesse. Ainsi, de même que l'étude du *Capital* débute par une analyse de la marchandise et se poursuit en montrant le développement des catégories marchandise → argent → capital, de même, lorsque nous analysons la propriété foncière féodale, il est évident que la méthode ne peut se limiter à une simple narration historique, mais doit se préoccuper de la nature des lois de la société féodale. C'est-à-dire que, en partant des catégories les plus simples et les plus abstraites et en avançant systématiquement, nous atteignons finalement la catégorie la plus concrète et la plus complexe : la propriété foncière féodale. Ensuite, en remontant en sens inverse cette voie dans sa logique, les catégories initiales réapparaissent pleines d'une richesse de spécificités et de rapports concrets¹⁴. Que sera la forme élémentaire, la cellule ou l'unité de base d'une société fondée sur le mode de production féodal ? Quelles catégories occuperont la première place dans l'analyse de la propriété foncière féodale ? Nous considérons tout d'abord que l'unité de base est le *manse* * (*virgate*, *Hufe*). Alors la *communauté rurale* * (*village* *, *Gemeinde*) devra être prise comme stade intermédiaire, et nous terminerons en développant la catégorie la plus élevée de propriété foncière féodale (*Grundherrschaft*, *manoir*, *seigneurie* *¹⁵). Naturellement, cette sorte de

14. K. MARX, *Contribution à la critique de l'économie politique*, op. cit., Introduction, « La Méthode de l'économie politique ».

* En français dans le texte (N. d. T.).

15. La *Hufe* (le *manse* *) est une unité de production paysanne (Lamprecht l'appelle *Werteinheit*) composée d'un *Hof* (une maison avec un petit terrain), d'une certaine étendue de terre arable (*Flur*) et du droit aux biens communaux (*Allmende*), ou, grossièrement, « une terre suffisante pour nourrir le paysan et sa famille » (Waitz). C'est l'unité normale qui permet au paysan de survivre ou de reproduire par lui-même sa force de travail. Sa réalisation économique, dans le sens de la forme générale de la *Hufe*, est la communauté ou la réglementation collective — le *Flurzwang* ou *contrainte communautaire* * (G. Lefebvre), *servitudes collectives* * (M. Bloch) — qui accompagne l'assolement triennal (*Dreifelderwirtschaft*), le système de champs ouverts et la vaine pâture

développement logique des catégories manse-village-seigneurie ne correspond pas au processus historique lui-même. Cependant, c'est précisément l'étude de la structure logique de la propriété foncière féodale, en partant de sa forme élémentaire, qui fait comprendre

collective * (*Gemeingelage*). La réglementation collective constitue une contrainte qui médiatise le procès de travail. Toutefois, l'inévitable essor de productivité naissant de la propriété privée inhérente à la *Hufe* aboutit, et ne pouvait qu'aboutir, à « la domination des hommes et des terres » par des hommes (Wittich). Les rapports de domination et de dépendance dans lesquels ce type de manse (*Hufe, community*) se trouvait lié constituaient la propriété privée du seigneur féodal, c'est-à-dire la seigneurie (*manor*) ou la propriété foncière féodale. De cette façon, nous avons la séquence développée des catégories *manse* → *communauté* → *seigneurie*. A l'inverse, dès que ce type de domination du seigneur féodal s'étendit sur la communauté et le manse, et que les lois de la propriété foncière seigneuriale les pénétrèrent, le manse et la communauté, en tant qu'objets « naturels », et leurs rapports mutuels prirent une nouvelle forme historique, en l'occurrence féodale. Alors, intégré à la propriété foncière féodale, le manse prit la forme d'une *tenure paysanne* * (*Besitz, holding*) et la réglementation collective et les coutumes devinrent des instruments de domination seigneuriale. Ainsi apparaissaient les conditions historiques permettant de réaliser la rente féodale et de disposer d'une main-d'œuvre ; le paysan était lié à sa terre (appropriation). En même temps, le procès de travail du paysan se transformait en procès de formation de la rente ; l'union de ces deux éléments constituait le procès de production féodal. En général, la contrainte (réglementation collective et extorsion par la force de rentes féodales imposées par le seigneur) était le médiateur de la reproduction féodale, de même que dans la société capitaliste le procès de circulation du capital apparaît comme le médiateur de la reproduction capitaliste. L'effondrement de la société féodale correspond à la disparition de ce système de contrainte. D'un autre côté, dès que ces contraintes féodales étaient intégrées au système dans lequel le producteur direct détenait les moyens de production, la dissolution de ces contraintes (nécessité de la propriété privée moderne et de la liberté bourgeoise du travail) préparait les conditions de la séparation des producteurs directs de leurs moyens de production (expropriation). Pour plus de détails, voir ma *Structure de la révolution bourgeoise*, Tokyo, 1950, p. 77-85 (en japonais).

* En français dans le texte (*N.d.T.*).

clairement la loi historique de la naissance, du développement et du déclin de la société féodale, ce que la science historique « bourgeoise » n'est pas encore parvenue à faire, mais que le livre I du *Capital* suggère. Sur ce point, les questions de méthode fondamentale se posent en relation avec l'excellente analyse de la société féodale que Dobb et Sweezy, comme nous nous y attendions, nous ont donnée.

II

Sweezy a recherché le caractère fondamental du féodalisme dans un « système de production pour l'usage » et a dû expliquer le déclin du féodalisme de la même façon. Il n'ignore certainement pas l'existence du mode de production féodal en Europe orientale et en Asie ; pourquoi, alors, a-t-il restreint son étude à l'Occident uniquement ? Suit-il les historiens bourgeois en décrivant le système féodal comme un système de fiefs (*Lehnwesen*) ? La *Société féodale* de J. Calmette, par exemple, dans la collection Armand Colin ¹⁶, nous apprend dès la première page que le féodalisme est particulier au Moyen Age de l'Europe occidentale et nie l'existence d'un féodalisme japonais. Ou bien l'approche de Sweezy est-elle motivée par le fait que le capitalisme moderne est né et est parvenu à maturité en Europe occidentale ? Il dit que « le féodalisme d'Europe occidentale [...] était un système qui favorisait la persistance des méthodes et des rapports de production donnés », et se réfère à « son caractère conservateur inhérent et réfractaire au changement ¹⁷ ». Il importe peu de montrer que le féodalisme était conservateur par rapport à la catégorie antagonique

16. Paris, 1932. D'autres historiens français, M. Bloch et R. Boutruche, en particulier, pensent autrement, cependant, et se sont intéressés au féodalisme japonais. Marx, déjà dans le chapitre xxiv du livre I du *Capital*, parle d'une « organisation purement féodale » au Japon (l. I, t. 3, p. 158).

17. Cf. plus haut.

qu'est le capitalisme moderne. Comparé au féodalisme en Europe orientale ou en Orient, le féodalisme d'Europe occidentale ne paraît pas plus conservateur, bien au contraire. Le facteur décisif qui a freiné la croissance autonome de la société capitaliste moderne en Europe orientale et en Asie, fut précisément la stabilité de la structure interne de la propriété foncière féodale dans ces pays. Le fait que le capitalisme moderne et la société bourgeoise aient assumé leur forme classique en Europe occidentale indique plutôt une fragilité inhérente et une instabilité de la propriété foncière féodale de ces régions. Ce que Sweezy veut peut-être dire, c'est que le féodalisme en Europe occidentale, étant conservateur et réfractaire au changement d'une façon intrinsèque, ne pouvait s'effondrer sous le coup d'une force interne au féodalisme ; la chute aurait seulement commencé sous la pression d'une force extérieure. Puisque, pour Sweezy, le féodalisme était un « système de production pour l'usage », la force extérieure venue pour le détruire était la « production pour le marché » (une « économie d'échange ») ou « le commerce ». La moitié environ de sa critique de Dobb est consacrée à la discussion détaillée de ce point.

Or, aux XIV^e et XV^e siècles, la dévastation des villages, le déclin de la population rurale et, par voie de conséquence, celui des revenus des seigneurs féodaux se généralisèrent et donnèrent naissance en Angleterre, en France et en Allemagne à la *crise des fortunes seigneuriales*¹⁸. L'économie d'échange, ou monétaire, qui commença à progresser à la fin du Moyen Age, ruina une grande partie de la noblesse féodale dont la richesse était fondée sur l'économie « naturelle »¹⁹.

18. En français dans le texte. M. BLOCH, *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Oslo, 1931, p. 117. H. MAYBAUM, *Die Entstehung der Gutswirtschaft im Meklenburg*, Stuttgart, 1926, p. 109-113. Voir aussi l'excellent travail de R. BOUTRUCHE, *La Crise d'une société*, Paris, 1947, II^e partie.

19. R. BOUTRUCHE, « Aux origines d'une crise nobiliaire », *Annales d'histoire sociale*, Paris, 1939, vol. I, p. 272.

traditionnelle. Ce que l'on a appelé l'émancipation des serfs au Moyen Age fut le résultat d'un besoin croissant en argent des seigneurs pour faire leurs guerres traditionnelles ou leurs dépenses somptuaires qui croissaient aussi²⁰.

D'après l'hypothèse de Sweezy, la classe dominante féodale avait besoin d'argent d'une façon constante et croissante, et entraîna cette « crise » du féodalisme en recherchant davantage le luxe, conception qui ressemble à celle qui est présentée dans le premier chapitre sur le *Hof*²¹, dans *Luxus und Kapitalismus* de Sombart. La surexploitation des paysans par leurs seigneurs, dont Dobb dit qu'elle aurait entraîné la chute du féodalisme, a été, de l'avis de Sweezy, causée par leur besoin d'argent. Cela entraîna la fuite des paysans, puis le développement des villes qui créa l'économie monétaire. Donc, selon Sweezy, Dobb prend pour des tendances immanentes des caractères du féodalisme qui, en fait, ne pourraient s'expliquer que par des causes extérieures au système²². La force « extérieure » qui causa la chute du féodalisme a été « le commerce qui ne peut être considéré comme une forme propre à l'économie féodale », en particulier le commerce lointain, non le marché local ou interrégional²³.

« Nous devrions, dit Sweezy, essayer de rechercher le processus par lequel le commerce a engendré un système de production pour le marché, et ensuite

20. Voir M. BLOCH, *Rois et Serfs*, Paris, 1920, p. 59-174 ; A. DOPSCH, *Natural Wirtschaft und Geldwirtschaft in der Weltgeschichte*, Vienne, 1930, p. 178.

21. W. SOMBART, *Luxus und Kapitalismus*, Munich, 1922, 2^e éd., chap. I.

22. Cf. plus haut.

23. Du point de vue de la division du travail, j'insisterai bien davantage sur le rôle du marché local ou régional, du marché intérieur. A ce propos, on se reportera aux intéressantes suggestions de R. HILTON, *Economic Development of some Leicester Estates in the XIVth and XVth Centuries*, London, 1947. DOBB a pu saisir la relation entre l'apparition du capital industriel et la formation du marché intérieur ; voir ses *Etudes...*, p. 173 et s. Voir aussi la méthode du *Capital*, l. I, t. 3, chap. xxx.

découvrir l'influence de ce processus sur le système féodal existant de production pour l'usage. » Ainsi, il suggère « comment le commerce lointain a pu être une force créatrice, faisant naître un système de production pour l'échange, parallèlement à l'ancien système féodal de production pour l'usage ». Bien que Sweezy sache qu'« une économie d'échange est compatible avec l'esclavage, le servage, le travail indépendant ou la main-d'œuvre salariée », il sous-estime un des points forts de la théorie de Dobb, concernant la réaction féodale, qu'Engels appelle le « second servage » en Europe orientale. Sweezy, à la suite de Pirenne, recherche une explication dans la répartition géographique du second servage, dans le fait que le phénomène s'aggrave dans sa marche vers l'Est, en s'éloignant du centre de la nouvelle économie d'échange²⁴. Dobb, cependant, qui s'appuie sur plusieurs études récentes, fait ressortir que : « Ce fut précisément dans les régions retardées du nord et de l'ouest de l'Angleterre que le servage sous forme de corvées disparut en premier, et ce fut dans la région du Sud-Est, plus développée grâce à ses marchés urbains et à ses routes commerciales, que les corvées persistèrent le plus longtemps. De même, en Europe orientale, le renforcement du servage, au cours des xv^e et xvi^e siècles, était associé au développement des échanges commerciaux, et il n'y a là aucune corrélation entre la proximité des marchés et la désintégration du féodalisme, mais elle existe entre la proximité des marchés et le renforcement du servage²⁵. »

24. Voir plus haut.

25. Voir plus haut. Voir aussi ses *Etudes...*, p. 46-54. Voir aussi K. MARX, *Le Capital*, l. III, chap. xx et xxxvi, qui viennent étayer le point de vue de Dobb : « [...] les grandes révolutions des xvi^e et xvii^e siècles que les découvertes géographiques provoquaient dans le commerce et qui entraînaient le développement rapide du capital marchand, constituent un facteur essentiel ayant hâté le passage du mode de production féodal au mode capitaliste. [...] Cependant, le mode de production moderne, dans sa première période, celle des manufactures, se développait seulement là où les conditions

Ainsi, la cause essentielle ne réside pas dans le commerce ou le marché en soi ; la structure du marché est conditionnée par l'organisation interne du système de production. Kosminsky a formulé ce point encore plus clairement que Dobb. La « production pour l'échange » des grands domaines féodaux et des terres d'Eglise dans le sud et l'est de l'Angleterre, qui avaient la structure du « manoir classique », a provoqué l'alourdissement des corvées et le renforcement du servage ; tandis que dans le nord et l'ouest de l'Angleterre, là où on trouvait des domaines non ecclésiastiques, petits ou de moyenne étendue, on constate l'apparition de rentes en argent et le déclin du servage. En fait, comme l'économie d'échange se développait, « le féodalisme se désagrègea en premier et plus facilement dans ces régions et sur ces domaines [ceux qui n'étaient pas des manoirs] où son implantation était moins solide », alors que, dans les régions de manoirs classiques qui réussirent pleinement à instaurer et à maintenir le servage en « adaptant le système des corvées aux exigences croissantes du marché », cela pouvait aboutir à une intensification de l'exploitation féodale sur la paysannerie, et c'est ce qui se passa en général. Ainsi, c'est précisément le *Rittergut* ou la *Gutswirtschaft* * pour le marché qui prit corps en Allemagne orientale (exemple le plus typique de réaction féodale étudié par Kosminsky et Postan) et qui montre le mieux le « second servage » dont parlent Sweezy et Dobb. Le point essentiel est que « le développement des échanges dans l'économie paysanne, s'il dessert le marché local directement ou des marchés plus éloignés par l'intermédiaire des marchands, conduit à l'apparition de la rente en argent. Le développement

s'en étaient créées au cours du Moyen Age » (chap. xx, p. 341).

* *Rittergut*, domaine seigneurial, et *Gutswirtschaft*, économie domaniale. Cette forme d'économie féodale s'était développée au détriment des exploitations paysannes. Elle correspond à un type de grande exploitation pour le marché, travaillée par des paysans serfs et des journaliers (*N. d. T.*).

des échanges dans l'économie des seigneurs, par contre, aboutit au renforcement de la corvée²⁶ ».

Sweezy a raison de considérer la « crise » de la fin du Moyen Age comme un résultat de l'action dissolvante du commerce sur le système de production pour l'usage. Mais il commet l'erreur qui consiste à s'intéresser exclusivement au commerce, en particulier au développement du commerce lointain qu'il rend responsable de la chute du féodalisme lui-même. Il est certain que son action dissolvante — du moins en Angleterre, mais aussi en général, comme le remarque Dobb²⁷ dans sa réponse à la critique de Sweezy — accélère le processus de différenciation parmi les petits producteurs, créant une classe de koulaks, d'une part, et un semi-prolétariat, d'autre part, avec pour résultat final la chute du féodalisme et l'établissement d'une production capitaliste. R. H. Tawney²⁸ a montré la présence, au XVI^e siècle, en Angleterre, d'un tel processus capitaliste de désintégration, la tendance à la « division tripartite entre le propriétaire foncier, le fermier capitaliste et l'ouvrier agricole sans terre », qui est caractéristique de l'agriculture anglaise moderne. Cependant, cette division est née à l'intérieur d'une

26. E. A. KOSMINSKY, « Services and Money Rents in the XIIIth Century », *Economic History Review*, vol. V, London, 1935, n° 2, p. 42-45. Ainsi, « l'apparition de l'économie monétaire n'a pas toujours été la grande force émancipatrice comme les historiens du XIX^e siècle l'ont cru [...] ; l'expansion des marchés et le développement de la production ont conduit soit à l'accroissement de la corvée, soit à son déclin. Ainsi l'accroissement paradoxal de celle-ci en Allemagne orientale, à l'époque où la production des céréales pour l'exportation se développait plus rapidement, et aussi le même accroissement paradoxal, en Angleterre, à l'époque et là où la production agricole pour le marché connut son développement maximum pendant le Moyen Age et en particulier au XIII^e siècle » (M. POSTAN, « The Chronology of Labour Service », *Transactions of the Royal Historical Society*, 4th series, vol. XX, London, 1937, p. 186-192).

27. Voir plus haut.

28. R. H. TAWNEY, *Agrarian Problems in the XVIth Century*, Londres, 1912.

société féodale anglaise préexistente, et il n'y a aucune raison d'en rendre le commerce responsable. En traitant ce point, la réponse de Dobb à Sweezy est inadéquate et fait des concessions inutiles. Il aurait dû indiquer plus concrètement comment en Europe occidentale aussi la destruction de la classe des petits paysans producteurs marchands n'a pas forcément provoqué la formation d'une production capitaliste, mais a entraîné une réaction féodale. En France, par exemple, la « crise » a eu pour conséquence la restauration du féodalisme et non pas sa destruction²⁹. En France, à cette époque, la dissolution par le commerce de la classe des petits producteurs paysans n'a pas établi un système capitaliste de travail salarié, mais a fait naître la grande propriété usuraire avec les *laboureurs fermiers* et *laboureurs marchands* *, d'une part, et les semi-serfs, d'autre part³⁰. Ces derniers étaient le prototype de ces métayers qu'Arthur Young dans ses

29. Dans cette crise, « [...] si les seigneurs changèrent souvent, les cadres de la hiérarchie féodale reparurent tels qu'ils étaient au siècle précédent » (Y. BEZARD, *La Vie rurale dans le sud de la région parisienne de 1450 à 1560*, Paris, 1929, p. 54). Et encore : « Le régime seigneurial n'a pas été atteint. Bien plus, il ne tardera pas à prendre une vigueur nouvelle. Mais la propriété seigneuriale a changé de mains » (M. BLOCH, *Les Caractères originaux...*, op. cit., p. 129).

* En français dans le texte.

30. P. Raveau donne un tableau très vivant qui confirme ces faits dans *L'Agriculture et les Classes paysannes. La Transformation de la propriété dans le Haut-Poitou au XVI^e siècle*, Paris, 1926, p. 249. Dans le Poitou, le développement de l'économie d'échange entraîna la séparation des paysans de la terre, mais sans les transformer en prolétaires. Lorsque les paysans vendaient leur tenure, ils ne quittaient pas la terre mais y restaient liés par les nouveaux propriétaires qui les faisaient travailler à mi-fruits. Ces nouveaux métayers ne pouvaient subsister qu'en vendant leur récolte à venir ou en obtenant des avances des nouveaux propriétaires. Ces nouvelles dettes obligeaient le paysan à sacrifier également la récolte suivante et il se trouvait pris dans un cercle vicieux auquel il ne pouvait échapper : « Il était, en un mot, rivé au sol de sa tenure. Ces marchands [...] au moyen de leurs capitaux avaient créé un nouveau servage » (p. 271). Cf. également p. 80, 82, 93, 121, 268 à 271.

Voyages en France décrit comme les victimes d'un « système misérable qui perpétue la pauvreté ». Mais, à l'époque dont nous parlons, ils n'étaient ni dans la catégorie du prolétariat ni au stade du « métayage », qui marque la transition de la rente féodale à la rente capitaliste ³¹.

Sweezy et Dobb traitent tous les deux de l'action dissolvante du commerce sur le féodalisme et de la « réaction féodale », sans dépasser la question de la propriété foncière féodale et de la rente en travail, alors qu'ils auraient dû envisager également celle de la rente en nature ; celle-ci constituerait le problème le plus important pour la France et le Japon ³².

Sweezy ne considère pas la destruction d'une structure sociale donnée comme le résultat d'une dynamique

31. Le contrat de métayage par écrit sous l'Ancien Régime liait les paysans par des obligations personnelles, en fait féodales, d'obéissance et de soumission (cf. J. DONAT, *Une communauté rurale à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, 1926, p. 245). De même le métayage donna naissance à de « véritables liens de dépendance personnelle » entre bourgeois et paysans, dit M. BLOCH (*Les Caractères originaux...*, op. cit., p. 153). G. LEFEBVRE, qui fait autorité sur les questions agraires et paysannes à l'époque de la Révolution française, a souligné l'existence d'une tradition de rapports aristocratiques, dans le métayage, de *protection et d'obéissance* — ce qui relève d'une subordination féodale — entre le propriétaire foncier et le métayer sous l'Ancien Régime (*Questions agraires au temps de la Terreur*, Strasbourg, 1932, p. 94).

32. Ce point est des plus importants pour l'Asie, où la rente en nature est prédominante. Cette forme de rente en nature « est tout à fait apte à constituer, comme on peut le voir en Asie, la base de structures sociales stables. [...] Celle-ci peut atteindre un volume tel que la reproduction des moyens de travail et même des moyens de production en soit sérieusement compromise ; elle peut rendre l'élargissement de la production quasi impossible et réduire les producteurs directs au minimum de subsistance vital. C'est notamment le cas aux Indes, par exemple, où l'Angleterre, nation commerçante, a trouvé cette forme au moment de la conquête et l'a exploitée » (K. MARX, *Le Capital*, I, III, t. 3, chap. XLVII, p. 176). Voir également « Sur l'opposition à la destruction du féodalisme » dans mon *Essai historique sur la transformation de la société moderne* (*Kindai shakai seiritsu shiron*), Tokyo, 1951, p. 113 (en japonais).

interne due à ses forces productives ; au lieu de cela, il recherche une force extérieure. Si nous disons que le développement historique a lieu grâce à des forces extérieures, la question reste cependant de savoir comment ces forces extérieures sont apparues et quelle est leur origine. En dernière analyse, ces forces qui se manifestent de l'extérieur doivent être expliquées, d'une façon historique, de l'intérieur. La dialectique de l'histoire ne peut pas avancer sans mouvements internes (les contradictions de la structure interne). Les mouvements internes et les influences externes réagissent, naturellement, les uns sur les autres, et Dobb indique quelle influence énorme les circonstances externes peuvent exercer ; cependant, « les contradictions internes [...] déterminent la forme et le sens particuliers des effets que les influences externes exercent ³³ ». Le fait que Sweezy insiste tellement sur le point que la chute du féodalisme en Europe occidentale serait due au rôle joué par des forces extérieures uniquement — le commerce et le marché, en particulier le marché extérieur — relève de sa méthode d'analyse historique ³⁴.

III

Dobb insiste sur un point fondamental : le fait que le capitalisme est né de la petite production qui atteint son indépendance et en même temps entraîne une

33. Voir plus haut.

34. La conception historique du déclin d'une société par autodésintégration, résultant d'un développement dynamique intérieur, est même confirmée par des historiens bourgeois, en particulier concernant la fin de l'Antiquité classique. E. MEYER souligne que le déclin de l'Empire romain ne s'explique pas par les invasions barbares seulement, mais par le fait que ces invasions n'ont pu se produire qu'au moment où l'Empire était déjà intérieurement en décadence, dans *Kleine Schriften*, Berlin, 1924, 2^e éd., vol. I, p. 145 à 160. Voir aussi M. WEBER, « Die sozialen Gründe des Untergangs der antiken Welt », in *Gesammelte Aufsätze sur Soz. u. W. G.*, Tübingen, 1924, p. 290-297, et K. MARX, *Le Capital*, I. III, t. 1, p. 341.

différenciation sociale en son sein. La thèse de Dobb présente le problème historique en deux phases : d'abord, cette petite production s'établit petit à petit de façon solide, comme base de la société féodale ; puis cette production à petite échelle, en conséquence du développement de la productivité, échappa aux restrictions féodales, arriva à sa propre désintégration et créa par la suite les rapports capitalistes ³⁵.

A. — Cependant, l'établissement solide de la petite production comme base du féodalisme se produisit lors de la dissolution du système seigneurial classique : étape de la rente en travail perçue par la propriété foncière féodale sur la base d'un système d'exploitation directe du domaine à l'époque du système seigneurial « classique », c'est-à-dire que les serfs étaient forcés de travailler toute la semaine (*week-work*). La façon dont l'émancipation des serfs progressa au sein de ce processus est démontrée de façon générale, du moins par les historiens modernes. Le processus est visible dans la transformation des corvées aux XIV^e et XV^e siècles en Angleterre, avec le passage direct de la rente en travail à la rente en argent, ce qui correspondit à la disparition du servage ; dans le sud-ouest de l'Allemagne ou, plus particulièrement, en France où le premier stade dans l'abolition des corvées fut l'établissement de rentes en nature fixes qui se transformèrent en rentes en argent. A partir des XII^e et XIII^e siècles en France et dans le sud-ouest de l'Allemagne, le domaine seigneurial (*domaine proche* *, *Salland*), qui jusque-là avait été cultivé par le travail forcé des serfs (*Fronddienst*, *corvée* *), fut divisé entre les paysans et leur fut confié pour qu'ils le cultivent. Les paysans ne fournirent plus de corvées au seigneur, mais s'acquittèrent de leurs

35. Voir *Le Capital*, l. I, t. 2, chap. XIII, p. 27, et l. III, t. I, p. 342 à 344. Voir aussi « La Structure économique des débuts du capitalisme », dans ma *Formation du capitalisme moderne*, Tokyo, 1950, p. 3 (en japonais).

* En français dans le texte (*N.d.T.*).

rentes en leur versant une partie déterminée de la récolte (*campi pars*, *champart* *, *terrage* *, *agrier* *³⁶). Bien que ce processus ait été nécessairement lié à l'établissement partiel de la rente en argent, la partie principale de la rente féodale n'était plus constituée par la corvée, mais par une « rente » (*redevance* *, *Abgabe*), comme l'appellent les historiens. Cette sorte de propriété foncière féodale, née de la destruction du système seigneurial fondé sur la rente en travail (*Villikationsystem*) était organisée, à petite échelle, par les paysans, ou, selon le terme utilisé par les historiens allemands, *Rentengrundherrschaft* ou *reine Grundherrschaft*³⁷ (système de tenures avec suppression de la rente en travail).

Ce changement dans la structure de la propriété féodale accompagnant le déclin du système domanial provoqua un changement dans la forme de la rente : en Angleterre apparut une rente en argent, en France et en Allemagne une rente en nature ; mais cela n'entraîna pas un changement de fond dans la nature de la rente féodale. Les paysans avaient jusque-là fourni un surtravail directement sous forme de travail ; maintenant ils le payaient en produits finis — en nature, ou en argent. Cela n'allait pas plus loin. Dans les deux cas, la rente apparaissait comme la « forme normale » d'un surtravail, mais n'avait pas du tout la nature d'une partie du « profit » réalisé par les producteurs et payé sous forme de rente capitaliste. Un « profit » réel existait, mais la rente féodale constituait une

36. Voir M. BLOCH, *Les Caractères originaux...*, op. cit., p. 100. Egalement F. OLIVIER-MARTIN, *Histoire de la coutume de la prévôté et vicomté de Paris*, Paris, 1928-30, 3 vol., vol. I, p. 420.

37. M. WEBER, *Wirtschaftsgeschichte*, Tübingen, 1923, p. 101 ; G. V. BELOW, *Ges. der deutschen Landwirtschaft in Mittelalter*, Iena, 1937, p. 73-76. Voir aussi les travaux japonais sur l'histoire du Moyen Age de l'Europe occidentale, Senroku UEHARA, « Grundherrschaft in Klosterburg Monastery », 1920, dans sa collection *Economie et Société de l'Allemagne médiévale*.

* En français dans le texte (N. d. T.).

« limite normale » à cette formation du profit. Dans les deux cas, rente en nature ou en argent, les seigneurs féodaux, en vertu de leur propriété, utilisaient la « contrainte » extra-économique directement, sans l'intervention des lois de l'échange des marchandises, pour s'approprier le surtravail des producteurs paysans (*tenanciers* *, *Besitzer*) qui détenaient ce moyen de production qu'était la terre. Cependant, ce moyen d'obtention de la rente par contrainte extra-économique se transformait. A l'époque du système domanial classique, le travail des paysans sur le domaine était organisé sous la direction et la stimulation directes du seigneur ou de son représentant (*villicus*, *bailiff*, *maire* *, *sergent* *). Dans le système de tenures (*reine Grundherrschaft*), cependant, le processus complet de production agricole était maintenant passé aux mains des paysans travaillant leurs parcelles ; le travail nécessaire qu'ils conservaient et le surtravail qu'ils fournissaient au seigneur n'étaient plus séparés dans l'espace et le temps. Les producteurs directs pouvaient organiser l'ensemble de leur temps de travail quasiment à leur guise. L'émancipation des paysans dans la France médiévale et dans le sud-ouest de l'Allemagne correspond au passage du statut de serf (*Leibeigene*) à celui de tenancier libre (*Horige*, *yeomen*, *sokemen*, *vilains francs* *) qui se produisit à grande échelle aux XIII^e-XV^e siècles. Ainsi la méthode d'obtention de la rente passa de diverses formes d'obligations personnelles et arbitraires à des rapports réels (*dinglich*), et les rapports fondés sur la contrainte féodale entre les seigneurs et les paysans furent alors fixés par contrat. Ces rapports contractuels n'étaient naturellement pas les mêmes que ceux de notre société bourgeoise moderne, où les libres possesseurs de marchandises se lient mutuellement, en tant que personnes indépendantes les unes des autres, légalement sur un plan unique ; ils prirent la forme de lois coutumières (la rente en nature elle-même était souvent appelée *coutume* *

* En français dans le texte (*N. d. T.*).

— *Gewohnheitsrecht* — et les paysans qui la payaient coutumiers *). Ainsi, pour la première fois il nous est possible de parler de « petite production agricole » (*peasant agriculture on a small scale*) et d'artisanat indépendant, qui formaient ensemble « la base du mode féodal de production ³⁸ ».

Quand la rente en nature cède la place à la rente en argent, ces petites exploitations paysannes (la petite production agricole) deviennent de plus en plus nettement indépendantes et en même temps leur désintégration interne progresse plus rapidement et plus librement. Quand la rente en argent s'établit, non seulement les anciens rapports entre le seigneur et le paysan changent, pour devenir des rapports d'argent plus impersonnels, plus objectifs ; mais, de même que pour la « rente fixée par contrat » (*rent of assize*), la part de surtravail sous forme de rente en argent, dont le montant était fixe, se réduit avec les progrès de la productivité du travail et de la dépréciation de la monnaie qui en découle. Une partie de ces formes de surtravail qui se développaient et que l'on a appelées un « embryon de profit » revint aux paysans (producteurs directs) ; elle dépassait le minimum nécessaire à leur subsistance, et les paysans purent la transformer en marchandises. Quant à la rente en argent, elle se dévalorisa au point que les paysans se trouvèrent, de fait, affranchis de l'obligation de la payer ³⁹.

38. Cf. K. MARX, *Le Capital*, I, t. 2, p. 27, n. 1. Voir aussi mon étude « A propos de ce que l'on appelle l'émancipation des serfs », *Revue d'histoire*, 1940, vol. I, n° 11-12 (en japonais) et mon *Essai historique sur la formation de la société moderne*, *op. cit.*

39. Cf. R. H. TAWNEY, *Agrarian Problems in the XVIth Century*, *op. cit.*, p. 29-31 : « [...] parfois, les tenanciers se débarrassèrent eux-mêmes de tout paiement, y compris des corvées [...] ; le lien des tenanciers libres avec le manoir était davantage une affaire de forme et de sentiment qu'une nécessité ». Dès le xvi^e siècle, leurs rapports avec leurs seigneurs étaient largement formels. La situation était la même dans quelques régions de France. Par exemple, en Poitou au xvi^e siècle, de nombreux contrats de vente se terminent

Les anciennes tenures paysannes furent transformées en propriétés paysannes libres. Les paysans autrefois tenanciers établirent eux-mêmes le taux auquel ils se rédimèrent des rentes féodales, ils se libérèrent des réglementations de la propriété foncière féodale et devinrent propriétaires de leurs terres. La formation de cette catégorie de paysans qui se suffisaient à eux-mêmes — historiquement, le représentant le plus typique en est la *yeomanry* anglaise — résulta du processus de désintégration de la propriété foncière féodale et établit les conditions sociales permettant l'apparition de la rente en argent. Si nous considérons ce processus sous un autre angle, nous pouvons dire que, lorsque la rente en argent s'établit de façon générale et à l'échelon national, les paysans (producteurs directs), afin seulement de maintenir et de reproduire une telle situation, devaient avoir satisfait vraiment la majorité de leurs besoins pour subsister grâce aux activités d'une économie naturelle (production et consommation); mais une partie de leur force de travail et du produit de leur travail — au minimum la partie correspondant à la rente féodale précédemment produite en travail — pouvait toujours être transformée en marchandises et réalisée en argent par les paysans eux-mêmes. Autrement dit, les paysans étaient en situation de producteurs de marchandises, ils devaient simplement se mettre en contact avec le marché⁴⁰, et cette situation de

ainsi : « Le vendeur n'a pu déclarer de quel seigneur et pour quels devoirs les lieux faisant l'objet de la présente vente sont tenus et mouvants » (P. RAVEAU, *L'Agriculture....*, *op. cit.*, p. 70).

40. Là où la productivité du travail socialement définie (c'est-à-dire par contrat) ne s'est pas développée ou, ce qui revient au même, lorsque les paysans n'ont pas une position sociale correspondante comme producteurs de marchandises, la rente en argent est imposée et extorquée par en haut et ne parvient pas à remplacer complètement la rente traditionnelle en nature; non seulement les deux formes apparaissent côte à côte, comme par exemple en France sous l'Ancien Régime, mais très souvent l'histoire donne des exemples d'un retour à la rente en nature (la réapparition de la corvée). Lorsque

producteurs de marchandises a provoqué inévitablement une différenciation sociale parmi eux⁴¹.

B. — Or il y a eu un intervalle de deux siècles entre le passage de la rente en travail à la rente en argent et à la disparition du servage, au XIV^e siècle, et le moment initial de la véritable période capitaliste, au XVI^e siècle (en Angleterre, les deux siècles qui séparèrent Edouard III d'Elisabeth). Examinons la façon dont Sweezy et Dobb traitent cette période dont l'étude, selon l'expression de Dobb, est « essentielle à une véritable compréhension de la transition du féodalisme au capitalisme⁴² ».

Sweezy considère que le servage disparaît au XIV^e siècle. Cela est exact, car les corvées avaient alors été remplacées par des rentes en argent. Bien qu'il nous avertisse que ce changement ne coïncide pas exactement avec la fin du féodalisme, il n'en tient cependant pas compte dans son interprétation des deux siècles de la fin du féodalisme et du début du capitalisme, et là il commet une erreur. Car, malgré le fait que les paysans aient été libérés du servage direct (les corvées), ils étaient encore soumis à une rente en argent, expression de la propriété foncière féodale ; et, bien que cette rente en argent représentât une part de plus en plus réduite de leur surtravail, les paysans ne s'étaient pas encore débarrassés complètement de leur condition ser-

la rente en argent était imposée aux paysans dans de telles conditions, indépendamment de leur évolution jusqu'à maturité comme producteurs de marchandises, cela n'aboutit pas à l'émancipation de la paysannerie, mais à son appauvrissement.

41. Cf. R. H. TAWNEY, *Agrarian Problems...*, *op. cit.*, qui donne maints exemples de cette dissociation au sein de la paysannerie. L'organisation des manses (*Hufenverfassung*), système relativement uniformisé des tenures paysannes, comme on le voit dans le domaine du XIII^e siècle, disparaît pour de bon jusqu'au point où, selon Tawney, « cela n'a en effet plus de sens du tout de parler de manses (*virgates*) ou de demi-manses (*half-virgates*) » (*ibid.*, p. 59).

42. Voir plus haut.

vile. La conception qu'a Sweezy de la rente en argent comme étant essentiellement une forme de transition entre la rente féodale et la rente capitaliste relève de sa méthodologie. Selon les termes employés par Dobb, la base de la rente en argent était en voie de disparition, mais « restait la même que celle de la rente en nature (en Angleterre, la corvée) dont elle était issue⁴³ ». C'est-à-dire que les producteurs directs étaient, comme auparavant, des paysans tenanciers (*Besitzer*) ; la seule différence réside dans le fait que maintenant ils paient leur surtravail au seigneur sous forme d'argent, sous la pression de la contrainte extra-économique ; « contrainte politique et pressions de la coutume seigneuriale », comme l'exprime Dobb⁴⁴. La rente en argent, dans sa forme « pure », est seulement une variante de la rente en nature ou en travail et, par essence, « absorbe » le profit « embryonnaire » de la même façon que la rente en nature⁴⁵. De ces conditions économiques naquirent à la fois les paysans qui devaient se débarrasser totalement de la rente féodale et les capitalistes industriels qui devaient supprimer les limites au profit industriel ; les deux s'allièrent nécessairement, dans la révolution bourgeoise, contre l'aristocratie terrienne et les compagnies de marchands privilégiées.

Pourquoi alors Dobb a-t-il trouvé nécessaire d'affirmer que « la désintégration du mode de production féodal était déjà à un stade avancé bien avant que le mode de production capitaliste ne soit développé », et que cette désintégration ne progressait pas sous la poussée du nouveau mode de production au sein de l'ancien ; c'est pourquoi « cette période semble n'avoir été ni féodale ni encore capitaliste, pour autant qu'il s'agissait

43. K. MARX, *Le Capital*, I. III, t. 3, chap. XLVII, p. 177. Voir plus haut.

44. Voir plus haut.

45. « Pour autant qu'il se forme en dehors d'elle, en tant que fraction particulière de surtravail, la rente en argent continue d'être, comme les formes antérieures de rente, la limite normale de ce profit embryonnaire » (K. MARX, *Le Capital*, I. III, t. 3, chap. XLVII, p. 178).

de ce mode de production⁴⁶ ». Il ne dépasse pas l'idée habituelle qu'avec l'établissement de la rente en argent et, par voie de conséquence, la disparition du servage prend fin le féodalisme. Or l'immense majorité des paysans au XVII^e siècle en Angleterre payait des rentes en argent. Les fermiers libres et aisés ne payaient plus les redevances féodales et avaient atteint le statut de producteurs libres et indépendants (la « classe moyenne des paysans aisés » de Tawney). Ces « fermiers, yeomen, koulaks » employaient leurs voisins plus pauvres à la fois dans l'agriculture et l'industrie, mais toujours en petit nombre (les « capitalistes lilliputiens » de Tawney). Etant donné que Dobb connaît bien ces faits, il veut sans doute dire que, malgré l'accroissement de cette classe de fermiers indépendants semi-capitalistes, pendant cette période, la main-d'œuvre dans son ensemble n'était pas encore subordonnée de façon intrinsèque au capital.

Cependant, ce n'est pas ce qui s'est produit après l'émancipation de la classe paysanne du mode féodal de production ; en effet, cette paysannerie libre et indépendante s'est alors désintégrée et bipolarisée. Historiquement, la classe paysanne se trouvait déjà relativement dissociée à l'époque même du servage. Les serfs ne se libérèrent pas toujours dans les mêmes conditions économiques. Ainsi en Angleterre, dans les districts ruraux, la paysannerie se transforma très tôt en producteurs marchands dont l'émancipation succéda à une désintégration interne de la classe paysanne. C'est ainsi que Dobb a dû corriger sa formulation dans les *Etudes*, en disant que ces siècles furent « transitoires dans le sens où l'ancien était dans un processus de désintégration rapide et où de nouvelles formes économiques apparaissaient simultanément⁴⁷ ».

Sweezy, d'autre part, reste trop prisonnier de la première formulation de Dobb : « Ni féodale ni encore capitaliste. » Pour Sweezy, « la transition du féodalisme

46. M. DOBB, *Etudes...*, p. 31

47. Voir plus haut.

au capitalisme n'est pas un processus ininterrompu et unique [...], mais composé de deux phases totalement distinctes qui présentent des problèmes radicalement différents et doivent être analysés séparément ». Il donne au système « ni féodal ni encore capitaliste » qui prévalut en Europe occidentale aux ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles le nom de « production marchande précapitaliste ». Ce système « d'abord affaiblit le féodalisme et, *un peu plus tard*, une fois cette œuvre de destruction terminée de façon substantielle, prépara la voie au développement du capitalisme ».

Sweezy rejette ici délibérément le terme de « production marchande simple » (*simple commodity production*) ; cependant, il remarque que dans la théorie de la valeur c'est un terme qui nous permet de « présenter le problème de la valeur d'échange dans sa forme la plus simple ». Il considère que ce terme est impropre, historiquement parlant, puisque la production marchande simple est « un système de producteurs indépendants possédant leurs propres moyens de production et satisfaisant à leurs besoins en échangeant leurs produits », alors que « dans la production marchande précapitaliste [...] le moyen de production le plus important, la terre, était en grande partie aux mains d'une classe de non-producteurs ⁴⁸ ». Etant donné que la terre des paysans était toujours assujettie aux redevances féodales, même si c'était sous la forme de rente en argent, le paysan n'était donc pas propriétaire de sa terre au sens moderne du terme, et il ne convient pas de les appeler des producteurs indépendants. Cependant, en Angleterre à cette époque, un groupe supérieur de tenanciers libres et de tenanciers coutumiers s'était en fait transformé en passant du statut de tenanciers féodaux à celui de propriétaires paysans indépendants se suffisant à eux-mêmes.

Lorsque Sweezy introduit la notion des droits de propriété modernes en traitant précisément de la propriété foncière féodale et de la tenure, il révèle le

48. Voir plus haut.

contenu de sa méthode a-historique. La propriété foncière féodale ou seigneuriale, selon nos prémisses, est une forme de domination constituant la base de l'appropriation seigneuriale (appropriation par la force) ; la propriété du seigneur était la *propriété éminente* * (*Obereigentum*) et les paysans étaient des tenanciers sur leurs terres (*Untereigentümer, Besitzer*) ; les tenures possédées par les paysans (*domaine utile*) étaient la véritable propriété des seigneurs. Si l'on tient compte de tout cela, les concepts légaux de propriété privée dans la société bourgeoise moderne sont inapplicables ⁴⁹.

C'est plutôt le contenu économique qui importe ici ⁵⁰, c'est-à-dire la liaison des paysans comme producteurs directs avec leurs moyens de production (la terre, etc.) ; le capitalisme est fondé sur la séparation

* En français dans le texte (*N. d. T.*).

49. Il s'agit de la critique, bien connue des historiens, de la *propriété paysanne*. Sur les débuts de la controverse, voir MINZES, *Beiträge zur Geschichte der national Güterveräußerung im Laufe der französischen Revolution*, Iéna, 1892. Le critiquant plus tard, G. LEFEBVRE a prouvé que les paysans ayant une *tenure héréditaire* *, bien que toujours soumise à des rentes féodales, étaient des *paysans propriétaires* * (« Répartition de la propriété et de l'exploitation foncières à la fin de l'Ancien Régime », dans *Etudes sur la Révolution française*, Paris, 1954 ; voir aussi P. RAVEAU, *L'Agriculture...*, *op. cit.*, p. 126, et M. BLOCH, *A. H. E. S.*, vol. I, 1929, p. 100, qui démontrent que les paysans *tenanciers féodaux* * étaient de véritables *propriétaires* *).

50. K. MARX, *Le Capital*, l. I, t. 3, chap. xxxii, p. 203 : « La propriété privée du travailleur sur les moyens de son activité productive est le corollaire de la petite industrie, agricole ou manufacturière, et celle-ci constitue la pépinière de la production sociale, l'école où s'élaborent l'habileté manuelle, l'adresse ingénieuse et la libre individualité du travailleur. Certes, ce mode de production se rencontre, au milieu de l'esclavage, du servage et d'autres états de dépendance. Mais il ne prospère, il ne déploie toute son énergie, il ne revêt sa forme intégrale et classique que là où le travailleur est le propriétaire libre des conditions de travail qu'il met lui-même en œuvre, le paysan du sol qu'il cultive, l'artisan de l'outillage qu'il manie, comme le virtuose de son instrument. »

des paysans de la terre. Voilà la clef du développement paysan bourgeois (*peasant bourgeois*) de cette période. Consécutive à la désintégration du féodalisme, la prospérité qui naît du travail de cette sorte de producteurs non encore privés de leurs moyens de production a été une prospérité populaire (*Volksreichtum*) et la base sociale réelle sous la monarchie absolue⁵¹.

Sweezy se contredit quand il caractérise cette période comme ni féodale ni capitaliste, en utilisant la catégorie transitoire de « production marchande » précapitaliste, et en même temps il nie aux producteurs paysans de base la possibilité d'avoir été des « producteurs indépendants ». Il essaie de surmonter cette contradiction en décrivant la rente en argent payée par les paysans de cette sorte comme une forme transitoire de la rente féodale à la rente capitaliste. Marx distingue de telles formes transitoires entre le système de métayage (*Meiäriesystem*) ou la propriété parcellaire des petits paysans locataires (*Parzelleneigentum des Kleinbäuerlichen Pächters*⁵²) et non pas dans la rente en argent elle-même. La position de Sweezy semble supposer que l'absolutisme n'était déjà plus par essence féodal. Le chapitre 4 des *Etudes* de Dobb et sa « Réponse » donnent une interprétation juste sur ce point et sur le rapport avec la révolution bourgeoise. En tout état de cause, l'introduction de la catégorie de « production marchande précapitaliste », dans ce contexte, est non seulement inutile, mais obscurcit le fait que la société féodale et la société capitaliste moderne sont régies par des lois historiques différentes. Dans la société capitaliste, les moyens de production, comme le capital, sont séparés du travail, et la loi caractéristique du développement est que la productivité se développe (élargissement de la composition organique du capital, formation d'un taux de profit moyen, baisse tendancielle du taux de profit, crise) comme si c'était celle du capital. Dans la société féodale, par contre, les moyens

51. *Ibid.*, I, I, t. 3, p. 158.

52. *Ibid.*, I, III, t. 3, chap. XLVII, et I, I, t. 3, p. 184.

de production sont liés au producteur, et la productivité se développe (chute du système domanial et développement de la petite production paysanne, formation de la rente en argent, tendance à la baisse du taux de la rente foncière, crise seigneuriale) en tant que productivité du producteur direct lui-même ; et c'est pourquoi la loi du développement du féodalisme ne peut aller que dans le sens de la libération et de l'indépendance des paysans eux-mêmes. Il est également évident que l'absolutisme n'était qu'un système de pouvoir centralisé pour contrecarrer la crise du féodalisme issue de ce développement inévitable⁵³.

Ce sont là, je pense, les « lois et tendances », pour employer l'expression de Sweezy, de la société féodale, comme la méthode du livre III du *Capital* le suggère⁵⁴.

IV

Nous en venons finalement au rapport entre la formation du capitalisme industriel et la révolution « bourgeoise ». Le processus économique fondamental de la révolution bourgeoise fut l'abolition des rapports féodaux de production, en même temps que le développement du capital industriel ; nous avons considéré que c'est là le contenu « logique » du passage du féodalisme au capitalisme, et qu'une analyse rationnelle du caractère historique du féodalisme ne serait possible qu'après coup, quand nous prenons la révolution bourgeoise comme point de départ. Il est par conséquent très important d'expliquer le développement des forces productives qui, historiquement, rendit inévitable le mouvement bourgeois qui abolit les rapports de production féodaux traditionnels et créa les formes sociales

53. Sur la crise de structure de la société économique au XVIII^e siècle, voir l'admirable analyse de C. E. LABROUSSE, *La Crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, Paris, 1944, en particulier p. 7 à 125.

54. Voir mon étude sur « Les Contradictions fondamentales

d'existence du capital industriel de cette époque. L'une des contributions les plus importantes de Dobb à la science historique est d'avoir cherché la genèse des capitalistes industriels non dans la *haute bourgeoisie* *, mais dans ce qui prenait forme dans la classe des petits producteurs marchands elle-même, dans leur mouvement de libération de la propriété foncière féodale, c'est-à-dire qu'il chercha leur origine dans ce qui était en train de naître à partir de l'économie propre à la couche des petits producteurs. C'est pourquoi il attribue une place de choix au rôle joué par cette classe de petits et moyens producteurs, en tant qu'agents principaux de la productivité, au stade initial du capitalisme. Selon Dobb, les représentants des rapports capitalistes de production, à cette époque, doivent être cherchés dans la classe des paysans indépendants, se suffisant à eux-mêmes, et chez les artisans. En particulier, les fermiers, yeomen, koulaks améliorèrent leurs fermes et leur exploitation progressivement et achetèrent la main-d'œuvre de leurs voisins plus pauvres, les paysans parcellaires (*cotters*); non seulement ils développèrent l'échelle de leurs opérations productives en créant la manufacture textile dispersée (*country cloth industry*) — manufacture qui était la première forme de production capitaliste —, mais des entrepreneurs du même type apparurent aussi dans l'artisanat urbain⁵⁵. « L'Armée Nouvelle de Cromwell et les Indépendants étaient la véritable force dirigeante de la révolution bourgeoise anglaise et tirèrent leur force principale des centres provinciaux manufacturiers et... des sections de la *squirearchy* ainsi que des petits et moyens paysans du type fermier yeomen. » Ces éléments furent les soutiens solides de la Révolution anglaise ; les marchands paten-

de la société féodale », 1949, et *Structure de la révolution bourgeoise*, op. cit., p. 60-62.

* En français dans le texte (N. d. T.).

55. Voir M. DOBB, *Etudes...*, p 137, 138, 146-162, et plus haut. (*Squirearchy* ou *gentry* : petite noblesse rurale. C'étaient d'anciens petits seigneurs des manoirs devenus propriétaires fonciers sans aucune fonction militaire - N. d. T.)

tés et monopolistes appartenaient en majorité au parti royaliste et « le capital marchand », loin de jouer un rôle progressiste, se trouvait souvent l'allié de la réaction féodale (absolutisme⁵⁶). Ainsi, la Révolution

56. M. DOBB, *Etudes...*, p. 171, et plus haut.

Dobb a mis en lumière le fait que ceux qui étaient porteurs de la révolution bourgeoise, ceux qui étaient les réels détenteurs du capital industriel (c'est-à-dire de la production capitaliste), devaient être cherchés dans la petite et moyenne bourgeoisie, et que le point nodal porte sur la contradiction entre eux et le capital marchand et usuraire (la haute bourgeoisie). Ces faits avaient déjà été mis en lumière, quarante ans avant lui, par G. UNWIN, *L'Organisation industrielle aux XVI^e et XVII^e siècles*, op. cit., et par M. WEBER, *L'Ethique protestante et l'Esprit du capitalisme*, trad., Paris, 1964. Il est surprenant que Dobb, lorsqu'il parle de l'esprit du capitalisme (*Etudes...*, p. 5-9), n'ait pas fait référence à la remarquable analyse de M. Weber. Ce dernier distinguait clairement deux systèmes sociaux en lutte dans cette période héroïque de l'histoire de l'Angleterre. L'esprit du capitalisme qui apparaît sous la forme du puritanisme était le genre de vie, la forme de la conscience idéale de la classe des yeomen et des petits et moyens industriels de cette époque, et ne saurait être confondu avec la mentalité « de la soif d'argent et de l'appétit du gain » commune aux marchands monopolistes et aux usuriers de tous pays et de toutes les époques : « Et nous verrons qu'aux débuts des temps modernes les entrepreneurs capitalistes du patriciat commercial ne furent nullement les seuls porteurs ou les principaux apôtres de ce que nous appelons ici "esprit du capitalisme", mais que ce rôle revient plutôt aux couches de la classe moyenne industrielle qui cherchaient à s'élever » (M. WEBER, *L'Ethique...*, p. 68). Sur ce point, même R. H. TAWNEY n'a pas rompu avec les thèses de BRENTANO dans *Anfänge des modernen Kapitalismus*, Munich, 1916, qui estime que l'esprit du capitalisme est né avec la recherche du profit propre au commerce : « L'esprit du capitalisme, dit Tawney, se répandait abondamment à Venise et à Florence au XV^e siècle, dans le sud de l'Allemagne et dans les Flandres, pour la simple raison qu'il s'agissait des centres commerciaux et financiers les plus importants de l'époque, en dépit du fait qu'ils étaient, au moins formellement, catholiques » (*Religion and the Rise of Capitalism*, Londres, 1926, p. 319). Dobb et Sweezy, plus encore, citent souvent PIRENNE qui fit sans doute autorité et publia une rapide esquisse du capitalisme sur mille ans d'histoire, intitulée « The Stages in the Social History of Capitalism », *American Historical Review*, vol. XIX, 1914,

anglaise du xvii^e siècle qui détruisit la réaction féodale (absolutisme) marqua le premier pas vers la subordination du capital marchand au capital industriel.

Cette façon de poser le problème et ce type d'analyse historique apparurent au Japon, indépendamment de Dobb, à une époque antérieure et de façon plus complète dans les théories historiques créatives et originales de Hisao Otsuka⁵⁷. Je devrais donc dire que l'opinion de Dobb vient confirmer le niveau méthodologique atteint par la science d'histoire économique au Japon ; pour Sweezy, c'est peut-être moins convaincant. Au lieu de faire une analyse concrète de la genèse sociale et de la forme d'existence du capital industriel de cette époque, tout ce que Sweezy fait, en ce qui concerne le passage⁵⁸ classique du volume III du *Capital* sur les « deux voies » de transition à partir du mode de production féodal, est de faire quelques remarques critiques, en passant, sur les opinions de Dobb et sur sa documentation. Or ce chapitre XX (comme le chapitre XXVI) est un chapitre « historique », qui vient à la suite d'une étude traitant du capital marchand et du capital porteur d'intérêt. L'analyse de Marx traite de la nature des lois des débuts du capital marchand et du capital usuraire, qui avaient une exis-

p. 494-515. Il met en relief les avatars des capitalistes d'une époque à l'autre. Les capitalistes modernes ne venaient pas directement de ceux du Moyen Age, mais de leur destruction. Toutefois, Pirenne considère pour l'essentiel que la production marchande et la circulation monétaire sont les indices du capitalisme ; le « capitalisme féodal », pour autant qu'il fut, et le capitalisme moderne « avaient seulement entre eux une différence quantitative, mais non qualitative, une simple différence d'intensité et non de nature ». Pour lui aussi, l'esprit du capitalisme réside dans l'appétit du gain qui apparut au xi^e siècle avec la reprise du commerce.

57. H. OTSUKA, *Introduction à l'histoire économique de l'Europe moderne*, 1944 (en japonais). Le fond de l'argumentation de ce travail a même été formulé plus tôt dans l'essai du même auteur, « Les Manufactures textiles urbaines », dans la revue *Shakai Keizai shigaku* (Histoire économique et sociale), 1938, vol. VIII, n^o 3 et 4 (en japonais).

58. K. MARX, *Le Capital*, l. III, t. I, chap. xx, p. 332 à 345.

tence indépendante seulement dans la société précapitaliste, et du processus par lequel, au cours du développement de la production capitaliste, ce capital marchand fut subordonné au capital industriel. Il ne s'agit pas d'un changement purement formel ou nominal, mais de la transformation du capital marchand en capital industriel. C'est pourquoi, en discutant la théorie des « deux voies », 1) « le producteur devient commerçant et capitaliste, [...] voilà la voie réellement révolutionnaire », et 2) « le commerçant s'empare directement de la production », mais cette dernière voie « n'arrive pas à révolutionner l'ancien mode de production qu'elle conserve comme sa base [...] ce système fait obstacle partout au mode de production capitaliste véritable et il finit par disparaître avec le développement de ce dernier ⁵⁹ », — cela doit être compris comme un tout, historique autant que théorique. Le texte de Marx disait juste avant : « Au premier stade de la société capitaliste, le commerce domine l'industrie ; dans la société moderne, c'est l'inverse. » Et la question de « la subordination du capital marchand par le capital industriel » apparaît à la suite du passage dont il est question : « Le producteur est lui-même commerçant. Le capital marchand se borne à accomplir le procès de circulation. [...] Le commerce devient alors le serviteur de la production industrielle ⁶⁰. »

L'analyse de Sweezy ⁶¹ laisse apparaître que la seconde voie, celle où le marchand s'empare de la production, s'effectue par le chemin détourné de la manufacture dispersée (*putting out system*), tandis que dans la première voie « le producteur, quelle que soit son origine [sans doute son origine sociale], devient à la fois commerçant et employeur de travail salarié ou devient un entrepreneur capitaliste à part entière sans passer par le stade intermédiaire de la manufacture dispersée ». Cela semble une interprétation assez superficielle.

59. Voir plus haut.

60. K. MARX, *Le Capital*, l. III, t. 1, chap. xx, p. 339, 341, 344.

61. Voir plus haut.

cielle. Chez Sweezy, le problème n'est envisagé que dans le cadre d'une simple comparaison de formes d'organisation de la production, et le caractère social la contradiction qui oppose les deux est perdu de vue. La référence que fait Sweezy à la manufacture dispersée comme voie numéro deux est, sans aucun doute, exacte. Un peu plus loin, dans le même chapitre du *Capital*, la voie du marchand s'emparant de la production (le manufacturier) est expliquée ; dans celle-ci, le capitaliste marchand subordonne les petits producteurs (l'artisan urbain et surtout le producteur villageois) et fait fonctionner le système à son propre bénéfice, faisant divers prêts aux travailleurs. De plus, la voie du « producteur devenant commerçant » capitaliste est accompagnée d'exemples. « Au lieu de recevoir sa laine en petites quantités des mains du commerçant et de la travailler pour lui avec ses compagnons, le patron tisserand, par exemple, achète lui-même laine ou fil et vend son drap au commerçant. Les éléments de production entrent donc dans le procès de production en tant que marchandises qu'il a lui-même achetées. Puis, au lieu de produire pour le commerçant individuel, ou pour certaines pratiques, le tisserand produit maintenant pour le monde du commerce. Le producteur est lui-même commerçant ⁶². » Ici, les petits producteurs marchands deviennent indépendants et évoluent vers le statut de capitalistes industriels en sortant du contrôle du capital marchand dans le système de la manufacture dispersée. Ainsi, ce qui ressort du texte original, ce n'est pas la simple existence de deux voies, mais leur opposition et leur affrontement. Le contenu de la voie du « producteur devenant commerçant » est celui d'un processus « révolutionnaire » de subordination du capital marchand primitif au capital industriel (à la production capitaliste ⁶³).

62. K. MARX, *Le Capital*, *ibid.*, p. 344.

63. Et encore, à propos de la question du « producteur devenu commerçant », le chapitre précédent qui analyse le profit commercial indique : « Tout au long de l'analyse scien-

En ce qui concerne la voie numéro un, Sweezy, sans aller jusqu'à nier l'existence de cas de transformations de petits producteurs marchands en capitalistes industriels, les considère comme ne jouant aucun rôle dans la genèse sociale des capitalistes industriels. Au lieu de cela, il prend plutôt comme cas général la transition directe aux capitalistes industriels, sans passer par le détour de la manufacture dispersée. Il pense certainement à la manufacture réunie que les historiens économiques mettent toujours en relief, à partir des faits présentés par J. U. Nef, sur les pratiques en usage dans la métallurgie et les mines⁶⁴.

Historiquement, ces manufactures réunies furent fondées grâce à la protection et l'appui des monarchies absolues, soit comme *manufactures royales (d'Etat, privilégiées)*, soit comme institutions de travail forcé ; elles existaient dans plusieurs pays⁶⁵. Cependant, il ne s'agit pas ici de véritables manufactures en tant que forme initiale de la production capitaliste (capital industriel), mais d'une simple unification ou centralisation du sys-

tifique, il apparaît que la formation du taux général de profit provient des capitaux industriels et de leur concurrence ; ce n'est que plus tard qu'elle est rectifiée, complétée, modifiée par l'intervention du capital marchand. Au cours du développement historique, c'est le contraire qui se passe. [...] Primitivement, c'est le profit commercial qui détermine le profit industriel. Mais, dès que le mode de production capitaliste a triomphé et que le producteur est lui-même devenu commerçant, le profit commercial se ramène à la part adéquate de la plus-value totale qui revient au capital marchand comme part aliquote du capital total employé dans le procès social de reproduction » (*ibid.*, l. III, t. I, chap. xvii, p. 297). De façon similaire, le développement de la production capitaliste dans l'agriculture réduit la rente de sa forme normale de surtravail (rente féodale ou corvée) à celle d'un excédent sur le profit (une partie extérieure et supérieure au taux général de profit).

64. J. U. NEF, *Industry and Government in France and England, 1540-1640*, Philadelphia, 1940.

65. J. KULISCHER, « La Grande Industrie aux xvii^e et xviii^e siècles. France, Allemagne, Russie », *Annales d'histoire économique et sociale*, 1931, n° 9 ; voir aussi M. DOBB, *Etudes...*, p. 150, et plus haut.

tème de la manufacture dispersée du capital marchand, comme nos travaux en ont donné la preuve ; et, de fait, cette voie relève de la voie numéro deux. Peut-on la qualifier de « révolutionnaire », quand elle fut incapable de provoquer le développement de la véritable production capitaliste ? En Europe occidentale, justement, elle fut dépassée par la naissance de la classe des petits producteurs et par leur expansion économique, puis finalement succomba peu à peu. Les entreprises monopolistes de cette sorte, Dobb l'a dit en ce qui concerne l'Angleterre, étaient de nature « conservatrice » et s'allièrent avec le pouvoir d'Etat de la monarchie absolue, et c'est pourquoi, à la fin, elles furent détruites et disparurent dans la révolution bourgeoise⁶⁶. Cette évolution est caractéristique de la formation du capitalisme en Europe occidentale, particulièrement en Angleterre. D'autre part, d'énormes entreprises du type monopoliste jouèrent un rôle important dans l'établissement du capitalisme en Europe orientale et au Japon, mais Sweezy n'en tient pas compte.

Cependant, en traitant du problème des « deux voies », Dobb semble aussi confondre la voie du « producteur qui devient commerçant » avec celle du système de la manufacture dispersée (*putting out system*, *Verlagsystem*) qu'organisèrent les marchands manufacturiers ou, dit Dobb, « des *entrepreneurs* * qui devin-

66. Ce fut le cas en France également. Les travaux de Tarlé sur l'industrie de l'Ancien Régime l'ont conduit à souligner une fois de plus « le fait tout fait important » que la dure bataille pour une production nationale plus large et plus libre — la force dynamique du capitalisme français — ne reposait pas sur la *grande industrie* * ni sur les manufacturiers prospères des villes (*putters out*), mais sur les *petits producteurs des campagnes*. Voir E. TARLÉ, *L'Industrie dans les campagnes en France à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, 1910, p. 53. Les brillants travaux de C. E. LABROUSSE ont mis en évidence la rupture et l'antagonisme économique et social qui opposait la minorité féodale privilégiée à l'ensemble de la nation dans *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVII^e siècle*, Paris, 1933, 2 tomes, t. I, p. 419-421, 535-544, 615-639.

* En français dans le texte (*N. d. T.*).

rent commerçants et employèrent des artisans plus pauvres, créant le système de la manufacture dispersée ⁶⁷. » Ici, il est évident que Dobb est en contradiction avec lui-même. Le système de la manufacture dispersée, sous sa forme historique, est celui où les marchands manufacturiers réalisent leurs profits en concentrant l'achat des matières premières et la vente des produits finis exclusivement entre leurs mains et en avançant les matières premières aux petits producteurs qui finissent le produit. La rupture des petits producteurs avec le marché dont les marchands-manufacturiers ont le monopole a eu comme effet, c'est clair, de bloquer la route aux petits producteurs en les empêchant de se transformer en producteurs de marchandises de façon indépendante et de devenir des capitalistes ⁶⁸. Bien que

67. M. DOBB, *Etudes...*, p. 150, et plus haut.

68. Le système de la manufacture dispersée, bien qu'étant un système de production marchande, n'en est pas pour autant capitaliste. Le propriétaire foncier qui faisait valoir directement le « manoir » par le travail forcé des serfs ou le propriétaire foncier féodal qui leur extorque une rente en nature peuvent aussi convertir les produits en marchandises mais ne sont pas pour autant des capitalistes. Le système de la manufacture dispersée suppose que les producteurs directs sont possesseurs des moyens de production ; il ne suppose donc pas le travail salarié. De façon similaire, le système de la propriété foncière féodale est fondé sur la possession de la terre par les paysans. Le seigneur féodal, en opposition avec le système du manse, mit fin à l'indépendance des paysans ; il réussit à dominer la communauté villageoise et son système communautaire sur la base duquel les rapports mutuels du manse paysan s'étaient organisés ; il les réorganisa en les intégrant à la structure des rapports de la propriété foncière féodale et de sa domination. D'une façon tout à fait similaire, les manufacturiers, dans le système de la manufacture dispersée, sortis des artisans indépendants, ont mis fin à l'indépendance de ces derniers et, prenant le contrôle des guildes d'artisans urbains et de leurs réglementations collectives, sur la base desquelles les rapports mutuels des artisans indépendants avaient été organisés, les réorganisèrent sous le contrôle du capital marchand. Le processus du développement des catégories : artisanat → guildes → manufacture dispersée (capital marchand) est la projection (factuelle ou virtuelle) de la structure logique fondamentale de la propriété foncière féo-

l'on appelle souvent ces marchands manufacturiers des « fabricants », il ne s'agit pas de véritables industriels capitalistes « progressistes ». Ils ne « contrôlaient » la production que de l'extérieur et, afin de maintenir leur domination en tant que capitalistes marchands, ils pérennisaient les conditions traditionnelles de la production sans les changer. Ils avaient donc un caractère conservateur. Ainsi, ce système ne relevait pas de la voie numéro un, mais sans aucun doute de la voie numéro deux.

Pourquoi alors Dobb prend-il le système de la manufacture dispersée et le capital marchand manufacturier pour la voie numéro un ? Peut-être que son opinion se fonde sur des faits d'histoire économique particuliers à l'Angleterre. Dobb identifie le système de la manufacture dispersée au système de l'industrie à domicile (*Hausindustrie, domestic system*) : « En fin de compte,

dale : manse → communauté rurale → seigneurie (voir ci-dessus, note 15). Voir aussi K. MARX, *Contribution à la critique de l'économie politique*, op. cit., p. 170-171. La séparation des artisans indépendants, qui étaient à la fois producteurs et marchands, de leurs fonctions commerciales d'acheteurs de matières premières et vendeurs de produits finis, et la concentration de ces fonctions aux mains des marchands furent les conditions de l'établissement du capitaliste marchand dans le système de la manufacture dispersée. Et, de la même manière, c'est par une « contrainte extra-économique » exercée par le marchand manufacturier que fut assurée la rupture des producteurs avec le marché, ce qui était la négation de leur indépendance comme producteurs marchands. Ces artisans, ayant perdu leur indépendance, tombèrent sous la domination des marchands manufacturiers. Toutefois, dans le procès de production lui-même, aucun changement ne s'était opéré ; bien plus, les conditions de production et de travail des guildes et de l'artisanat se maintenaient comme base du système. Le changement était limité au procès de circulation. Sur la base de l'industrie des petits artisans, le procès de production se trouva unifié par les marchands manufacturiers et passa sous leur contrôle. Ainsi le système de la manufacture dispersée, en tant que mode de production, ne diffère pas, pour l'essentiel, de l'artisanat féodal. Voir le développement dans M. WEBER, *Wirtschaftsgeschichte*, op. cit., p. 147.

au XVII^e siècle en Angleterre, l'industrie à domicile plutôt que la fabrique (*factory*) ou l'atelier de manufacture (*manufacturing workshop*) restait la forme de production la plus typique⁶⁹. » Le système d'industrie à domicile, en Angleterre (différent du *Hausindustrie* allemand, qui est très souvent d'un contenu économique identique au système de la manufacture dispersée, *Verlagsystem*), implique la plupart du temps de petites et moyennes industries, à la différence du système de la manufacture dispersée au sens strict et originel⁷⁰.

De plus, il est intéressant de noter dans l'histoire économique anglaise que la conduite du système des manufactures dispersées par le capital marchand paraissait souple, et la classe des petits producteurs qui recevait des marchands des avances de matières premières fut capable d'établir son indépendance en dehors du contrôle du système de la manufacture dispersée, de façon relativement aisée. Ces conditions étaient particulièrement évidentes au XVIII^e siècle dans le Lancashire ; selon l'étude de Wadsworth et Mann, à l'intérieur de la structure souple du système de la manufacture dispersée, les tisserands purent aisément atteindre le statut⁴ de marchands manufacturiers, puis de fabri-

69. *Etudes...*, p. 160.

70. P. MANTOUX, *La Révolution industrielle au XVIII^e siècle*, Paris, 1959, p. 61. A. TOYNBEE indique également l'existence de ce type d'affaires dans l'industrie anglaise avant la révolution industrielle : « La classe des employeurs capitalistes était encore en enfance. Une grande partie de nos denrées était produite par l'industrie à domicile. Les manufactures étaient peu concentrées en ville et seulement partiellement séparées de l'agriculture. Le "manufacturier" était littéralement un homme qui travaillait de ses propres mains dans sa propre maison. [...] Un trait important de l'organisation industrielle de l'époque était l'existence d'un certain nombre de petits patrons manufacturiers qui étaient entièrement indépendants, possédant du capital et des terres à eux, ce qui leur permettait de combiner de petites exploitations pastorales libres avec leur métier » (*Lectures on the XVIIIth Century in England*, Londres, 1884, p. 52).

cants⁷¹. C'est peut-être à ce genre de situation économique et sociale que Dobb pense. C'est ce que suggère sa présentation⁷² : « [...] un grand nombre des nouveaux entrepreneurs étaient des gens d'origine modeste qui avaient commencé comme "marchands manufacturiers" dans le système de *putting out* ». Le contenu réel, toutefois, des « marchands manufacturiers » que Dobb a choisis pour la voie numéro un, ne se trouve pas dans l'oligarchie monopoliste des capitalistes marchands au sens strict, laquelle fut un obstacle au développement de la production capitaliste, comme nous le voyons dans le cas de la *Verlager-kompagnie* * dont la domination fut abolie par la révolution bourgeoise, mais plutôt dans la classe des petits et moyens capitalistes de l'industrie et du commerce, qui parvinrent à leur indépendance en passant à travers les mailles de la domination des capitalistes marchands et devinrent des marchands fabricants. C'est ici que Dobb recherche la genèse historique de la « manufacture » comme première étape de la production capitaliste, et non dans ce que les historiens appellent l'« usine » ou la « fabrique » (*factory or manufactory*). C'est sans doute une des contributions de Dobb à la science historique⁷³. Mais il aurait dû donner un développement plus précis à son propos sur la genèse du capital industriel, à la lumière de l'organisation interne particulière à l'agriculture anglaise.

Bien que Dobb ait fait une analyse concrète et substantielle des « deux voies » et réussi à dégager le

71. WADSWORTH and MANN, *The Cotton Trade and Industrial Lancashire 1600-1780*, Manchester, 1931, p. 277 et 270-275, 241-248, 273-277.

72. Voir plus haut.

* Manufacture dispersée au sens strict, c'est-à-dire contrôlée par le capital marchand (*N. d. T.*).

73. Sur ce point, voir H. OTSUKA, « Formes modernes du système de la manufacture dispersée (*putting out system*) », dans *L'Ancêtre du capitalisme moderne*, Tokyo, 1951, p. 183, et J. KULISCHER, qui a donné un résumé des résultats de l'histoire socio-économique, *Allgemeine Wirtschaftsgeschichte*, Munich und Berlin, 1929, vol. II, p. 162.

caractère historique de la révolution bourgeoise « classique », il est nécessaire d'approfondir ses différentes thèses pour atteindre à un niveau général, international. En ce qui concerne l'Europe occidentale, en Angleterre et en France, la révolution a eu comme base sociale la classe des paysans libres et indépendants et la classe des petits et moyens producteurs marchands. La révolution a exigé une lutte très difficile pour la prise du pouvoir d'Etat entre un groupe de la classe moyenne (les Indépendants dans la Révolution anglaise, les Montagnards dans la Révolution française) et un groupe de la *haute bourgeoisie* * issue de l'aristocratie foncière féodale, les marchands et financiers monopolistes (dans la Révolution anglaise les royalistes, puis les presbytériens, dans la Révolution française les Monarchiens, puis les Feuillants et finalement les Girondins) ; dans le processus de ces deux révolutions, les premiers l'emportèrent sur les seconds ⁷⁴. Dobb l'a montré en ce qui concerne l'Angleterre.

* En français dans le texte (*N. d. T.*).

74. Comparer avec « Le Conflit entre les deux voies d'activité capitaliste » chez Weber. Il a trouvé dans les sources de cette époque, concernant les adhérents des diverses sectes puritaines, qu'une partie d'entre eux étaient présentés comme n'ayant aucun bien (prolétaires) et que d'autres appartenaient à la couche des petits capitalistes : « C'était précisément cette couche de *petits* capitalistes et *non* les grands financiers : les monopolistes, ceux qui avaient passé des contrats avec le gouvernement, les banquiers de l'Etat, les colons, les promoteurs, etc. Ce qui fut *caractéristique* dans l'apparition du capitalisme occidental venait de l'organisation économique bourgeoise privée du travail industriel. » Et encore : « A l'organisation sociale "organique" sous la forme fiscale monopoliste qu'elle a prise dans l'anglicanisme à l'époque des Stuarts, spécialement dans les conceptions de Laud, à cette alliance de l'Eglise et de l'Etat avec les "monopolistes" sur une base chrétienne sociale, le puritanisme — dont les représentants figuraient parmi les adversaires les plus passionnés de cette sorte de capitalisme commercial, financier et colonial, politiquement privilégié —, le puritanisme opposait, au nom des capacités et de l'initiative personnelle, les mobiles individualistes de l'acquisition rationnelle et légale. Tandis qu'en Angleterre les industries monopolistes politiquement privilé-

Cependant, en Prusse et au Japon, ce fut tout à fait le contraire. Les révolutions bourgeoises classiques de l'Europe occidentale ont eu pour but de libérer les producteurs d'un système de « contraintes » (propriété foncière féodale et réglementations des corporations) et de leur permettre de devenir des producteurs marchands libres et indépendants⁷⁵ ; dans le processus économique, il était inévitable qu'ils se dissocient, et cette différenciation (entre capital et salariat) permit la formation du marché intérieur pour le capital industriel. Il n'est guère nécessaire de dire que ce qui constitua la base sociale pour l'accomplissement d'une révolution bourgeoise de ce type fut la désintégration de la propriété foncière féodale spécifique à l'Europe occidentale. Au contraire, en Prusse et au Japon l'apparition du capitalisme sous le contrôle et le patronage de l'Etat féodal absolutiste était inscrite dans les cartes dès le début⁷⁶.

Il est certain que la voie selon laquelle le capitalisme prit corps dans chaque pays est intimement liée aux structures sociales qui existaient auparavant, c'est-à-dire en fonction du degré d'intensité et d'organisation interne de l'économie féodale. En Angleterre et en France, la propriété foncière féodale et le servage se désintégrèrent dans le processus de développement économique ou bien furent structurellement et catégoriquement balayés dans la révolution bourgeoise. G. Lefebvre

giées disparurent toutes bientôt, ces mobiles ont joué un rôle décisif dans le développement des industries nées malgré ou contre l'autorité de l'Etat » (M. WEBER, *L'Ethique protestante et l'Esprit du capitalisme*, op. cit., chap. 11, p. 240, note, et 247).

75. Les Indépendants de la révolution puritaine appartenaient à cette couche, de même que les Montagnards de la Révolution française, comme G. LEFEBVRE l'a démontré — « Leur idéal social était une démocratie de petits propriétaires autonomes, paysans et artisans indépendants qui travaillaient et échangeaient librement » — dans *Questions agraires au temps de la Terreur*, La Roche-sur-Yon, 1954, p. 130.

76. Voir « A propos de deux systèmes opposés du progrès moderne », dans mon *Essai historique...*, op. cit., p. 151.

a insisté sur le rôle de la *révolution paysanne* * dans la Révolution française⁷⁷. Ces révolutions d'Europe occidentale, par l'indépendance et la montée des petits producteurs marchands et leur différenciation, libérèrent leurs propres forces et construisirent — en quelque sorte économiquement — le développement de la production capitaliste, tandis qu'en Prusse et au Japon cette « émancipation » se faisait dans le sens inverse. L'organisation de la propriété terrienne féodale resta intacte et les classes de paysans libres et indépendants de même que les bourgeois de la classe moyenne ne purent qu'à peine se développer. Les « réformes » bourgeoises comme la *Bauernbefreiung* et le *Chiso-kaisei* ** contiennent des éléments aussi contradictoires que la sanction légale de la situation des propriétés foncières des *Junkers* et de la grande propriété parasitaire de caractère semi-féodal. Puisque le capitalisme a dû être bâti sur cette sorte de terrain, sur une base de fusion plutôt que de conflit avec l'absolutisme, la formation du capitalisme prit une voie tout à fait opposée à celle de l'Europe occidentale et qui fut principalement celle d'un processus de transformation du capital marchand, attaché au système de la manufacture dispersée, en capital industriel. Les conditions socio-économiques pour l'établissement d'une démocratie moderne étaient absentes ; au contraire, le capitalisme dut se frayer un chemin à l'intérieur d'un système oligarchique — la structure sociale « organique » —

* En français dans le texte (*N. d. T.*).

77. Voir G. LEFEBVRE, « La Révolution française et les Paysans », dans *Etudes sur la Révolution française*, Paris, 1954.

** La *Bauernbefreiung* désigne l'abolition de la dépendance féodale des paysans en Allemagne. Une loi de rachat des droits féodaux fut promulguée en 1850 à la suite de l'échec de la révolution allemande. Elle permit l'expropriation massive de la paysannerie au profit des *Junkers*, à l'est de l'Elbe. Le *Chiso-kaisei* correspond aux réformes agraires pendant la Restauration Meiji au Japon. Cf. H.K. TAKAHASHI, « La Place de la révolution de Meiji dans l'histoire agraire du Japon », réédité dans le présent recueil (*N. d. T.*).

conçu pour empêcher le libéralisme bourgeois. Ainsi, ce ne fut pas le développement interne lui-même de ces sociétés qui provoqua la nécessité d'une « révolution bourgeoise » ; le besoin de réformes fut plutôt provoqué par des circonstances externes.

On peut dire que, compte tenu des conditions mondiales et historiques qui varient, la phase de l'établissement du capitalisme suit des lignes fondamentales différentes : en Europe occidentale, la voie numéro un (le producteur devient commerçant) et en Europe orientale et en Asie la voie numéro deux (le marchand devient fabricant). Il y a une relation interne profonde entre la question agraire et le capital industriel qui détermine les structures caractéristiques du capitalisme dans les différents pays⁷⁸. En ce qui concerne le Japon, ce que l'auteur du *Capital* écrivit en 1867 sur son pays dans la préface à la première édition demeure vrai, malgré des différences historiques : « Outre les maux de l'époque actuelle, nous avons à supporter une longue série de maux héréditaires provenant de la survivance continue de modes de production antiques, avec la suite des rapports politiques et sociaux anachroniques qu'ils engendrent⁷⁹. » Ainsi le problème des « deux voies », en ce qui concerne le Japon, n'est pas simplement d'intérêt historique, mais est lié à des questions pratiques actuelles. *Hic Rhodus, hic salta* * !

H. Kohachiro TAKAHASHI
(1952)

78. Ce problème a été posé très tôt au Japon. Voir l'étude originale de S. YAMADA, *Analyse du capitalisme japonais*, 1934 (en japonais), en particulier la préface qui présente sous une forme dense une riche diversité de points de vue historiques.

79. K. MARX. *Le Capital*, I. I, t. 1, p. 18-19.

* « Tu es à Rhodes, saute donc ! », expression qui signifie qu'il est temps de passer à l'action (*N. d. T.*).

4. Commentaire *

par Maurice Dobb

Je suis pleinement d'accord avec l'article très stimulant de H. K. Takahashi. Il nous permet d'approfondir et d'élargir nos conceptions sur des problèmes de fond. Je n'ai pas grand-chose à ajouter à ce sujet. Je me permettrai de souligner que son étude des « deux voies » et l'utilisation qu'il en fait pour éclairer le contraste entre la voie de la révolution bourgeoise et celle de la Prusse et du Japon sont particulièrement riches. En ce qui concerne les critiques faites à mon livre, je me bornerai à trois remarques.

Dire que mon livre « n'a pas tenu assez compte des travaux français et allemands » est tout à fait justifié ; on aurait pu ajouter que j'ai entièrement laissé de côté les exemples de l'Europe du Sud, en particulier ceux de l'Italie et de l'Espagne. Je peux simplement répondre que je l'ai fait à dessein et que le titre de mon livre, *Etudes sur le développement du capitalisme*, indique son caractère sélectif et partiel. Je n'avais nullement l'intention d'en faire une histoire complète du capitalisme. On peut en décrire la méthode, je crois, en disant que j'ai voulu montrer certaines phases et certains aspects essentiels du développement du capitalisme, principalement en Angleterre, en tant qu'exemple classique et en me référant à l'occasion à des situations parallèles sur le continent (comme l'évolution des guildes ou le système de la manufacture dispersée) ou opposées (comme la réaction féodale en Europe orientale ou la création d'un prolétariat) dans le but d'illustrer les problèmes particuliers que

* *Science and Society*, spring 1953.

j'ai tenté d'éclairer. Etablir ces parallèles et ces oppositions comme ils le méritent et faire une étude comparée complète de l'origine et de la croissance du capitalisme dans diverses situations auraient demandé une connaissance exhaustive de l'historiographie de l'Europe à laquelle je ne prétends pas. Même un esprit beaucoup plus encyclopédique que le mien aurait dû attendre, une décennie ou deux, cette « progression commune des travaux de recherche » dont parle Takahashi.

Deuxièmement, lorsque ce dernier dit que dans mon livre j'ai parlé de la période allant du XIV^e au XVI^e siècle, en Angleterre, comme d'une période « ni féodale ni encore capitaliste », je crois qu'il s'est trompé en prenant cette façon de poser un problème pour une conclusion. S'il relit le passage, page 31 de mon livre, il verra que j'y pose une question, et j'ai bien mis un point d'interrogation à la fin de ma phrase, formulant ainsi un problème que se posent les historiens de cette période. A la page suivante, je dis qu'en dépit de la désintégration du féodalisme et de l'apparition d'un « mode de production » libéré du féodalisme, à savoir la petite production... qui n'était pas encore capitaliste, mais était toutefois porteuse d'un embryon de rapports capitalistes, on ne peut encore parler de la fin du féodalisme. (« A moins d'identifier la fin du féodalisme avec l'abolition de la corvée [...], on ne peut encore parler de la fin du système médiéval avant le renversement de la classe dominante médiévale », p. 32.) J'admets que mon manque de références à l'agriculture (qui est critiqué) a affaibli la valeur de mes conclusions. Mais je crois qu'en dépit des démonstrations éclairantes faites par Tawney et d'autres, des études agraires restent à faire, et ce par des spécialistes de cette période — des spécialistes guidés par la méthode marxiste. De plus, je suis prêt à admettre que des points de vue différents que j'ai exprimés dans des études antérieures ont pu altérer la version finale et

en obscurcir la présentation. Mais ce n'était certes pas dans mes intentions d'affirmer que la période allant d'Edouard II à Elisabeth ne fut « ni féodale ni encore capitaliste », et l'affirmation du caractère transitoire de cette période, que le professeur Takahashi présente comme « une correction » introduite seulement dans ma « Réponse », était en fait à la page 32 de mon livre.

Je tiens, par ailleurs, à réaffirmer que « la désintégration du mode de production féodal était déjà à un stade avancé bien avant que le mode de production capitaliste ne se soit développé [...] et que cette désintégration ne progressait pas sous la poussée du nouveau mode de production au sein de l'ancien * ». Cela ne veut pas dire que ces siècles de transition n'aient été ni féodaux ni encore capitalistes, mais bien le contraire ; et je crois que cela résout le problème qui a conduit un grand nombre de chercheurs à adopter un point de vue proche de celui de Sweezy. Je le considérais comme un principe, un préliminaire à la thèse suivante — avec laquelle Takahashi sera d'accord — à savoir que la désintégration du féodalisme (et de là son déclin) n'a pas résulté des attaques d'un début de capitalisme, sous la forme du « capital marchand » allié à l'« économie d'argent », comme on l'a généralement supposé, mais était due à la révolte des petits producteurs contre l'exploitation féodale. Cette indépendance relative des petits producteurs provoqua l'accélération de leur propre dissociation (même si ce ne fut pas le début du processus) en accélérant le processus de différenciation sociale parmi eux ; et c'est à partir de ce processus (mais *seulement* après maturation durant une période transitoire de déclin du féodalisme) que le mode capitaliste de production naquit. Précisément *parce que* ce processus de différenciation sociale à l'intérieur de la petite production a dû parvenir à maturité avant la naissance de la production capitaliste ; un certain laps de temps était nécessaire entre le début du déclin du

* M. DOBB, *Etudes...*, *op. cit.*, p. 31 (N. d. T.).

servage et la montée du capitalisme. Selon les propres termes de Takahashi : « Comme la rente en nature cède la place à la rente en argent, les petits producteurs paysans deviennent de plus en plus indépendants, et en même temps leur propre dissociation avance plus rapidement et plus librement. » Le seul désaccord entre nous réside, semble-t-il, dans le fait que nous soulignons plus ou moins tôt le degré de différenciation sociale chez les petits producteurs.

Troisièmement, en ce qui concerne les « deux voies », Takahashi interprète très justement le fait que j'ai considéré le système de la manufacture dispersée (*putting out system*) de la petite industrie à domicile anglaise comme relevant de la voie numéro un. Je pensais toutefois l'avoir clairement exprimé dans mon chapitre sur « L'Emergence du capital industriel », où je considérais le système de la manufacture dispersée non comme une forme économique homogène, mais plutôt comme le terme générique d'un phénomène complexe embrassant des types différents. Tout d'abord, un type d'industrie (manufacture dispersée pure) organisée par les compagnies de marchands comme les merciers, drapiers, tisserands, maroquiniers, que je traitais selon la voie numéro deux (les marchands devenant fabricants, voir p. 141-146 de mes *Etudes*), et immédiatement après j'opposais à ce mouvement d'une part la naissance d'une classe d'employeurs-marchands-fabricants, sortis des rangs des artisans composant cette *yeomanry* subordonnée des *livery companies*, et, d'autre part, la concurrence qu'offrirent ces nouvelles corporations, formées de ces éléments sous les Stuarts, et dont Unwin a parlé (p. 146-150). J'hésite à affirmer que cette forme de système de manufacture dispersée organisée d'en bas est un phénomène spécifiquement anglais, ou s'il y a eu l'équivalent sur le continent. Je me limiterai à ajouter que l'importance donnée par la recherche au grand entrepreneur capitaliste a vraisemblablement aveuglé les historiens du continent sur le rôle

joué par le type du petit marchand fabricant *parvenu* * et que la réalité du système de la manufacture dispersée (*Verlagsystem*) n'a pu, même en Allemagne, avoir ce caractère évident et systématique que lui donnent les historiens allemands. Une fois encore, nous devons faire appel à ces échanges coopératifs pour l'étude de telles questions dans différents pays dont parle Takahashi.

Maurice DOBB
(1953)

* En français dans le texte (*N.d.T.*).

5. Riposte *

par Paul M. Sweezy

Les problèmes qui m'ont le plus gêné quand j'ai lu pour la première fois les *Etudes sur le développement du capitalisme* de Dobb furent, très brièvement, ceux-ci. Il existait, dans presque toute l'Europe occidentale, au début du Moyen Age, un système féodal que Dobb a bien décrit (p. 36-37). Ce mode de production suivit une évolution qui le conduisit à une crise puis à sa chute et son remplacement par le capitalisme. Formellement, l'analogie avec l'histoire du capitalisme — développement, crise générale, transition vers le socialisme — est très proche. Or je connais à peu près la nature de la dynamique interne dans le cas du capitalisme, pourquoi le processus de son développement conduit à une crise et pourquoi le socialisme lui succède nécessairement comme forme de société. Mais je n'avais aucune idée claire de cet élément dans le cas du féodalisme lorsque j'ai lu le livre de Dobb. Je recherchais des réponses.

Le plus grand mérite que je reconnaisse au livre de Dobb est de m'avoir permis de clarifier les réponses à ces questions parce qu'il a réussi, d'une part, à me convaincre et, d'autre part, à m'inciter à approfondir la question et à poursuivre la recherche. Mon premier article paru dans *Science and Society* était un essai de présentation des réponses auxquelles j'avais abouti. (Incidentement, je pense que j'aurais dû être

* *Science and Society*, spring 1953.

plus clair. Dobb, naturellement, a exprimé des problèmes à sa façon, et il s'est intéressé à beaucoup de points qui ne portent qu'indirectement sur les problèmes que je me posais. Certaines de mes critiques, par conséquent, n'étaient pas vraiment des critiques ; il aurait fallu les présenter comme des suggestions ou des hypothèses.)

Dans sa « Réponse », Dobb n'est pas d'accord avec certaines de mes suggestions, et Takahashi, si je comprends bien, les rejette presque globalement. Mais je n'en sais guère plus sur les réponses de Dobb (à mes questions, naturellement) qu'après avoir lu son livre, et je ne sais pour ainsi dire rien de celles de Takahashi. Je voudrais donc profiter de l'occasion pour présenter à nouveau mes questions et mes réponses de façon aussi concise que possible et de manière à provoquer d'autres formulations de la part de Dobb et de Takahashi ¹.

PREMIÈRE QUESTION : QUEL A ÉTÉ LE FACTEUR GÉNÉRATEUR DE CHANGEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT DU FÉODALISME EN EUROPE OCCIDENTALE ² ?

Dans le cas du capitalisme, nous pouvons répondre à cette question de façon positive et sans aucune ambi-

1. Dans ce qui suit, je me référerai aux *Etudes* de Dobb, à ma « Critique » et à la « Réponse » de Dobb, ainsi qu'à la « Contribution » de Takahashi.

2. J'insiste sur le féodalisme d'Europe occidentale, car ce qui a suivi dans cette région était manifestement très différent de ce qui s'est produit dans d'autres régions du monde où le mode de production féodal a prévalu. Ce résultat, peut-être causé par des variations entre les différents systèmes féodaux et l'intervention de facteurs externes, est, bien sûr, un problème important. Je ne prétends pas, toutefois, pouvoir y répondre, mais la seule chose qui m'importe est de me limiter à l'Europe occidentale. En disant cela, je ne veux pas laisser penser que je suppose que d'autres féodalismes sont sujets à des lois différentes de développement, je désire éviter la question complètement.

guité. Le principal facteur est l'accumulation du capital qui est inhérent à la structure même du processus d'appropriation capitaliste. Qu'y a-t-il d'analogue dans le cas du féodalisme ?

La théorie de Dobb découvre une analogie dans le besoin des seigneurs d'accroître leurs revenus. A son avis : « Ce fut l'inefficacité du féodalisme comme système de production doublée par le besoin de la classe dominante d'augmenter ses revenus qui fut la cause première de son déclin ; ensuite, ce besoin d'accroître les revenus augmenta la demande pour les producteurs jusqu'au point où elle ne put réellement plus être comblée » (*Etudes...*, p. 42). Il en résulta « [...] qu'à la fin cela conduisit à l'épuisement ou à la disparition réelle de la force de travail au moyen de laquelle le système fonctionnait » (p. 43). La question est de savoir si le besoin des seigneurs d'accroître leurs revenus — ce n'est pas le fait qui est en cause — peut être expliqué comme un élément inhérent à la structure du mode de production féodal. J'ai fourni des arguments mettant en doute l'existence d'un tel rapport (cf. plus haut, « Une critique », p. 45) et j'ai montré comment ce besoin des seigneurs d'accroître leurs revenus pouvait être simplement expliqué comme la conséquence du développement du marché et de la vie urbaine.

Sur ce point, Dobb n'est pas d'accord avec moi. Il interprète ma conception du développement du féodalisme comme étant « soit une question de conflit interne, soit de forces extérieures. Cela me paraît beaucoup trop simplifié, presque mécanique. Pour ma part, j'y vois l'interaction des deux facteurs, bien que j'insiste surtout, il est vrai, sur les contradictions internes, car celles-ci doivent opérer, je crois, de toute façon (même à différentes périodes), puisqu'elles déterminent la forme et le sens particuliers des effets que les influences externes exercent » (« Réponse », voir plus haut, p. 79). *Historiquement*, naturellement, Dobb a entièrement raison. Ce fut l'interaction des facteurs internes et externes qui détermina l'évolution du féodalisme, et il n'est pas dans mon intention de le nier.

Mais on peut en dire autant du développement historique du capitalisme, et cela ne nous empêche pas de chercher et de trouver la dynamique interne du système. Je ne peux donc donner raison à Dobb lorsqu'il qualifie mon raisonnement, en ce qui concerne le féodalisme, de « mécanique ». C'est une question de théorie, et je continue de croire qu'elle est essentielle pour toute analyse du féodalisme.

La seconde partie de la citation indique clairement que Dobb, en fait, prend position sur cette question en dépit de son hésitation à formuler la question ou la réponse de façon précise. Et sa position est précisément celle que je lui ai attribuée d'après ses *Etudes*, à savoir que le féodalisme n'a pas de dynamique interne. Puisqu'il n'apporte aucun nouvel argument pour défendre son point de vue, je ne suis pas plus convaincu.

Autant que je sache, Takahashi ne clarifie guère ce problème. Son analyse intéressante des *éléments* du féodalisme (« Contribution », voir plus haut, p. 95) ne l'a pas conduit à une formulation des lois et des tendances du système, et, lorsqu'il dit traiter spécifiquement cette question, le résultat, pour moi tout au moins, n'est pas très probant. Dans la société féodale, écrit-il, « les moyens de production ne font qu'un avec le producteur et la productivité se développe (chute du système domanial et développement de la petite production paysanne ; formation de la rente en argent ; tendance à la baisse du taux de la rente foncière ; crise seigneuriale) en tant que productivité du producteur direct pour lui-même : et c'est pourquoi la loi du développement du féodalisme ne peut aller que dans le sens de la libération et de l'indépendance des paysans eux-mêmes » (*ibid.*, p. 95). Ici, la croissance de la productivité est prise comme facteur fondamental ; toutefois il n'est pas évident que la croissance de la productivité soit un caractère interne au féodalisme. En fait, il y a beaucoup de preuves historiques et contemporaines qui suggèrent précisément l'hypothèse contraire. Ici encore, comme dans le cas du besoin des seigneurs d'accroître leurs revenus dont

parle Dobb, je pense que nous avons affaire à l'influence de forces externes au système féodal.

Sur toute la question du rôle des forces externes, Takahashi me prend sérieusement à parti : « Sweezy ne considère pas la destruction d'une structure sociale donnée comme le résultat d'un mouvement dynamique interne dû à ses forces productives ; au lieu de cela, il recherche une "force externe". Si nous disons que le développement historique a lieu grâce à des forces extérieures, la question reste cependant de savoir comment celles-ci sont apparues et quelle est leur origine » (voir plus haut). Le dernier point, naturellement, est juste, et je n'ai jamais voulu le nier. Des forces historiques qui sont extérieures par rapport à un ensemble donné de rapports sociaux peuvent être intériorisées par rapport à un ensemble plus large de rapports sociaux. Et ce fut le cas pour le féodalisme d'Europe occidentale. L'accroissement du commerce parallèle à celui des villes et des marchés était extérieur au mode de production féodal³, mais interne à l'économie européo-méditerranéenne, prise dans son ensemble.

Une étude approfondie du féodalisme en Europe occidentale — que Dobb, bien sûr, ne prétend pas avoir voulu faire — devrait analyser ce fait dans le contexte d'une économie européo-méditerranéenne plus large. De quelle façon ? Pirenne l'a brillamment démon-

3. Je ne parviens pas à comprendre le raisonnement de Dobb lorsqu'il dit que, « dans une certaine mesure », il croit que le développement des villes relevait d'un processus interne au féodalisme (voir plus haut). A coup sûr, le fait selon Dobb que le féodalisme « renforça la nécessité pour les villes du commerce lointain » ne prouve rien. Il faudrait montrer que la classe dominante féodale prit l'initiative de construire des villes et les intégra avec succès dans le système féodal de rapports de propriété et de travail. Sans aucun doute, cela se produisit dans certains cas, mais il me semble que Pirenne a bien montré que les centres commerciaux importants se développèrent d'une façon totalement différente. Toutefois, ce qui indique particulièrement le caractère non féodal des villes était l'absence totale de servage.

tré en estimant tout d'abord que les origines du féodalisme en Europe occidentale doivent être recherchées dans l'isolement (créé par la conquête arabe du VII^e siècle) de cette région relativement retardée et éloignée des véritables centres économiques du monde antique ; ensuite que le développement ultérieur du féodalisme fut profondément transformé par le rétablissement de ces liens commerciaux antérieurement brisés⁴. Vue de cette façon, la croissance du commerce à partir du X^e siècle ne fut évidemment pas une force extérieure mystérieuse, comme le prétend Takahashi, lorsqu'il m'accuse de la rechercher. Mais, quand nous étudions de près le féodalisme en tant que tel — comme Dobb a bien raison de le faire —, il me semble non seulement légitime, mais essentiel de traiter le développement du commerce comme une force extérieure.

La réponse à la première question me semble donc être celle-ci : le système féodal n'a pas de dynamique interne et, lorsqu'il connaît un développement authentique — à la différence de simples oscillations ou de crises qui ne touchent pas à sa structure de fond —, il faut chercher sa dynamique en dehors du système. (Je présume que cela se passe de cette façon dans tous les systèmes féodaux, et pas seulement en Europe occidentale, mais cela est en dehors de notre sujet.)

SECONDE QUESTION : POURQUOI LE DÉVELOPPEMENT DU FÉODALISME EN EUROPE OCCIDENTALE A-T-IL CONDUIT A UNE CRISE ET, FINALEMENT, A SA DESTRUCTION ?

Ayant établi qu'une dynamique externe est à la base de ce processus, nous devons nécessairement

4. H. PIRENNE, *Histoire économique et sociale du Moyen Age*, Paris, 1963 (rééd.), et *Mahomet et Charlemagne*, Paris, 1937, publication posthume d'un travail qui vient compléter l'étude du double problème de la fin du monde antique et de l'apparition du féodalisme en Europe occidentale.

conclure que la réponse à cette question doit être cherchée dans l'impact de cette force extérieure sur la structure du féodalisme. Comme Dobb l'affirme avec raison, en d'autres termes le processus est celui d'une interaction, et je suppose que Takahashi ne contesterait pas ce point. Il n'y a donc pas de divergences fondamentales à ce sujet. La principale critique que je fais à Dobb et à Takahashi est que, dans leur désir de minimiser l'importance du commerce comme facteur de déclin du féodalisme, ils évitent d'analyser directement le processus d'interaction. Tous deux, par exemple, ont tendance à traiter la substitution de la rente en argent aux corvées ou aux paiements en nature d'une façon largement formelle, et perdent de vue le fait que ce changement ne peut se produire à grande échelle que sur la base d'une production marchande développée. J'ai essayé de traiter ce processus d'interaction et son résultat dans mon premier article (voir ma « Critique ») — sans aucun doute avec beaucoup de faiblesse, par exemple dans la façon dont je traite du « second servage » et que Dobb critique, mais je pense quand même qu'elle a le mérite d'être une analyse théorique explicite. J'aimerais que d'autres l'améliorent.

TROISIÈME QUESTION : POURQUOI LE FÉODALISME FUT-IL SUIVI DU CAPITALISME ?

Si l'on est d'accord avec Dobb, comme c'est mon cas, pour dire que la période du ^{xiv} à la fin du ^{xvi} siècle était caractérisée par la décomposition du féodalisme et en même temps qu'elle ne portait rien d'autre que les débuts du capitalisme, cela pose un véritable problème. On ne peut pas dire que le féodalisme ait créé des forces productives qui ne pouvaient se maintenir et se développer seulement sous le capitalisme, alors qu'au contraire on peut affirmer que le capitalisme crée des forces productives qui ne peuvent se maintenir et se développer que sous le socialisme. Il est vrai,

toutefois, que le déclin du féodalisme fut accompagné (je dirais plutôt « causé ») par la généralisation de la production marchande, et, comme Marx l'a dit à plusieurs reprises : « Il [le capital] n'apparaît que là où la production marchande et le commerce ont déjà atteint un certain degré de développement » (*Le Capital*, *op. cit.*, l. I, t. 1, p. 151). Mais ces conditions historiques ne fournissent pas par elles-mêmes une explication suffisante. Après tout, l'Antiquité était caractérisée par une production marchande très développée et n'a pas donné naissance au capitalisme ; et les débuts clairement définis du capitalisme en Italie et en Flandre, durant la dernière partie du Moyen Age, avortèrent. Pourquoi donc le capitalisme s'accrocha-t-il et progressa-t-il dans la dernière partie du xvi^e siècle, particulièrement en Angleterre ?

Dobb éclaire bien cette question, mais je pense qu'il sera le dernier à prétendre avoir donné une réponse définitive. Il insiste surtout sur ce que Marx appelait « la voie réellement révolutionnaire » pour expliquer l'apparition des capitalistes industriels, ce que Dobb interprète en disant que ces derniers sont sortis des rangs des petits producteurs. Dans mon premier article, j'ai critiqué cette interprétation de Marx ; mais la réponse de Dobb et une plus longue réflexion m'ont amené à conclure que, bien que ce ne soit pas la seule interprétation possible, c'est une explication légitime qui ouvre une voie fructueuse. Ce qu'il faudrait maintenant, semble-t-il, c'est pousser la recherche. Cela devrait, plus que tout, rompre le secret de la naissance définitive du capitalisme à partir de la fin du xvi^e siècle.

Je ne comprends pas bien du tout la position de Takahashi sur ce problème. Il critique Dobb d'avoir été trop loin en décrivant le xv^e et le xvi^e siècles comme des siècles de transition. Ce qu'il veut sans doute dire, c'est que le féodalisme survécut, intact quant au fond, jusqu'à ce que la naissance du capitalisme le renverse, et il n'y eut pas alors disjonction entre le processus de déclin féodal et la naissance du capitalisme, comme Dobb et moi nous l'affirmons. Quoi qu'il en soit, il n'y

a aucun doute que Takahashi est d'accord avec Dobb quant à la signification révolutionnaire de la naissance des petits producteurs et de leur sortie du rang ; et je suppose qu'il serait également d'accord avec moi sur l'urgence d'une recherche plus poussée, mettant en lumière les faits concernant la nature et l'importance de ce phénomène.

Un dernier point en rapport avec ce qui précède. Développant l'hypothèse de Dobb que les xv^e et xvi^e siècles semblent n'avoir été « ni féodaux ni encore capitalistes » (*Etudes...*, p. 30), j'ai proposé qu'on donne à cette période le nom de « production marchande précapitaliste ». Dobb rejette cette proposition, préférant caractériser la société à cette période comme relevant du féodalisme « dans un état avancé de dissolution ». Il dit : « La question de fond que Sweezy a apparemment oublié de se poser [...] : quelle était la classe dominante à cette époque ? [...] ce ne pouvait être une classe capitaliste [...]. Si une bourgeoisie marchande se trouvait être la classe dominante, l'Etat aurait dû être une forme d'Etat bourgeois [...]. Comment alors peut-on expliquer la guerre civile du xvii^e siècle ? Dans cette optique, ce ne peut avoir été la révolution bourgeoise. Nous retombons sur [l'hypothèse qu'il s'agissait] d'une lutte opposant à une contre-révolution menée par la couronne et la cour, un pouvoir d'Etat bourgeois déjà existant. [...] Si nous rejetons l'alternative que nous venons de poser, il nous reste ce point de vue, que je crois juste, à savoir que la classe dominante était toujours féodale et que l'Etat était toujours l'instrument politique de sa domination » (« Réponse », voir plus haut, p. 95).

Je reconnais que ce sont là des questions que les marxistes britanniques discutent depuis des années, et il est peut-être téméraire de ma part d'émettre une opinion à ce sujet. Mais permettez-moi d'exprimer ma façon de penser sous forme de question. Pourquoi Dobb ne mentionne-t-il pas une autre possibilité : dans la période en question, il y aurait eu non pas une seule classe dominante, mais plusieurs fondées sur différentes

formes de propriété et engagées dans une lutte plus ou moins continue pour la suprématie définitive ?

Si nous adoptons cette hypothèse, nous pouvons interpréter l'Etat de la période selon le passage bien connu d'Engels : « Exceptionnellement, il se présente pourtant des périodes où les classes en lutte sont si près de s'équilibrer que le pouvoir de l'Etat, comme pseudo-médiateur, garde pour un temps une certaine indépendance vis-à-vis de l'une et de l'autre. Ainsi la monarchie absolue du **xvii^e** et du **xviii^e** siècle maintint la balance égale entre la noblesse et la bourgeoisie ⁵ »

Selon cette interprétation, la guerre civile était la révolution bourgeoise dans le sens où elle permit à la classe capitaliste de maîtriser l'Etat et d'établir sa domination définitive sur les autres classes.

Paul M. SWEEZY
(1953)

5. F. ENGELS, *L'Origine de la famille...*, op. cit., chap. ix, p. 157. Engels pensait clairement au continent ; cela se produisit plutôt en Angleterre.

(Nous donnons la citation d'Engels dans la traduction anglaise choisie par P. Sweezy, car C. Hill la critique, voir plus bas, p. 171 : « At certain periods it occurs exceptionally that the struggling classes balance each other so nearly that the public power gains a certain degree of independence by posing as the mediator between them. The absolute monarchy of the seventeenth and eighteenth centuries was in such a position, balancing the nobles and the burghers against one another », *Origin of the Family...*, Chicago, 1902, Kerr ed., p. 209 - N. d. T.).

6 Commentaire*

par Rodney Hilton

Paul Sweezy pose un certain nombre de questions auxquelles les historiens devraient essayer de répondre. Etudiant la société capitaliste d'un point de vue marxiste, Sweezy s'intéresse tout naturellement aux recherches marxistes sur les problèmes analogues des sociétés pré-capitalistes. La question la plus importante qu'il pose est, sans aucun doute, la première, sur l'« élément moteur » du féodalisme. Je pense qu'il s'agit pour lui des contradictions internes au mode de production féodal qui provoquent son développement et son éventuel remplacement. Du moins, en tant que marxiste, c'est ce qu'il devrait vouloir dire, bien que, selon lui, le féodalisme ne fût pas porteur d'un tel « élément moteur ». C'est dire qu'il n'y avait pas de dialectique interne, ce qui est, de fait, non marxiste.

Avant d'aborder ce problème, rappelons que le marxisme est une méthode qui exige de s'appuyer sur des faits concrets en vue de résoudre des problèmes historiques, même si la réponse finale peut être donnée en termes abstraits (comme dans certains chapitres du *Capital*). Les arguments sur lesquels Sweezy étaye sa théorie viennent de l'œuvre de H. Pirenne. Comme cette théorie ne peut être acceptée par des marxistes et, de fait, a déjà été contredite par de nombreux spé-

* *Science and Society*, Fall, 1953.

cialistes non marxistes, nous devons, avant de répondre à Sweezy, éclaircir la position de Pirenne¹.

Les théories les plus importantes de Pirenne concernant notre sujet traitent du déclin du commerce pendant les « Ages obscurs » et de l'origine des villes. Pirenne considérait que les royaumes barbares, en particulier ceux des Mérovingiens, qui succédèrent à l'Empire d'Occident ne mirent pas fin au commerce Est-Ouest en Méditerranée et que, par conséquent, le commerce local en Europe occidentale ne diminua pas. Les villes continuèrent de prospérer, la monnaie d'or était toujours en usage et le système administratif et fiscal romain subsistait. Ce ne fut qu'aux VII^e et VIII^e siècles, lorsque la conquête musulmane coupa les routes du commerce méditerranéen, que le marché international, mais aussi local, fut réduit. On assista alors à l'émergence du grand domaine travaillé par les serfs et à la généralisation de la production pour la consommation immédiate. La production marchande ne réapparut qu'avec la reprise des échanges entre l'est et l'ouest de la Méditerranée. Cette production marchande fut stimulée tout s'abord par le commerce international. Ces premiers commerçants de la fin des « Ages obscurs », fondateurs ou re-fondateurs des villes médiévales, vivaient en marge de la société, au sens de Sweezy, c'est-à-dire « en dehors » du cadre de la société féodale. Une fois qu'ils eurent rétabli marché et vie urbaine, les marchés locaux se développèrent. En d'autres termes, le commerce international de luxe aurait été, selon Pirenne, la cause principale à la fois du déclin de la production marchande au VII^e siècle, puis de son renouveau au XI^e siècle. Sans rentrer dans le détail, nous considérons que, pour l'essentiel, cette

1. La contribution de Pirenne à la compréhension de l'histoire économique médiévale a été fort importante, bien sûr, et force notre admiration. Nous devons aussi lui rendre hommage pour la façon stimulante d'envisager des hypothèses, même si (et peut-être *parce que*) nous ne sommes pas d'accord avec lui.

interprétation ne peut être acceptée. Le déclin de la production marchande, qui peut avoir atteint son point le plus bas à l'époque carolingienne, avait commencé non seulement longtemps avant les invasions arabes, mais bien avant la chute de l'Empire romain, en tant que système politique. Dès la crise du III^e siècle, les villes déclinèrent et les domaines travaillés par les serfs tendirent à dominer la structure sociale de l'Empire. Le commerce Est-Ouest fut également restreint, non seulement pour des raisons politiques, mais parce que les paiements en or étaient de plus en plus difficiles pour l'Occident. Le drainage de l'or vers l'Orient commença probablement dès le I^{er} siècle, drainage que ni les guerres ni le commerce ne parvinrent à arrêter, étant donné que les exportations d'Occident étaient plus faibles que les importations d'Orient.

Les Arabes, en fait, n'arrêtèrent pas grand-chose. En tout état de cause, Pirenne se trompait en voyant dans la conquête arabe la fin des échanges Est-Ouest. La situation, bien sûr, avait changé ; mais les Arabes favorisèrent la poursuite des relations commerciales, dans la mesure où elles étaient économiquement possibles, et nombre d'historiens l'ont montré. Un historien français a d'ailleurs donné une interprétation fort plausible du rôle positif que jouèrent les Arabes dans les échanges Est-Ouest, grâce à la remise en circulation de l'or accumulé dans les régions des Empires byzantin et sassanide qu'ils envahirent².

Ainsi, le bas niveau de la production marchande durant les « Ages obscurs » fut, en grande partie, la conséquence d'un développement économique issu de la structure sociale et politique de l'Empire — ce qui ne veut pas dire que nous devons voir l'ère carolingienne comme une époque de régression complète du point de vue économique et social. Bien que peu étudié, un certain degré de développement économique, social et politique existait, sans lequel l'évolution ultérieure

2. M. LOMBARD, « L'Or musulman du VII^e au XI^e siècle », *Annales E. S. C.*, 1947, p. 143-160.

de l'expansion du mode de production féodal n'aurait pu se produire. De fait, à la fin du x^e siècle, on relève des signes notables d'une production marchande. Des marchés locaux prirent de l'extension dans les villes. Celles-ci croissaient, conséquence du développement des forces économiques et sociales à l'intérieur de la société féodale et *non*, comme Pirenne le pensait, à cause du rôle joué de l'extérieur par les marchands itinérants comme un Godric de Finchale. Ce fait a maintenant été suffisamment démontré par des études précises de villes prises, cas par cas, en France, en Allemagne et en Italie. L'interprétation que donne Pirenne du renouveau du commerce et des changements dans l'économie du féodalisme européen (sur quoi se fonde largement la théorie de Sweezy) doit être abandonnée³.

Quelle fut la cause du développement social à l'époque du féodalisme ? Je suis enclin à penser que pour étudier ce problème nous ne devrions pas nous limiter aux rapports féodaux, mais élargir nos vues à la société précapitaliste prise dans son ensemble, en tout cas à la société de classes précapitaliste. Sweezy voit dans l'accumulation du capital l'élément moteur de la société capitaliste parce qu'elle est inhérente au procès de production capitaliste. Il est sûr qu'il ne peut y avoir de processus d'accumulation dans les sociétés précapitalistes qui ne découle inévitablement de l'exploitation du travail salarié par des capitalistes concurrents. Mais il est certain que nous devons considérer l'augmentation du surproduit social par rapport aux moyens de subsistance indispensables, comme la condition nécessaire à l'apparition d'une société de classes entre la fin du communisme primitif et les débuts du capitalisme. L'accroissement de ce surproduit dépendait naturellement

3. Un état des recherches a été présenté par A. B. HIBBERT, « The Origins of the Medieval Town Patriariate », *Past and Present*, 1953, n° 3, p. 15-27. Voir aussi J. LESTOCQUOY, *Aux origines de la bourgeoisie : les villes de Flandre et d'Italie sous le gouvernement des patriciens (XI^e-XV^e siècles)*, Paris, 1952.

du degré d'évolution des forces productives — outils et techniques des artisans et des agriculteurs. Le développement des forces productives dépend, à son tour, de l'importance et de l'utilisation de ce surproduit. En d'autres termes, même dans des économies très primitives, l'amélioration des techniques dépend de la part qu'on leur réserve sur l'accumulation non du « capital », bien sûr, mais du surproduit. C'est l'évidence même. Cela n'explique pas pour autant pourquoi, dans toute société précapitaliste donnée, l'interaction dialectique des forces de production et du surproduit accumulé devrait provoquer d'abord une expansion, puis le déclin du mode de production (esclavage ou féodalisme). Mais cela ne peut alors être compris sans tenir compte des rapports de production prédominants : après tout, le processus d'accumulation capitaliste ne peut se comprendre sans tenir compte de l'évaluation du rapport entre capitalistes et travailleurs.

Par exemple, les rapports de production doivent être pris en considération si l'on veut répondre à cette question de Sweezy : pourquoi le capitalisme n'est-il pas sorti de la production marchande du monde antique ? Marx, et les marxistes qui ont lu leur *Capital*, livre III, comme Sweezy l'a sûrement fait, répondront que la production marchande en soi n'est pas suffisante pour bouleverser « la solidité et l'articulation interne » d'un mode de production. Dans le cas de l'esclavage, la raison de la non-apparition du capitalisme vient du fait que les secteurs de l'économie où la production marchande était la plus avancée étaient souvent ceux où les esclaves étaient les plus exploités. Mais l'exploitation des esclaves restreignait le développement technique de telle sorte que, dès que le remplacement des esclaves commença de décliner, le retard technique fondamental de l'économie esclavagiste fut évident. Loin de séparer les esclaves des moyens de production, condition nécessaire au capitalisme, les propriétaires d'esclaves ont résolu (ou essayé de résoudre) le problème économique à la fin de l'Antiquité en lotissant leurs esclaves sur des tenures paysannes — en fait, en

créant des rapports de production caractéristiques de la société féodale.

Je n'ai toutefois pas l'intention d'examiner le problème de la « dynamique interne » de tous les modes de production précapitalistes.

Le féodalisme est notre problème. Les éléments de notre réponse me semblent être essentiellement les suivants. Le trait principal du mode de production dans la société féodale réside dans le fait que les propriétaires des moyens de production, les propriétaires fonciers, essaient constamment d'accaparer le total du surproduit des producteurs directs. Avant de nous demander pourquoi ils le font, nous allons montrer brièvement les divers moyens tentés pour y parvenir. A différentes étapes du développement du féodalisme européen, le caractère des producteurs directs se transforme comme d'autres aspects du système économique et, par conséquent, le caractère spécifique de l'exploitation des propriétaires fonciers change également. Dans certaines régions, au début du féodalisme en Europe, les communautés paysannes libres se maintenaient en partie et conservaient de nombreux traits des formes d'organisation tribale. Dans ces cas (particulièrement en Angleterre, avant les invasions danoises), l'aristocratie militaire — de caractère également semi-tribal — fut confrontée au problème complexe de la transformation du tribut en rente féodale. Les paysans payaient autrefois ce tribut à leur roi qui l'aliéna au profit du noble. Le second problème que l'aristocratie militaire dut résoudre fut celui du renforcement de sa position de rentière en poussant au défrichement des terres incultes par des esclaves ou des colons semi-libres, etc. En même temps, dans certains villages restés indépendants, l'éclatement de la communauté tribale donna à certaines familles paysannes plus de pouvoir et de biens qu'à leurs semblables, ce qui leur permit d'atteindre le statut de nobles rentiers. Par ailleurs, dans d'autres régions d'Europe (comme en Italie, en Gaule de l'Ouest et du Sud), la noblesse romaine se transforma en noblesse féodale dès le III^e siècle. Ses latifundia exploi-

tés par les esclaves le furent alors par des serfs ; les paysans asservis étaient soit d'anciens esclaves, soit des producteurs libres déchus. Ce type d'exploitation fut en partie repris par les envahisseurs guerriers germaniques (hospites) tels que les Burgondes ou les Wisigoths qui se mêlèrent à la vieille noblesse romaine. Leur type d'exploitation pouvait cependant varier selon la forme plus ou moins accomplie que leurs prédécesseurs romains avaient réussi à imposer aux communautés tribales préromaines dans le système esclavagiste de l'Empire.

Dès le ix^e siècle, période que les historiens allemands et français appellent Haut Moyen Age, l'économie de l'Europe était dominée par de grands domaines formés de *villae* dont le territoire était divisé en domaine et terres paysannes et qui avaient pour fonction de fournir les produits alimentaires et artisanaux nécessaires aux seigneurs. La rente féodale était surtout perçue en travail, une partie en nature et, de façon insignifiante, en argent. Les grands domaines ne couvraient naturellement pas la plus grande partie du territoire de l'Europe féodale, mais ils représentaient les éléments *décisifs* de l'économie. Le rôle des alleux paysans qui existaient encore, ou des domaines des petits nobles, ne devint significatif que lorsque le mode de production féodal commença de décliner, comme Kosminsky l'a montré pour l'Angleterre. Entre le ix^e et le xiii^e siècle, le servage progressa ; mais, au moment où le statut *juridique* des exploités empirait et s'uniformisait, le développement de la production marchande amena des changements dans la forme de rente, de sorte que les rentes en nature et en argent remplacèrent en grande partie la rente en travail à la fin du xiii^e siècle (sauf en Angleterre), provoquant à leur tour une amélioration du statut juridique. Pour diverses raisons liées au développement de la production marchande (dont l'émiettement des tenures et la forte résistance paysanne à l'exploitation furent les plus importants), l'appropriation directe de la rente établie sur les tenures paysannes baissa ; mais l'extorsion par les sei-

gneurs de la rente féodale dans son ensemble se maintenait à travers l'exploitation des privilèges seigneuriaux et le développement d'une fiscalité privée et publique. En bref, nous pouvons dire que la classe dominante, d'une façon ou d'une autre, soit par ses privilèges, soit grâce au pouvoir d'Etat, s'efforçait continuellement d'alourdir la rente féodale, c'est-à-dire de s'approprier par la force le surproduit du producteur direct. Mais, naturellement, son succès ne fut pas toujours égal à son effort, et l'étude des échecs nous conduira aux causes du déclin du mode de production féodal.

Sweezy se demande *pourquoi* la classe dominante féodale essayait autant que possible d'accaparer le maximum du surproduit des producteurs directs. Quelle est l'analogie, ici, avec le besoin qu'ont les capitalistes d'accumuler et de réduire le coût de production afin d'être compétitifs sur le marché ? Et quelles furent les conséquences économiques et sociales de cette lutte pour alourdir la rente qui ébranla la société féodale ?

Les féodaux n'augmentèrent naturellement pas la rente féodale dans le but de mettre en vente le produit du travail des paysans tenanciers ou des serfs, bien qu'une des façons de réaliser la rente en nature ou le produit du domaine aurait pu se faire par la vente. Fondamentalement, ils essayèrent d'augmenter la rente féodale afin de maintenir ou de renforcer leur position de classe dominante contre leurs innombrables rivaux, de même que contre ceux qu'ils exploitaient. Le maintien du pouvoir de classe dans les mains de ceux qui le détenaient et son extension, si possible, furent l'élément moteur dans l'économie et la politique féodales. Pour cette raison, la rente devait être maximum. Au IX^e siècle, le magnat carolingien entretenait son énorme suite de partisans en les nourrissant directement sur le produit des *villae*. Lorsque l'immense, mais éphémère, Empire carolingien se désintégra et que lui succédèrent des royaumes, duchés et comtés féodaux plus réduits et plus aisément gouvernables, les partisans des rois et nobles au pouvoir reçurent des fiefs en échange

de leurs services d'ordre militaire, de telle sorte que ces suites permanentes et difficiles à contenir purent être réduites. Mais l'inféodation des chevaliers, tout en déchargeant leurs supérieurs féodaux d'une partie des tâches administratives, ne soulageait pas les paysans qui étaient encore plus exploités. La lutte pour le pouvoir et la lutte pour la terre sont naturellement liées, mais cela eut comme conséquence de renforcer l'extorsion de rentes féodales sous différentes formes par une foule accrue de seigneurs plus ou moins importants. L'extension du pouvoir d'Etat alourdit les charges du paysan, de même que les exigences accrues de leurs seigneurs ecclésiastiques.

Finalement, nous devons nous rappeler que le développement du marché intérieur et extérieur, peut-être dès le x^e siècle, fut un autre facteur important qui poussa les seigneurs féodaux à exiger des rentes plus élevées. La spécialisation de la production artisanale dans les villes, où les bourgeois prospéraient grâce à des privilèges économiques et politiques, fut la raison pour laquelle les termes de l'échange entre la ville et la campagne basculèrent au désavantage de la seconde. Aussi impliqué qu'il fût dans l'achat et la vente, le seigneur achetait cher et vendait bon marché. Et le besoin accru des seigneurs pour des « prêts de consommation » alors que leur luxe et leurs dépenses d'armement augmentaient, les firent s'endetter au profit des usuriers. En dernier ressort, c'était seulement l'augmentation de la rente féodale qui pouvait combler l'écart entre le revenu des seigneurs féodaux et leurs dépenses.

Afin de démontrer de façon convaincante que la lutte autour de la rente fut l'« élément moteur » de la transformation de la société féodale, un examen plus détaillé, qui ne peut être fait ici, serait nécessaire. Mais quelques directions de recherches peuvent être indiquées. Les conflits entre la monarchie capétienne et les principaux féodaux français, aux xi^e et xii^e siècles, sont un lieu commun de l'histoire politique. Le développement de l'Etat féodal (que ce soit l'Etat capétien ou les duchés et comtés des grands vassaux de Norman-

die, Flandre, Anjou, etc.) a été le terrain d'élection des historiens « politiques ». Mais le tableau complet ne saurait apparaître avant que le processus de colonisation des terres nouvelles et l'intensification de l'exploitation de la paysannerie — en d'autres termes, le processus d'augmentation constante de la rente — ne soient vus comme le nœud de la lutte politique. On peut discerner ce processus dans le compte rendu de l'administration de l'Etat par Suger, abbé de Saint-Denis ; mais l'histoire devrait être reconstituée fragment par fragment, principalement à l'aide des chartes. Le même aspect du problème devrait être étudié dans l'Allemagne de Frédéric Barberousse et d'Henry le Lion⁴ ; sans parler de l'Angleterre des XII^e et XIII^e siècles, pour chaque problème de fond de la société féodale — la lutte sur la question de la rente entre seigneurs et paysans et seigneurs rivaux, le développement de la législation comme instrument pour accroître la rente, le développement de l'Etat comme appareil de répression — où la documentation est plus riche que pour aucun autre pays européen.

Le taux de la rente féodale qu'exigeaient les propriétaires fonciers dépendait des conditions économiques spécifiques qui variaient pour différentes raisons, à l'époque féodale, principalement parce que ceux auxquels on extorquait la rente se trouvaient eux-mêmes dans des conditions sociales ou économiques différentes et, de plus, ne conservaient pas longtemps les mêmes caractéristiques. L'exigence de la rente au sens le plus large fut, à l'évidence, l'élément moteur qui provoqua la transformation de l'économie féodale. L'obligation imposée au paysan de donner son surproduit peut avoir l'effet d'abolir complètement ou, au contraire, de stimuler son désir d'augmenter la productivité de sa tenure. Car, ainsi que Marx le montre, bien que la

4. Voir l'essai de T. MAYER, « The State of the Dukes of Zähringen », dans *Medieval Germany*, où l'introduction de G. Barraclough suggère des lignes de recherches que les historiens marxistes devraient approfondir.

rente féodale représente le surproduit du paysan, la routine nécessaire à tout système économique organisé entraîne une certaine régularité, de sorte que les rentes étaient fixées pour de longues périodes. C'est pourquoi souvent (en particulier chez les paysans les plus riches) la rente ne représentait qu'une partie du surproduit. Les paysans essayèrent alors d'augmenter la part du surproduit qu'ils gardaient et y parvinrent, soit en obtenant la réduction relative ou absolue de la rente, soit par un accroissement de la productivité, soit encore en agrandissant leur tenure, sans que la rente n'augmentât. De tels efforts pouvaient mener à des révoltes paysannes et au défrichement de nouvelles terres. Les seigneurs voulaient, bien sûr, augmenter la somme totale du surproduit qui leur revenait, tout comme étendre leur contrôle sur de nouvelles terres, qu'elles fussent déjà mises en valeur par des tenanciers payant des rentes (non seulement une rente foncière, mais aussi des rentes déguisées sous forme de droits de justice), ou bien en friche. Il s'ensuivit une expansion générale de l'agriculture qui dura sans doute jusqu'à la fin du XIII^e siècle ; ce qui a été une des contributions majeures de l'ordre féodal fut un résultat de la lutte sur la question de la rente.

Le progrès économique, qui était inséparable de cette perpétuelle lutte sur la rente et de la stabilisation politique du féodalisme, se traduisit par une augmentation du surproduit social moyen par rapport aux moyens de subsistance indispensables. C'est précisément ce point, et non le prétendu renouveau du commerce international des épices et de la soie, qui fut à la base du développement de la production marchande : ce qui signifie que, dans la période où l'économie naturelle prédominait, une partie de plus en plus grande du surproduit social était consacrée à l'échange. Ainsi, l'expansion des centres de commerce médiévaux et des villes du X^e au XI^e siècle était fondée principalement sur le développement de la production marchande simple (*simple commodity production*). Le développement spectaculaire du commerce international, l'industrialisation de la Flandre,

du Brabant, de Liège, de la Lombardie et de la Toscane, la croissance de grands centres commerciaux comme Venise, Gênes, Bruges, Paris, Londres ont suivi, chronologiquement, le développement des forces productives dans l'agriculture, stimulé par le processus de la lutte sur la question de la rente féodale.

L'interaction de ces différents facteurs — tout à fait *internes* à l'Europe féodale — provoqua de profonds changements. Le développement de la production marchande renforça et diversifia la hiérarchie sociale à la campagne. Les paysans riches s'enrichirent, les pauvres s'appauvrirent. Mais des catégories différentes de riches et de pauvres apparurent à la fin du ^{xiii}^e siècle. L'ancienne famille paysanne bien lotie des premiers temps avait des produits d'autoconsommation en abondance, et le développement du marché lui permit de mettre en vente une part de plus en plus grande de son surproduit. Ces paysans riches prirent de nouvelles terres et employèrent un plus grand nombre d'ouvriers salariés. Cette main-d'œuvre se recrutait de plus en plus fréquemment chez les prolétaires sans terre plutôt que dans la catégorie des petits paysans parcellaires. Les paysans riches n'acceptèrent plus de livrer leur surproduit sous forme de rente, et leur opposition au seigneur fut renforcée par le désespoir des autres couches de la paysannerie pour lesquelles l'extorsion de la rente n'était pas seulement une restriction à leur expansion économique, mais une diminution de leurs moyens de subsistance indispensables. La lutte sur la question de la rente s'accrut et atteignit au ^{xiv}^e siècle l'acuité d'une révolte générale.

La forme particulière de l'entreprise économique des seigneurs traversa une période de crise. Les rentes s'effondraient ; les revenus étaient amputés par l'alourdissement de la fiscalité de l'Etat, la guerre, le pillage et l'inflation monétaire délibérément entretenue. Les producteurs de marchandises les plus efficaces, car les moins gênés par toute une hiérarchie administrative, par un mode de vie luxueux ou par l'entretien de parasites improductifs, étaient, bien évidemment, les pay-

sans riches et quelques familles de la petite noblesse qui répugnaient à imiter le style de vie des grands. La bataille économique que menèrent ces catégories, et qui fut couronnée de succès, était fondée sur des formes d'exploitation annonçant l'agriculture capitaliste. La rente féodale, bien que gênant encore les paysans moyens, n'était plus un stimulant capable de provoquer un accroissement ou une amélioration de la production ; au xv^e siècle, ce stimulant venait en général du marché et fut le facteur principal de développement de la production aux mains de ces catégories nouvelles. La base économique de ceux qui détenaient toujours le pouvoir d'Etat était minée, malgré les tentatives des monarques absolus de jouer sur le contrôle de l'Etat afin de maintenir l'essentiel du pouvoir féodal, tentatives qui échouèrent.

Rodney HILTON
(1953)

7. Commentaire*

par Christopher Hill

Sweezy nous invite à envisager que, dans l'Angleterre des xv^e et xvi^e siècles, « il n'y avait pas une seule classe dominante, mais plusieurs, fondées sur différentes formes de propriété et engagées dans une lutte plus ou moins continue pour la suprématie définitive ». Pour soutenir ce point de vue, il cite un passage de *L'Origine de la famille* d'Engels**.

La suite de ce passage montre cependant à l'évidence qu'Engels considère seulement *deux* « classes en lutte » et non « plusieurs classes dominantes ». N'est-ce pas en fait une absurdité de parler de « plusieurs classes dominantes » pendant plusieurs siècles ? Une classe dominante doit posséder le pouvoir d'Etat ; autrement, comment peut-elle gouverner ? Le pouvoir d'Etat à deux têtes peut exister durant une très brève période, lors d'une révolution, comme en Russie par exemple pendant quelques mois en 1917. Mais une telle situation est fondamentalement instable, si ce n'est une condition de guerre civile, et doit conduire à la victoire de l'une ou l'autre classe. Cela n'a jamais duré longtemps, et je pense que le pouvoir d'Etat n'a jamais été partagé par « plusieurs » classes dominantes. Peut-on imaginer deux classes dominantes ou plus et deux appareils d'Etat ou plus coexistant pendant deux cents

* *Science and Society*, Fall, 1953.

** C. Hill reprend le passage d'Engels cité par Sweezy dans la traduction anglaise reproduite plus haut, chap. v, n. 5 (N. d. T.).

ans ? C'est impossible ; même une vue rapide de l'histoire anglaise à l'époque en question prouve que cette situation impossible ne s'est pas réalisée.

Ce n'est pas seulement un point d'argumentation. Car, si nous remplaçons les « classes en lutte » d'Engels par « plusieurs classes dominantes » comme le fait Sweezy, il faut répondre aux questions de Dobb : quelle était la classe *dominante* de cette époque ? Comment caractériser l'Etat ?

Ces questions ont été débattues par les historiens marxistes soviétiques et anglais. Je me limiterai à reprendre leurs conclusions, sans refaire toute la démonstration. Ainsi, Z. Mosina, résumant les discussions soviétiques sur l'absolutisme qui eurent lieu en mars et avril 1940, fut en mesure d'affirmer sans crainte d'être contredit : « La conception d'une monarchie comme Etat des propriétaires fonciers nobles a été parfaitement admise par tous les historiens soviétiques. » Cette conception de la monarchie absolue englobait la monarchie Tudor et celle des premiers Stuarts, en Angleterre, comme le reconnaît Sweezy, tout en ajoutant qu'il y avait des problèmes spécifiques ¹. Ceux-ci furent discutés en détail par les historiens marxistes anglais en 1940 et de nouveau en 1946-47. Leur dernière conclusion fut que « l'Etat Tudor et les débuts de l'Etat Stuart étaient essentiellement l'institution du pouvoir exécutif de la classe féodale organisée à un degré supérieur [...]. Ce fut seulement après la révolution de 1640-49 que l'Etat en Angleterre commença d'être soumis aux capitalistes [...]. La révolution de 1640 substitua la domination d'une classe à une autre ² ».

Comment ce point coïncide-t-il avec la formulation d'Engels citée par Sweezy et fréquemment reprise dans les discussions entre Soviétiques et Anglais ? Il faut

1. Z. MOSINA, « The Discussion of the Problems of Absolutism », *Istorič Marksist*, n° 6, 1940, p. 69-74.

2. « State and Revolution in Tudor and Stuart England », *Communist Review*, juillet 1948, p. 212.

noter l'extrême prudence des jugements d'Engels et ses nombreuses formulations. (S'il avait pu prévoir l'utilisation qui en serait faite, il aurait sans doute été plus précis.) Je cite la toute dernière traduction, en soulignant les mots sur lesquels il me semble important d'insister. « *Exceptionnellement* *, il se présente pourtant des périodes où les classes en lutte sont si près de s'équilibrer que le pouvoir de l'Etat, comme *pseudo-médiateur*, garde pour un temps une certaine indépendance vis-à-vis de l'une et de l'autre. Ainsi la monarchie absolue du XVII^e et du XVIII^e siècle maintint la balance égale entre la noblesse et la bourgeoisie³ (*burghers*) ; ainsi le bonapartisme du Premier et plus encore du Second Empire français faisait jouer le prolétariat contre la bourgeoisie et la bourgeoisie contre le prolétariat. »

Sweezy déduirait-il de ce passage que le prolétariat était une classe dominante en France entre 1852 et 1870 ? Ou que le pouvoir d'Etat bonapartiste était *réellement* (par opposition à *ostensiblement*) l'intermédiaire entre la bourgeoisie et le prolétariat ? La formulation concise d'Engels, dans ce passage, devrait être lue en tenant compte de son exposé plus détaillé dans l'*Anti-Dühring*, publié six ans plus tôt : « Cependant, cette

* Déjà cité plus haut. Pour permettre de comprendre la critique de C. Hill, nous donnons la traduction anglaise de ce passage qui diffère de celle choisie par Sweezy : « *By way of exception, however, periods occur in which the warring classes balance each other so nearly that the State power, as ostensible mediator acquires for the moment a certain degree of independence of both. Such was the absolute monarchy of the seventeenth and eighteenth century, which held the balance between the nobility and the class of burghers ; such was the bonapartism of the First, and still more of the Second Empire, which played off the proletariat against the bourgeoisie and the bourgeoisie against the proletariat* » (*Origin of the Family...*, in MARX and ENGELS, *Selected Works*, Lawrence and Wishart, 1950, t. II, p. 290 - *N.d.T.*).

3. Notons l'emploi du mot *burghers* par Marx et Engels pour désigner les catégories (*estate*) urbaines dans la société féodale, avant qu'elles ne se transforment en classe bourgeoise moderne prête à défier le pouvoir d'Etat.

révolution puissante des conditions de vie économique de la société ne fut nullement suivie aussitôt d'une modification correspondante de sa structure politique. Le régime de l'Etat resta féodal, tandis que la société devenait de plus en plus bourgeoise ⁴. [...] Pendant toute cette lutte [de la bourgeoisie contre la noblesse féodale] la puissance politique était du côté de la noblesse, à l'exception d'une période où le pouvoir royal utilisa la bourgeoisie (*burghers*) contre la noblesse pour tenir en échec un "ordre" par l'autre. Mais, dès l'instant où la bourgeoisie, *politiquement encore impuissante*, commença, grâce à l'accroissement de sa puissance économique, à devenir dangereuse, la royauté s'allia de nouveau à la noblesse et par là provoqua, en Angleterre d'abord, en France ensuite, la révolution de la bourgeoisie ⁵. »

Ainsi, il me semble évident que l'hypothèse de Sweezy sur l'existence de deux ou plusieurs classes dominantes aux xv^e et xvi^e siècles en Angleterre est logiquement insoutenable : il est également sûr que rien dans ce que dit Engels ne prête à une telle interprétation. La remarque d'Engels ne doit pas être coupée de son contexte et doit être interprétée à la lumière de ce que Marx et lui ont dit en d'autres occasions ⁶. Si on se donne la peine de le faire, on aboutit aux conclusions des historiens marxistes soviétiques et anglais, à savoir que la monarchie absolue était une forme de l'Etat féodal.

La place manque pour illustrer avec un exemple historique précis ces arguments de logique formelle. Mais je crois bien que les faits confirment la logique. Une étude détaillée de la façon dont la monarchie Tudor

4. *Anti-Dihring*, Editions sociales, I^{re} partie, chap. x, p. 133.

5. *Ibid.*, II^e partie, chap. II, p. 192. Souligné par C.H. Notons qu'Engels considère la bourgeoisie (*burghers*) « politiquement encore impuissante », là où Sweezy la voit déjà comme classe dominante.

6. J'ai essayé de résumer leurs interprétations dans « The English Civil War interpreted by Marx and Engels », in *Science and Society*, winter 1948, p. 130-156.

maintenait l'équilibre entre la noblesse et les bourgeois (*burghers*) tendrait à prouver que sa médiation n'a jamais été autre qu'ostentatoire et son indépendance de la classe dominante féodale toute relative. Refuser le caractère d'Etat féodal à la monarchie absolue comme le fait Sweezy relève, je pense, d'une triple confusion. Tout d'abord, il y a comme une nostalgie de la définition étroite, bourgeoise et académique, de « féodal » comme terme militaire, en ignorant sa base sociale. Deuxièmement, le besoin de lier un Etat féodal à l'existence du servage. Un des meilleurs apports, à mon avis, du travail de Dobb sur cette période est d'avoir réfuté ce point et démontré que l'émancipation partielle de la petite production n'a pas transformé, en soi, la base économique de la société (et encore moins la superstructure politique), mais a cependant préparé les conditions du développement du capitalisme. Si le féodalisme est aboli avec le servage, la France de 1789 n'était pas un Etat féodal et il n'y a alors pas eu de révolution bourgeoise dans le sens d'un renversement de l'Etat féodal. Troisièmement, l'idée qu'un Etat féodal doit être décentralisé. En fait, ce fut précisément l'émancipation de la petite production née de la crise générale de la société féodale qui amena la classe féodale dominante, à partir du milieu du XIV^e siècle, à renforcer le pouvoir central afin de 1) réprimer la révolte paysanne, 2) utiliser la fiscalité pour extorquer le surproduit conservé par les paysans riches, et 3) contrôler les mouvements de la main-d'œuvre par des règlements *nationaux*, depuis que les organes locaux du pouvoir féodal ne suffisaient plus. La monarchie absolue était une forme différente de la monarchie des Etats féodaux qui la précédèrent, mais la classe dominante resta la même, de même qu'une république, une monarchie constitutionnelle et une dictature fasciste sont toutes des formes de la domination de la bourgeoisie.

Christopher HILL
(1953)

8. Qu'entend-on par capitalisme ? *

par Rodney Hilton

L'histoire du capitalisme a été étudiée par ses défenseurs comme par ses détracteurs à partir d'un certain consensus sur la signification de ce terme.

« La question du capitalisme, écrit M. M. Postan ¹, doit son importance actuelle, dans les débats politiques et scientifiques, à Marx et aux marxistes. » Nombre d'historiens le suivent. E. Lipson, dans son *Economic History of England* ², adopte globalement la définition du capitalisme donnée par Marx. Il est d'accord pour dire que le caractère principal du capitalisme est l'opposition de classes entre les entrepreneurs qui détiennent le capital et les salariés qui, eux, ne le possèdent pas, cela par opposition à l'organisation caractéristique médiévale de l'industrie et de l'agriculture fondée sur les petits producteurs qui possédaient leurs propres moyens de production.

Des définitions à la fois implicites et explicites et beaucoup moins précises sont à la mode depuis quelques années. Une définition caractéristique a été donnée par H. Pirenne qui décrit « la tendance à l'accumulation constante de richesses que nous appelons le capitalisme ³ ». Deux historiens français de renom font

* *Past and Present*, février 1952.

1. *Economic History Review*, n° 4. On trouvera une critique de l'usage de ce terme dans M. H. DOBB, *Etudes...*, op. cit., chap. I.

2. London, 1929, p. 468.

3. *Belgian Democracy*, p. 30.

référence aux capitalistes et au capitalisme à propos de la grande propriété foncière à l'époque carolingienne⁴. Et c'est sûrement une définition plus large que celle de Marx qui amène le professeur Armando Saponi, historien de l'industrie et du commerce italiens au Moyen Age, à parler d'une révolution capitaliste à l'époque de Thomas d'Aquin⁵.

La définition de Pirenne se rapportait aux activités des marchands européens des XII^e et XIII^e siècles. De telles définitions confrontent enseignants et étudiants en histoire avec le problème de la « montée des classes moyennes » (associée, bien sûr à la croissance du commerce), qui semble commencer très tôt, se poursuivre bien longtemps et être l'explication de tant de mouvements et d'événements historiques. Car, bien que l'acte de naissance de la classe moyenne urbaine, en Europe médiévale, date du X^e siècle⁶, le professeur se doit d'expliquer que ce ne fut pas avant les XVII^e et XVIII^e siècles que cette classe devint une force sociale dominante. Pourquoi lui fallut-il sept cents ans pour atteindre cette position si elle était bien montante pendant toute cette période ? Tous les historiens ne lient pas l'expansion d'une classe fondée sur le commerce dans une société à prédominance rurale avec le développement du capitalisme. Toutefois, l'identité entre ces deux éléments est banale. Les spécialistes l'établissent avec quelques réserves qui disparaissent le plus souvent par simplification, pour des raisons pédagogiques. Le professeur de Roover, par exemple, spécialiste des questions bancaires au Moyen Age, parle d'une « révolution commerciale à la fin du XIII^e siècle » qui fraya la voie au « capitalisme mercantile qui, dans la plupart des pays d'Europe, ne fut remplacé par

4. L. HALPHEN, *Etudes critiques sur l'histoire de Charlemagne*, Paris, 1921, p. 265, et J. CALMETTE, *Le Monde féodal*, Paris, 1951, p. 135.

5. « Il Guisto Prezzo nella dottrina di San Tomaso », *Studi di storia economica medievale*, 1946, p. 191.

6. A. LESTOCQUOY, « The Tenth Century », *Economic History Review*, XVII, I.

le capitalisme industriel qu'au milieu du XIX^e siècle⁷ ». La plupart des travaux récents consacrés à l'industrie et au commerce du Moyen Age reposent sur l'hypothèse (généralement implicite) que ce dont il est question c'est le « capitalisme ».

Des recherches récentes ont montré qu'une génération antérieure d'historiens qui voyaient le Moyen Age comme une période d'« économie naturelle » commettaient une erreur. Ces historiens sous-estimaient la quantité de marchandises produites pour le marché, ainsi que le volume du commerce international et de ses conséquences sur l'activité économique. H. Pirenne, dans ses études sur la croissance des villes médiévales et dans ses œuvres plus générales⁸, a considérablement influencé l'enseignement et l'étude de l'histoire économique médiévale. Il insistait sur la croissance du commerce international et le rôle qu'il jouait dans la transformation de la société féodale. Les interprétations les plus courantes sont celles qui ont exploré le développement du commerce et de l'industrie dans les régions économiques les plus avancées de l'Europe médiévale — la Flandre et l'Italie. Les recherches de G. Espinas ont souligné le rôle de l'activité industrielle des centres de tissage flamand, qui illustrent pleinement les remarques plus générales de H. Pirenne. A. Doren, R. Davidsohn, A. Saponi et d'autres ont montré comment l'activité commerciale des villes toscanes était plus évoluée qu'en Flandre⁹. Ces centres produisaient des lainages pour le marché international.

7. Voir *Money, Banking and Credit in Medieval Bruges*, p. 11.

8. *Les Villes du Moyen Age*, Paris, 1971 ; *Histoire de Belgique*, Bruxelles, 1900-1926 ; *Histoire économique et sociale du Moyen Age*, nouvelle éd., Paris, 1963 ; *Mahomet et Charlemagne*, Paris, 1961.

9. G. ESPINAS, *La vie urbaine de Douai au Moyen Age*, Paris, 1913 ; *Les origines du capitalisme*, t. I, Sire J. Boinebroke, Lille, 1933 ; *Une draperie rurale dans la Flandre française*, Paris, 1923 ; A. DOREN, *Florentiner Wollentuch Industrie*, Stuttgart, 1901 ; R. DAVIDSOHN, *Geschichte von Florenz*, Berlin, 1896.

On achetait les matières premières loin de l'endroit où elles étaient traitées, en Angleterre, en Espagne ou ailleurs. Les colorants étaient cherchés jusqu'en mer Noire. Bien sûr, l'importation de ces matières premières et l'exportation des produits finis entraînèrent des mécanismes commerciaux complexes. Jusqu'à la fin du XIII^e siècle, les grandes foires de Champagne furent les plus importantes des nombreux centres de commerce où les acheteurs du Sud rencontraient les vendeurs du Nord. Au XIV^e siècle, les importateurs (en particulier les Italiens) établirent des agences permanentes dans les centres d'industrie et de commerce. Pour éviter le transport de l'or et surmonter les difficultés d'échanges en espèces, on inventa les lettres de change. Cela permit le développement du crédit et des finances publiques internationales et facilita l'usure à petite comme à grande échelle ¹⁰.

Des recherches sur l'importance du commerce international et la vie agraire sont venues corriger l'impression ancienne d'un monde relevant d'économies « naturelles » fermées. La désintégration à partir du XI^e siècle des grands domaines de l'époque carolingienne, la subdivision des domaines, la réduction du nombre des paysans de statut servile et l'essor de la rente payée en argent plutôt qu'en travail ou en nature ont été analysés il y a plus d'un demi-siècle ¹¹. Depuis les historiens ont tenté de relier ces faits, de façon plus définie, à l'expansion commerciale contemporaine. Cependant, l'étude des aspects marchands de l'agriculture a été moins poussée que pour l'industrie ou le

10. Voir les travaux de A. SAPORI et de ROOVER, déjà cités et R. DOEHAERD, *Les relations commerciales entre Gênes et l'Outremont*, Bruxelles-Rome, 1941 ; I. et Y. RENOUARD, *Les hommes d'affaires italiens du Moyen Age*, Paris, 1949, et *Les relations des papes d'Avignon et des compagnies commerciales et bancaires de 1316 à 1378*, Paris, 1941.

11. Voir L. DELISLE, *Etudes sur la condition de la classe agricole en Normandie au Moyen Age*, Evreux, 1851, et H. SEE, *Les classes rurales et le régime domanial en France au Moyen Age*, Paris, 1901.

commerce. Il y a une bonne raison à cela, c'est que la production pour le marché était peu importante, sauf en Angleterre. Le démantèlement des grands domaines seigneuriaux fut plus tardif en Angleterre qu'en France ou en Allemagne occidentale, et ces grands domaines jouèrent un rôle essentiel dans la production marchande surtout au XIII^e siècle. Par voie de conséquence, des vestiges de ce type de production pour le marché ont survécu en Angleterre, alors que ce n'est pas le cas sur le continent. On dispose de nombreux exemples de comptabilité annuelle de manoirs et de domaines royaux datant du milieu du XIII^e siècle. Mais, en dépit du foisonnement de monographies valables sur des domaines individuels, on doit regretter la rareté de recherches systématiques évaluant la production marchande¹². Cependant, un historien moderne au moins a conclu que les domaines anglais au XII^e siècle étaient des exemples d'agriculture capitaliste¹³. Une certaine confusion règne, à l'évidence, dans l'étude des premières formes de capitalisme. Il serait donc bon de revenir à ce que Marx entendait par ce terme. Il l'utilisait pour exprimer ce qu'il décrivait comme un « mode de production » de la richesse matérielle de la société. Il croyait que les institutions sociales et politiques, les idées et les réussites de toute société, s'expliquaient, en dernière instance, par son « mode de production ». C'est pourquoi il constata, au cœur du changement de la société féodale en société capitaliste, le passage d'une société de petits producteurs essentiellement ruraux, dont les classes sociales les plus importantes étaient les seigneurs et leurs tenanciers asservis, à une société produisant des marchandises dont les classes principales étaient des entrepreneurs possédant un capital et des salariés qui n'en possédaient pas.

12. N. S. B. GRAS, *The Evolution of the English Corn Market*, Harvard, 1915. Ce travail de pionnier est à noter, bien qu'il reste superficiel.

13. R. R. BETTS, « La Société dans l'Europe centrale et dans l'Europe orientale », *Revue d'histoire comparée*, 1948.

Les idées générales de Marx sont suffisamment bien connues, et ses chapitres sur « L'Accumulation primitive du capital », dans le livre I du *Capital*, sont familiers à la plupart des historiens. Mais les trois chapitres du livre III¹⁴ sont d'un intérêt plus particulier pour les historiens du Moyen Age, car ils résument ses idées, moins connues, sur la genèse du capitalisme. Son explication de fond est que le commerce d'argent ou de marchandises, même largement répandu, et même s'il permet une bonne accumulation d'argent en capital, ne transforme pas, *par lui-même*, la société féodale. La rapidité et les formes de la désintégration de la société féodale, au contraire, « dépendent de la solidité de cette dernière et de son articulation interne » en tant que « mode de production ». Ce furent d'ailleurs les contradictions internes à cette société que les conséquences du commerce extérieur sur celle-ci qui provoquèrent, au départ, sa chute.

Selon Marx, la seule forme de capital existant dans l'Antiquité et au Moyen Age était l'argent accumulé par les marchands et les usuriers. Le capitaliste médiéval type était le marchand qui tirait son profit du monopole de l'échange commercial entre des régions arriérées et géographiquement éloignées. Ce profit pouvait provenir de l'importation d'articles peu encombrants et d'un prix élevé (comme les épices venus d'Orient) ou de la spéculation sur les différences de prix des denrées de consommation courante entre deux régions. Le profit de l'usurier dépendait aussi des caractères plus rétrogrades qu'avancés de l'économie. Il tirait profit des extravagances de la classe possédante et de la perpétuelle faillite des paysans et des petits artisans. Mais c'est seulement lorsque le capital s'empare de

14. En particulier l. III, t. 1, chap. xx, « Aperçu historique sur le capital marchand » ; t. 2, chap. xxxvi, « Notes sur la période précapitaliste » ; t. 3, chap. xlvii, « Genèse de la rente foncière capitaliste ». Le livre III a été mis au point d'après les notes de Marx, après sa mort, par F. Engels.

la production que le capital marchand et usurier est subordonné au capital industriel, et c'est seulement à partir de ce moment que l'on peut parler d'un « mode de production » capitaliste.

Sa conception du capital marchand médiéval conduisit Marx à douter que la croissance de la rente en argent avait, par elle-même, un lien direct avec le déclin des rapports féodaux. Il distinguait la « rente féodale » de la rente foncière capitaliste comme le capital marchand du capital industriel. La « rente féodale » payée par les paysans aux propriétaires terriens, que ce soit en nature ou en argent, est analogue à la « plus-value » que le capitaliste tire du salarié. Mais la rente foncière capitaliste n'est pas la seule source du revenu de la classe dominante. C'est seulement un surprofit, tiré par le propriétaire du fermier capitaliste, en vertu de son monopole établi sur une ressource naturelle, la terre.

Marx insistait sur l'effet corrosif de l'argent dans l'économie féodale, et il indiquait également les effets rétrogrades de l'action du capital marchand et usurier. Ainsi, dans l'industrie textile, la domination du capital marchand détériora seulement les conditions de vie des artisans, à tel point que leur situation était à certains égards pire que celle des salariés. L'usure, particulièrement à la campagne, causa une récession, sans changer le caractère de la société existante. « Le seigneur féodal endetté devient encore plus oppresseur, parce qu'il est lui-même plus opprimé. » Mais Marx considérait la croissance du capital marchand comme l'une des conditions préliminaires au mode capitaliste de production.

La plus importante de ces conditions préliminaires, en particulier pour le développement de l'industrie capitaliste, fut la concentration de la richesse en argent. Dans l'agriculture, le développement de la rente en argent aida à la stratification de la population rurale et à la croissance de l'agriculture capitaliste. Quand la rente en argent remplaça la rente en travail, les paysans purent consacrer tout leur temps à leurs propres par-

celles, et les plus riches d'entre eux accumulèrent un surplus. Les paysans plus pauvres, d'autre part, furent ruinés par l'effet de la demande continuelle de rente en argent et par l'usure. Quand la rente en argent apparut, il devint possible de donner un prix à la terre, ce qui favorisa l'achat et la vente de la terre ; et, comme il y avait plus de terre sur le marché, la désintégration des tenures qui en résulta aida à la différenciation sociale de la paysannerie.

L'intérêt d'une telle analyse n'est pas de savoir si oui ou non elle paraît convaincante, mais si elle aide à interpréter les faits et résoudre certains des problèmes auxquels est confronté l'historien du Moyen Age. Un des problèmes les plus importants est de savoir jusqu'à quand ont persisté les formes plus anciennes de structure économique et d'organisation sociale et jusqu'à quand elles ont dominé.

Les principales lignes d'évolution nouvelle dans la vie agraire, à la fin du Moyen Age en Europe occidentale, sont suffisamment bien connues. Les exigences légales des seigneurs envers leurs tenanciers étaient plus réduites : la majorité des tenanciers n'était plus obligée de travailler sur le domaine du seigneur, la rente en argent dominait et la somme totale des rentes payées aux propriétaires terriens diminuait. En bref, le contrôle des seigneurs sur la paysannerie s'était affaibli. Laissons de côté pour l'instant le rapport exact entre ces nouveaux aspects et l'accroissement de la production marchande, et voyons brièvement jusqu'à quel point le caractère fondamental de la société avait changé. Les grands domaines tendaient à disparaître ou se réduisaient ; mais ils n'avaient jamais constitué plus qu'une partie de la terre cultivée, et les techniques employées ne différaient pas beaucoup de celles qu'utilisaient les paysans sur leurs tenures. La petite production paysanne continuait, comme par le passé. Il est vrai qu'à partir du ^{xiv}^e siècle un certain nombre de paysans plus riches et un peu plus élevés dans la hiérarchie sociale et une bonne partie de la petite noblesse commencèrent à pratiquer une agriculture à une échelle un peu plus grande.

Ils avaient besoin de main-d'œuvre salariée. C'était encore insuffisant pour entraîner une transformation du système ancien. De plus, bien qu'un rapport seigneur-tenancier fondé sur le paiement d'une rente en argent puisse être considéré, à la lumière de ce qui suivit, comme une étape transitoire importante dans le déclin de l'agriculture médiévale, les principaux caractères du féodalisme persistaient. Les propriétaires continuaient de percevoir les rentes des paysans, grâce à une contrainte extra-économique¹⁵. Les paysans versaient à leurs seigneurs une partie de leur surproduit, sous la contrainte des mêmes sanctions légales et militaires qu'autrefois (bien que l'alourdissement de la machine d'Etat les rendit beaucoup plus efficaces). Le fait que le surproduit du paysan devait être converti en argent au lieu d'être fourni directement en travail ou en nature ne changeait *pas encore* les rapports de classes.

La petite production fonctionnait aussi dans l'artisanat. Il y eut un grand changement lorsque s'ajouta aux activités des paysans dispersés dans les villages l'effort productif de nombreux ateliers concentrés dans les villes et organisés en corporations. Cela s'inscrivait dans l'expansion économique générale des XII^e et XIII^e siècles. Dans certains centres d'exportations, surtout textiles, des groupes de riches marchands s'emparaient des deux extrémités du processus de production : la fourniture des matières premières et la vente du produit fini. Ce faisant, ils tuèrent l'indépendance de l'artisan. Mais les grands marchands de Douai, Gand ou Florence ne révolutionnèrent pas la production. Bien que l'on aboutît à une certaine centralisation des travaux de préparation et de finition, la plus grande partie du

15. Le salarié est obligé, pour subsister, de travailler pour le capitaliste ; la contrainte exercée sur lui est directement économique. Propriétaire de ses moyens de production, le paysan dans la société féodale est contraint, sous la menace de la force, de verser sa rente au seigneur. Telle est la cause de l'absence de liberté individuelle du paysan dans la société féodale.

travail était faite dans les ateliers familiaux des maîtres artisans. De plus, malgré l'existence d'une force de travail prolétarienne d'une certaine importance dans les centres textiles flamands et italiens, la concentration des équipes travaillant dans les ateliers des marchands n'excédait pas quatre ou cinq membres. La majorité d'entre eux était employée dans les ateliers des maîtres-artisans à côté desquels ils travaillaient ¹⁶.

D'une certaine façon, les grands marchands retardèrent le développement de la production. Ils craignaient l'essor de la production pour le marché par les artisans eux-mêmes. C'est pourquoi ils s'employaient à interdire toute collusion entre artisans des différents stades du processus de production. Laisser les tisserands passer directement leur produit aux teinturiers comportait le risque, pour le marchand, de voir un élément venu des artisans prendre le contrôle du processus de production de l'intérieur. Cela faillit se produire en Flandre au ^{xiv}^e siècle, lorsque le pouvoir politique de l'ancien patriciat des marchands drapiers s'effondra et que les tisserands des villes comme Gand introduisirent un entrepreneur qui allait prendre en charge l'organisation de l'industrie, si des facteurs politiques, la montée de la manufacture dispersée à la campagne et la chute de l'industrie textile flamande ne les en avaient empêchés ¹⁷. Ce fut aussi pour parer ce danger que, dans l'Europe du Nord et en Italie, les marchands qui fournissaient la matière première exigeaient qu'à chaque étape du processus de production le produit soit rapporté à l'entrepôt central du marchand qui le faisait parvenir à l'artisan suivant dans la chaîne.

16. Les *ciompi* florentins se rapprochent le plus d'un prolétariat organisé. Leur faiblesse se révéla dans la révolte de 1378, lorsque leur brève prise du pouvoir s'effondra dès qu'ils se coupèrent de leurs alliés parmi les artisans et petits marchands. On peut ajouter que la facilité avec laquelle la grande bourgeoisie réussit à les isoler permet de mesurer leur immaturité.

17. Voir H. VAN WERWEKE, « Currency manipulations in the Middle Ages », in *Transactions of the Royal Historical Society*, 4^e série, XXXI.

Tant que l'artisan resta subordonné au marchand de cette façon, aucun changement dans les méthodes traditionnelles de la petite production ne fut possible.

Dans l'agriculture, l'industrie et les finances, il y eut à la fois conservatisme et changement. De grandes concentrations de capital marchand et des mécanismes élaborés de crédit et d'échange furent les caractéristiques nouvelles des XIII^e et XIV^e siècles. Elles se manifestèrent lorsque les exportations industrielles européennes rétablirent l'équilibre du commerce entre l'Europe occidentale et l'Orient¹⁸. Les agents humains de ce développement furent ces grands marchands dont les banquiers italiens représentaient la fine fleur. Et pourtant, en dépit de leur pouvoir apparent, comme financiers internationaux ils s'adaptèrent à la manière de leurs ancêtres des XI^e et XII^e siècles, à la structure sociale existante. La diversité de leurs intérêts de banquiers, prêteurs d'argent et marchands de n'importe quelle denrée, leur permettait de s'adapter politiquement et socialement aux cercles féodaux dominants. Car ces derniers étaient leurs principaux acheteurs de produits de luxe et leurs principaux débiteurs. On doit souligner que les vieilles méthodes et les vieux rapports de production persistaient. Pourtant, il y eut de très grands changements dans l'Europe médiévale entre les XI^e et XV^e siècles. Sans ces changements, un développement ultérieur n'aurait pu se produire. Ce qu'il faut dire, c'est qu'en dépit de l'expansion de la production, de la population et du commerce au XIII^e et au début du XIV^e siècle, les traits principaux de l'ancienne structure sociale et politique demeurèrent, pour ne disparaître qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles. Bien sûr, les formes de gouvernement et les rapports sociaux changèrent beaucoup au Moyen Age. Mais les Etats d'Europe continuèrent d'être gouvernés par et pour les aristocraties

18. M. BLOCH, « Le Problème de l'or au Moyen Age », *Annales H. E. S.*, 1933 ; M. LOMBARD, « L'Or musulman du VII^e au XI^e siècles », *ibid.*, 1947 ; F. BRAUDEL, « Monnaies et Civilisations », *ibid.*, 1946.

terriennes représentées par les monarchies féodales. Ils n'étaient pas gouvernés par ou pour les marchands ou les industriels. C'est pourquoi il fallait d'abord faire la révolution bourgeoise pour que la pleine expansion du capitalisme soit possible. Nous avons insisté sur la persistance de la vieille structure dans l'industrie et le commerce pour montrer la base économique de la persistance de la domination des classes anciennes. C'est la raison pour laquelle accepter sans aucune critique le point de vue que le capitalisme se développa graduellement depuis le XIII^e siècle peut conduire à la falsification de l'histoire réelle du capitalisme comme de l'époque antérieure.

Selon la critique esquissée ci-dessus, il est nécessaire que la recherche prenne une direction nouvelle : celle de la genèse du capitalisme. Il ne s'agit pas de minimiser la valeur des travaux des différents spécialistes de l'histoire du commerce, de la banque et de l'industrie. Cependant, un grand nombre de questions dont les historiens contemporains ne se sont pas encore occupés restent à traiter¹⁹.

Sur les questions et de la chronologie du capitalisme et de ses premières caractéristiques, il faudrait suivre deux lignes. D'abord établir une chronologie des méthodes et des rapports de production dominants et la coordonner à celle mieux connue de la croissance du commerce. Deuxièmement, étudier les rapports entre les instances économiques sociales et politiques de la société. En particulier, la signification et les conséquen-

19. Notons ce que R. DOEHAERD, dans son admirable travail, déjà cité, considère être les phénomènes « qui constituent l'ossature de la vie économique internationale et locale de tous les temps » : il s'agit de « la question des produits qui sont l'objet du commerce [...] celle de leurs centres de provenance ou de production, des places où ils sont échangés, des centres d'exportation et d'importation, des voies et moyens de transport, des agents d'échange, des méthodes d'échanges, des moyens monétaires et du crédit » (p. 142). Il est tout à fait remarquable que les questions de production ne fassent pas partie de la vie économique.

ces des inégalités dans le développement de ces différents aspects de la vie humaine méritent d'être étudiées.

Il est clair que nous obtiendrons les résultats les plus probants en ce qui concerne la fin de la société féodale et le début de la société capitaliste, si nous prêtons attention d'abord aux techniques et aux rapports de production. Bien sûr, l'expansion commerciale du Moyen Age doit être examinée en association très étroite avec la recherche des changements dans le mode de production. Mais l'histoire du commerce à elle seule ne nous dira pas comment et quand les rapports caractéristiques du féodalisme cédèrent la place à ceux du capitalisme, comment l'agriculture paysanne et l'industrie des artisans furent remplacées par de grandes concentrations de capitaux et des travailleurs salariés, comment enfin les rentes firent place au profit né de la valeur que donne le travail de l'ouvrier au produit fini.

Les conditions politiques réclament plus d'attention. La structure politique et les mouvements politiques se dégagent, en dernière analyse, des rapports sociaux fondés sur la production, mais les changements économiques et politiques ne se développent pas de pair. Bien qu'ils se développent inégalement, ils sont intégralement liés. Il est impossible de parler de système capitaliste lorsque la superstructure politique et légale de la société est encore façonnée par des conditions pré-capitalistes. Le pouvoir politique, même entre les mains d'une classe dominante dont la base économique se détruit, peut encore retarder le développement de formes économiques et sociales nouvelles. L'histoire de l'Angleterre sous les Tudors et les Stuarts, celle de l'Europe centrale et orientale au XIX^e siècle, illustrent bien cet aspect.

Quels sont les problèmes qui exigent toute l'attention de la recherche historique ? La croissance de la production capitaliste ne peut être mesurée simplement en estimant le niveau de la production marchande. Le développement des techniques, la croissance du volume de la production totale requièrent aussi son attention.

Ces problèmes sont communs à l'agriculture et à l'industrie ; en vérité, il ne faut pas s'imaginer qu'en étudiant les origines du capitalisme on doive privilégier l'industrie. L'histoire de l'Angleterre jusqu'à la révolution de 1640 ne serait qu'à moitié racontée si on négligeait la croissance du capitalisme dans l'agriculture.

La question des techniques ne devrait pas être considérée simplement comme un des problèmes d'évolution technologique. Ce qui est important, ce sont leurs effets économiques et sociaux. L'un des obstacles majeurs à l'accumulation et à l'investissement du capital résidait dans la petite échelle des unités de production dans l'agriculture et l'industrie. C'est pourquoi l'un des problèmes cruciaux, pour le chercheur, est de découvrir le nombre, la dimension et les méthodes d'exploitation à la fin du ^{xiv}^e et pendant le ^{xv}^e siècle des éléments prospères de la campagne — paysans riches et petite noblesse. Tout ce que nous savons actuellement sur ces unités de production, c'est qu'elles dépassaient considérablement en surface les tenures paysannes moyennes du ^{xiii}^e siècle, allant au-delà de cent acres cultivables ; il s'agissait d'exploitations mixtes, comprenant la tenure héréditaire de l'exploitant, des fragments de tenures perdues par d'autres paysans et des terres en location ; l'exploitation nécessitait l'emploi de main-d'œuvre. Nous devons aussi connaître la chronologie et les résultats du passage à l'élevage des moutons pour la production lainière. Il est probable qu'au milieu du ^{xv}^e siècle l'Angleterre produisait moins de laine qu'au début du ^{xiv}^e ²⁰. Pourtant, on a beaucoup écrit sur l'Angleterre « où l'élevage du mouton remplaçait les champs de blé ²¹ ».

Les questions de la dimension des exploitations et du type d'agriculture posent immédiatement le problème de la force de travail à la fin du Moyen Âge.

20. Voir l'estimation de la production lainière au ^{xv}^e siècle dans E. POWER, *Medieval English Wool Trade*, London, 1941, p. 37.

21. E. LIPSON, *History of the English Woolen and Worsted Industries*, London, 1921, p. 16.

Y eut-il un déclin proportionnel ou une augmentation du nombre des salariés ruraux dans la seconde moitié du XIV^e siècle ? Dans un article récent²², le professeur Postan a contesté l'idée habituelle que la force de travail salariée avait augmenté en nombre à cette époque. A partir de l'augmentation de salaires réels, il a pu constater un recul du nombre des salariés par rapport aux autres couches de la population. Il estime que les travailleurs agricoles sans terres et les petits tenanciers occupèrent les terres des victimes de la Mort Noire (la peste). Mais qui venait alors travailler sur les exploitations agrandies de la couche supérieure des vilains, yeomen et petite noblesse ? Alors que l'étude des rentes et revenus fonciers des XIV^e et XV^e siècles vient confirmer que la classe des petits tenanciers avait diminué par rapport aux autres couches de la paysannerie, on manque de documents pour estimer le nombre de ruraux sans terres. Le meilleur témoignage anglais dont on dispose n'est pas entièrement satisfaisant. Il s'agit d'un rapport officiel des rôles de capitation de 1381. A la différence des rapports précédents, il mentionne les professions de tous ceux qui payaient l'impôt. Les listes sont très incomplètes, à cause de la fuite massive des contrôleurs d'impôts²³.

Mais ceux qui se cachèrent et ne furent pas comptés étaient très certainement les ruraux sans terres, étant donné que maisons et terres ne peuvent guère être dissimulées. Ainsi ces rapports sous-estiment la proportion de travailleurs salariés. Toujours est-il que ceux qui ont été étudiés donnent une proportion très élevée de cette catégorie, mais des recherches plus poussées doivent être menées pour parvenir à des conclusions sérieuses²⁴.

22. « Some Economic Evidence of Declining Population in the Later Middle Ages », *Economic History Review*, 2^e série, II, 3.

23. C. OMAN, *The Great Revolt of 1381*, Oxford, 1906.

24. Dans le Leicestershire, sur deux centaines on trouve 28 % d'imposés ouvriers salariés en dehors de la population urbaine et des artisans ruraux. La comparaison avec la Russie au XIX^e siècle peut être utile. La montée des salaires ne

Une estimation globale des salaires à la fin du Moyen Age est plus significative que l'indication de la croissance des rapports sociaux capitalistes. C'est en plus une preuve indirecte de l'existence de la production marchande. Lorsque les paysans perdaient leurs terres, ils ne devenaient pas seulement des ouvriers. Ils devenaient consommateurs, leur revenu était entièrement constitué par leur salaire (en grande partie en argent) et ils devaient alors acheter sur le marché, ce qu'ils ne faisaient pas avant²⁵. L'évaluation quantitative des débuts du marché intérieur est difficile à estimer, d'autant plus que nous avons tendance à surestimer le commerce international (pour lequel, d'ailleurs, on dispose d'une documentation grâce aux douanes et aux droits de péage) et à ne pas tenir assez compte de la demande intérieure²⁶. De plus, pour évaluer la place de la production marchande pour le marché intérieur par rapport au système de production dans son ensemble, il faudrait pouvoir calculer la proportion des marchandises produites pour l'usage direct et pour le marché. Il faudrait également ajouter ce que nous savons déjà sur les différences régionales en Angleterre, quelle part du produit total du paysan allait au marché, ce qu'il restait une fois les rentes payées.

Certaines de ces indications de recherches s'appliquent également à l'industrie. Ici aussi, la dimension et la nature de l'unité de production est tout à fait

venait pas seulement de la raréfaction de la main-d'œuvre, mais de l'accroissement du travail salarié pur par rapport au travail d'appoint des petits tenanciers ; étant donné qu'une partie des revenus de ces derniers venait de leur petite tenure, la rémunération en argent pouvait ne pas monter, tandis que, pour les salariés purs, c'était impossible.

25. Cf. K. MARX, *Le Capital*, l. II, t. 3, chap. xxiv, et LÉNINE, *Œuvres choisies*, t. I, p. 223-225.

26. M. MALOWIST, *IX^e Congrès des Sciences historiques*, Rapports, p. 314, qui permet d'établir une comparaison avec la Pologne au xv^e siècle.

importante. L'organisation permanente de la production sur la base de l'unité de la famille artisanale empêcha le développement des rapports de production capitalistes de production. Mais se limiter à estimer la distance parcourue sur le chemin du capitalisme à partir de ce seul facteur est tout à fait insuffisant. L'une des façons les plus efficaces pour appréhender le problème des débuts du capitalisme dans l'industrie serait de faire une histoire comparée des manufactures textiles en Flandre et en Italie centrale au Moyen Age et en Angleterre aux ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles²⁷. La concentration du capital et du travail, l'organisation de la fourniture de matières premières et la vente des produits finis par les capitalistes des villes flamandes et italiennes, à la fin du ^{xiii}^e et au commencement du ^{xiv}^e siècle, étaient telles que l'on pourrait presque dire que ces sociétés touchaient au mode de production capitaliste. Cependant, le capitalisme moderne puisa sa force initiale dans l'industrie textile anglaise et ne sortit pas directement des principaux centres médiévaux. Ses bases étaient déjà jetées dans l'industrie rurale domestique qui avait fui les centres urbains traditionnels. Nous savons, bien sûr, que les restrictions qu'imposaient les corporations furent une des causes du déplacement du centre de gravité de la ville vers la campagne. Mais c'est seulement un des aspects du problème.

L'étude de l'échec du capitalisme en Flandre et en Italie nous oblige à approfondir la question. Le problème est insoluble si on se limite aux facteurs techniques et économiques, car les évolutions sociales et politiques étaient primordiales. Les Boinebroke de Douai et les Bardi ou les Acciaiuoli de Florence différaient tout à fait des entrepreneurs anglais du ^{xvii}^e siècle. Ces premiers capitalistes avaient des intérêts commerciaux non spécialisés ; leurs liens financiers avec

27. Il existe, à ce sujet, un grand nombre d'études.

les grands féodaux étaient très étroits ; ils étaient tellement intégrés dans les rapports politiques et sociaux du féodalisme européen, que toute tentative pour établir une nouvelle forme de société était impossible tant qu'ils étaient au pouvoir. En Flandre, au début du xiv^e siècle, ils se lièrent avec le roi de France et la noblesse féodale contre les artisans urbains et les paysans. A Florence, au xiv^e siècle, le schéma classique de la révolution bourgeoise dans ses aspects les moins héroïques préfigura le spectre de l'avenir : la bourgeoisie s'allia avec ses ennemis féodaux, vaincue par sa peur des travailleurs et des artisans, et, ce faisant, sapa son propre avenir en tant que classe²⁸.

Pour reprendre l'expression de Marx, « la solidité et l'articulation interne » de la société féodale étaient encore suffisantes, même pendant la période de crise économique et sociale, pour empêcher que le nouveau mode de production ne s'établisse. Mais comment et pourquoi ? Cela reste à approfondir.

On ne peut se limiter à étudier le capital, le travail salarié et les unités de production sous leurs aspects économiques. Puisque les hommes font leur propre histoire, l'historien doit savoir quel rôle la conscience politique et sociale des différentes classes sociales a joué pour avancer ou retarder le rythme de l'évolution capitaliste. Puisque cette conscience n'est en aucun cas un reflet direct de l'activité économique de ces classes, l'historien doit étudier les lois, la politique, l'art et la religion. Le féodalisme comme le capitalisme ne peuvent être compris seulement comme des phases de l'histoire économique. La société et son mouvement doivent être étudiés dans leur totalité, car autrement la signification d'une évolution non linéaire et des contradictions entre la base économique de la société et ses idées et institutions ne pourrait être appréciée.

28. F. ANTAL, *Florentine Painting and its Social Background*, London, 1947, en particulier les deux premiers chapitres, et N. RODOLICO, *I Ciompi*, Firenze, 1945.

Si l'on ne parvient pas à évaluer leur signification, non seulement on ne comprendra pas la croissance et la victoire finale du mode capitaliste de production, mais on ne comprendra pas davantage le principe de la force motrice de toute évolution humaine.

Rodney HILTON
(1952)

II

Contributions

1. Présentation *

par Giuliano Procacci

Le point le plus débattu de la polémique entre Dobb et Sweezy concerne le problème de la validité des thèses de Pirenne sur le rôle du commerce, sous ses diverses formes, dans le développement et le déclin de la société féodale. On connaît les thèses de l'historien belge : le courant des échanges développés sous l'Empire romain dans le bassin de la Méditerranée fut interrompu au VIII^e siècle, lors de l'apparition sur la scène européenne des conquérants arabes et de l'Empire franc, de Mahomet et de Charlemagne, qui brisèrent l'unité préexistante. La reprise économique de l'Europe au XI^e siècle, que détermina précisément la reprise de ce commerce international, fut essentiellement l'œuvre de *déracinés* tels que Godrich de Finchale : les premiers, dans une société fractionnée en compartiments étanches, constituant chacun une unité économique, ils stimulèrent et provoquèrent une renaissance des trafics et des marchés. « Au commencement — comme dira Hauser à propos des origines du capitalisme — était le commerce. » Il est évident qu'une telle priorité chronologique et causale de l'élément commercial dans la genèse et le développement de la société féodale amène par voie de conséquence à considérer le commerce, et ce type particulier de capital qui se construit sur lui, comme l'élément moteur du développement de la société féodale, à laquelle il aurait donné la vie. De même, l'évolution de la société féodale et son

* *Società*, 1955.

dépassement par la société capitaliste seraient en rapport direct avec le destin du commerce et du capital commercial.

Les arguments critiques produits par Sweezy à l'égard de l'œuvre de Dobb sont tout près des thèses de Pirenne. Selon Sweezy, le grand commerce fut une force créatrice, qui engendra un *système* de production pour l'échange, coexistant avec l'ancien système féodal de production pour la consommation. Une fois juxtaposés, ces deux systèmes commencèrent naturellement à s'influencer réciproquement. Le féodalisme de l'Europe occidentale fut caractérisé — toujours selon Sweezy — par le fait qu'il était, malgré son instabilité et son insécurité chroniques, un système doué d'une forte tendance à maintenir ses méthodes et ses rapports de production. Il fallait que le facteur de dissociation de cette stabilité vînt d'un élément extérieur au *système*. Ce fut justement le rôle du commerce : il favorisa le développement des villes et des premières industries, il provoqua la fuite des serfs vers les villes, il fit en sorte qu'à la longue cette coexistence entre féodalisme et *système* de production pour l'échange ne pût durer ; elle s'acheva en effet par la liquidation du féodalisme en Europe occidentale. Sweezy n'oublie certainement pas que la production marchande du capitalisme est bien différente de celle qui se manifeste pendant l'époque féodale, car elle constitue une forme de production marchande plus organisée et plus complexe. Aussi se trouve-t-il en face d'une difficulté : comment caractériser la période historique, qui comprend à peu près les *xv^e* et *xvi^e* siècles, quand d'un côté le féodalisme est mourant, quand de l'autre on n'aperçoit pas encore les éléments et les caractéristiques du mode de production capitaliste ? Sweezy se dégage de cette difficulté en supposant une phase historique où les éléments prédominants ne sont ni féodaux ni capitalistes ; il propose de caractériser cette période comme celle « de la production commerciale précapitaliste ». C'est en ce sens qu'il critique l'opinion de Dobb suivant laquelle cette période serait en substance encore féodale.

Du point de vue théorique, les vices logiques de l'hypothèse de Sweezy sont évidents. Si l'on veut donner une interprétation marxiste du problème de la transition du féodalisme au capitalisme, comme le tente l'économiste américain, on ne peut faire abstraction de la méthode dialectique, soutien principal du marxisme lui-même. Or affirmer que le féodalisme constituait une formation historique inerte, susceptible non pas d'un développement interne, mais plutôt d'une impulsion extérieure, c'est poser le problème en termes de causalité et non d'interaction dialectique. C'est pourquoi Dobb réplique bien à propos : affirmer que le féodalisme ne possédait pas en lui-même de facteurs de changement, ce serait admettre une exception à la loi générale du marxisme selon laquelle la société est mise en mouvement par ses contradictions internes. De même, l'hypothèse d'une période intermédiaire et autonome entre féodalisme et capitalisme (quelle que soit l'étiquette qu'on veuille lui donner) revient à renoncer à saisir historiquement le processus de formation du nouveau à l'intérieur de l'ancien : ce que Marx appelle « le travail d'enfantement » par lequel une société nouvelle se dégage du sein de l'ancienne. De semblables considérations méthodologiques ont été développées non seulement par Dobb, mais encore par Hilton et par Takahashi.

Ces vices logiques supposent cependant un vice parallèle d'interprétation historique. Il faut ici prendre en considération les objections de fait que les interventions successives ont portées aux critiques de Sweezy. Dobb ainsi que Hilton ont tenu à souligner que le développement et le déclin du féodalisme se produisent par suite d'éléments agissant sur lui de l'intérieur. Dobb a mis en évidence — comme il l'avait déjà fait dans ses *Etudes* — que, dans certaines régions périphériques, par rapport aux grandes voies et aux grands courants d'échange, la désintégration des rapports sociaux typiques du féodalisme (le servage par exemple) se produisit plus tôt que dans les régions directement parcourues par ces voies commerciales. Ce

fut le cas des régions les plus éloignées de l'Angleterre septentrionale : le servage y disparut plus tôt que dans les régions plus avancées du Sud-Est. De même, le « second asservissement » en Europe orientale coïncide avec une période de développement commercial. Cela ne signifie pas — et Dobb le souligne énergiquement — que le développement du commerce et la production marchande n'aient pas eu un rôle considérable dans le processus de développement de la société féodale et dans son dépassement. Cependant, il s'agit là d'un facteur subordonné — pour reprendre un passage de Marx que Dobb cite dans ses *Etudes* — « à la solidité et à l'articulation interne » du mode de production.

C'est à décrire cette articulation interne que vise la contribution de Hilton à la polémique. Elle développe quelques considérations des *Etudes* et s'efforce de pénétrer à l'intérieur de la société féodale. La tendance de la classe des exploiters à réaliser le profit maximum sur le travail des simples producteurs, telle est sa loi fondamentale, ce qui entraîne une contradiction avec les exigences du développement social et des contradictions parmi les exploiters eux-mêmes. Dobb et Hilton réussissent à nous convaincre, lorsqu'ils réfutent les thèses de Pirenne reprises par Sweezy sur le rôle du commerce comme « premier moteur » (c'est le mot de Hilton) de la société féodale ; par contre, leur reconstruction historique de la dialectique interne du féodalisme apparaît moins claire. On a l'impression que l'aspect défensif et critique l'emporte sur l'aspect constructif et positif. La difficulté d'élaboration devient ici en effet plus sensible, par suite de l'insuffisance des matériaux dont on dispose ; Sweezy a relativement beau jeu de remarquer que Dobb admet lui-même qu'il est difficile de prouver la thèse d'un « premier moteur » *interne* au mode de production féodal.

Cette difficulté et cette gêne apparaissent, me semble-t-il, avec une certaine évidence lorsqu'on considère la manière dont est abordé le problème central pour l'argument en discussion, celui des origines des villes

médiévales. A ce sujet précisément, fait remarquer Sweezy, la théorie de Dobb de la cause interne de la chute du féodalisme pourrait encore être sauvegardée, à condition de démontrer que la naissance des villes est due à un processus intérieur au système féodal. Mais ce n'est pas là, à son avis, ce que Dobb soutient : il prendrait une position éclectique sur la question de l'origine des villes médiévales, mais reconnaîtrait que leur essor fut en général directement proportionnel à leur importance comme centre commercial. Le commerce ne pouvant être considéré en aucune façon comme une forme d'économie féodale, il s'ensuivrait que Dobb peut difficilement soutenir que la naissance de la vie urbaine fut la conséquence de facteurs internes au système féodal.

Le point de vue de l'économiste américain sur le rapport d'exclusion réciproque entre commerce et féodalisme ne peut sans doute être admis les yeux fermés. Cependant, ses critiques sur l'incertitude avec laquelle Dobb a abordé le problème de l'origine des villes ne sont pas sans importance. En effet, les *Etudes* se bornent à exposer les diverses théories formulées à ce propos et à adopter les éléments les plus probables de l'une et de l'autre. Mais le problème de l'origine des villes au-dedans (ou au-dehors) de la société féodale n'est pas abordé de manière organique et consciente, comme il l'aurait mérité, de sorte que le lecteur a l'impression de rencontrer ces villes sans en avoir connu le processus de formation.

Dans sa réplique à Sweezy, Dobb n'a pas manqué de relever ses critiques sur ce point. Cependant, sa manière de s'exprimer trahit, me semble-t-il, quelque incertitude. Il n'admet pas qu'on lui attribue, entre autres, la thèse que la naissance des villes fut un processus intérieur au système féodal. Mais il avoue qu'il croit en quelque mesure que cette dernière proposition est juste : puisque le féodalisme fut loin d'être une économie purement naturelle, par cela même il encouragea les villes à pourvoir à son besoin de grand commerce. Le manque de clarté de Dobb reflète peut-être l'insuffisante

pénétration de ce problème. Il est évident que, si le problème du rapport ville-campagne, comme contexte historique du rapport production-commerce, n'est pas résolu d'une manière organique, il sera difficile de réfuter la théorie de Pirenne sur le caractère extérieur du commerce venant détruire la société féodale, en même temps que les théories connexes sur le « capitalisme » des villes médiévales.

D'autres courants historiographiques de tendance marxiste ont poussé l'analyse plus avant. Je me réfère en particulier à des travaux soviétiques qui considèrent précisément la ville et la production marchande suscitée par elle comme un moment du développement historique du mode de production féodale. La question a été traitée récemment par la revue *Voprosi istorii*¹. L'auteur de l'article, F. Ja. Polianskii, soutient que « la création des villes constitue une forme de l'expansion politique et économique du régime féodal » ; la production marchande sert le féodalisme, elle constitue l'un de ses éléments intégrants, et non pas quelque chose d'extérieur et d'antagoniste. Il s'ensuit que les manifestations de précapitalisme, constituées par l'industrie de quelques villes médiévales, celles d'Italie et de Flandre en particulier, n'ont, selon le point de vue de l'auteur cité, qu'un caractère « épisodique ».

Si l'on veut d'ailleurs s'en tenir à l'historiographie anglo-saxonne, on trouvera assez de preuves d'un jugement historique orienté en ce sens. En février 1953, un mois après l'article cité de *Voprosi istorii*, paraissait dans la revue anglaise *Past and Present*, dont Dobb, Hill et Hilton sont rédacteurs, un article d'A. B. Hibbert sur les origines du patriciat dans les villes médiévales². Hibbert examine la thèse de Pirenne sur le rôle du commerce dans les origines et le développement des villes médiévales. Selon cette thèse,

1. F. Ja. POLIANSKII, « O lovarnom proizvodstve u usloviakh feodalism », *Voprosi istorii*, 1953, n° 1, p. 52.

2. A. B. HIBBERT, « The Origins of the Medieval Town Patriciate », *Past and Present*, février 1953, p. 16.

affirme Hibbert, il y a une incompatibilité naturelle entre un Etat féodal et un Etat qui permet le développement du commerce et de l'industrie. La théorie ainsi que les faits montrent au contraire qu'au commencement du Moyen Age le commerce ne fut pas du tout un dissolvant de la société féodale, mais qu'il fut le produit naturel de cette société et que même la classe féodale (*feudal rulers*) encouragea jusqu'à un certain point son développement. C'est que l'épanouissement de l'activité et de la production marchandes dépend, à ce stade, du développement de la structure agricole. Il s'agit donc d'un fait *intérieur* au mode de production féodal et d'une « nécessité fondamentale pour tout développement urbain ». Hibbert rappelle que beaucoup de centres urbains médiévaux ont une origine seigneuriale ; il cite, en les interprétant en ce sens, les exemples de Gênes, Milan, Lincoln, des villes polonaises, de Bergen, Cambridge, Arras, et même l'exemple de Dinant, qui avait été étudié par Pirenne. Il allègue comme pièces justificatives, en plus de quelques monographies communales bien connues, les récentes études de Lestocquoy sur les villes de Flandre et d'Italie et la communication de Saponi au Congrès international d'histoire en 1950³. Il s'agit en ce cas d'études postérieures à la publication des *Etudes*, dont tant Dobb que Sweezy n'ont pu tenir compte au moment de leur polémique. Il importe de souligner que les recherches postérieures ont confirmé ce que Dobb avait esquissé, bien qu'en une forme très prudente, dans sa réplique sur l'origine des villes médiévales.

Il semble toutefois que la position de l'historien anglais n'est encore qu'une hypothèse de recherche ; mais elle est la plus satisfaisante sur le point spécifique de la polémique Dobb-Sweezy, qui porte sur le rôle du

3. Le livre de LESTOCQUOY (*Aux origines de la bourgeoisie : les villes de Flandre et d'Italie sous le gouvernement des patriciens*) a paru à Paris (Presses universitaires de France) en 1952.

commerce et du capital commercial dans la société féodale et, par conséquent, sur le rôle et le caractère des villes. La discussion entre Sweezy et les marxistes anglais apparaît comme un duel à armes inégales : le premier s'appuie sur toute une documentation historique très travaillée, sur tout un courant d'études ; le point de vue des marxistes est soutenu avec une conscience plus profonde du problème et par un effort d'interprétation qui s'exerce sur une documentation souvent hétérogène et inspirée d'un point de vue contraire. Pour sortir de cette impasse, il faut donner les mêmes armes aux adversaires, c'est-à-dire provoquer un courant de recherches selon une hypothèse qui dès maintenant apparaît extrêmement féconde et éclairante. C'est bien là le terrain d'entente entre tous les participants de la discussion. Hilton insiste avec une lucidité particulière sur cette nécessité, dans un article de *Past and Present*, en février 1952⁴. Il constate que Pirenne, soit dans ses études sur le développement des villes médiévales, soit dans ses œuvres plus générales, a exercé une influence considérable sur l'enseignement et l'étude de l'histoire économique médiévale ; il a souligné que le développement du commerce international joua un rôle clef dans la transformation de la société féodale. C'est de son œuvre que dérivent de nombreuses affirmations courantes sur le capitalisme médiéval ; ses conclusions ont été prouvées par une série d'études postérieures. Cependant, une telle orientation, provoquée par la forte personnalité de Pirenne, est insuffisante, selon Hilton, si nous envisageons les nouvelles hypothèses concernant le rôle du commerce et du capital commercial. D'où la nécessité d'orienter la recherche historique vers d'autres secteurs ; Hilton signale en particulier l'histoire agricole, l'histoire des techniques, le problème de la liaison des structures économiques et des superstructures politico-juridiques.

4. R. H. HILTON, « Capitalism, what's in a Name ? », *Past and Present*, février 1952, p. 33 ; reproduit ci-dessus, p. 177.

Sur le second point principal soulevé par Sweezy (doit-on assigner les xv^e et xvi^e siècles au capitalisme ou au féodalisme, ou à la « période mercantile pré-capitaliste » de Sweezy ?), la réplique de Dobb et des marxistes anglais a été, à mon avis, plus substantielle. C'est que, dans ce secteur, ils disposaient d'une riche expérience de recherches et de discussions. En 1940, à l'occasion du troisième centenaire de la Révolution anglaise, la publication de l'étude bien connue de Hill⁵ donna lieu à de nombreuses discussions, qui reprirent en 1946-47, lors de la réimpression de cet ouvrage. Les polémiques de 1940-41 parurent dans la revue *Labour Monthly* ; il y eut de nombreuses interventions, parmi lesquelles ressort celle de Dobb⁶.

Le point débattu portait précisément sur le caractère de la Révolution anglaise. Constitue-t-elle une révolution bourgeoise visant à établir définitivement un mode de production capitaliste, dont existaient les prémices, mûries au cours du xvi^e siècle et auparavant ? Ou bien se présente-t-elle comme une action de la bourgeoisie déjà au pouvoir pour empêcher une réaction féodale-aristocratique ? La plupart des participants s'orientèrent vers la première solution, que Hill avait d'ailleurs soutenue dans son essai.

L'intervention de Dobb eut un poids particulier, en ce sens qu'elle donna à la discussion un caractère plus nettement concret et qu'elle rejeta toute hypothèse dogmatique et abstraite. Dobb attira l'attention sur le

5. C. HILL, *The English Revolution 1640. Three Essays*, London, 1949, 2^e éd. Le volume comprend trois essais ; le premier de HILL concerne la révolution en général ; le deuxième de JAMES porte sur l'interprétation matérialiste de la société révolutionnaire par les contemporains ; le troisième d'E. RICKWORD sur Milton.

6. Voir le compte rendu de l'essai de HILL dans *Labour Monthly*, octobre 1940, p. 558 ; la réplique de D. GARMAN et la contre-réplique, décembre 1940, p. 651 ; les interventions de D. TORR et M. DOBB, *ibid.*, février 1941, p. 88. Un clair résumé des discussions est constitué par l'article « State and Revolution in Tudor and Stuart England », *Communist Review*, juillet 1948, p. 207 ; cet article a été publié par les soins du Groupe des historiens du Parti communiste anglais.

fait qu'il était décisif d'établir quel était le mode de production qui prévalait à la veille de la révolution. L'expression de « capitalisme marchand », employée par l'un des participants en donnant une attention particulière à l'élément *commerce* et en négligeant l'élément *production*, n'est certainement pas apte à caractériser un mode de production. Dobb inclinait à reconnaître le caractère féodal de l'Angleterre des Tudors et des Stuarts, tout en constatant qu'au milieu d'une telle société féodale les éléments qui caractériseront plus tard la société capitaliste bourgeoise étaient dans une phase déjà avancée de maturation. Dobb accentua cette interprétation dans ses *Etudes*, soulignant le rôle conservateur joué par les classes marchandes dans les diverses phases de la révolution. On comprend comment l'expérience de cette discussion et le travail de recherche qu'elle supposait permirent aux historiens marxistes anglais de répliquer plus aisément aux critiques de Sweezy.

Dobb se déclare d'accord avec Sweezy lorsqu'il considère la société européenne entre le XIV^e siècle et la fin du XVI^e comme une formation historique complexe de transition, en ce sens que les vieilles formes économiques étaient en voie de désintégration, tandis que les nouvelles s'affirmaient. Cependant, une telle situation mouvante ne représente pas une phase séparée, ne constitue pas un mode de production *sui generis*. Elle signifie seulement que le nouveau perçait au-delà du vieil ensemble. Un mode de production comporte des rapports de production ; ceux-ci à leur tour pré-supposent des classes ayant des positions sociales différentes : des serfs et des feudataires, des travailleurs « libres » et des capitalistes. Or quels sont les rapports de production et de classes qui correspondent à ce mode particulier de production imaginé par Sweezy (production mercantile précapitaliste) ? C'est le point sur lequel Dobb aussi bien que Hill ont attiré l'attention du savant américain. Si la bourgeoisie commerçante, fait remarquer Dobb, constituait la classe dominante, l'Etat devrait être une espèce d'Etat bourgeois. Et,

si l'Etat était déjà bourgeois non seulement au xvi^e siècle, mais aussi au commencement du xv^e, quelle fut alors la caractéristique essentielle de la guerre civile du xvii^e siècle ? Une fois repoussée l'hypothèse, qui ne résiste pas à l'épreuve des faits, que la Révolution anglaise aurait été un mouvement bourgeois répressif à l'égard d'une contre-révolution féodale, il ne reste qu'à admettre que la classe dominante était encore féodale et que l'Etat était encore l'instrument politique de son pouvoir.

L'hypothèse suggérée par la suite par Sweezy n'est pas plus valable : dans l'Angleterre du xvi^e et du xvii^e siècle, un certain équilibre des classes antagonistes se serait établi, de sorte que « plusieurs » classes partageaient et se disputaient le pouvoir. Hill a démontré bien à propos qu'une telle hypothèse, outre qu'elle est théoriquement contestable, ne concorde pas avec les faits pour ce qui est du xvii^e siècle. En somme, les historiens anglais inclinent à déplacer le terme *ad quem* du féodalisme, entendu comme mode de production, jusqu'au seuil des révolutions bourgeoises, c'est-à-dire pour l'Angleterre au xvii^e siècle, pour les pays de l'Europe continentale à une date encore plus récente. On sait que ce critère de périodisation est généralement adopté par l'historiographie soviétique⁷.

Sans doute, ce critère de périodisation risque de paraître un peu surprenant si on l'entend d'une manière exclusive et abstraite. Si, jusqu'à une certaine date, le mode de production *prédominant* dans un pays déterminé fut le mode féodal, cela ne veut pas dire qu'une telle *prédominance* exclut la présence, au sein du vieux mode de production, de « germes » ou de « formes » capitalistes. Sur ce point, les historiens anglais sont assez fermes dans leur discussion avec Sweezy. Takahashi se prononce lui aussi en ce sens. Les xv^e et xvi^e siècles (et les suivants, si l'on examine des pays

7. Voir le volume *Zur Periodisierung des Feudalismus und Kapitalismus in der geschichtlichen Entwicklung der UdSSR. Diskussionbeiträge*, Berlin, Verlag Kultur und Fortschritt, 1952.

autres que l'Angleterre) constituent donc non pas une phase séparée, un « temps » intermédiaire et distinct entre féodalisme et capitalisme, mais une période historique caractérisée par des formes capitalistes (comme, par exemple, les premières manufactures) affleurant et perçant au milieu du mode persistant de production féodale.

Le problème des origines capitalistes au sein même de la société féodale présente sans doute divers aspects. Les études que nous avons prises en considération touchent :

— au problème de la rationalisation de l'économie agricole (les *enclosures* anglaises) ;

— au problème de la formation, à la suite de différenciations sociales survenues parmi les paysans, d'un premier marché du travail, ce marché étant constitué par la partie de la population agricole qui avait été la victime de ce processus de différenciation (rappelons la *Poor Law* de l'Angleterre d'Elisabeth) ;

— au problème de la transformation des rapports entre ville et campagne.

Mais le problème central est évidemment celui des origines des premières manufactures capitalistes, par lesquelles s'établit pour la première fois un nouveau type de rapports de production entre le capitaliste entrepreneur et les travailleurs « libres » qu'il engage. La manufacture se développe-t-elle sur la base de l'organisation corporative préexistante de l'industrie médiévale ? Est-elle une création nouvelle ? Ses promoteurs viennent-ils des classes marchandes liées à la société féodale, ou bien de classes sociales nouvelles et diverses ? Tels sont les termes principaux du problème. La polémique s'est polarisée sur l'interprétation, en termes d'analyse historique, d'un passage très connu du troisième volume du *Capital*, qu'il est utile de reproduire ici entièrement, pour plus de clarté : « Le passage du mode de production féodal au mode de production capitaliste s'accomplit de deux façons. Le producteur

devient commerçant et capitaliste ; il s'oppose à l'économie naturelle agricole et au travail manuel organisé en corporations de l'industrie urbaine médiévale. Telle est la voie effectivement révolutionnaire. Ou bien le commerçant s'empare directement de la production. Ce dernier processus, quoique représentant historiquement une phase de transition — le *clothier* anglais du XVII^e siècle, par exemple, contrôle les tisserands, qui sont néanmoins indépendants, en leur vendant la laine et en leur achetant le drap —, ne porte pas en soi à la révolution de l'ancien mode de production, qu'il maintient au contraire et sauvegarde comme sa condition même⁸. »

C'est au travers de ces « deux voies » que s'établissent des rapports de production capitalistes. Dobb, dans ses *Etudes*, a cherché à caractériser historiquement ces deux phases. En ce qui concerne la voie numéro un (de producteur à capitaliste), il l'a caractérisée par la formation, aux XVI^e et XVII^e siècles, d'unités productives, soit agricoles soit industrielles, fondées sur le système du travail salarié. De telles entreprises ont généralement un caractère un peu limité et sont l'œuvre d'hommes nouveaux qui sortent directement des rangs des producteurs (paysans aisés, artisans). Ce sont eux qui constituent la partie la plus avancée de la bourgeoisie, les classes les plus intéressées au renversement du mode de production féodal : la *New Model Army* de Cromwell était recrutée en grande partie dans leurs rangs. Quant à la voie numéro deux (de marchand à capitaliste), elle caractérise le processus historique par lequel les marchands et les classes marchandes, qui se sont développées au sein de la société féodale, contrôlent et dirigent le processus de production industrielle dans les formes existantes.

Ainsi, tandis que dans le premier cas le rapport

8. Karl MARX, *Le Capital*, l. III, chap. xx, « Renseignements historiques sur le capital commercial ». Nous suivons ici, en la modifiant quelque peu, la traduction de l'édition Costes (1946, p. 117).

s'établit entre entrepreneur et travailleur « libre », dans le second cas un producteur non encore séparé de ses instruments de production se trouve en face du marchand capitaliste. Dans le premier cas, le producteur capitaliste, produisant pour le marché et ayant intérêt à agrandir celui-ci et à abaisser le prix de production, se dégage de la sujétion vis-à-vis du capital commercial ; aussi cherche-t-il à subordonner celui-ci au capital industriel. Dans le second cas, le marchand capitaliste produit dans les limites de son horizon commercial, c'est-à-dire qu'il subordonne son activité productrice à son intérêt de marchand ; le capital commercial continue donc à dominer le capital industriel. Dans le premier cas, le profit du capitaliste est déjà un profit capitaliste réalisé sur le surtravail des travailleurs « libres ». Dans le second cas, il est encore pour une bonne partie ce type particulier de profit qu'est « le profit d'aliénation » (Marx), qui est typique du capital commercial dans la société féodale et consiste dans la différence, déterminée par des conditions particulières de marché, entre prix d'achat et prix de vente. C'est pourquoi, dans le premier cas, le capitaliste a tout intérêt à ce que les diverses barrières et les privilèges corporatifs de la société féodale soient détruits et que le marché soit étendu et agrandi. Dans le second cas, au contraire, le commerçant capitaliste a intérêt à la conservation du *statu quo* social, sur lequel est fondé son profit d'aliénation.

Telle est l'interprétation que Dobb a donnée du passage cité plus haut du *Capital*. Les manufactures de John Winchomb à Newbury, de Thomas Blanke à Bristol sont des exemples de la voie numéro un (toujours selon les *Etudes*) en ce qui concerne l'industrie textile ; les entreprises de ce type sont plus nombreuses dans le secteur de l'industrie minière, de la production du sel. A ce type, on doit enfin rattacher l'industrie dite « domestique ». Les *manufactures royales* de l'époque de Colbert sont des exemples de la voie numéro deux (pour citer un exemple non anglais et plus familier). Takahashi a soutenu par des exemples semblables

la thèse de Dobb, fondée presque exclusivement sur une documentation anglaise. Il cite à l'appui les études de Georges Lefebvre, de Labrousse et de Tarlé ; elles montrent que la production industrielle d'avenir ne fut pas la production des manufactures colbertiennes privilégiées, mais celle d'entreprises plus petites, à caractère plus nettement capitaliste, non pas « l'industrie des villes », mais celle « des petits producteurs ruraux ».

A cette interprétation du passage cité du *Capital*, Sweezy en a opposé une autre. A son avis, ce que Marx combat, c'est l'idée que la naissance et le développement complet des entreprises capitalistes se produiraient en relation avec le lent développement du système du *putting out*. En d'autres termes, la voie numéro deux vaudrait justement autant que le système du *putting out* (*Verlagsystem* allemand), dans lequel l'entrepreneur marchand commissionne à des artisans indépendants les diverses phases de l'élaboration du produit. La voie numéro un, plus rapide et comme telle plus révolutionnaire, ferait abstraction d'une telle phase intermédiaire et passerait immédiatement à un système plus rationnel de production, tel qu'on le pratiquait — c'est encore ce qu'indique Takahashi — dans les *manufactures réunies* de Colbert. Mais Sweezy, tout en admettant qu'une telle interprétation soit possible, ne semble pas croire que ces deux voies distinctes correspondent à deux classes sociales différentes (producteurs d'un côté, marchands de l'autre). Il estime au contraire, à ce qu'il semble, qu'à la base de l'une et de l'autre se trouvent les mêmes hommes et les mêmes classes. En d'autres termes, tandis que pour Dobb la différence entre la voie numéro un et la voie numéro deux consiste essentiellement en ce qu'elles sont le fait de forces sociales qui ont des intérêts différents et une politique différente, pour Sweezy la différence consiste simplement dans l'organisation différente du processus de production (*putting out* ou *manufacture réunie*). Il en arrive par voie de conséquence à juger d'une manière opposée à celle de Dobb le rôle des petites entreprises, des « petits producteurs ruraux », des *small*

men, dans les origines de l'industrie capitaliste. Le précédent direct de la fabrique capitaliste ne serait pas plus à rechercher parmi ces petits producteurs capitalistes que dans des entreprises industrielles plus consistantes telles que les manufactures colbertiennes.

Une contribution remarquable à l'éclaircissement de cette question si complexe a été apportée par Takahashi. Intervenant dans la polémique Dobb-Sweezy, il s'est attaché en particulier à l'étude des « deux voies ». Il a souligné notamment comment le passage du troisième livre du *Capital*, pris dans son contexte, ne se borne pas à indiquer l'existence des deux voies, mais en marque l'opposition. La voie numéro un subordonne le capital commercial au capital industriel, le marché à la production ; la voie numéro deux au contraire entraîne la dépendance persistante de la production par rapport au marché, de l'industrie par rapport au gain commercial. La voie numéro un mène nécessairement à la rupture définitive des rapports de production féodaux. La voie numéro deux est portée au contraire à transiger avec eux ; car, pour reprendre les termes de Marx, « elle ne porte pas en soi à la révolution de l'ancien mode de production, qu'elle maintient au contraire et sauvegarde comme sa condition même ».

Il s'agit donc — et l'historien japonais le souligne bien à propos — de caractériser historiquement deux phases distinctes des origines du capitalisme. Et précisément, en ce qu'elles sont des phases historiques distinctes et opposées, les deux voies ne sont pas (comme Sweezy semble le croire) deux solutions différentes au même problème, satisfaisant aux mêmes intérêts : elles correspondent à des problèmes différents, à des intérêts différents, à des classes sociales différentes. La *manufacture réunie* est une création de la *haute bourgeoisie*, liée et intégrée dans l'organisation féodale : comme telle, elle disparaît justement avec la fin de cette organisation avec la Révolution française, de même que la *chartered manufacture* de l'époque des Stuarts s'opposa au mouvement de Crom-

well, soutenu au contraire par les petits producteurs capitalistes de la ville et de la campagne. De ce point de vue, l'opposition entre les deux modes de production, auxquels elles sont liées, se réfléchit, d'après l'historien japonais, jusque dans la lutte politique des partis : Indépendants et royalistes dans la Révolution anglaise, Jacobins et Girondins dans la Révolution française. Takahashi, avec sa large envergure d'historien, voit dans le fait que l'une ou l'autre voie a prévalu dans tel ou tel pays, l'un des traits caractéristiques de la structure sociale de ces mêmes pays à l'époque du capitalisme. Ainsi la voie numéro un primant en France et en Angleterre permettrait d'expliquer les nombreuses différences de la structure sociale de ces pays par rapport à des pays comme l'Allemagne et le Japon, où au contraire la voie numéro deux l'emporta.

Sur le plan d'une analyse historique spécifique, l'étude de Takahashi a apporté un remarquable éclaircissement et un approfondissement du problème, même par rapport aux *Etudes* de Dobb. En particulier, il considère comme une erreur de Dobb d'avoir attribué le *putting out* à la voie numéro un et non à la voie numéro deux. Ce système est en général l'œuvre de marchands qui, fournissant à chaque producteur la matière première et assurant la vente du produit fabriqué, contrôlent la production seulement de l'extérieur et dans le but de garder leur domination, en tant que marchands capitalistes : ils maintiennent par là, sans les modifier, les conditions traditionnelles de la production. Il ne faut donc pas assimiler le cas du *putting out* (comme Dobb semble l'avoir fait) avec celui de l'industrie domestique (*domestic industry*) constituée de petits et moyens producteurs indépendants.

Il est intéressant de remarquer que les discussions relatives à la polémique Dobb-Sweezy, même en ce qui concerne les origines de la manufacture, se rencontrent avec les discussions qui ont eu lieu en Union soviétique sur un thème analogue. Entre 1948 et 1950, la revue *Voprosi istorii* a publié de nombreux articles sur le caractère de la manufacture russe à l'époque de Pierre

le Grand. L'article le plus récent, celui de Borissov⁹, développe des thèmes et des arguments analogues à ceux de Takahashi. Borissov, critiquant des articles antérieurs et des monographies, nie le caractère capitaliste de la manufacture russe à l'époque de Pierre le Grand. Celle-ci peut bien renfermer des « germes » capitalistes ; elle ne constitue pas une « formation » capitaliste (*kapitalistitcheskii układ*, selon le terme employé par Lénine dans son *Développement du capitalisme en Russie*). Borissov distingue manufacture « commerciale » (*kaufmannisch*) et manufacture « capitaliste » ; de même que l'historien japonais, il attache une très grande importance au rapport entre capital commercial et capital industriel, entre production et marché, afin de caractériser historiquement la manufacture.

Nous avons ainsi passé en revue les écrits principaux et les sujets les plus importants liés à la polémique sur la transition du féodalisme au capitalisme. Comme le lecteur l'a remarqué, il s'agit d'une somme très variée de discussions et d'arguments. En liaison avec le problème général se posent des questions particulières et circonscrites : le rôle du commerce dans le développement et le dépassement du mode de production féodale, le caractère de la Révolution anglaise, les « deux voies » et les origines de la manufacture capitaliste. En ce sens, la polémique Dobb-Sweezy constitue en vérité une mise au point des problèmes et des recherches sur cette question. Elle ne se borne pas (et c'est là son intérêt comme sa limite historique) à enregistrer ; elle s'efforce de construire, à la lumière d'une nouvelle perspective historique.

Certes, les problèmes de l'histoire d'Italie sont très différents de ceux de l'histoire d'Angleterre ou même

9. A. BORISSOV, « Ueber die Entstehung der Formen der kapitalistischen Ordnung in der Industrie », dans *Zur Periodisierung*, op. cit., p. 157.

de France. Mais nous estimons que plusieurs éléments de la discussion sur la transition du féodalisme au capitalisme peuvent servir d'aiguillon pour défricher certains secteurs de recherche et pour aborder l'étude et la solution de certains problèmes de notre histoire nationale. Il est évident, par exemple, que l'approfondissement en termes italiens de la question relative au rôle du capital commercial dans le développement et dans le déclin de la société médiévale italienne apparaît particulièrement chargé d'intérêt historique. On peut en dire autant du problème des origines de l'industrie et de la manufacture, du problème des caractères de l'industrie à domicile. Celui qui est familiarisé avec la thématique des *Cahiers* de Gramsci sait bien d'ailleurs qu'elle touche aux questions que nous avons essayé d'exposer : que l'on pense par exemple à ses observations sur le caractère économique-corporatif de la commune italienne et au problème de l'évolution historique du rapport ville-campagne.

Giuliano PROCACCI
(1955)

2. Observations *

par Georges Lefebvre

J'ai pris grand intérêt au livre de M. Dobb, à la controverse que cette publication provoqua entre lui et P. Sweezy, aux observations que présentèrent H. K. Takahashi, R. Hilton, Ch. Hill. Il n'est pas à ma connaissance qu'en France le débat ait beaucoup retenu l'attention jusqu'à présent, et je ne vois même à citer que le compte rendu de l'ouvrage de Dobb par J. Néré dans la *Revue historique* de janvier-mars 1950.

Je ne suis point médiéviste et, en tout cas, ce que je sais de l'histoire rurale du Moyen Age concerne principalement la France, tandis que Dobb et Sweezy se réfèrent surtout à l'Angleterre. Je ne saurais donc prendre parti sur le fond ; mais, comme Dobb et Sweezy me paraissent avoir parlé en économistes et en sociologues, mes réflexions présenteront peut-être l'intérêt de jeter quelque jour sur les réactions d'un historien.

D'abord, l'organisation de la production dominant la discussion, le régime *féodal* n'était pas en cause et le mot *féodalisme* ne convenait pas, car le propre de la féodalité réside dans la hiérarchie du suzerain et de ses vassaux ainsi que dans la distribution des *fiefs* par le premier au second. Pas davantage ne pourrait-on employer l'expression de *régime seigneurial*, parce que l'autorité du seigneur sur les manants de son domaine résulte d'un démembrement de la puissance publique, qui fait passer les droits régaliens du souverain aux seigneurs. L'expression juste serait *régime domanial*,

* *La Pensée*, n° 65, janvier-février 1956.

lequel d'ailleurs prend ses racines dans la plus lointaine histoire et n'appartient pas en propre aux derniers siècles du Moyen Âge.

En second lieu, identifier le régime domanial au servage exigeait qu'au préalable on définît ce dernier. Pour Marc Bloch, la relation du serf à son maître résulta primitivement d'une dépendance personnelle, attestée par la redevance particulière qu'on appelle en France le *chevage* ; ultérieurement seulement, le serf se vit attaché au sol, *adstrictus ad glebam* ; mais cette conception ne recueillit pas une adhésion universelle et, pour en délibérer, il faudrait stipuler avec soin de quel pays on entend parler. En outre, on ne peut pas dire que la structure sociale des ruraux, à l'époque considérée, se ramène exclusivement au servage ; il a toujours subsisté des tenanciers plus ou moins libres, des vilains francs et même des alleutiers.

En troisième lieu, puisque la thèse fondamentale de Dobb attribue la transformation économique et sociale à une contradiction interne du régime domanial, il me paraît capital d'en signaler une dont il ne dit rien. Quand la production repose sur l'exploitation d'une main-d'œuvre assujettie par la violence, la difficulté pour le maître est de surveiller le travail pour s'assurer qu'il est efficace ; le groupement des travailleurs, esclaves ou corvéables, sous le contrôle d'un surveillant ne réussit qu'imparfaitement à la parer, et d'ailleurs qui surveillera les surveillants ? Je me rappelle qu'étudiant j'entendis des maîtres qui ignoraient Hegel et Marx signaler cette difficulté comme une des origines du colonat et produire une lettre où Pline le Jeune, si j'ai bonne mémoire, explique qu'au lieu d'exploiter directement tel domaine par ses esclaves, il estime plus pratique de leur distribuer des tenures à charge de corvées. Dès les temps carolingiens, les serfs « chasés » n'étaient pas rares : le Polyptique d'Irminon connaît les tenanciers dont une partie au moins devait être de condition servile.

Enfin, je crois devoir rappeler la multiplicité des facteurs de l'histoire. Marx mit en lumière l'importance

dominante de l'économie et, plus exactement, du mode de production. Attaché à cette nouveauté, géniale en son temps, il ne lui importait pas d'étendre son enquête aux autres facteurs ; mais il ne fut jamais dans son intention d'exclure leur influence ; et, puisque l'histoire est le fait de l'homme, il trouvait plaisant qu'on l'accusât de ne pas tenir compte de la nature de l'homme. Après tout, si l'économie est le facteur dominant, c'est qu'avant tout il faut que l'homme soit nourri : il produit parce qu'il a faim. Sans multiplier les exemples, je me contente d'observer que, d'après Dobb lui-même, le facteur démographique est d'importance. Si le seigneur aggrava ses exigences, comme il le présume, c'est en partie parce que sa progéniture multiplia les parties prenantes de son revenu ; si les paysans ont fui, c'est en partie parce qu'ils devenaient trop nombreux pour que leurs tenures pussent les pourvoir. De ce point de vue, la position de Sweezy me paraît plus forte que Dobb — sans nier le rôle de la renaissance du négoce — n'incline à le reconnaître. Si le seigneur devint plus exigeant, ce fut bien, en très grande partie, parce que le trafic lui offrait de quoi perfectionner son mode de vie ; et le paysan a fui parce que le développement des villes l'a tenté en lui ouvrant des refuges et des perspectives de gain.

Je dirai aussi quelques mots de la discussion relative aux « deux voies ». Le négociant crée une manufacture, soit au sens strict du terme (c'est ce que nous appelons une usine), soit au sens large, c'est-à-dire à l'aide de ce que les Anglo-Saxons dénomment le *putting out system*. Ainsi devient-il industriel ; mais, la production demeurant subordonnée au commerce, la structure économique, à cet égard, ne se modifie point. C'est la voie numéro deux. Au contraire, si un artisan, cessant de produire pour le consommateur local, se met en rapport direct avec le marché national ou international, le producteur devient aussi négociant : c'est la voie numéro un — révolutionnaire, parce que le com-

merce se trouve subordonné à la production.

Je consens : il s'agit d'une révolution que j'appellerais volontiers technologique, et je présume que c'est à quoi Marx pensait. Mais, si le capitalisme se définit par la recherche du *profit* prélevé sur le produit du travail salarié, les faits me paraissent autrement complexes : la voie numéro deux peut mener au capitalisme tout comme la voie numéro un, et je n'imagine pas que Marx ne s'en soit pas rendu compte.

Un artisan s'engageant dans la voie numéro un ne se borne pas à subordonner le commerce à la production : pour fournir le marché, au sens large du terme, il lui faut racoler une main-d'œuvre salariée sur laquelle il réalise un profit, ce qui l'érige en capitaliste.

Mais, si un négociant fonde une manufacture, il fait de même ; c'est aussi un capitaliste. On dira peut-être qu'il en va autrement si cette manufacture se définit par le *putting out*, parce que l'artisan à domicile reste un producteur indépendant, en sorte que le négociant traite avec lui à prix débattu, tout comme un consommateur, et ne réalise qu'un bénéfice par la revente. Cette thèse serait défendable si l'artisan continue parallèlement à fournir le marché local et se trouve libre, jusqu'à un certain point, de choisir ses clients, ce qui lui permet de ne pas se plier à la volonté du négociant. Mais il est évident que, tôt ou tard, le *putting out system* exclut cette hypothèse, parce que les commandes du négociant, par leur ampleur et leur régularité relative, accaparent l'activité de l'artisan. Bien plus : le négociant, offrant le métier et la matière première, ne se borne pas à se subordonner l'artisanat existant, il crée des artisans dans la masse rurale, qui souffre d'un chômage endémique et se trouve donc à sa merci. Dans ce cas, comme dans l'autre, le négociant devient un capitaliste, tel que le définit Marx, et c'est bien pourquoi la lutte de classes s'est affirmée en Italie et en Flandre aux XIV^e et XV^e siècles.

Ces observations ne portent pas dommage à la thèse de Dobb qui oppose le négociant et le producteur devenu capitaliste et rapporte à ce conflit l'un des

caractères de la première révolution d'Angleterre. Le négoce et l'Etat se prêtaient mutuellement concours, le négociant comme prêteur et comme fournisseur des services publics, de l'armée surtout, le second par les privilèges, les primes, les monopoles qu'il accordait ; d'ailleurs, le souverain favorisait le commerce et la manufacture dans l'intérêt de la fiscalité et pour préserver le stock monétaire du pays : le mercantilisme et l'exploitation coloniale, érigés en système, faisaient le jeu du négociant. Ce dernier ne songeait donc pas à bouleverser la structure politique et sociale ; il était à prévoir qu'il prendrait parti pour le pouvoir royal si ce dernier se trouvait menacé. En sens contraire, cette symbiose irritait les producteurs qui, naissant au capitalisme, ne profitaient pas des mêmes avantages que le négociant privilégié et restaient réduits à leurs propres moyens.

Toutefois, du moment qu'on recherche les origines du capitalisme, il n'y a pas lieu d'oublier que la collusion du négoce et de l'Etat en favorisa la germination, même si l'on estime que Sombart a trop insisté sur ce point. La manufacture ne se serait pas aisément implantée sans la protection de l'Etat contre la concurrence des pays d'économie plus avancée. Les commandes qu'il lui adressait ne lui procurèrent pas moins d'avantages et exercèrent une influence technique dont personne sans doute ne prévoyait les conséquences. Quand elles intéressaient le luxe de la cour, elles importaient beaucoup moins que les fournitures destinées au services publics, spécialement aux forces armées, parce qu'elles impliquaient une production de masse : l'artisanat ne s'adaptait pas à cette dernière ; on ne pouvait en attendre la quantité, la régularité, la rapidité dans l'exécution, ni surtout l'uniformité, si essentielle pour l'armement. Seul le négociant qui créait une manufacture proprement dite ou organisait le *putting out* pouvait réussir à satisfaire vraiment l'Etat, en concentrant l'entreprise et en régularisant la fabrication. De la sorte, il participait à la fonction historique du capitalisme : instituer la production de masse en rationalisant

et en mécanisant le travail grâce à la concentration de l'entreprise.

Dans ces conditions, il me semble que les faits pourraient se présenter comme il suit. Le négociant crée la manufacture et ses intérêts s'accordent avec ceux de l'Etat, avec ceux aussi des grands propriétaires fonciers qui s'appliquent à remembrer les terroirs et à éliminer les tenanciers, pour transformer l'agriculture. A leur exemple, les paysans qui se sont constitué une épargne et les artisans qui ont pris part à l'accumulation primitive du capital, s'appliquent eux aussi à mettre sur pied une exploitation agricole novatrice ou une manufacture. Comme l'Etat ne songe guère à eux, ils jalourent le négociant en même temps que l'aristocratie, souhaitent prendre part au gouvernement pour supprimer privilèges et monopoles, pour obtenir éventuellement des commandes de l'Etat. Il est donc naturel que, lors de la première révolution d'Angleterre, ils se soient prononcés pour le Parlement. Un des traits de la révolution de 1789 en France est de même origine. J'ajoute toutefois que le recours à l'Etat qu'ils condamnaient chez le négociant ne leur demeura nullement étranger : les partisans de la libre entreprise, ayant mis la main sur le pouvoir, l'ont utilisé tout aussi efficacement que le négociant privilégié.

Je finirai par quelques propos sur la méthodologie. La tâche originale de l'économiste et du sociologue (Dobb et Sweezy, je l'ai dit, m'apparaissent comme tels) consiste dans l'enquête sur l'économie et la société existantes. Après quoi, ils les rapprochent pour dégager des notions générales. Mais il est naturel que la méthode comparative les conduise à étendre leurs investigations aux économies et aux sociétés du passé. Dès lors, il leur faut devenir historiens.

Parvenus à ce dernier stade, Dobb et Sweezy ont nourri leurs hypothèses, non au moyen de recherches d'érudition, mais en empruntant aux historiens les résultats présumés acquis. Pas d'objection : les histo-

riens, à l'occasion, recourent aussi à cet expédient. Seulement ils ne s'en tiennent pas là. L'hypothèse construite, l'intelligence doit sortir d'elle-même pour interroger de nouveau le monde extérieur, afin de vérifier si ses réponses justifient ou non l'hypothèse.

C'est à ce moment que le débat suscité par la publication de Dobb me paraît arrivé. Il me semble inutile et même périlleux de le poursuivre dans l'abstrait. Et comment se conformer au précepte du rationalisme expérimental, sinon en recourant à l'érudition et à ses règles ? L'historien combine donc un plan de recherches ; il dresse un questionnaire, assorti de l'indication des sources dont l'exploration amorcera le travail. Dobb et Sweezy ont rendu le service de formuler des problèmes. A présent, à l'œuvre, en historiens !

Georges LEFEBVRE
(1956)

3. Contribution à propos de la Révolution française*

par Albert Soboul

A la lumière de la controverse sur « la transition du féodalisme au capitalisme » menée par la revue *Science and Society*, profitant en particulier des précieuses remarques de H. K. Takahashi, mais tenant compte aussi des suggestions de Georges Lefebvre (qu'on ne saurait se contenter d'un débat théorique et que notre tâche d'historiens est d'étudier des cas concrets), je voudrais souligner ici certains aspects de la Révolution française : particulièrement, la condition sociale des sans-culottes, leur position à l'égard du capital commercial et leur rôle dans le mouvement révolutionnaire. Cette large discussion m'aura permis de revenir sur certains problèmes et de nuancer des affirmations trop tranchées¹.

La Révolution française constitue bien une révolution bourgeoise classique : la lutte des classes mit aux prises essentiellement la bourgeoisie capitaliste et l'aristocratie féodale. Mais quel fut l'élément social de l'ancien tiers état qui, dans cette lutte, a constitué le facteur décisif pour la destruction des anciens rapports de production ? Grande bourgeoisie capitaliste, ou petits et moyens producteurs marchands et paysans indépendants ?

* *La Pensée*, n° 65, janvier-février 1956.

1. Voir ce que j'ai écrit sur les sans-culottes, dans « Classes et Luites de classes sous la Révolution française », *La Pensée*, n° 53, janvier-février 1954, p. 39 à 62.

Dans la société d'Ancien Régime, la bourgeoisie détentrice du capital commercial était dans une large mesure liée au pouvoir de l'Etat monarchique et à l'aristocratie féodale : gens de finance, gros négociants, fabricants entrepreneurs étaient intégrés, du point de vue des rapports de production, dans le système social et politique de la réaction féodale. Que l'on songe aux fermiers généraux, aux fournisseurs des armées, aux principaux porteurs d'actions des compagnies financières privilégiées. Que l'on songe aux liens de la manufacture rurale dispersée, sous le contrôle des négociants et des fabricants, avec l'organisation féodale de la production agricole.

Ce groupe social de la haute bourgeoisie liée au capital commercial prit très vite une position contre-révolutionnaire. Elle s'exprima dès 1789 dans la tentative des Monarchiens. Mounier, qui en fut le principal artisan, écrira plus tard que son dessein était « de suivre les leçons de l'expérience, de s'opposer aux innovations téméraires et de ne proposer dans les formes du gouvernement alors existant que les modifications nécessaires pour maintenir la liberté² », c'est-à-dire maintenir les rapports de production existants et l'Etat monarchique qui les garantissait. Les Monarchiens furent relayés par les Feuillants (1791), puis par les Girondins (1792-1793).

A propos des Girondins, nous prendrons un exemple pour illustrer leur position par rapport au capital commercial et éclairer leur attitude politique. Isnard, fils d'un négociant de Grasse, fut élu député du Var à la Convention. Siégeant avec les Girondins, il se rendit célèbre par son apostrophe du 25 mai 1793 contre Paris (« Bientôt on chercherait sur les rives de la Seine... »). Décrété d'arrestation le 3 octobre 1793, arrêté le 19 ventôse an II (9 mars 1794), il rentra dans la

2. *De l'influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés sur la Révolution française...*, 1801.

Convention le 8 ventôse an III (26 février 1795). Le 30 germinal (19 avril 1795), il présenta un mémoire en vue de l'indemnisation des pertes éprouvées durant sa proscription³. Ce document nous renseigne sur la fortune du Girondin Isnard et sur ses activités économiques. « Je me trouvais, écrit Isnard, à la tête d'une maison de commerce transmise de père en fils, organisée et achalandée par un demi-siècle de travaux assidus, appuyée sur un grand crédit et une large correspondance. » Cette maison était spécialisée dans le commerce en gros des huiles, « pour l'envoi desquelles il était fourni annuellement quatre à cinq cents tonneaux ». A ce commerce d'huiles s'était liée une manufacture de savon : « Cette maison de commerce manufacturait et expédiait chaque année environ 3 300 caisses de savon de 225 livres chaque, ce qui fait 7 400 quintaux, à quoi joint les savons blancs qui s'expédiaient en pain et sans caisse ou qui se vendaient sur les lieux environ 1 600 quintaux, ensemble 9 000 quintaux de fabrication annuelle. » De plus, Isnard fait observer que « ces deux branches (savons et huiles) qui étaient les principales de mon commerce n'étaient cependant pas les seules ; j'y joignais entre autres l'importation des grains, le moulinage des soies, l'achat des vins et autres denrées ». Ajoutons enfin deux maisons à Draguignan qu'Isnard estime à 1 300 livres en numéraire et « des navires » sur lesquels il ne donne aucune autre précision. Isnard réclamait et obtint pour les pertes subies 152 047 livres.

Ce document appelle quelques commentaires. Isnard est d'abord un gros négociant spécialisé dans le commerce des huiles et des grains ; son activité économique est fondée sur le capital commercial ; mais, dans ce cas particulier, le capital commercial n'est pas soumis à la production, il sert simplement d'intermédiaire à l'échange de marchandises (huiles, grains) qu'il ne pro-

3. *Archives nationales*, F⁷ 4747, « Bases et calculs qui ont servi de règle pour la fixation des indemnités réclamées par le représentant du peuple Isnard », 30 germinal an III.

duit pas. Isnard possède de plus une manufacture de savon et un moulinage de soie. Le négociant est donc devenu industriel. Le développement du capital commercial jusqu'à un certain degré est bien la condition historique du développement de la production capitaliste jusqu'à un certain degré seulement, puisque ce développement se poursuit sans que soient modifiés les rapports de production. Ce développement ne saurait donc expliquer le passage du mode de production féodal au mode de production capitaliste. Dans l'ensemble des affaires d'Isnard, le commerce domine toujours la production ; la base économique traditionnelle demeure intacte. Il n'y a là aucune révolution, ainsi que le souligne Marx⁴. La position économique du négociant Isnard coïncide bien avec la position politique du girondin Isnard.

Contre la haute bourgeoisie fondée sur le capital commercial et liée dans une certaine mesure, quant aux rapports de production, au système social et politique de l'aristocratie féodale, la moyenne et la petite bourgeoisie ont mené en 1793-1794, tout autant que contre cette dernière, une lutte vigoureuse. Il conviendrait ici de préciser ce que furent du point de vue social les *Montagnards*, les *Jacobins*, les *sans-culottes* : le problème de la transition du féodalisme au capitalisme en serait éclairé.

Danton symbolise la Montagne : on le caractérise assez bien comme acquéreur de biens nationaux. L'abolition de la féodalité était la condition même de sa nouvelle condition de rentier du sol, de rentier capitaliste. Parmi les Jacobins, le *menuisier* Duplay fait figure de type représentatif : n'entendons pas un compagnon menuisier, mais un patron déjà important. On a souvent cité le mot de la femme du conventionnel Lebas, fille

4. Voir le chapitre xx, « Renseignements historiques sur le capital commercial » du livre III du *Capital*, particulièrement le passage de ce chapitre cité par Giuliano PROCACCI, dans sa « Présentation » (voir plus haut).

de Duplay, suivant laquelle son père, soucieux de dignité bourgeoise, n'eût jamais admis à sa table l'un de ses « serviteurs », c'est-à-dire de ses ouvriers. Jaurès rappelle dans son *Histoire socialiste* que le menuisier Duplay touchait dix à douze mille livres par an en loyers de maisons⁵. Il s'agit donc d'un producteur indépendant en passe de devenir capitaliste ; il s'agit sur le plan politique d'un élément révolutionnaire des plus actifs.

Je voudrais insister ici sur les sans-culottes. Ce terme est vague ; il englobe des catégories sociales diverses, qui vont des couches populaires les plus basses à la petite bourgeoisie. L'armature de la sans-culotterie parisienne fut constituée, en 1793 et en l'an II, par le personnel des comités révolutionnaires. Quelle était donc sa composition sociale ?

D'après les dossiers personnels de la série alphabétique du fonds du Comité de sûreté générale aux Archives nationales⁶, nous avons recensé 454 commissaires révolutionnaires pour Paris. Parmi eux, 20, soit 4,5 %, vivent de leur bien : 4 rentiers proprement dits (0,8 %), 11 commissaires ayant appartenu aux professions libérales (2,4 %), 6 anciens boutiquiers ou artisans (1,3 %). A l'opposé, on compte 22 salariés, ouvriers, compagnons ou *garçons* (c'est-à-dire ouvriers travaillant pour le compte d'un maître) et 23 domestiques ou anciens domestiques, soit 9,9 % du total. Les professions libérales sont représentées par 52 commissaires (10,5 %) : au premier rang, les artistes, sculpteurs, peintres, musiciens ; puis les instituteurs ; les hommes de loi sont relativement peu nombreux. A ce groupe peuvent se rattacher 22 employés, dont 7 des Postes (4,8 %).

La masse des commissaires appartient à l'artisanat et à la boutique : 290 sur les 454 recensés, soit 63,8 % du personnel des comités révolutionnaires. Sur l'en-

5. *Histoire socialiste*, IV, 1448. Duplay fut acquéreur de biens nationaux en l'an IV (1796) (*ibid.*, V, 460).

6. *Archives nationales*, F⁷ 4577 à 4775.

semble, 84 commissaires (18,5 %) peuvent être considérés comme relevant du petit ou moyen commerce, mais 206 (45,3 %) de l'artisanat — il s'agit bien essentiellement de petits et moyens producteurs marchands. Parmi ces artisans, les cordonniers forment le groupe le plus nombreux : 28 cordonniers (6,1 %), suivis par 18 menuisiers (3,9 %), puis par 16 perruquiers ou coiffeurs (3,5 %). Mais c'est à l'ensemble des métiers d'art et de luxe qu'appartiennent 42 commissaires (9,2 %). Le groupe des métiers du bâtiment comprend 37 commissaires (8,1 %), 29 celui des métiers du bois et du meuble (6,3 %).

Au-dessus de l'ensemble de ces 454 commissaires révolutionnaires de l'an II, un petit groupe a déjà franchi le stade de l'artisanat pour entrer dans celui de la production capitaliste. A côté de 8 commissaires qualifiés d'entrepreneurs (7 en maçonnerie et 1 en serrurerie), on doit faire un sort particulier à 8 fabricants : gaze, ruban, bas, papier peint et plâtre. Précisons que *fabricant* n'est pas employé ici au sens de fabricant entrepreneur (capital commercial), mais de chef d'entreprise employant une main-d'œuvre salariée (capital industriel). Le passage de la production féodale à la production capitaliste s'est fait ici par la transformation du producteur en commerçant et capitaliste.

Quelques dossiers individuels permettent d'ailleurs de préciser les rapports de production. Section des Gardes-Françaises, le commissaire Maron est dit *fabricant et marchand* de plâtre ; il possède une carrière où il fait travailler vingt ouvriers⁷. Les textes sont assez précis pour que l'on entrevoie ici un industriel devenu commerçant et produisant en gros directement pour le marché. De même, dans la section du Faubourg-du-Nord, le commissaire Mauvage est un industriel déjà important : il se trouve à la tête d'une manufacture d'éventails (précisons d'un atelier) faisant travailler plus de soixante ouvriers⁸.

7. *Archives nationales*, F⁷ 4774³⁵, dossier Maron.

8. *Archives nationales*, F⁷ 4774⁴⁰, dossier Mauvage.

Les membres des comités révolutionnaires parisiens furent en l'an II les agents les plus actifs du gouvernement révolutionnaire, les exécutants les plus zélés de la Terreur, dont les « terribles coups de marteau », pour reprendre l'expression de Marx⁹, débarrassèrent la France des survivances féodales. Loin de nous de vouloir nier le rôle dirigeant de la grande bourgeoisie dans la Révolution. Mais c'est bien la petite bourgeoisie, c'est-à-dire les petits producteurs marchands, qui constitua en l'an II l'élément le plus efficace dans la lutte pour l'abolition de la féodalité en tant que mode de production.

Intégré à la fin de l'Ancien Régime dans la société féodale, servant simplement d'intermédiaire à l'échange des marchandises, dominant encore la production industrielle, le capital commercial cristallisait contre lui l'opposition des petits producteurs indépendants. De là, certains aspects de la politique montagnarde et certaines revendications de la sans-culotterie parisienne en l'an II.

Les sans-culottes s'en prirent aux organismes qui servaient de points d'appui au capital commercial. Ils réclamèrent la fermeture de la Bourse et la suppression des compagnies par actions. Le 1^{er} mai 1793, la section parisienne du Faubourg-du-Nord demande que la Bourse soit fermée; le lendemain celle du Contrat-Social adhère à cette pétition¹⁰. Il fallut attendre l'élimination des Girondins : la Convention ordonna la fermeture de la Bourse de Paris le 27 juin 1793¹¹. Quant aux sociétés par actions, elles s'étaient multipliées à la fin de l'Ancien Régime. En juillet 1793, un citoyen de la section des Sans-Culottes s'étonne de voir apparaître « ici une Caisse de secours, par là une Caisse de commerce, à un autre endroit la Caisse d'épargne, plus loin la Tontine des vieillards, par ici la Caisse de

9. « La Critique moralisante ou la Morale critique », *Œuvres philosophiques*, Edition Costes, t. 3, p. 130.

10. *Archives nationales*, C 355, pl. 1860, p. 19.

11. *Moniteur*, réimpression, t. 16, p. 759.

la Tontine des assurances sur la vie, à cette porte la Loterie patriotique de la rue du Bac. [Ce ne sont là que des entreprises pour accaparer l'argent.] Ces hommes riches, maîtres et entrepreneurs de caisses, sont les plus à craindre ¹² ». Le 24 août 1793, la Convention montagnarde interdisait les compagnies financières ; le 26 germinal an II, elle les prohibait toutes sans distinction ¹³.

Plus significative encore fut la position des sans-culottes parisiens au sujet de la fabrication des fournitures de guerre. La nationalisation n'ayant été adoptée que pour la fabrication des armes, force était au Gouvernement révolutionnaire de recourir pour les équipements et les fournitures à l'entreprise privée. Suivant la tradition de l'Ancien Régime, il concentra les commandes aux mains de quelques hommes d'affaires, gros négociants, importants fabricants entrepreneurs, au lieu de les disperser entre de multiples petits ateliers de producteurs indépendants : le capital commercial dominerait encore la production industrielle, et non pas l'inverse. De là, tout au cours de l'an II, une source de conflits entre le Gouvernement révolutionnaire et la sans-culotterie parisienne, qui contribuèrent à l'aggravation de leurs rapports.

Dans certaines sections, les militants ouvrirent des souscriptions afin de réunir les capitaux nécessaires au lancement de la fabrication et échapper ainsi à la tutelle des fabricants entrepreneurs et du capital commercial. Dans ce but, la section des Tuileries lance le 4 février 1793 une proclamation significative : « Premièrement, les fournisseurs avides, malintentionnés ou malhabiles, ne pourront plus entraver les mouvements des armées, arrêter nos succès ; le sort de la liberté ne sera plus à la merci des spéculations du monopole. Secondement, un petit nombre de riches entrepreneurs ne s'appropriera plus tout le bénéfice de ces immenses fournitures ; il se partagera sur tous nos marchands,

12. *Archives départementales de la Seine*, 4 AZ 698, sans date.

13. *Moniteur*, réimpression, t. 17, p. 484, t. 20, p. 233.

sur tous nos ouvriers, sur nous tous. Troisièmement, les entreprises partielles étant toujours dirigées avec intelligence et avec économie, en faisant une moindre dépense nous fournirons davantage, et les fournitures seront meilleures ¹⁴. »

On ne pouvait mieux faire l'éloge de l'*entreprise partielle*, entendons de la petite production indépendante dominant la fonction commerciale. En fait, le travail demeura organisé suivant le mode le plus courant à cette époque. Le fabricant entrepreneur faisait travailler des ouvriers en ordre dispersé ; il n'était donc fabricant que de nom, il était plutôt commerçant. L'administration fournissait la matière première aux entrepreneurs qui faisaient confectionner les vêtements et équipements. Ce système souleva d'autant plus de protestations qu'il aggravait la situation des producteurs immédiats, les transformant en simples salariés.

Les sections ne cessèrent de protester ; mais, faute de capitaux, elles ne purent s'affranchir de la tutelle des entrepreneurs. Le 15 juin 1793, la section du Finistère décida d'établir un atelier sous son contrôle. Elle dut cependant recourir à des commissaires capables de fournir une caution équivalente à la valeur de la matière première attribuée à la section et d'avancer le salaire des ouvriers. Un seul citoyen se présenta pour verser la caution de 6 000 livres : c'était un entrepreneur. Sa liberté d'entreprise demeura cependant limitée par le contrôle des commissaires de la section ¹⁵.

Le même problème se posa dans la section des Invalides qui organisa un atelier sectionnaire le 9 septembre 1793. Deux commissaires sont chargés de le diriger, de surveiller la fabrication, de proposer, en tenant compte des tarifs de l'Administration de l'Habillement des troupes, le prix des façons et des tâches, de telle sorte que les frais généraux soient couverts. Nommant les commissaires et les révoquant, déterminant leur

14. *Bibliothèque nationale*, Mss., Nouvelles acquisitions françaises 2647, f. 7.

15. *Archives nationales*, F⁷ * 2517, procès-verbaux du comité révolutionnaire de la section du Finistère.

traitement et fixant le prix des confections, vérifiant la comptabilité et réglant les dépenses, l'assemblée générale de la section était vraiment maîtresse de l'entreprise : ainsi était rejetée la tutelle des fabricants entrepreneurs. Mais cette entreprise présentait elle aussi une faiblesse irrémédiable : elle manquait de capitaux de roulement. Le 25 thermidor an II, l'assemblée générale des Invalides fut obligée d'inviter les citoyens riches à prêter les fonds nécessaires à titre gratuit¹⁶. Les ateliers sectionnaires étaient finalement obligés de recourir au capital commercial : c'était retomber sous la tutelle des fabricants entrepreneurs dont les sans-culottes prétendaient se passer.

Aussi bien la solution n'était pas dans la constitution utopique d'ateliers sectionnaires : les temps n'étaient pas mûrs. La solution était dans la subordination du capital commercial à la production industrielle, dans la destruction de l'ancien mode de production et dans l'établissement de nouveaux rapports sociaux.

Les artisans indépendants le pressentirent, certaines pétitions l'indiquent. Le 1^{er} octobre 1793, une députation des cordonniers demande à la Convention que les cordonniers soient seuls admis comme fournisseurs des souliers pour la troupe, à l'exclusion des négociants ou fabricants entrepreneurs¹⁷. Le 4 pluviôse an II (23 janvier 1794), la société populaire de la section de l'Unité demande « une loi pour anéantir et supprimer tous les soumissionnaires de la République qui, par des manœuvres astucieuses, se sont introduits dans les fournitures de l'équipement des troupes [...]. Qui souffre de tous ces fournisseurs ? C'est la République, c'est les artistes indigents, ce sont les ouvriers sans fortune, qui, pour manger du pain, sont forcés par les besoins de la vie d'aller chez ces égoïstes demander de l'ouvrage pour le confectionner à vil prix¹⁸ ».

16. *Archives nationales*, F⁷ * 2510, procès-verbaux des assemblées générales de la section des Invalides.

17. *Moniteur*, réimpression, t. 18, p. 16.

18. *Archives nationales*, D III 255-256¹, d. 2, p. 2 et 4.

La pétition dénonçait les bénéfices scandaleux des *monopoleurs soumissionnaires*. Les marchés qu'ils concluent paraissent à l'avantage de la République ; en fait, les *monopoleurs* payent 16 à 18 sous la confection d'une paire de guêtres, 10 à 12 celle d'une chemise, alors qu'ils reçoivent 30 sous pour ces tâches ; encore ne fournissent-ils pas le fil qui absorbe une part importante du salaire. On retrouve à travers ces lignes l'angoisse du petit artisan indépendant peu à peu transformé en simple salarié sous les coups du capital commercial.

Le 15 floréal an II (4 mai 1794), la section du Bonnet-Rouge revenait encore sur le même sujet et dénonçait une nouvelle *aristocratie*, « celle des entrepreneurs » : « Un seul, toujours le plus riche, est sûr d'absorber partout toutes les entreprises lucratives dont le juste partage présenterait à une multitude de bons citoyens des moyens d'existence pour leurs familles et des bénéfices permis¹⁹. » Afin de prévenir « cet accaparement que méditent tous ces entrepreneurs financiers », la Convention doit décréter que nul ne pourra participer aux soumissions sans être pourvu d'un certificat de civisme. Les certificats de civisme étant accordés par les assemblées générales des sections, les fabricants entrepreneurs étaient certains de n'en pas recevoir : les sans-culottes entendaient tourner la Terreur contre le capital commercial, le refus d'un certificat de civisme rejetant un citoyen dans la catégorie des suspects.

Mais les temps étaient révolus. Depuis le procès et l'exécution d'Hébert (4 germinal an II-24 mars 1794), le Gouvernement révolutionnaire se séparait de la sans-culotterie parisienne et révisait sa politique sociale ; il détendait au profit des classes possédantes la Terreur économique.

Après le 9 thermidor, la réaction s'accéléra rapidement sur le plan économique comme sur le plan politique. L'écrasement de la sans-culotterie parisienne lors

19. *Archives nationales*, D III, 253³, d. 1, p. 13.

des journées de prairial an III mit un terme aux revendications des sections contre les fabricants entrepreneurs et le capital commercial. Le 25 prairial an III (13 juin 1795), le Comité de salut public autorisait la Commission des approvisionnements à faire confectionner l'habillement des troupes par les entrepreneurs²⁰ : c'était une concession au capital commercial. A cette date, les Girondins siégeaient à nouveau dans la Convention ; la haute bourgeoisie reprenait son influence.

A cette date encore, la Terreur avait jeté bas les rapports féodaux de production : le champ était libre pour l'instauration de rapports nouveaux. La petite bourgeoisie artisanale et boutiquière, Jacobins et sans-culottes qui imposèrent la Terreur et soutinrent le Gouvernement révolutionnaire, apparaissent bien à ce titre comme le moteur essentiel de la Révolution française. Dans la société capitaliste qui en est issue, l'industrie allait dominer le commerce, alors que dans la société féodale d'Ancien Régime le commerce dominait l'industrie. Le capital commercial n'aura plus au XIX^e siècle d'existence autonome, il ne sera plus que l'agent du capital productif, du capital industriel, auquel il sera dorénavant subordonné. Quant aux petits et moyens producteurs marchands, qui en l'an II avaient formé le gros du parti jacobin et du mouvement sans-culotte, l'évolution économique apportera dans leurs rangs une nette différenciation : les uns réussiront et deviendront des capitalistes industriels, les autres seront éliminés et iront grossir les rangs du salariat. Ainsi se marque encore, par leurs ultimes conséquences, le caractère dramatique des luttes de classes sous la Révolution.

Albert SOBOUL
(1956)

20. *Bibliothèque nationale, Mss., Nouvelles acquisitions françaises 2652.*

Maurice Dobb et Paul-M. Sweezy

Du féodalisme au capitalisme : problèmes de la transition

Avec des contributions de

Christopher Hill

Rodney Hilton, Eric Hobsbawm

Georges Lefebvre, Giuliano Procacci

Hernâni Resende, Albert Soboul

Henri Stahl, Kohachiro Takahashi

*Traductions de l'anglais de Florence Gauthier et
Françoise Murray.*

II

FRANÇOIS MASPERO

1, place Paul-Painlevé

PARIS-V*

1977

III

Nouvelles contributions

1. Du féodalisme au capitalisme*

par Eric Hobsbawm

Des différentes étapes du développement historique que Marx a distinguées dans la préface à la *Critique de l'économie politique*, les modes de production « asiatique », « ancien », « féodal », « bourgeois moderne », seuls les deux derniers ont été acceptés sans conteste, alors que l'existence ou l'universalité des deux autres ont été contestées ou mêmes niées.

Le problème de la transition du féodalisme au capitalisme a aussi provoqué des discussions entre marxistes bien plus nombreuses que pour toute autre période de l'histoire mondiale. Cette question a été reprise aux débuts des années cinquante dans le débat international bien connu entre P. Sweezy, M. Dobb, H. K. Takahashi, C. Hill et R. Hilton, qui fut suivi des interventions de G. Lefebvre aujourd'hui disparu, A. Soboul et G. Procacci**. A la même époque eut lieu en U. R. S. S. un vif débat, mais qui n'aboutit pas, sur la « loi fondamentale du féodalisme », c'est-à-dire sur le mécanisme qui conduit *nécessairement* au remplacement du féodalisme par le capitalisme, de même que la tendance historique de l'accumulation du capital, dans l'analyse de Marx, conduit le capitalisme à sa chute¹. Bien d'autres débats ont dû être menés ail-

* *Marxism Today*, août 1962.

** Voir ci-dessus. (N. d. T.)

1. Autant que je sache, cette discussion n'a trouvé aucun écho en Angleterre, et l'édition par O. Kuusinen des *Fundamentals of Marxism Leninism* ne la mentionne pas.

leurs, en particulier dans les pays d'Asie, mais je ne les connais malheureusement pas.

L'objet de cette note n'est pas de fournir une nouvelle réponse au problème de la transition du féodalisme au capitalisme, mais plutôt de la replacer dans la discussion plus générale des étapes de l'évolution sociale que la revue *Marxism Today* a ouverte. Pour y parvenir, quelques suggestions sont nécessaires.

1. La première concerne l'universalité du féodalisme. Comme J. Simon l'a dit dans *Marxism Today* (juin 1962) en résumant un débat récent organisé par la revue et le Groupe d'histoire du Parti communiste anglais, il semble que l'on élargisse actuellement la portée du « féodalisme » aux dépens des formes sociales considérées jusque-là comme faisant partie des communautés primitives ou du mode de production asiatique.

« En pratique, cela signifie que le "féodalisme", dont on a fait un fourre-tout, s'étend maintenant de plus en plus largement des sociétés primitives jusqu'à la victoire du capitalisme, de la Chine à l'Afrique de l'Ouest et peut-être même jusqu'au Mexique » (*Marxism Today*, 1962, p. 184).

Sans être forcément d'accord avec l'élargissement actuel donné au « féodalisme », il est clair que c'est une formation sociale extrêmement répandue. Il est vrai aussi que la forme précise du féodalisme varie considérablement. Le type le plus proche de la version européenne complètement développée est sans aucun doute celui du Japon — les similitudes sont très remarquables. Il existe aussi des types moins proches ou des cas où les éléments féodaux ne forment qu'une partie d'une société constituée assez différemment.

2. Or il est évident que, dans ces conditions, on peut douter de l'existence d'une tendance universelle permettant le passage au capitalisme. Dans les faits, ce passage ne s'est produit que dans une seule région du monde : l'Europe occidentale et une partie des pays

méditerranéens. On peut discuter d'autres cas comme celui du Japon et de certaines parties de l'Inde et se demander si une telle évolution aurait pu se réaliser grâce aux seules forces internes, et si elle n'a pas été interrompue par l'intrusion des forces impérialistes et capitalistes occidentales. On peut également essayer de déterminer jusqu'où les tendances au capitalisme étaient dans certains cas parvenues. (Dans celui du Japon, la réponse à la première question est sans doute « oui » et à la seconde « très loin », mais le non-spécialiste doit rester prudent.) On pourrait également affirmer que les tendances d'une telle évolution étaient présentes partout, bien que leur progression ait été parfois si lente qu'elle en devint négligeable. Aucun marxiste ne niera que les forces qui rendirent possible l'évolution économique de l'Europe existaient partout, sans aboutir obligatoirement aux mêmes résultats, étant donné la diversité des circonstances sociales et historiques. Mais on doit tenir compte du fait qu'à l'échelle mondiale la transition du féodalisme est un type d'évolution non linéaire. Le triomphe du capitalisme ne se produisit complètement que dans une seule partie du monde, laquelle, en retour, a transformé le reste du monde. Par conséquent, nous devons tout d'abord expliquer les raisons spécifiques qui permirent cette évolution dans cette région et non ailleurs.

3. Cela ne signifie pas que le problème doive se résoudre en termes purement européens. Au contraire, car il est évident qu'à des époques différentes et cruciales les rapports entre l'Europe et le reste du monde furent décisifs. De façon générale, l'Europe a été, dans la plus grande partie de son histoire, une région barbare bordant, à l'Occident, la zone de civilisation qui s'étendait de la Chine à l'Asie méridionale et se repliait jusqu'au Proche et Moyen-Orient. (Le Japon occupait une place symétrique à l'est de cette zone, mais se trouvait plus proche des centres de civilisations.) Au tout début de l'histoire européenne (comme Gordon Childe l'a montré), les rapports économiques avec le

Proche-Orient furent importants. C'est également vrai pour les débuts du féodalisme européen, lorsque l'économie barbare nouvelle (potentiellement beaucoup plus progressiste) s'établit sur les ruines des anciens empires gréco-romains : ses centres les plus avancés n'étaient autres que les étapes finales des échanges Est-Ouest à travers la Méditerranée (Italie, vallée du Rhin). C'est tout aussi évident pour les débuts du capitalisme européen, lorsque la conquête ou l'exploitation coloniale de l'Amérique, de l'Asie, de l'Afrique et de certaines parties de l'Europe orientale, rendirent possible l'accumulation primitive du capital qui allait finalement triompher dans cette région.

4. Cette zone inclut certaines régions (mais pas toutes) de l'Europe méditerranéenne, centrale et occidentale. Grâce au travail archéologique et historique mené surtout depuis 1939, nous sommes maintenant capables de suivre les grandes étapes de l'évolution économique.

a) La chute de l'Empire romain d'Occident entraîna une période de régression à laquelle succéda l'installation graduelle d'une économie féodale et peut-être une récession au ^x siècle après J.-C. (les Ages obscurs).

b) Une période de développement économique extrêmement rapide et large, de l'an 1000 au début du ^{xiv} siècle (le Haut Moyen Age), qui fut l'apogée du féodalisme et se trouva marquée par un essor de la démographie, de la production agricole et industrielle et du commerce, par la renaissance des villes aussi, une grande explosion culturelle et une expansion remarquable de l'économie féodale occidentale sous la forme de « croisades » contre les musulmans, de l'émigration, de la colonisation et de l'installation de centres commerciaux à l'étranger.

c) Une « crise féodale » grave aux ^{xiv} et ^{xv} siècles, marquée par l'effondrement de la grande exploitation féodale, une chute démographique, une crise idéologique et une tentative de révolution sociale.

d) Une période d'expansion entre 1450 et 1650, caractérisée, pour la première fois, par des signes notables de rupture entre la base et la superstructure de la société féodale (la Réforme, les éléments d'une révolution bourgeoise aux Pays-Bas) et la première grande percée des marchands et des conquérants européens en Amérique et dans l'océan Indien. C'est la période que Marx considérait comme l'ouverture de l'ère capitaliste (*Le Capital*, l. I, t. 3, p. 155-156).

e) Une nouvelle période de crise, adaptation ou retour en arrière, « la crise du XVII^e siècle », coïncida avec l'émergence de la première société bourgeoise : la Révolution anglaise. Elle fut suivie d'une nouvelle période d'expansion économique à peu près générale qui culmina avec :

f) Le triomphe définitif et simultané de la société capitaliste pendant la révolution industrielle anglaise, la Révolution américaine et la Révolution française, qui se produisirent toutes dans le dernier quart du XVIII^e siècle.

L'évolution économique de l'Europe orientale est quelque peu différente. On retrouve, *grasso modo*, les périodes *a* et *b*, mais une rupture se produisit avec la conquête mongole et turque. Durant les périodes *d* et *e*, certaines régions furent transformées en semi-colonies par la région capitaliste occidentale en voie de développement et subirent un processus de reféodalisation.

5. La transition du féodalisme au capitalisme est, par conséquent, un long processus, bien loin d'être uniforme. Elle couvre au moins cinq des six phases. La discussion sur cette transition a principalement porté sur la période où apparurent les premiers signes de rupture avec le féodalisme (période *c*, la « crise féodale » du XIV^e siècle²), jusqu'au triomphe définitif du

2. Ce fut dans les années 1930 que cette crise attira sérieusement l'attention. On trouvera les références aux discussions entre marxistes dans M. DOBB, *Studies in the Development*

capitalisme, à la fin du XVIII^e siècle. Chacune de ces phases est porteuse de forts éléments de développement capitaliste ; ainsi la période *b* est caractérisée par la montée des manufactures textiles flamandes et italiennes qui s'écroulèrent pendant la crise féodale. Par ailleurs, personne n'a sérieusement prétendu que le capitalisme prévalait avant le XVI^e siècle ou que le féodalisme dominait à l'extrême fin du XVIII^e siècle. Cependant, on ne peut mettre en doute le fait que, durant toute la période, ou presque, entre l'an 1000 et 1800, l'évolution économique avançait de façon réelle dans la même direction. Ni partout ni au même rythme. Il y eut des régions qui régressèrent, après avoir été au-devant de la scène, comme l'Italie. D'autres connurent un tournant momentané dans leur évolution, laquelle ne fut pas non plus uniforme. Chaque grande crise révèle que des régions jusque-là « dominantes » s'effondrèrent et furent dépassées par des régions relativement en retard, mais potentiellement plus progressives, comme l'Angleterre. Mais il ne fait guère de doute que chaque phase, à sa façon, voyait *avancer* la victoire du capitalisme, même celles qui, à première vue, se présentent comme des périodes de régression économique.

6. S'il en fut ainsi, il est fort probable qu'il existe une contradiction fondamentale dans cette forme particulière de société féodale qui la pousse vers la victoire du capitalisme. La nature de cette contradiction n'a pas encore été clarifiée de façon satisfaisante. D'autre part, il est certain que les forces de résistance à un tel développement, même si elles sont faibles, ne sont pas négligeables. Car la transition vers le capitalisme n'est pas un processus simple dans lequel les éléments capita-

of Capitalism, op. cit., dans R. H. HILTON, « Y eut-il une crise générale du féodalisme ? », *Annales E.S.C.*, 1951, p. 23-50, F. GRAUS, *The First Crisis of Feudalism*, 1953-1955, M. MALOWIST, *op. cit.*, et E. A. KOSMINSKY, « Feudal Rent in England », *Past and Present*, 1955, n° 7.

listes, à l'intérieur du féodalisme, se renforcent jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour faire éclater la coquille féodale. Ce que nous voyons se répéter (comme au XIV^e et probablement au XVII^e siècle), c'est une crise du féodalisme qui touchait aussi les secteurs les plus avancés du capitalisme existant à l'intérieur du système féodal, et entraînait ainsi un apparent retour en arrière. Le progrès se poursuivait, sans aucun doute, ou reprenait ailleurs, dans des régions jusque-là plus arriérées, comme l'Angleterre. Mais ce qui est intéressant dans la crise du XIV^e siècle, par exemple, ce n'est pas seulement l'effondrement de la grande exploitation domaniale féodale, mais aussi celui des industries textiles flamandes et italiennes, avec leurs employeurs capitalistes et leurs salariés prolétaires, c'est-à-dire une organisation qui était presque arrivée à l'industrialisation. L'Angleterre avançait, mais la Flandre et l'Italie, beaucoup plus importantes, ne s'en remirent jamais et, pour un temps, l'ensemble de la production industrielle diminua. Une période aussi longue, pendant laquelle les forces du capitalisme sont en train de monter, mais qui, à plusieurs reprises, ne parviennent pas à percer l'enveloppe féodale ou se trouvent même impliquées dans la crise féodale, est difficile à décrire en termes statiques. Une grande partie des insuffisances de la discussion marxiste sur cette période reflète cette difficulté.

7. Le remplacement progressif du féodalisme par le capitalisme ne sort guère du lieu de naissance de l'évolution capitaliste. Il existe, il est vrai, certains signes d'un développement comparable résultant de l'essor du marché mondial après le XVI^e siècle, comme peut-être le renouveau des industries textiles en Inde. Mais ce fut plus que freiné par la tendance opposée, c'est-à-dire celle qui dominait les régions qui entrèrent en contact avec, ou sous, l'influence des puissances européennes et devinrent des économies dépendantes de l'Occident. De fait, une grande partie des Amériques s'orienta vers une économie esclavagiste au service des

intérêts du capitalisme européen, et certaines régions d'Afrique régressèrent économiquement à cause de la traite des esclaves ; de vastes régions de l'Europe orientale évoluèrent en économies néo-féodales pour les mêmes raisons. La montée du capitalisme européen stimula, çà et là, le développement d'une agriculture marchande et d'industries ; mais ce mouvement fut brisé dès que les métropoles perçurent la menace d'une compétition qui les amena à détruire délibérément toute tentative d'industrialisation ou de constitution d'un marché intérieur, comme ce fut le cas de l'Inde où les importations anglaises se trouvaient menacées. Le résultat de la montée du capitalisme européen fut par conséquent d'intensifier un développement inégal et de diviser plus profondément le monde en deux secteurs : les pays « développés » et les pays « sous-développés » — en d'autres termes, les exploiters et les exploités. Le triomphe du capitalisme, à la fin du XVIII^e siècle, renforça cette évolution. Le capitalisme produisait d'un côté les conditions historiques d'une transformation économique générale, mais de l'autre rendit, de fait, la chose plus difficile encore pour les pays qui n'appartenaient pas au centre originel du développement capitaliste ou à ses environs immédiats. La Révolution soviétique de 1917 seule fournit les moyens et le modèle d'une croissance économique mondiale réelle et rééquilibra le développement de tous les peuples.

Eric HOBSEBAWM
(1962)

2. Du féodalisme au capitalisme *

par Maurice Dobb

Je suis pleinement d'accord avec E. Hobsbawm sur la diversité des formes de féodalisme et sur le fait que « la transition du féodalisme au capitalisme est un long processus loin d'être uniforme ». Il a tout à fait raison, je crois, de soulever la question de l'existence d'une tendance universelle du féodalisme à évoluer vers le capitalisme, quelle que soit la réponse.

Il a également raison d'insister sur le fait que le développement du capitalisme dans les pays les plus avancés, comme l'Angleterre, retarda le développement dans d'autres parties du monde et pas seulement à l'époque de l'impérialisme.

Je voudrais reprendre un point qu'il n'a fait qu'évoquer concernant la nature de la contradiction essentielle de la société féodale et son rôle dans l'élaboration des rapports de production bourgeois. Cette question est très simple et bien connue de ceux qui suivirent le débat de *Science and Society*. Mais je la considère comme fondamentale, c'est pourquoi j'y insiste. Si nous ne partons pas de là, j'estime que nous ne parviendrons pas à penser clairement les problèmes importants qu'elle soulève.

LE CONFLIT ESSENTIEL

Si nous nous demandons quel fut le conflit essentiel né du mode de production féodal, il me semble qu'il

* *Marxism Today*, septembre 1962.

ne peut y avoir qu'une seule réponse. Fondamentalement, la forme de production sous le féodalisme fut la petite production dont étaient porteurs les petits producteurs attachés à la terre et à leurs instruments de production. Ce rapport social de base reposait sur l'extorsion du surproduit de cette petite production par la classe féodale dominante — un rapport d'exploitation fondé sur différentes méthodes de « contrainte extra-économique ». La forme d'extorsion du surproduit variait en fonction des différents types de rente féodale distingués par Marx dans le livre III du *Capital* (rente en travail, rente en produit ou en nature, rente en argent, laquelle était toujours une rente féodale, bien qu'étant « en dissolution » : « C'est la privation de liberté, écrivait Marx, qui peut être modifiée à partir du servage avec travail forcé en simple rapport tributaire »). Je sais très peu de choses sur les différentes formes du féodalisme dans les diverses parties du monde, mais je crois pouvoir souligner que les différences dont parle E. Hobsbawm — qui en a une large connaissance — portent surtout sur les différentes *formes d'extorsion du surproduit*. Ainsi, en Europe occidentale, la rente en travail, sous forme de corvées sur le domaine du seigneur, prédomina du moins à certaines époques¹ (même chose en Europe orientale avec le « second servage ») ; mais plus à l'est, en Asie, il semble que ce soit la forme du tribut qui prédomina. « La forme économique spécifique par laquelle le surtravail non payé est extorqué aux producteurs directs détermine les rapports des gouvernants et des gouvernés. »

Il s'ensuit que le conflit fondamental se situe entre les producteurs directs et leurs seigneurs féodaux qui extorquent une partie de leur temps de travail ou leur surproduit, par la force du droit et du pouvoir féodal.

1. Confondre le déclin de la rente en travail (transformée en rente en argent) avec le déclin du féodalisme lui-même relève d'une erreur largement répandue dans l'interprétation et la chronologie du féodalisme.

Ce conflit, lorsqu'il éclate et devient clairement antagonique, prend la forme de la révolte paysanne (individuelle ou collective, c'est-à-dire fuite de la terre ou action illégale organisée), et il fut endémique en Angleterre aux XIII^e et XIV^e siècles, comme R. Hilton l'a montré². C'est bien là que résidait la lutte de classes essentielle sous le féodalisme et *non* dans le conflit direct d'éléments urbains bourgeois (marchands) avec les seigneurs féodaux. Ce dernier existait, bien sûr, comme en témoigne la lutte des communautés urbaines pour l'autonomie politique et le contrôle des marchés locaux. Mais les marchands bourgeois, tant qu'ils furent seulement des commerçants et des intermédiaires, étaient, en général, des parasites du féodalisme et avaient tendance au compromis avec lui ; dans de nombreux cas, ils furent les véritables alliés de l'aristocratie féodale. En tout état de cause, je considère que leur lutte resta secondaire, au moins jusqu'à une époque ultérieure.

Si je ne me trompe, c'est bien sur *cette révolte des petits producteurs* que nous devons fixer notre attention pour chercher à expliquer la dissolution et le déclin de l'exploitation féodale. Là plutôt que dans des concepts vagues du genre « l'élargissement du marché » ou « l'apparition de l'économie d'argent » ; dans cette révolte-là et non dans le défi direct de grandes manufactures capitalistes comme le livre de Kuusinen le prétend (p. 161-162).

LA GENÈSE DU CAPITALISME

Mais quel est le lien entre la révolte des petits producteurs et la genèse du capitalisme ? La révolte paysanne contre le féodalisme, même si elle réussit, n'entraîne pas l'apparition simultanée de rapports bourgeois de production. En d'autres termes, le lien

2. R. HILTON, « Peasants Movements in England before 1381 », *Economic History Review*, 1949, vol. II, n° 2.

entre eux n'est pas direct, mais *indirect* ; et c'est cela même, à mon avis, qui explique pourquoi la dissolution du féodalisme et la transition durent longtemps et pourquoi le phénomène s'interrompt parfois (comme dans le cas de l'Italie cité par E. Hobsbawm ou des Pays-Bas qui, les premiers, connurent un accouchement de rapports bourgeois de production, dès le XIII^e ou XIV^e siècle, même sous une forme élémentaire). Il est vrai, et cela vaut la peine d'être souligné, que « la transition du féodalisme au capitalisme n'est pas un processus simple où l'on verrait les éléments capitalistes, à l'intérieur du féodalisme, se renforcer jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour faire éclater la coquille féodale » (E. H.).

Le lien, à mon avis, est le suivant. Dans la limite où les petits producteurs réussirent à s'émanciper partiellement de l'exploitation féodale — peut-être d'abord en la rendant moins lourde, lors du passage de la rente en travail en rente en argent —, ils purent se garder une part du surproduit. Cela leur donna les moyens d'améliorer la culture et de l'étendre à de nouvelles terres ; ce qui, en retour, permit d'approfondir davantage l'antagonisme avec les restrictions féodales. Cela permit aussi d'établir la base d'une certaine *accumulation du capital à l'intérieur de la petite production elle-même* et, par conséquent, de produire un processus de différenciation à l'intérieur de l'économie des petits producteurs — processus bien connu, différencié dans le temps et dans l'espace, de la formation, d'une part d'une couche supérieure d'exploitants relativement aisés (les koulaks de la tradition russe), d'autre part d'une couche de paysans appauvris. Cette bipolarisation sociale au village (comme dans l'artisanat urbain) prépara la voie à l'apparition de salariés et, par conséquent, des rapports de production bourgeois.

C'est de *cette façon* que l'embryon de rapports de production bourgeois apparut dans la vieille société. Mais le processus n'arriva pas à maturité immédiatement. Cela prit du temps : en Angleterre, plusieurs

siècles. Ainsi, à propos de la transition au capitalisme et du rôle du capital marchand, rappelons-nous que Marx parlait de la naissance de capitalistes sortis du rang des producteurs comme de la « voie réellement révolutionnaire » de transition. Quand l'initiative du passage à des méthodes bourgeoises de production vient « d'en haut », le processus de transition a tendance à s'arrêter à mi-chemin et l'ancien mode de production est conservé plutôt que supplanté³.

L'INÉGAL DÉVELOPPEMENT

Lorsque ce processus est présenté d'une façon aussi sommaire, il peut paraître abstrait et schématique — au mieux trop simplifié. Mais cela a pour but d'insister sur certains facteurs pour expliquer ce développement inégal et ces différences dans le temps qu'E. Hobsbawm a soulignés. Tout d'abord, la vigueur du mécontentement paysan peut différer en fonction de la forme que prend le prélèvement ; de même, le succès de la révolte paysanne peut être influencé par l'existence de terres nouvelles disponibles et par la présence de villes qui agissent comme lieux d'attraction et de refuge pour les paysans, ce qui peut aussi entraîner un manque de main-d'œuvre sur les domaines féodaux (et ce manque de main-d'œuvre a, sans doute, sous-tendu la crise féodale des ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles). De façon plus évidente, le pouvoir militaire et politique des seigneurs féodaux détermine leur capacité à réprimer la révolte et à reconstituer leurs réserves de main-d'œuvre, si besoin est, par de nouvelles formes d'exactions et l'asservissement de paysans auparavant libres (comme dans la réaction en Europe orientale). Ensuite, la fréquence des guerres féodales peut être un facteur qui accentue le conflit et la révolte, car elles nécessitent un revenu féodal plus important et alourdis-

3. K. MARX, *Le Capital*, l. III, t. 1, chap. xx, p. 342-343.

sent les exactions pesant sur les producteurs. Lorsqu'apparaissent les débuts des rapports bourgeois, à l'intérieur de la petite production, il est clair que tout ce qui les favorise se trouve affecté par la présence des marchés, villes ou voies de communications interrégionales. Ici, le rôle du marché et l'interprétation du commerce méditerranéen faite par Pirenne interviennent, mais d'une façon très concrète et très spécifique, dans le sens où ils encouragent la production marchande (c'est-à-dire la production pour le marché) chez les petits producteurs et stimulent alors le processus de différenciation sociale entre eux. Il me semble également probable que l'existence de terres à défricher, qui antérieurement facilitait la révolte des producteurs, a pu ultérieurement freiner la croissance de rapports bourgeois en permettant aux paysans pauvres ou expropriés de s'y établir (les émigrants et les « mendiants » du XVI^e siècle, en Angleterre, ne finissaient-ils pas comme « squatters » en occupant des parcelles disponibles ailleurs ?). Par contre, une surpopulation relative, à la campagne, permet de faire pression sur les salaires des pauvres et des expropriés et de fournir à l'employeur capitaliste *parvenu* une main-d'œuvre abondante et à bas prix.

Je ne prétends pas avoir répondu de façon complète aux problèmes que nous nous posons. J'ai donné quelques indications sur le type d'explication qu'appelle la démarche historique que j'ai tentée. Mais, à moins d'avoir une conception claire du processus de dissolution du féodalisme et de la transition (même si le tableau peut être modifié ou clarifié quand nous intégrons ou découvrons des faits nouveaux), je ne pense pas que nous puissions aller plus loin dans notre recherche de réponses claires et satisfaisantes au type de questions soulevées par E. Hobsbawm.

Maurice DOBB
(1962)

IV

Autour du débat

1. La place de la révolution de Meiji dans l'histoire agraire du Japon*

par H. K. Takahashi

La révolution de Meiji (*Meiji-Ishin*, restauration de Meiji, à partir de 1866) constitue le point de départ de la formation de la société moderne capitaliste dans l'histoire japonaise. Elle se situe dans la ligne fondamentale de la Révolution française : elle réalisa l'unité nationale du pays, en abolissant le régime seigneurial et les ordres féodaux. Mais, en même temps, elle s'écartera de la signification historique de la Révolution française en tant qu'elle aboutit à l'établissement d'une monarchie absolutiste (régime de *Tenno*) et non pas à la formation d'une démocratie libérale.

Ainsi, l'histoire de la révolution de Meiji pose deux séries de problèmes : des problèmes d'ordre général, concernant la loi historique de la transition du féodalisme au capitalisme ; et, d'autre part, des problèmes d'ordre particulier, concernant la structure historique spécifiquement japonaise qui fait de la révolution de Meiji l'un des divers types de la révolution bourgeoise¹.

* *Revue historique*, 1953.

1. On trouve mes opinions sur ces problèmes dans :

— mon article « The Transition from Feudalism to Capitalism », traduit en anglais par M. Mins et paru dans la *Science and Society*, vol. XVI, New York, 1952, n° 4, p. 313-345, article repris dans ce volume, tome I ;

— mes ouvrages en japonais : *Kindai shakaï seiritsu shiron* (*Essai sur la formation de la société moderne*), Tokyo, 1946 ; 5^e éd., 1950 ; *Shimin kakumei no kōzō* (*Structure de la révolution bourgeoise*), Tokyo, 1950 ; 3^e éd., 1953.

On a très souvent attribué les causes de la révolution de Meiji aux « forces du dehors », aux pressions des puissances étrangères, en considérant le fait qu'elle fut accomplie « d'en haut », à la différence de la Révolution française, et bien que ces pressions du dehors soient susceptibles de multiples interprétations². Mais ces forces de l'extérieur elles-mêmes, quel qu'en soit le caractère, n'auraient pu moderniser une société si l'évolution économique interne n'avait tendu au même résultat ; en d'autres termes, sans le « rythme anonyme de la production capitaliste³ » déjà en gestation dans l'économie féodale du Japon. Toutes les difficultés que l'on rencontre dans une étude historique de la révolution du Meiji viennent de la convergence, dans cette révolution, d'une évolution intérieure et d'influences extérieures, ou de ce qu'elle est, à la différence de la Révolution française, une « révolution d'un type mixte, national et social », suivant l'expression heureuse du professeur C.-E. Labrousse.

Notre dessein n'est pas de tracer une vue générale, même à grands traits, de l'histoire de la révolution de Meiji, qui dépasserait d'ailleurs le cadre de cet article. Ce qui nous importe ici, c'est d'abord de montrer, en suivant le modèle précieux donné par le professeur Georges Lefebvre⁴, que l'on doit poser la question agraire comme une pierre angulaire de la révolution de Meiji, pour l'intégrer plus exactement dans la perspective historique de la nation nipponne ; c'est ensuite, en mettant au premier rang la forme de la « rente

2. Sur les détails de la « pression du dehors » qui a forcé l'« ouverture » du Japon, voir l'excellent ouvrage du professeur Pierre RENOUVIN, *La Question d'Extrême-Orient*, Paris, 1946, p. 49-64.

3. C.-E. LABROUSSE, « Comment naissent les révolutions », *Actes du Congrès historique du centenaire de la révolution de 1848*, Paris, 1948, p. 3 et 11.

4. Particulièrement, Georges LEFEBVRE, « La Place de la Révolution dans l'histoire agraire de la France », *Annales d'histoire économique et sociale*, vol. I, Paris, 1929 ; « La Révolution française et les Paysans », *Cahiers de la Révolution française*, n° 1, Paris, 1934.

foncière », d'analyser le processus historique de la révolution de Meiji, puisque, à notre avis, c'est justement dans les caractéristiques sociales de la rente foncière que s'expriment d'une manière intense les rapports antagonistes économiques et sociaux de l'époque considérée. Mais, comme notre historiographie n'est pas encore libérée de sa propre tradition, il sera assez difficile d'user ici de la méthode comparative, comme Marc Bloch nous l'a demandé⁵. Nous craignons donc qu'une partie assez considérable de cette étude ne consiste inévitablement qu'en descriptions explicatives.

I

Pour examiner les caractères originaux de l'agriculture et de la propriété foncière au temps de la révolution de Meiji, il faut commencer par analyser la féodalité de *Tokugawa-shogunat* qui l'a immédiatement précédée.

Il y a trois quarts de siècle déjà, quand l'auteur du *Capital*, dans le chapitre bien connu sur l'accumulation primitive du capital, a exposé que le trait le plus caractéristique de la production féodale dans tous les pays d'Europe occidentale est le partage du sol entre le plus grand nombre possible d'hommes liges et que la puissance du seigneur féodal dépend moins de l'importance de son terrier que du nombre de ses sujets, c'est-à-dire du nombre des paysans établis sur ses domaines (*selbstwirtschaftende Bauern*), il a noté « que le Japon, avec son *organisation purement féodale de la propriété foncière* et sa *petite culture*, offre donc, à beaucoup d'égards, une image plus fidèle du Moyen Age européen que nos livres d'histoire⁶ ». Après lui,

5. Marc BLOCH, *La Société féodale*, vol. II, Paris, 1940, p. 250.

6. Ed. ADRAZKY, t. I, chap. 27, p. 755-756, n. 92 ; trad. fr. (Editions sociales), livre I, vol. III, chap. 27, p. 158. Il faudrait remarquer que cet exposé de la féodalité est plus vrai

et pour citer l'un des plus éminents historiens français contemporains, Marc Bloch, qui porta, du point de vue de l'histoire comparée, beaucoup d'intérêt à cette féodalité nipponne, a constaté, dans sa *Société féodale*, que la féodalité du Japon présente, seule en dehors de l'Europe, des caractères d'homogénéité identiques à ceux de la féodalité occidentale⁷.

Cette organisation purement féodale de la propriété foncière, qui forme la base de la structure économique et sociale du régime seigneurial et shogunal de Tokugawa, a son prototype dans le *Taïko-Kenchi*.

Le *kenchi* (arpentage de la terre) pour tout le pays, entamé en 1582 par Taïko Hidéyoshi (que l'on appelle Taïko-Kenchi), maintenu et continué dans ses grands traits par le Tokugawa-bakufu, fut achevé dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Le *kenchi* constitue une procédure pour mesurer l'étendue et la production de la terre, afin de déterminer le taux de la redevance seigneuriale : on procède à l'arpentage de la terre, en vue de déterminer l'importance du domaine ou seigneurie, par l'intermédiaire de la récolte ou la productivité de la terre (*koku-taka*) ; ainsi sera précisée la base de l'imposition. On mesure, parcelle par parcelle, l'étendue de la terre ; on fixe, pour chaque parcelle, la qualité (il y en a trois : supérieure, moyenne et inférieure) dans laquelle elle est classée. Ainsi est déterminé le statut du paysan au sens propre (*hyakusho*, *sakunin*), à la fois tenancier de la terre et contribuable des redevances seigneuriales. *Hyakusho* ou *hon-byakusho* est

pour l'époque de la production féodale immédiatement après la décomposition du système de corvée classique (*Villikations-verfassung*) que pour le Moyen Age en général. Ce que Bloch écrit sur l'époque où le *mansus indominicatus* mis en valeur par les paysans corvéables se décompose et où les tenures soumises au cens et au champart apparaissent s'accorde en substance avec la description citée ci-dessus. Cf. Marc BLOCH, *Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Oslo et Paris, 1931, p. 103.

7. Marc BLOCH, *La Société féodale* (Paris, 1939), I, p. 94, 350-351 ; II, p. 154, 250-252.

le paysan cultivateur inscrit dans le registre (*kenchicho*) fait à l'occasion de ce *kenchi* (arpentage). Sur la base de ces registres, on détermine le *koku-taka* (étendue de terre qualifiée par sa productivité ou sa récolte) de chaque village et celui des grands seigneurs (*daïmyō*) qui possèdent et dominent ces villages. C'est ainsi que les terres de tout le pays, par l'intermédiaire de cet arpentage, furent mises sous le contrôle exclusif des grands seigneurs⁸. Après la mort de Hidéyoshi, le *bakufu* de Tokugawa, lui-même le plus grand des grands seigneurs, représente le pouvoir suprême qui les dirige.

L'établissement de ce *kenchi* marque la période la plus importante dans l'évolution de la féodalité nippone. Il est nécessaire de noter ici, en quelques points, sa signification historique.

Le *kenchi* n'est autre chose qu'une tentative de réaction féodale, de reconstruction seigneuriale après la crise de la fin du Moyen Age, provoquée par les guerres fréquentes, les dévastations rurales (*Verwüstungen*), et caractérisée par de grandes révoltes paysannes qui ébranlèrent l'ordre social féodal. C'est Taïko Hidéyoshi qui, par l'exécution du *kenchi* et du *katana gari* (chasse aux glaives des paysans, c'est-à-dire désarmement des paysans, par conséquent achèvement de la séparation des soldats et des paysans), réalisa l'unification féodale dans tout le pays ; le *bakufu* de Tokugawa, son successeur, assura la permanence de ce système.

Il serait infiniment intéressant de comparer ce processus de l'histoire nippone avec la crise des XIV^e et XV^e siècles, en Europe occidentale. La physionomie de la crise et de la reconstruction caractérisée par l'arpentage et la rédaction des registres, comme sa constatation documentaire, ressemble par plus d'un point à

8. Sur cet arpentage, voir K. NAKAMURA, *Kinsei shoki nōsei-shi kenkyū* (Etudes sur l'histoire de l'agriculture au début de l'époque de Tokugawa), Tokyo, 1938.

la crise européenne. Cependant, cette crise de la féodalité japonaise nous semble essentiellement différente de la « crise des fortunes seigneuriales » en Europe occidentale, provoquée sur la base de la redevance en argent. Nous trouvons, il est vrai, dans les documents de cette époque la preuve de l'existence d'une rente en argent (*kan-taka*) en plus de la rente en nature (*koku-taka*). Mais, à notre avis, cette rente en argent n'affecte pas les pays cultivateurs eux-mêmes, comme en Europe occidentale aux XIV^e et XV^e siècles, époque à laquelle les cultivateurs s'étaient déjà, dans une certaine mesure, transformés en producteurs de marchandises. Tandis que, dans la crise européenne, il s'agit de rente en argent, dans la crise japonaise il s'agit plutôt de transformation de corvées en redevances en nature. Nous estimons que là se trouve la différence essentielle, du point de vue historique, des crises européenne et japonaise, et, par conséquent, de la reconstruction qui les suivit⁹.

Dans le processus de *kenchi*, l'ancien régime domanial établi à l'époque de Kamakura s'est décomposé et les enchevêtrements compliqués des droits de divers seigneurs sur une terre ont été balayés. On voit maintenant apparaître un seigneur d'un type nouveau, qui domine directement et exclusivement sa propre terre et les paysans de son domaine. Ce processus signifie, au point de vue de l'économie politique, la transformation de la rente en travail en rente en nature : l'ancien régime domanial caractérisé par l'exploitation directe au moyen de corvées s'est effondré ; la propriété foncière féodale subit indéniablement une transformation structurelle, comme en France et en Allemagne

9. Pour l'étude de la crise de la féodalité japonaise, nous avons trouvé de précieuses suggestions dans l'ouvrage excellent et minutieux de Robert BOUTRUCHE, *La Crise d'une société*, Paris, 1947. Cf. ma communication, « Hokenteki kiki no keitai » (« Formes de la crise féodale »), *Rekishigaku Kenkyu (Journal of Historical Studies)*, numéro spécial, Tokyo, 1949.

du Sud-Ouest au XIII^e siècle¹⁰. Ainsi donc le *kenchi* marqua une étape décisive dans l'histoire agraire japonaise : à partir de cette époque, les seigneurs se voient définitivement disqualifiés comme grands exploitants agricoles et se transforment en purs et simples rentiers parasites de la redevance en nature ; à partir de cette époque, les propriétaires fonciers japonais cessèrent une fois pour toute d'être exploitants agricoles. Les paysans, de leur côté, ne sont plus des paysans corvéables et deviennent des paysans exploitant leurs tenures pour leur propre compte, avec leurs propres moyens de production (*selbstwirtschaftende Bauern*), paysans payant à leur seigneur une redevance annuelle en nature. Mais, par ailleurs, on ne peut négliger les diversités régionales : dans les régions frontalières ou arriérées, où les influences de l'ancien régime domanial restaient encore fortes, la forme de la rente en travail ne disparut pas totalement et parfois même l'exploitation agricole par les corvées de paysans subsista¹¹.

Il faut retenir ici que les redevances seigneuriales en nature s'établirent définitivement comme une forme normale et prédominante de rente foncière féodale. Cette modalité de rente foncière constitue la base matérielle du système seigneurial et shogunal dès 1600 environ ; on peut donc affirmer que le *bakufu* de Tokugawa ne fut qu'un instrument du pouvoir féodal institué en vue d'assurer ces redevances seigneuriales en nature. Entre le shogun de Tokugawa et les grands seigneurs (*daïmyō*), des rapports féodaux de suzerain à vassal

10. Voir, par exemple, M. BLOCH, *Caractères originaux de l'histoire rurale française*, p. 95-105 ; Georg v. BELOW, *Geschichte der deutschen Landwirtschaft im Mittelalter*, Iéna, 1937, p. 73-76 ; Josef KULISCHER, *Allgemeine Wirtschaftsgeschichte*, vol. I, Munich, 1928, p. 109-112 ; etc.

11. De même, en Europe occidentale, cette transformation ne fut pas toujours générale ; voir Alphons DOPSCH, « Gab es im Hochmittelalter einen Strukturwandel der Wirtschaft ? », dans sa *Herrschaft und Bauer in der deutschen Kaiserzeit*, 1939, qui a critiqué les thèses de M. Bloch. Sur tout ce qui précède, cf. mon *Shimin kakumei no kōzō*, p. 97-128.

se formèrent ; le grand seigneur reçut du shogun un fief (*koku-taka*) sur la base de l'arpentage ; sa souveraineté et ses droits seigneuriaux dans son domaine (*han*) furent entièrement reconnus par le shogun. Le grand seigneur, à son tour, découpa son domaine en petits fiefs (*chigyo-chi*) en faveur de ses vassaux armés. Il y a donc une hiérarchie féodale entre le seigneur suzerain et le seigneur vassal. Mais, en réalité, les rapports des hommes sujets avec leurs fiefs furent purement nominaux, par suite de la formation de redevances en nature et de la domiciliation obligatoire des sujets chevaliers (*samurai*, *bushi*) dans la ville où le grand seigneur (*daïmyō*) résidait. Ainsi disparurent les rapports du sujet chevalier à sa terre et à ses paysans ; les *bushi*, « fieffés », se virent obligatoirement transformés en une cohorte de sujets armés recevant de leur grand seigneur (*daïmyō*, *hanshu*) le salaire en riz conforme au *koku-taka* de leur fief. Vers le milieu du XVII^e siècle, la domination des grands seigneurs sur leurs terres et leurs paysans était entièrement établie.

Le régime seigneurial atteignit donc son point de perfection sous le shogunat. On peut affirmer que ce système social, fondé sur les redevances seigneuriales en nature, constitue une féodalité de type classique, même sur le plan de l'histoire mondiale. Elle est fortement organisée. Le *bakufu* de Tokugawa contrôle les grands seigneurs par des règlements divers et stricts. Pendant deux cent cinquante ans, il s'est maintenu, empêchant toute impulsion venue du dehors, grâce à sa politique de la « fermeture » (1634). Le grand seigneur (*daïmyō*) possède la terre et domine le peuple comme chef d'un domaine (*han*) qui forme un petit Etat féodal, fermé et autonome. Comme la terre constitue la propriété du grand seigneur, la redevance seigneuriale exprime ici l'unité de la rente foncière et de l'impôt¹².

12. Nous employons ici les mots « féodal » et « féodalité » dans le sens d'une catégorie économico-historique de la structure sociale, c'est-à-dire dans le sens d'une expression d'un

Ce qui constitue la cellule de cette société, ce sont les paysans au sens propre, qui s'appellent *hyakusho* ou *hon-byakusho* ; ils sont inscrits dans le registre fait à l'occasion du *kenchi* (arpentage) comme ayants droit du *koku-taka* et contribuables de redevances seigneuriales ; ils sont membres authentiques de la communauté rurale. Ils correspondraient en Europe aux *laboureurs* (*full vilains, Vollbauern*). Mais il nous est encore difficile de déterminer ce qui, au Japon, correspond au *manse* (*virgate, Hufe*) de l'Occident ; les études comparées devront résoudre ce problème important.

L'étendue de la terre que cultive un *hon-byakusho* est variable ; elle varie de 1 à 2 *chō*, 3 à 4 *chō* au maximum ; ordinairement, elle correspond à une récolte

mode de production historique ; la place nous manque ici pour justifier cette terminologie (cf. mon article, « La Transition du féodalisme au capitalisme », *loc. cit.*). Dans la tradition de l'historiographie française, le régime seigneurial est distinct du régime féodal ; le premier concerne les rapports du propriétaire seigneur et des paysans, le second les rapports du seigneur suzerain et du seigneur vassal, comme le professeur G. Lefebvre nous l'a très clairement indiqué. En France, surtout depuis les travaux de Marc Bloch, les historiens sont enclins à prendre le terme « féodalité » au sens restreint : relations entre seigneurs et vassaux et obligations réciproques, fief, morcellement du droit de propriété, fragmentation des pouvoirs publics, etc. Sur tout cela, voir la brillante communication du professeur Robert BOUTRUCHE dans le *IX^e Congrès international des sciences historiques. I : Rapports*. Paris, 1950. La féodalité entendue dans le sens restreint des historiens français existait aussi au Japon, comme Marc Bloch s'en est aperçu. Il ne s'agit pas ici de la féodalité en ce sens, mais de la propriété « féodale » ou du rapport de production « féodal » (à la fois agricole et industriel) antérieur et contraire au capital « moderne » ou au mode de production capitaliste. Inutile de dire que la féodalité au sens dernier contient diverses nuances et variantes suivant les stades de son évolution et suivant les pays et les régions. Cette définition du féodalisme est de mise chez les historiens économistes occidentaux ; voir, par exemple, le très suggestif article de Rodney HILTON, « Y eut-il une crise générale de la féodalité ? », *Annales (Economies, sociétés, civilisations)*, 6^e année, n° 1, Paris, 1951.

de plus de 10 *koku*¹³. A cet égard, la différence est frappante entre le paysan japonais et celui d'Europe occidentale : 13 hectares en moyenne, d'après Marc Bloch, au Moyen Age ; 10 hectares, d'après Raveau, au xvi^e siècle, en France ; 1 *Hufe* = 30 *Morgen* en Allemagne ; 1 *virgate* ou *half-virgate* en Angleterre. On trouve, dès cette époque, le prototype de la toute petite culture et de la très petite propriété paysanne qui caractérise l'agriculture nipponne ; c'est une expression du bas niveau de la productivité agricole du Japon, en comparaison de celle de l'Europe occidentale. Peut-être cela n'est-il pas sans corrélation avec les conditions techniques et les moyens de travail restreints que nécessite la culture de rizière ; par exemple, pour retourner la terre, on se servait toujours de la bêche à main, moyen de travail primitif. Le paysan japonais ignorait la charrue ou le *Pflug* ; l'attelage lui était inconnu.

Bien entendu, la paysannerie japonaise ne formait pas un groupe homogène et de conditions économiques égales. Dès l'époque précédente, la différenciation de la paysannerie était beaucoup plus avancée qu'on ne l'imagine d'ordinaire. Des études historiques récentes montrent que les paysans non enregistrés dans le *kenchi-chō* et ne possédant pas de *koku-taka*, dénommés *chō hazuré* (manant en dehors du registre, c'est-à-dire *mizunomi*, *hikan*, *nago*, *kanjin*, etc.), étaient nombreux¹⁴. Ils travaillaient à bras pour les laboureurs (paysans proprement dits, *hon-byakusho*), sans être, à proprement parler, membres de la communauté rurale ; ils correspondraient aux *manouvriers* (ou *cottagers*, *Insleute*).

Les données trop fragmentaires ne permettent pas

13. 1 *chō* (= 10 *tan*) = 1 hectare environ ; 1 *koku* (= 10 *to*) = 1 hectolitre 8 environ.

14. Cf. R. IMAI, « Kinsei shoto ni okeru kenchi no ichi kosatsu » (« Une étude sur le *kenchi* au début de l'époque de Tokugawa »), *Shakai keizai shigaku* (*The Socio-Economic History*), Tokyo, 1939.

une connaissance exacte des exploitations agricoles des paysans proprement dits. On pourrait prendre pour un *hon-byakusho* modèle le paysan cultivant 1 *chō* (= 1 hectare) de terre (rizière et champ) avec une famille de cinq personnes. Cependant, il existait aussi beaucoup de *hon-byakusho* qui cultivaient leurs terres à l'aide de manouvriers (paysans « en dehors du registre ») ; dans ce cas, l'exploitation type comprendrait 2 ou 3 *chō* de terre, une force animale, quatre ou cinq domestiques annuels recrutés parmi les hommes dépourvus de *koku-taka*. Mais ce type d'exploitation agricole (*jinushi tezukuri*) se décomposa au début du XVIII^e siècle sous l'influence du développement de l'économie d'argent, entraînant l'affranchissement des paysans dépourvus de *koku-taka*¹⁵.

Pour examiner les traits originaux de la communauté rurale du Japon, il est nécessaire d'adopter un point de vue différent de celui que nécessite l'étude de la communauté rurale occidentale. En ce qui concerne le système village-communauté, on ne peut négliger les conditions naturelles et techniques particulières au Japon et à l'Extrême-Orient, qui caractérisent la culture de rizière. Dans le régime agraire de l'Europe occidentale, les rapports indissolubles entre l'agriculture et le pâturage s'imposent au premier rang ; il n'en est rien dans la culture de rizière. Dans celle-ci, la question de l'eau est déterminante. Les paysans japonais ignorent les contraintes communautaires et les servitudes collectives qui découlent nécessairement de la vaine pâture collective (*open field system*, *Dreifelderwirtschaft*). Les contraintes viennent non pas de ces conditions de l'agriculture, mais des problèmes qui

15. T. FURUSHIMA, « Kinsei shoki kenchi to nominso no kosei » (« Le *Kenchi* et la Constitution de la classe paysanne au début de l'époque de Tokugawa »), *Nogyo keizai kenkyu* (*Etudes d'économie agricole*), Tokyo, 1949 ; K. MORI, « Kinsei nomin kaïho no shakaï-keizaishi teki igi » (« Signification historique socio-économique de l'affranchissement des paysans à l'époque de Tokugawa »), *Shakai keizai shigaku* (*The Socio-Economic History*), Tokyo, 1948.

ont trait au contrôle de l'eau (captage, conduite, irrigation...). En général, les contraintes communautaires apparaissent ici plus puissamment dans les rapports verticaux entre supérieur et inférieurs, chef et sujets, que dans les rapports horizontaux et mutuels entre paysans¹⁶. Cela donne, sans aucun doute, un caractère patriarcal à la structure de la communauté rurale en Extrême-Orient. Ce caractère de la contrainte communautaire constituera une condition particulière dans la différenciation ultérieure de la paysannerie. Malgré ces aspects particuliers, la communauté rurale japonaise nous paraît non pas de caractère *asiatique*, comme celles de Chine ou des Indes, mais plutôt de structure occidentale.

Nous pouvons maintenant préciser dans quel régime seigneurial et dans quel système de propriété féodale — en un mot, dans quels rapports de production — les paysans japonais et leur communauté rurale se trouvaient incorporés.

Les paysans, usufruitiers à perpétuité de leurs tenures, devaient livrer une partie de leur récolte à leur seigneur (*daïmyō*). Ces redevances seigneuriales constituaient une rente féodale en nature. Certains services, des cens en argent étaient encore imposés aux paysans. Mais la partie essentielle des charges seigneuriales était toujours axée sur cette rente annuelle en nature, c'est-à-dire en riz. Elle présente un caractère analogue au champart (terrage ou agrier) qui apparut en France après la décomposition de l'ancienne réserve seigneuriale (*mansus indomnicatus*) mise en valeur par les corvées hebdomadaires de paysans. Ces redevances étaient imposées par le seigneur, globalement, à chaque village ; les sergents seigneuriaux ou les paysans de rang supérieur (*kimoïri shōya*, *nanushi*) qui servaient

16. Voir T. KITAMURA, « Nippon suiri kanko no shiteki kenkyū » (« Etudes historiques sur les coutumes des conduites d'eau au Japon »), Tokyo, 1951 ; K. ARIGA, *Nippon kazoku seido to kosaku seido* (*Le Système de famille et le Système des petits paysans fermiers*), Tokyo, 1943.

d'agents au pouvoir féodal les répartissaient entre les paysans à raison du *koku-taka* qu'ils possédaient. Tout le village était solidairement responsable de l'acquittement des charges seigneuriales.

Le taux de ces redevances annuelles en riz — ou la proportion entre la partie due au seigneur et la partie réservée aux paysans eux-mêmes dans la totalité de la production agricole — était, en principe, de 5 pour 5 (*go ko go min*, c'est-à-dire 5/10 au seigneur et 5/10 au paysan) ; en réalité, la proportion oscillait entre 7 pour 3 et 4 pour 6 suivant les régions. Dans l'état de la productivité agricole au début de l'époque de Tokugawa¹⁷, le taux de redevance de 5 pour 5 (50 % de la récolte) était trop lourd, même pour la simple subsistance et la reproduction d'une famille type de cinq membres cultivant 1 *chō* (= 10 *tan*). C'est un trait caractéristique de toute l'histoire des paysans japonais que la rente foncière en nature absorbe tout leur surproduit, parfois même une partie de ce qui est nécessaire à leur subsistance ; ce type de rente foncière fut transmis à la société moderne après la révolution de Meiji.

La contrainte « extra-économique » pour maintenir cette rente féodale s'exprima dans les restrictions juridiques touchant la personne. Le paysan japonais ne choisit pas son maître ; il ne peut quitter le domaine ; il est attaché à la glèbe. La libre disposition de sa tenure héréditaire lui est refusée. Le *bakufu* shogunal interdit strictement la vente et l'achat de la terre aux paysans (*ta hata eitaiuri o-shioki*, 1643) ; il restreignit le morcellement du sol (*bunchi seigen*, 1673) ; il limita la liberté de culture, par exemple pour le tabac, le

17. Le *bakufu* de Tokugawa détermina, à l'occasion du *kenchi*, dans la dernière moitié du xvii^e siècle, trois catégories (supérieure, moyenne et inférieure) de terres cultivées, dont les rendements furent fixés par *tan*, respectivement à 1,5 *koku*, 1,3 *koku* et 1,1 *koku* (*tan* = 0,1 hectare ; *koku* = 1,8 hectolitre).

coton, les plantes oléagineuses, objets de l'agriculture commerciale. En outre, le *bakufu* s'efforça de régler toute l'existence des paysans, jusqu'à leur habillement, leur alimentation et leur habitation (*Keian o-furégaki*, 1649). Le *bakufu* et les grands seigneurs, pour assurer et maintenir la rente féodale, s'employèrent ainsi à assurer des conditions d'existence minima aux paysans, comme base du régime seigneurial et shogunal, empêchant la dissociation de la paysannerie et l'affaiblissement de sa capacité de paiement des redevances annuelles.

Cette condition paysanne limitée en capacité légale et en liberté personnelle pourrait être qualifiée de servage. Le paysan était vraiment un *adscriptus glebae* (*Schollengebunden*). Mais on peut se demander s'il n'était pas autre chose que le serf d'Europe occidentale, ou s'il doit être comparé au vilain, après l'affranchissement des serfs à la fin du Moyen Age, en France. On ne peut, cependant, affirmer que sa condition sociale réelle ait été identique à celle du paysan propriétaire sous l'Ancien Régime qui, depuis le xvi^e siècle, suivant l'expression du professeur G. Lefebvre, « léguait, donnait, vendait ou louait sa tenure [... et] exerçait sur elle tous les droits d'un propriétaire ¹⁸ ». L'affranchis-

18. Georges LEFEBVRE, « Les Recherches relatives à la répartition de la propriété et de l'exploitation foncières à la fin de l'Ancien Régime », *Revue d'histoire moderne*, n° 14, Paris, 1928, p. 108 et *passim*; cf. Marc BLOCH, *Annales d'histoire économique et sociale*, vol. I, Paris, 1929, p. 100; Paul RAVEAU, *L'Agriculture et les Classes paysannes : la transformation de la propriété dans le Haut-Poitou au XVI^e siècle*, Paris, 1926, p. 39-40, 116-118; Lucien FEBVRE, *Philippe II et la Franche-Comté*, 1911, p. 200; Henri SÉE, *Histoire économique de la France*, vol. I, 1939, p. 125-126; J. LOUTCHISKY, *La Petite Propriété en France avant la Révolution et la vente des biens nationaux*, Paris, 1897, p. 17-25. Sur tout ce qui précède, voir mon article, « Iwayuru nodo kaïho ni tsuite » (« Essai historique sur l'affranchissement des serfs »), *Shigaku Zasshi* (*Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*; après la guerre, *Journal of Historical Science*), vol. LI, Tokyo, 1940, nos 11-12.

sement des paysans au temps de la révolution de Meiji présente, sans doute, à la fois ce double aspect : affranchissement des serfs comme au Moyen Age en France, émancipation des paysans comme au temps de la Révolution française, ainsi que nous le verrons par la suite.

II

La paysannerie créée et assise sur la base du *kenchi* s'engagea, cependant, dans la voie de la dissociation. Déjà, vers le milieu du xvii^e siècle, à cause du taux élevé de la redevance en nature, la situation économique des paysans s'aggrava à un point tel qu'ils se virent obligés de vendre leur terre ; ce fait est corroboré par les multiples interdictions de vente faites à leurs paysans par les grands seigneurs (*daïmyō*). Les paysans, auxquels la vente était interdite, eurent recours, pour emprunter de l'argent, à la mise en hypothèque de leur terre ou à la constitution de rentes (*Rentenkauf*), comme au Moyen Age en Europe occidentale.

De la fin du xvii^e siècle au début du xviii^e (ère de Genroku et de Kyōhō), la féodalité de Tokugawa subit une modification sensible dans son organisation interne. A cette époque, une énorme quantité de riz commença à être concentrée dans les grandes villes comme Yédo (maintenant Tokyo) et Osaka et à circuler à travers tout le pays. Sur la base de cette transformation du riz en marchandise et en monnaie et de la circulation du riz dans tout le pays, les grandes villes comme Yédo (un million d'habitants au xvii^e siècle, la plus grande ville du monde à cette époque), Osaka (350 000), Kyoto (400 000), connurent une grande prospérité et les châteaux-villes des grands seigneurs (*jōka-machi*) se développèrent, eux aussi. Le développement du commerce et du capital marchand se manifesta dans la prospérité de ces villes, dans la concentration des capitaux usuraire qui érodaient le mécanisme des finances seigneuriales et de l'économie paysanne, dans l'évolution de l'agriculture commerciale et la spécialisation régionale

des cultures, dans le développement de l'industrie rurale et domestique et le contrôle de cette industrie campagnarde par les marchands entrepreneurs ¹⁹... Tous ces éléments, de jour en jour plus importants, devaient finalement entraîner une crise générale de l'organisation seigneuriale et féodale du shogunat de Tokugawa.

Au cours de cette évolution, notamment après 1700, quelles modifications subirent la propriété féodale et surtout la tenure paysanne ? Dans quelles directions se dissocia la paysannerie ? Intégrées maintenant dans une économie d'échanges ou économie d'argent, les redevances seigneuriales s'aggravèrent et les paysans s'appauvrirent de plus en plus. Aussi les paysans furent obligés d'hypothéquer leur terre pour emprunter de l'argent, puis, étant endettés, de la vendre en fait. Les restrictions légales du morcellement de la terre (*bunchi seigen*) commencèrent, elles aussi, à être effectivement négligées. Une concentration foncière de plus en plus sensible se manifesta, en même temps que s'alourdisaient les hypothèques foncières : de nombreux documents l'attestent. On constate la dissociation de la paysannerie (*hon-byakusho*) établie sur la base du *kenchi* et la naissance, au sein du système féodal et seigneurial, des nouveaux rapports entre les paysans propriétaires non exploitants (*jinushi*) et les petits paysans fermiers dépendants (*kosaku*) : l'analyse historique de cette différenciation est indispensable pour bien comprendre les questions agraires au temps de la révolution de Meiji et la réforme agraire après la Seconde Guerre mondiale. La réforme de l'ère Kyōhō (1722) par le *bakufu* visait, dans cet état de choses, au maintien des paysans pro-

19. Voir, par exemple, G. FUJITA, « Kinsei shoki ni okeru shohin riutsu » (« Circulation des marchandises au début de l'époque de Tokugawa »), *Shigaku Zasshi (Journal of Historical Science)*, vol. LXI, Tokyo, 1952, n° 2. Sur le développement des villes à cette époque, cf. A. ONO, *Kinsei toshi no hatten (Développement des villes à l'époque de Tokugawa)*, Tokyo, 1935. Sur le capital commercial et usuraire de cette époque, voir K. IIBUCHI, *Nihon shinyo taikai zenshi (Préhistoire du système de crédit au Japon)*, Tokyo, 1948.

prement dits (*hon-byakusho*) comme base du régime shogunal et seigneurial.

On discerne la formation de deux types de paysans propriétaires non-exploitants et parasites (*jinushi*), ces deux types apparaissant, d'ailleurs, organiquement liés l'un à l'autre ²⁰.

1. Comme on l'a déjà vu, le taux de la rente féodale était tellement haut (et encore doit-on tenir compte des détestables coutumes des percepteurs et des agents seigneuriaux, *kimoïri*, *daïkan*...) qu'il empiétait sur le strict minimum nécessaire à l'existence des paysans. Cela même obligeait les paysans à recourir aux marchands ou laboureurs pourvus de numéraire, à leur emprunter de l'argent, à hypothéquer leurs terres. Comme la plupart des paysans endettés étaient incapables de se libérer, bien souvent leurs terres hypothéquées — pour mieux dire leur *koku-taka* — devenaient la propriété effective des prêteurs, usuriers, marchands laboureurs ou gentilshommes campagnards. Le paysan qui a perdu sa terre ou son *koku-taka* continue à cultiver le même sol qu'il exploitait auparavant, mais maintenant non pas en tant que paysan proprement dit (*hon-byakusho*), mais en tant que petit paysan fermier dépendant (*kosaku*). A ce titre, il doit partager sa récolte comme rente foncière en nature avec son nouveau propriétaire, en plus de la redevance seigneuriale. Ce processus est presque identique à celui décrit par P. Raveau, d'une manière si vivante, de la concentration des terres aux mains des laboureurs-marchands et de la naissance des métayers, dans le Haut-Poitou, au XVI^e siècle ²¹.

20. On trouve une esquisse de la naissance et du développement de cette propriété jinushienne dans l'exposé de M. Koïké, « Jinushi sei no seisei » (« Formation du système de *jinushi*»), dans notre *Nochi kaikaku tenmatsu gaiyo* (*Histoire de la réforme agraire [après la guerre]*), Tokyo, 1951.

21. Paul RAVEAU, *L'Agriculture et les Classes paysannes dans le Haut-Poitou au XVI^e siècle*, p. 62, 68, 82, 93, 121, 249-250, 268-271, etc.

2. Les seigneurs, en vue d'augmenter leurs revenus par la constitution de nouvelles tenures, encouragèrent le mouvement de défrichement. Mais, pour mettre des terres en valeur, étant donné les conditions naturelles et techniques de l'agriculture japonaise, notamment les difficultés du contrôle de l'eau dans la rizière, il fallut une participation considérable du capital des marchands-laboureurs et une offre abondante de main-d'œuvre paysanne. Celui qui fournissait le capital, c'est-à-dire l'entrepreneur de défrichement, était autorisé par le seigneur, une fois terminée l'opération de mise en culture, à posséder en totalité ou partie le *koku-taka* des terres nouvellement défrichées. La redevance seigneuriale étant, au début, moins lourde sur ces nouvelles tenures que sur les anciennes, profitant de cette possibilité d'une exploitation intermédiaire entre seigneur et paysans, l'entrepreneur de défrichement se transformait en paysan propriétaire non-exploitant « parasite » (*jinushi*). Les paysans qui avaient fourni la main-d'œuvre se transformaient en même temps en petits paysans fermiers dépendant (*kosaku*), obligés de payer à l'entrepreneur la rente en nature. Dès le milieu de l'époque de Tokugawa, à mesure que les défrichements progressaient, les propriétaires fonciers de ce genre (*shinden jinushi*) se multiplièrent.

La classe paysanne se différencia ainsi entre *jinushi* et *kosaku*, au sein même du régime féodal et seigneurial. Mais la naissance de cette nouvelle catégorie *jinushi* ne traduit pas la formation d'un nouveau mode de production. Cette nouvelle forme de la propriété foncière ne menace pas l'existence du régime seigneurial, bien qu'elle en modifie assez sensiblement l'exploitation ; elle se forme sur le modèle de la propriété seigneuriale et coexiste avec elle. Si bien que les rapports féodaux de production, loin d'être détruits, allaient y être reproduits et fortifiés. Les *jinushi* et les *kosaku* n'ont aucune ressemblance avec les *landlords* et les *leaseholders* anglais ; ils se rapprochent plutôt, dans leurs caractères historiques, de la propriété bourgeoise de l'Ancien Régime français et de ses métayers, *poor*

people, à propos desquels Arthur Young déplorait « a miserable system that perpetuates poverty ²² ».

Cette intervention des nouveaux paysans propriétaires non-exploitants ou des marchands-laboureurs dans les rapports entre seigneurs et paysans signifie que le développement de la productivité des paysans (soit dans la production proprement agricole, soit dans la production de quelque industrie rurale domestique comme revenu accessoire, de toute façon dans la totalité de la productivité des paysans eux-mêmes) apportait aux paysans un excédent, en plus de la portion revenant au seigneur et de celle nécessaire à leur subsistance, même si le taux de la redevance seigneuriale demeurait invariable (de fait, dans tout le cours de l'époque de Tokugawa, loin de baisser, il présente une constante tendance à la hausse). Mais il s'agit ici non seulement de la formation de cet excédent lui-même, mais aussi de la catégorie sociale qui se l'approprie et l'accumule : c'est d'elle que dépendra l'orientation de l'évolution ultérieure. Si les paysans en tant que *producteurs immédiats* retiennent cet excédent et l'accumulent pour eux-mêmes, la forme de rente féodale se transformera de nature en argent et son taux s'abaissera. Au contraire, si les seigneurs, marchands ou usuriers en tant que non-exploitants saisissent ce surplus et se l'approprient, la forme et le taux de la rente féodale se maintiennent et se fortifient. Ce qui nous importe ici, ce n'est pas l'économie d'échanges ou d'argent en elle-même. Il est plutôt question de savoir si les échanges se réalisent dans le cadre d'une économie de producteurs directs, ou s'ils s'opèrent en dehors des travailleurs immédiats ; en d'autres termes, si c'est le développement des échanges dans l'économie

22. Arthur YOUNG, *Travels in France*, éd. M. Bethan-Edwards, London, 1890, p. 18 ; trad. fr. par Henri Sée, *Voyages en France*, vol. I, Paris, 1931, p. 91. Sur le caractère féodal du métayage, voir M. BLOCH, *Caractères originaux*, p. 153 ; G. LEFEBVRE, *Questions agraires au temps de la Terreur*, Strasbourg, 1932, p. 94-95 et p. 111, n. 4.

paysanne qui aboutit à la formation de la rente en argent, ou si c'est le développement des échanges dans l'économie seigneuriale qui provoque une aggravation de la rente naturelle, réaction féodale, selon l'expression de Kosminsky²³.

La communauté rurale et la paysannerie se différenciaient donc sous l'influence des progrès de l'économie d'argent. Mais l'évolution tendait non pas vers la polarisation entre le capital et le travail salarié, mais vers la différenciation féodale, si l'on peut dire, entre le *jinushi* et le *kosaku*. Le capital marchand n'entraîna pas un mode de production capitaliste, mais créa un « nouveau servage », comme à Charroux, dans le Haut-Poitou, au XVI^e siècle²⁴. Cette propriété jinushienne,

23. E. A. KOSMINSKY, « Service and Money Rents in the XIIIth Century », *Economic History Review*, vol. V, London, 1935, n° 2, p. 42-45. Cf. M. M. POSTAN, « The Chronology of Labour Service », *Transactions of the Royal Historical Society*, 4^e série, vol. XX, Londres, 1937, p. 192-193, 186 ; A. DOPSCH, *Naturalwirtschaft und Geldwirtschaft in der Weltgeschichte*, Vienne, 1930, p. 197-199.

24. RAVEAU, *L'Agriculture et les Classes paysannes*, p. 271. Les vues d'Albert Soboul sur la dissociation de la communauté rurale et de la paysannerie semblent aller plus loin : il pose ce problème sous l'angle de la formation du mode de production capitaliste moderne, et non pas au point de vue de la différence simplement quantitative en richesses immobilières et mobilières, en propriété foncière et argent, qui peut exister et existait, en effet, à toutes les époques et dans tous les pays. Il a montré que la paysannerie se différencie par polarisation entre capital industriel et travail salarié et que la communauté rurale se dissocie et disparaît par le progrès et l'établissement de la production capitaliste (Albert SOBoul, « La Communauté rurale à la fin du XVIII^e siècle », communication dans le *Mois d'ethnographie française*, Paris, 1950, p. 33-36 ; encore Id., « La Question paysanne en 1848 », *La Pensée*, nos 18-20, Paris, 1948). On peut cependant se demander si le capitalisme s'impose parfois « du dehors » à la communauté rurale. Théoriquement, me semble-t-il, la dissociation de la communauté ou la polarisation de la paysannerie n'est autre chose que la formation du capitalisme dans la production à la fois agricole et industrielle, entraînant la création à la fois d'un marché du travail et d'un marché de marchandises pour le capital industriel. Cf. mon ouvrage,

de caractère féodal, loin d'être abolie, fut consacré par la révolution de Meiji : elle devint un élément constitutif de la société capitaliste nipponne²⁵.

Malgré cette tendance fondamentale de la différenciation de la paysannerie, la production de marchandises agricoles par les paysans eux-mêmes s'amplifia peu à peu, en même temps que se développait l'industrie domestique et rurale comme occupation accessoire. Ce mouvement profitait des fissures incontrôlables qui subsistaient même sous le régime seigneurial et shogunal strict ; il rendit possible une certaine accumulation dans l'économie paysanne ; il ouvrit une nouvelle perspective vers l'indépendance des paysans. Les recherches historiques récentes montrent que la pay-

Kindai shihonshugi no seiritsu (Formation du capitalisme moderne), Tokyo, 1950, 2^e éd. 1951, p. 3-36.

25. La plupart de nos historiens sont enclins, en soulignant l'esprit d'entreprise dans le *jinushi*, à prendre la propriété *iinushienne* pour la propriété foncière de caractère moderne ou capitaliste. La propriété foncière moderne ou la forme moderne de la propriété foncière est, il va sans dire, celle qui s'adapte au capitalisme : elle présuppose la production capitaliste (capital et travail salarié) dans l'agriculture. Pour cela, non seulement la transformation en marchandise des produits agricoles, mais aussi celle de la main-d'œuvre agricole doivent avoir été réalisées : les travailleurs immédiats doivent être non pas « paysans » attachés à la terre, mais travailleurs salariés « libres ». Cette forme de propriété foncière, à quelques exceptions extrêmement rares près, n'existait pas au Japon jusqu'à présent. Si les propriétaires fonciers reçoivent, comme en Angleterre, à titre de rente foncière (rente moderne et capitaliste), une partie du profit qu'ont réalisé les fermiers capitalistes, employeurs de travailleurs agricoles salariés, ils sont propriétaires fonciers au sens moderne. Par contre, s'ils perçoivent directement, comme dans le cas des *jinushi* (directement, c'est-à-dire sans l'intermédiaire de la loi de l'échange de marchandises ou de la vente et de l'achat de la force de travail), ils demeurent toujours des propriétaires fonciers de caractère féodal. C'est le mode de production, et non pas l'étendue de la terre, ni la simple transformation en marchandise des produits agricoles ou des terres, ni l'esprit « capitaliste », qui détermine le caractère historique de la propriété foncière (cf. mon article « Transition from Feudalism to Capitalism », *loc. cit.*).

sannerie japonaise commença à se dissocier dès la fin du XVII^e siècle, car elle devint de plus en plus productrice de marchandises. Les paysans riches, bien qu'ayant encore leur caractère de propriétaires fonciers « parasites », agrandirent peu à peu leurs exploitations, soit dans la production agricole, soit dans la production industrielle, en engageant à leur usage leurs voisins, les paysans plus pauvres ; ainsi se précisa de plus en plus leur caractère capitaliste²⁶. On peut cependant expliquer aussi le poids écrasant de la propriété foncière féodale (et, par conséquent, le bas niveau de la productivité de l'agriculture) par le fait que le développement encore faible de la productivité des paysans japonais, à la différence de ceux d'Europe occidentale, n'a pas encore été capable, à cette époque, de transformer la partie essentielle de la rente féodale, payable en nature, en rente payable en argent. Les récentes monographies historiques prouvent également que le développement de la production marchande en agriculture ou de l'agriculture commerciale ne suivait pas le même rythme, en quantité et en qualité, dans toutes les régions, mais se diversifiait suivant les structures sociales et les conditions historiques²⁷. Les modalités de la différenciation de la paysannerie n'étaient donc pas homogènes.

Il va sans dire que la production marchande s'est développée plus nettement et plus considérablement dans l'industrie que dans l'agriculture. Depuis longtemps, l'industrie domestique et rurale était répandue

26. G. FUJITA et T. HADORI, *Kinsei hōken shakai no kozo* (Structure de la société féodale du temps de Tokogawa), Tokyo, 1951 ; T. NARAMOTO, *Kinsei hōken shakai shiron* (Essai historique sur la société féodale du temps de Tokugawa), Kyoto, 1949.

27. T. TOYA, *Kinsei nōgyō keiei shiron* (Analyses historiques de l'exploitation agricole au temps de Tokugawa), Tokyo, 1949 ; T. FURUSHIMA, *Kinsei shōgyōteki nōgyō no tenkai* (Développement de l'agriculture commerciale au temps de Tokugawa), Tokyo, 1950 ; E. HORIÉ, *Hōken shakai ni okeru shihon no sonzai keitai* (Mode d'existence du capital dans la société féodale), Tokyo, 1950.

chez les paysans. Son origine n'était pas toujours spontanée, mais due très souvent à la politique seigneuriale qui a voulu encourager la production industrielle parmi les paysans pour maintenir leur capacité d'acquitter les redevances seigneuriales. Dès la première moitié du XIX^e siècle, cette industrie rurale, surtout textile (celles de la soie et du coton en premier lieu, mais non pas l'industrie lainière, à la différence de l'Europe occidentale), se développait en dehors du cadre et du contrôle de l'organisation corporative des villes ; alors commencent à apparaître des paysans qui s'occupent uniquement d'industrie. En même temps, des marchands forains d'un type nouveau, qui se chargent de la circulation des marchandises fabriquées dans les campagnes, s'opposant aux marchands privilégiés des villes, de type ancien, commencent à ébranler le système monopoliste du capital commercial des villes. Ces industries rurales se sont organisées en *putting out*, système sous la domination de marchands entrepreneurs capables d'acheter en gros la matière première, qu'ils distribuent sous forme d'avances et font travailler par des paysans fileurs ou des paysans tisserands à domicile. Il est caractéristique du capital commercial japonais qu'il contrôle très strictement l'industrie à domicile dans les campagnes. Mais vers 1830-1840 commencent à apparaître des fabricants indépendants et des chefs d'industries dont l'entreprise se fonde sur la division du travail salarié (*manufacture* proprement dite, comme premier stade de la production capitaliste), et cela surtout dans des régions d'industrie textile (Kiriū, Ashikaga, Fukuï, Hakata...). Kiriū, par exemple, où apparaissent alors de nombreux fabricants disposant de métiers à tisser, voit sa population augmenter sensiblement par suite de l'accroissement du nombre des travailleurs occupés d'industrie. Tandis qu'à Kiriū, une ville privilégiée, le développement était plus lent, l'industrie rurale, dans la région d'Ashikaga, se développait plus rapidement et plus librement. Vers 1830-1840, il y avait 1 600 métiers dans la ville de Kiriū, tandis qu'on en comptait à peu près 15 000 dans les villages

de la région d'Ashikaga, où se trouvaient beaucoup de fabricants ruraux disposant de quelques dizaines de métiers²⁸. Le contraste de ces deux types d'industrie et cette « lutte des campagnes et des villes » dans la production industrielle, si l'on peut reprendre ici le titre d'un chapitre de Demangeon sur la Picardie, est aussi bien caractéristique de la période de la manufacture au Japon. Ainsi s'explique l'opposition de plus en plus forte, à la veille de la révolution de Meiji, de la paysannerie, surtout de la petite bourgeoisie paysanne ou des petits et moyens fabricants, contre le système monopoliste arbitraire (*senbai o-shioki*) de gros négociants et financiers alliés avec les pouvoirs seigneuriaux et les grands propriétaires jinushiens. On discerne ici nettement une évolution caractéristique de la condition économique particulière à la révolution bourgeoise de type occidental, bien qu'elle soit moins accentuée au Japon qu'en Angleterre et en France²⁹. Cette évolu-

28. Sur la situation économique à la fin de l'époque de Tokugawa, voir la bibliographie de la révolution de Meiji dans la section suivante. Ici, nous signalons, outre les travaux sur l'agriculture déjà mentionnés de Fujita, Furushima, Horié et Naramoto, quelques ouvrages sur l'industrie (ou manufacture) : K. HATTORI, *Ishin-shi no hōhōron* (*Méthodologie de l'histoire de la restauration de Meiji*), Tokyo, 1934 ; T. TSUCHIYA, *Nihon shihon-shugi ronsiu* (*Recueil d'articles sur l'histoire du capitalisme japonais*), Tokyo, 1937 ; S. SHINOBU, *Kindai nihon sangyo-shi josetsu* (*Introduction à l'histoire de l'industrie dans le Japon moderne*), Tokyo, 1942 ; E. HORIÉ, *Nihon manufactua mondai* (*Problème de la manufacture japonaise*), Kyoto, 1949 ; T. HADORI, « Bunsan manufactua ron » (« Sur la manufacture dispersée »), *Rekishigaku Kenkyu* (*Journal of Historical Studies*), Tokyo, 1947.

29. Cf. l'admirable chapitre sur le « capitalisme industriel » de Paul MANTOUX, *The Industrial Revolution in the XVIIIth Century* (trad. angl., éd. 1928), vol. III, chap. II. Dans une contribution précieuse aux études historiques, M. Dobb cherche la genèse de la production capitaliste (capital industriel) qui déterminera la révolution bourgeoise non pas dans la haute bourgeoisie (capital commercial et usurier d'ancien type), mais dans l'autodissociation elle-même du *petty mode of production* des paysans et des petits producteurs se libérant de la propriété foncière (Maurice DOBB,

tion constitua la force motrice fondamentale de la révolution de Meiji, quoiqu'elle fût trop faible pour la diriger. Ces « nouvelles pépinières d'industrie » dans les campagnes japonaises, étant, à la différence de celles de l'Europe occidentale, accablées par le régime de la propriété seigneuriale et jinushienne, n'arrivèrent pas à se libérer de la domination du capital commercial et du contrôle des marchands entrepreneurs, ni à surpasser la productivité des grandes « fabriques » seigneuriales du type « manufacture » d'Etat ou royale en France. Il est évident que cette situation industrielle est en étroite liaison avec les conditions agricoles des campagnes, où le taux élevé de rente féodale en nature empêchait, toujours et partout, les paysans de devenir libres et indépendants.

La réforme de l'ère de Tempō (1841-1843) est une réaction contre la crise générale et structurelle de la féodalité de Tokugawa, que toute l'évolution économique et sociale depuis 1700 avait entraînée. On y trouve toutes les catégories sociales qui figureront sur la scène de la révolution de Meiji. L'« ouverture du pays » nécessitée par l'expansion de l'Amérique et de l'Occident vers l'Extrême-Orient a précipité le mouvement politique vers l'unité nationale, sans attendre le mûrissement autonome des conditions internes économiques et sociales nécessaires à la révolution bourgeoise, en résorbant et en subordonnant l'énergie des paysans et des petits et moyens producteurs au système oligarchique des propriétaires jinushiens et de la haute bourgeoisie « monopoliste » privilégiée. L'orientation fondamentale de ce mouvement historique s'exprime dans la différenciation de la paysannerie conditionnée

Studies in the Development of Capitalism, London, 1946, p. 126-135, 142-143, 150-151, sp. 169-176, etc.). Notre interprétation historique s'accorde avec l'opinion de M. Dobb. Au Japon, les théories historiques de H. OTSUKA (*Kindai shihon shugi no keifu* [*Genèse du capitalisme moderne*], recueil d'articles parus depuis 1935, Tokyo, 1947) ont permis de mieux connaître ce problème.

par la modalité économique et sociale de la « rente féodale ». Telle est la thèse que nous voudrions proposer.

III

La révolution de Meiji, commencée en 1867 par le *taisei hōkan* (c'est-à-dire le transfert du pouvoir d'Etat du *bakufu* shogunal au Tenno), constitue un processus politique, économique et social : elle aboutit, après une dizaine d'années de troubles agraires et de révoltes provinciales, à la modernisation de tout l'appareil d'Etat et entraîna la dissolution du régime purement féodal et seigneurial. Elle forme, à ce titre, le point de départ de la société moderne japonaise³⁰.

Au cours de cette révolution, comme dans tous les pays au cours de la formation de la société moderne, eut lieu une sorte d'affranchissement des paysans. Mais cet affranchissement, au cours de la révolution de Meiji, n'offre pas les mêmes caractères que l'affranchissement des paysans au cours de la Révolution française : il se présente plutôt comme l'affranchissement des propriétaires fonciers jinushiens. La révolution de Meiji, pour autant qu'elle visait l'unité nationale,

30. Dans le domaine des sciences historiques et économiques du Japon, des polémiques acharnées se poursuivirent au cours de la décennie 1930-1940 au sujet du caractère historique et de la structure économique du capitalisme nippon. Ces discussions, qui portaient, dans une certaine mesure, sur les problèmes historiques de la fin du *bakufu* shogunal et de la « restauration », constituent, bien que reflétant diverses tendances politiques, un legs scientifique précieux. Voir surtout : M. YAMADA, *Nihon shihon-shugi bunseki* (*Analyse du capitalisme japonais*), Tokyo, 1934 ; Y. HIRANO, *Nihon shihon-shugi no kikō* (*Structure du capitalisme japonais*), Tokyo, 1935 ; T. TSUCHIYA et M. ONO, *Nihon nōson keizai-shiron* (*Essai sur l'histoire rurale japonaise*), Tokyo, 1933. Sur le caractère de la restauration, voir principalement : K. HATTORI, *Meiji ishin shi* (*Histoire de la restauration de Meiji*), Tokyo 1929 ; G. HANI, *Meiji ishin* (*Restauration de Meiji*), Tokyo,

profita de l'immense énergie antiféodale et antiseigneuriale de la masse paysanne. Mais, d'une part, elle est loin de constituer une « révolution paysanne », selon l'expression du professeur G. Lefebvre, ce qui la distingue essentiellement de la Révolution française. D'autre part, la formation du capital industriel, autonome et spontanée, au sein de la classe moyenne, composée de petits et moyens producteurs et de paysans libres et indépendants, était, à cette époque au Japon, moins développée qu'elle ne l'avait été en Europe occidentale avant les révolutions bourgeoises³¹.

La restauration et l'ouverture du pays sous la pression de circonstances extérieures, à la différence de la

1935. Sur l'histoire générale de la révolution de Meiji, voir : J. FUJII et H. MORIYA, *Meiji jidai (L'Ere de Meiji)*, 1934 ; T. OSATAKÉ, *Meiji ishin (Restauration de Meiji)*, 4 tomes, 1942-1949 ; T. NARAMOTO, *Ishinshi no kadaï (Problèmes de l'histoire de la restauration)*, 1948 ; S. TÔYAMA, *Meiji ishin*, 1951 ; K. INOUÉ, *Meiji ishin*, 1951. Parmi les ouvrages d'historiens étrangers, voir : E. H. NORMAN, *Japan's Emergence as a Modern State — Political and Economic Problems of the Meiji Period*, 1942, et P. RENOUVIN, « La Transformation du Japon », dans *La Question d'Extrême-Orient*, 1946 (particulièrement p. 77-97). Sur l'agriculture au Japon : S. TÔBATA, *Nihon nōgyō no tenkai katei (Evolution de l'agriculture japonaise)*, 1937 ; Y. KONDO, *Nihon nōgyō keizai ron (Sur l'agriculture du Japon)*, 1942, et H. KURIHARA, *Nihon nōgyō no kiso kōzō (Structure fondamentale de l'agriculture du Japon)*, 1942. Sur l'histoire agraire de cette époque : T. ONO, *Meiji zenki tochi seido shiron (Sur l'histoire du régime agraire de la première moitié de l'ère de Meiji)* ; ID., *Nōson shi (Histoire rurale)* 1941 ; M. KOIKÉ et T. FURUSHIMA, *Tochi seido shi (Histoire du régime agraire)*, dans notre *Nōchi kaikaku tenmatsu gaïyō (Histoire de la réforme agraire après la guerre)*, 1951.

31. Il serait extrêmement utile de comparer cette situation économique du Japon à la structure rurale signalée, pour la France, par le professeur G. Lefebvre : « Si l'hostilité contre les grandes fermes ou le gros fermier, qui s'appelait "le coq d'un village" ou "le matador", était générale, elle était particulièrement violente parmi les paysans qui étaient au-dessus de l'indigence et surtout parmi ces ruraux qu'on désignait sous le nom de "laboureurs" ou de "cultivateurs" et qui formaient une sorte de petite bourgeoisie paysanne. » (*Questions agraires au temps de la Terreur*, p. 70-71.)

révolution bourgeoise de type classique de l'Occident qui détruisit la structure de l'Etat absolutiste et permit l'instauration de la société démocratique moderne, furent nécessairement orientées, par la suite de la prépondérance de la propriété foncière jinushienne et des gros capitalistes privilégiés de caractère monopoliste et fiscal, vers la formation d'un Etat absolutiste et oligarchique. En bref, la révolution de Meiji, loin de les supprimer, introduisit, en les consacrant juridiquement, les rapports essentiels de la propriété féodale dans la nouvelle société capitaliste nippone : ils devaient en former les éléments constitutifs³². Ce fut le *chiso-kāisei* (littéralement, réforme de l'impôt foncier : on entend par là les réformes agraires au temps de la révolution de Meiji) qui déclencha le mouvement fondamental de la révolution de Meiji et en détermina l'orientation principale.

La défense de l'indépendance du pays contre la pression des puissances étrangères imposait bien la nécessité d'une transformation rapide et artificielle du régime seigneurial et shogunal en un Etat moderne. Mais, pour accomplir cette tâche nationale, il fallut, en premier lieu, d'immenses ressources en argent, afin de maîtriser les *daïmyō* résistants, de réprimer les révoltes provinciales et les troubles paysans, d'indemniser les propriétaires seigneuriaux et féodaux, de protéger et d'encourager l'industrie et d'installer les manufactures d'Etat (c'est-à-dire réaliser une révolution industrielle par le haut ou fondée, pour ainsi dire, sur la « nécessité politique³³ »), de moderniser et d'équiper l'appareil

32. Sur la formation des deux types, s'opposant l'un à l'autre, de la révolution bourgeoise et sur leur évolution respective dans la société capitaliste moderne, voir mon « *Kindaiteki shinka no futatsu no taikōteki taïkei ni tsuite* » (« Deux voies antagonistes de l'évolution capitaliste »), dans mon *Kindai shakai seiritsu shiron*, *op. cit.*, chap. 4.

33. Tandis qu'en Europe occidentale les manufactures centralisées d'Etat, royales ou privilégiées, disparurent au cours de la révolution bourgeoise, au Japon, les fabriques d'Etat, dont le groupe initial était constitué par les arsenaux et les

d'Etat (forces militaires et bureaucratie)... Comme à cette époque le développement du capital industriel

usines sidérurgiques, se développèrent dans tout le pays ; les usines de filature et de tissage furent, elles aussi, rapidement modernisées ou, pour mieux dire, subirent une révolution industrielle par le haut. Le nombre des « manufactures d'Etat » était très élevé ; leur prospérité atteignit son apogée dans la décennie 1870-1880. Ces entreprises d'Etat, prototype du capitalisme formé sous le haut patronage du gouvernement absolutiste, furent remises, après 1880, par adjudication, mais à vil prix, aux mains de gros capitalistes privilégiés et monopolistes (Mitsui, Mitsubishi...) qui étaient en étroit contact avec le gouvernement de la restauration. Tandis que la révolution bourgeoise de type classique occidentale marqua, par la suppression des rapports féodaux de production et de propriété, le premier stade dans la subordination du capital commercial au capital industriel, la révolution japonaise, ne pouvant abolir les rapports féodaux essentiels de la propriété foncière, élargissait le champ d'activité du capital commercial et usurier de type ancien, empêchant ainsi le développement autonome et libre des paysans indépendants et des petits ou moyens producteurs de marchandises. La révolution industrielle et la transformation du capital commercial en capital industriel se réalisèrent donc sous la domination des gros capitalistes monopolistes, et le capitalisme nippon s'établit comme tel à la fin du xix^e siècle et au début du xx^e : c'est ce qui lui donna une structure essentiellement différente de celle du capitalisme d'Europe occidentale. Le capitalisme nippon présenta, dès ses débuts, un caractère monopoliste ; il ne laissa presque aucune place au développement libre et à la dissociation capitaliste des paysans et d'industriels petits ou moyens. Il en résulta l'absence de tout libéralisme économique et de toute libre concurrence entre les capitaux individuels, la non-formation d'un large et solide marché intérieur. Ces traits rendent compte de la faiblesse organique du capitalisme nippon, malgré une expansion extensive qui entraîna rapidement l'expulsion de tout le marché asiatique des marchandises anglo-américaines, qui assura l'hégémonie japonaise sur de vastes territoires et dressa le capitalisme japonais en rival, sur le marché mondial, du capitalisme anglo-américain. Il est clair que cette structure particulière au capitalisme nippon fut déterminée par le régime agraire et la propriété foncière jinushienne, qui assurèrent la survie et la continuelle reproduction dans l'agriculture japonaise des rapports féodaux de production. Ainsi, le système bien connu des bas salaires, caractéristique du capitalisme japonais, est en corrélation étroite et indivisible avec le taux élevé de la rente foncière en nature.

était encore faible, le nouveau gouvernement se trouva obligé de chercher ses ressources financières dans la terre et dans les impôts fonciers³⁴ ; en d'autres termes, dans les anciennes redevances seigneuriales : le gouvernement de la restauration prit en ce domaine la succession des grands seigneurs (*daïmyō*). Mais ces impôts, qui se percevaient toujours en nature, pour être adaptés aux nécessités nouvelles de l'Etat, durent être transformés, dans leur modalité d'application, en impôts en argent. Ces considérations financières du gouvernement de la restauration furent au point de départ des réformes agraires (*chiso-kaisei* : littéralement, réforme de l'impôt foncier) de la révolution de Meiji. Le taux des nouveaux impôts fonciers n'étant que l'évaluation en argent du taux des redevances en nature (riz) de l'époque de Tokugawa, cette réforme fut loin de constituer un affranchissement véritable des paysans de la propriété féodale et seigneuriale.

En quoi consista la « réforme de l'impôt foncier » (*chiso-kaisei*³⁵) ? Le gouvernement de la restauration déclara, en 1868, que « les terres des villages sont toutes aux paysans » ; il proclama, en 1871, la liberté

34. La position financière du gouvernement de la restauration sera précisée par le fait que l'impôt foncier montait à 60 600 000 yens sur 85 500 000, total des revenus fiscaux de l'année 1873. Au début de l'ère de Meiji (1871-1875), la proportion de l'impôt foncier par rapport à la totalité des impôts annuels gouvernementaux oscille entre 85 % et 93,2 %.

35. La collection colossale des documents historiques sur la réforme de l'impôt foncier se trouve dans *Chiso kaisei hokoku-sho* (*Rapport de la réforme de l'impôt foncier*) et son appendice *Chiso kaisei reiki enkaku teiyō* (*Manuel des formules et de l'histoire de la réforme de l'impôt foncier*), dont la rédaction s'acheva en 1882. Les procès-verbaux originaux qui servirent de base aux divers règlements de la réforme de l'impôt foncier furent publiés en 1903, par le ministère des Finances, dans *Chiso kankei shorui isan* (*Recueil des documents concernant les impôts fonciers*) ; on peut les trouver dans *Meiji zenki zaisei keizai shiryo shusei* (*Collection des documents historiques sur les finances et l'économie de la première moitié de l'ère de Meiji*), vol. VII.

de culture des rizières et des champs ; il abolit, en 1872, l'interdiction de vendre les terres paysannes. Ces mesures éliminèrent les restrictions féodales et seigneuriales imposées à la propriété et à l'exploitation foncières. Par ailleurs, afin de consolider la base financière du nouveau gouvernement, divers règlements furent élaborés, concernant la réforme de l'impôt foncier. Le gouvernement de la restauration de Meiji, comme nous l'avons vu, avait pris la succession des *daïmyō* quant aux redevances seigneuriales qui furent transformées en « impôts ». Les règlements nouveaux eurent pour but de supprimer l'ancien mode de perception en nature (riz), qui entraînait de multiples inconvénients, d'uniformiser les règlements d'imposition variables suivant chaque domaine seigneurial et d'instituer un mode unique de perception en argent, mais en même temps de maintenir la substance même des anciennes redevances seigneuriales que le nouveau gouvernement avait héritées des *daïmyō*³⁶. Les points essentiels de ces règlements se résument dans la « décision » du ministère des Finances de procéder à la réforme de l'impôt foncier, avant tout « dans le but de ne pas diminuer les anciens revenus annuels gouvernementaux » (c'est-à-dire les anciennes redevances seigneuriales) et de fixer le taux « le plus raisonnable » du nouvel impôt foncier à 3 % du prix des terres³⁷.

On procéda, en 1872, à l'émission de « billets de terre » (*chiken*) pour la vente et l'achat des terres et le transfert de la propriété foncière. Cette émission, qui constituait un acte préparatoire, nécessaire à la réforme de l'impôt foncier, fut faite dans le but de confirmer la propriété foncière selon le principe d'une propriété exclusivement privée de la terre et d'en fixer le prix. C'est pourquoi ce « billet de terre » constitue, comme

36. Voir, à ce sujet : *Chiso kaisei... isan*, op. cit., Collection des documents historiques..., op. cit., vol. VII, p. 301-311.

37. *Ibid.*, vol. VII, p. 337.

on l'a dit, « la base de la réforme de l'impôt foncier ³⁸ ». Enfin, le 28 juillet 1873 fut publié le *chiso-kaïsei jōrei* (ordonnance de réforme de l'impôt foncier) dans la procamation de *dajōkan* n° 272.

La réforme de l'impôt foncier, qu'on a célébrée comme « un événement grandiose » devant « abolir les anciennes coutumes millénaires » et « entraîner le bonheur et la prospérité du peuple ³⁹ », commença par la publication de cette ordonnance et des règlements annexes (« Règlements de la réforme de l'impôt foncier » et « Avis aux fonctionnaires »). Le point essentiel en réside dans la suppression totale de l'ancienne modalité de perception des redevances en riz et dans la fixation du taux de l'impôt foncier à 3 % du prix de la terre ⁴⁰. Ainsi, le gouvernement de Meiji, tout en héritant sous forme d'impôt foncier des anciennes redevances de l'époque féodale du *bakufu* shogunal, les unifia sur le plan national et convertit les anciennes redevances en nature, fondées sur le rendement ou la productivité (*koku-taka*), en impôts fonciers en argent fixés selon le prix de la terre.

La réforme fut à peu près achevée en 1876-1877 pour les terres cultivées (rizières et champs) et les terrains à bâtir, en 1881-1882 pour les landes et les forêts. Au cours de la réforme, il fut procédé à la confirmation légale du droit de propriété foncière par la délivrance de « billets de terre », à la mesure de la terre et à la correction des lignes de démarcation des propriétés, à la distinction entre les terres, surtout forêts, de l'Etat et les propriétés privées, au rajustement des landes et forêts communales (*iriaï*), au règlement des baux de location perpétuels (*ei-kosaku*).

Il est maintenant nécessaire de préciser comment le

38. 5 août 1862, vol. VII, p. 312.

39. Shigenobu OKUMA, ministre des Finances et conseiller d'Etat (*sangi*), dans son rapport, *Chiso kaisei no gi moshu age soe sho*, en mai 1873, *ibid.*, vol. VII, p. 323.

40. Proclamation ci-dessus, *Collection des documents*, vol. VII, p. 325.

gouvernement de la restauration régla les problèmes agraires soulevés par la réforme de l'impôt foncier et de souligner quelques traits historiques fondamentaux de cette réforme agraire.

1. Les droits féodaux, contrairement au cas de la Révolution française où ils furent finalement abolis sans indemnité, furent supprimés avec indemnité : ils furent rachetés par le nouveau gouvernement de la restauration. Mais cette charge retomba, en fin de compte, sur les paysans assujettis aux nouveaux impôts fonciers. Ainsi, l'abolition du régime seigneurial fut réalisée sous la forme d'un compromis, par suite de cette indemnisation. Plus concrètement, en 1869-1871, par le transfert au Tenno de la domination des *daïmyō* sur leurs domaines (*han*) et la création de nouveaux départements administratifs (*ken*), par l'abolition des statuts féodaux de l'ordre social, fut détruite l'organisation des pouvoirs seigneuriaux sur la base de la propriété foncière féodale (perception des redevances seigneuriales, pouvoir militaire, administratif et judiciaire...). Ainsi apparut la forme moderne de l'Etat national et unifié. Mais les droits des *daïmyō* comme propriétaires fonciers, s'ils furent quelque peu réduits, furent réorganisés en un système d'allocations en riz (*karoku*) prélevées sur les impôts gouvernementaux. De plus, le nouveau gouvernement se chargea, en 1872-1873, de l'échange des papiers-monnaies émis de façon déréglée par les *daïmyō* à la fin du shogunat et du remboursement de leurs immenses emprunts⁴¹. En

41. « Ces mesures [prises par le gouvernement de la restauration] ont affranchi les grands seigneurs (*daïmyō*) de leurs anciennes dettes usurières, d'une part, et, d'autre part, elles ont transformé les capitalistes usuriers qui avaient été obligés de leur prêter de l'argent, souvent par force féodale, en porteurs de titres d'emprunts remboursables par la nation. Des papiers sans valeur jusqu'à hier se sont transformés, par hasard [!], en capitaux d'une mission moderne [!]. » (*Collection des documents historiques, op. cit.*, vol. IX, Introduction explicative.) Ainsi les uns et les autres furent-ils sauvés par le gouvernement de la restauration !

1875, grâce à la réforme de l'impôt foncier, les allocations, qui présentaient le caractère de rente en nature (*karoku*), furent transformées en allocations en argent (*kinroku*) qui, l'année suivante, furent reconverties en rentes sur l'Etat librement négociables. C'est ainsi que disparut le régime politique purement féodal et seigneurial de Tokugawa-shogunat.

2. Les paysans furent, eux aussi, affranchis du régime seigneurial et du servage et proclamés « libres ». Les paysans n'étaient cependant pas tous dans les mêmes conditions économiques au moment de la révolution ; la dissociation de la paysannerie, comme nous l'avons vu, était déjà bien avancée dès l'époque précédente. Par conséquent, les paysans libérés le furent dans des conditions sociales très différentes. La signification historique des réformes agraires de la révolution de Meiji varie donc suivant les diverses couches différenciées de la communauté rurale : c'est bien le fait historique de cette différenciation de la classe paysanne qui nous importe ici ⁴².

Le *chiso kaïsei* ou réforme agraire de la révolution de Meiji a reconnu légalement la possession du *koku-taka* au paysan proprement dit (*hon-byakusho*), redevable de la rente annuelle au grand seigneur, en lui donnant le « billet de terre » comme un titre de propriété privée moderne. Ainsi, ce paysan nouveau propriétaire légitime a reçu la charge du nouvel impôt foncier. D'un point de vue formel, cette réforme constitue l'affranchissement des tenanciers féodaux et héréditaires du régime seigneurial et leur transformation en paysans propriétaires indépendants. Mais cette réforme, qui affranchissait les paysans (*hon-byakusho*) possédant un *koku-taka* et les propriétaires paysans (*jinushi*) ayant concentré plusieurs *koku-taka* dans leurs mains, ne concernait en rien les petits paysans fermiers (*kosaku*) ou les simples travailleurs agricoles (*mizu-nomi*) qui ne

42. G. LEFEBVRE, *La Révolution française et les Paysans*, op. cit., p. 13-14, 28-29, 34-35, 41-42.

possédaient aucun *koku-taka* et dont le nombre était déjà immense. Ce fut donc une opération blanche pour cette masse paysanne : ce lui fut, pour emprunter une expression de Georges Lefebvre, « une amère déception ».

Les *jinushi*⁴³, grâce à la réforme agraire de la restauration, sont devenus véritablement propriétaires de leurs terres et contribuables de l'impôt foncier en argent à l'égard de l'Etat. Mais les cultivateurs immédiats (*kosaku*, ce mot signifie littéralement : petit paysan fermier), loin d'être affranchis, tout en perdant les droits dont ils jouissaient sous le régime seigneurial, demeurèrent toujours *kosaku* et continuèrent, à ce titre, à payer aux *jinushi* la rente annuelle en nature, dont le taux fut parfois augmenté. De là se développa nécessairement la politique de protection du gouvernement à l'égard des *jinushi*, comme redevables de l'impôt foncier à l'Etat. Les rapports de domination et de dépendance entre *jinushi* et *kosaku*, en d'autres termes l'exploitation jinushienne du surtravail (rente en nature) des *kosaku*, furent garantis par le pouvoir d'Etat comme un droit réel de propriété, moderne et inviolable⁴⁴. Dans ce cas, le pouvoir d'Etat absolutiste ou ses lois elles-mêmes constituent la contrainte extra-économique pour assurer le paiement des rentes foncières et leur reproduction.

3. Le *chiso kaïsei* ou réforme agraire de la révolution de Meiji reconnu, ainsi qu'on l'a déjà vu, la possession de l'ancien *koku-taka* comme un droit exclu-

43. Ce mot signifie littéralement : propriétaire foncier. Mais il désigne non seulement le propriétaire paysan qui cultive ses terres lui-même, mais aussi le gros propriétaire foncier non exploitant et parasite, qui a concentré des terres paysannes dans ses mains et vit de la rente annuelle en nature payée par le *kosaku*.

44. Sur le fait que la législation ultérieure sur la propriété foncière et l'agriculture dota les propriétaires jinushiens d'un droit de propriété absolu, voir T. OGURA, *Tochi rippō shi* (Histoire de la législation foncière), Tokyo, 1950.

sif de propriété privée sur la terre et soumit les nouveaux propriétaires à l'impôt foncier. En conséquence logique, les anciens droits d'usage des paysans sur les terres, pourtant nécessaires à l'existence paysanne, en furent exclus. Les baux de location perpétuels (*eikosaku*) qu'on peut considérer presque comme de véritables propriétés paysannes, risquaient d'être abolis. En outre, la réforme de l'impôt foncier du gouvernement de Meiji portait sur la distinction entre terres de l'Etat, surtout forêts, et terres privées et sur la suppression des droits d'usage (*iriaï-ken*) sur les forêts.

Cette distinction entre terres de l'Etat et terres privées entraîna la confiscation, sur une grande échelle, des communaux et surtout des forêts et des landes dont jouissaient les paysans ; leurs droits d'usage collectifs sur les bois et les landes furent abolis. Ces droits d'usage, grâce aux fourrages, aux engrais, aux matériaux pour la construction et le chauffage qu'ils leur procuraient, permettaient aux petits paysans traditionnels de subsister. Les terres de l'Etat, notamment celles de la famille impériale, augmentèrent énormément. Il faut souligner ici la proportion exorbitante de la propriété foncière du Tenno, de l'Etat et des municipalités par rapport à la propriété privée⁴⁵. Cette incorporation d'immenses terres et forêts à la propriété impériale constitua la base matérielle des théories absolutistes du Tenno. Beaucoup de rizières et de champs revinrent, par ailleurs, à la propriété *jinushienne* ; les forêts privées surtout furent accaparées, pour la plupart, par les propriétaires *jinushiens*. La raison en est que la mesure de la terre et l'enregistrement pour la constatation des droits de propriété, à l'occasion de la réforme de l'impôt foncier, se firent au profit des *jinushi*, véritables « coqs de village » ; ce qui, dans chaque village, augmenta leur influence sur les petits paysans et leurs petits fermiers (*kosaku*) et contribua à renforcer leur

45. Le tableau suivant marque la progression de la propriété foncière de l'Etat, de 1881 (immédiatement après la fin de la réforme de l'impôt foncier) à 1890 (un an après

prépondérance économique et sociale. Il va sans dire que furent également réduits les droits d'usage (*iriaï*) sur les forêts et bois qui appartenaient à des particuliers. Les innombrables troubles paysans du début de l'ère de Meiji traduisirent, pour une part, ces conditions économiques ⁴⁶.

Ainsi, les réformes agraires de la révolution de Meiji ont, d'une part, aboli le système seigneurial et shogunal,

la promulgation de la Constitution impériale et de la Charte de la famille impériale) *.

TERRES DE L'ETAT

	Propriétés foncières impériales	Propriété foncière de l'Etat	Forêts et bois de l'Etat et des municipalités	Total
1881	634**	16 885	5 259 183	5 276 702
1890	3 654 532	79 308	17 595 421	21 329 261

TERRES PRIVÉES

	Rizières	Champs	Forêts et bois	Total
1881	2 631 132	1 855 628	6 901 719	11 388 479
1890	2 536 118	2 159 913	7 442 352	12 138 383

* D'après *Teikoku tokei nenkan* (Annuaire impérial de statistique), n° 3, p. 15-16, et n° 10, p. 19.

** unité = 1 *chō* (environ 1 hectare).

46. Voir T. ONO, *Ei-kosaku ron* (Sur le *kosaku* héréditaire ou bail de location perpétuel); M. KAIINO, *Iriaï no kenunyaku* (Etudes sur les droits d'usage communaux), 1943; T. TSUCHIYA et M. ONO, *Meiji shonen nomin sojo roku* (Documents sur les troubles paysans au début de l'ère de Meiji).

c'est-à-dire l'organisation purement féodale de la propriété foncière fondée lors du *Taiko kenchi* (époque féodale où les redevances en nature proprement dites prédominaient, bien qu'accompagnées de quelques survivances de rente en travail) ; mais, d'autre part, elles ont maintenu en même temps dans la société moderne les rapports de production féodaux de l'agriculture comme des éléments constitutifs du capitalisme nippon. Ainsi se marque dans la société moderne japonaise une époque où la propriété foncière à demi féodale et la très petite culture à demi serve (comme M. Yamada l'a montré le premier, dans son *Analyse du capitalisme japonais* ⁴⁷⁾) caractérisent l'agriculture et la propriété foncière : époque où se réalise la différenciation entre la rente annuelle en nature et l'impôt foncier en argent. C'est bien dans ces conditions historiques particulières au Japon rural que se réalisa par force l'accumulation primitive du capital et que progressa la différenciation de la paysannerie ⁴⁸⁾.

IV

Il nous faut maintenant préciser la signification historique de ces réformes agraires et déterminer leur place dans l'histoire économique du Japon.

1. Grâce à la réforme agraire de la révolution de Meiji, les paysans proprement dits (*hon-byakusho*) se

47. M. YAMADA, *Nihon shihon-shugi bunseki* (1934), et son article, « Nochi kaikaku no rekishiteki igi » (« Signification historique de la réforme agraire après la guerre mondiale »), paru dans *Sengo nihon no keizai mondai* (*Problèmes économiques du Japon d'après-guerre*) de la Faculté d'économie politique de l'Université impériale de Tokyo, 1949.

48. Voir le changement des pourcentages de la population agricole et de la population industrielle et commerciale dans toute la population du pays, selon les chiffres des recensements nationaux : en 1873, respectivement 78 % et 10,2 % ; en 1920, 52,4 % et 22,3 % ; en 1940, 42,6 % et 40 %.

libérèrent des liens féodaux de dépendance et se transformèrent de tenanciers féodaux en paysans propriétaires libres, au sens juridique. Mais, s'ils ont été affranchis, ils demeurèrent contribuables des nouveaux impôts fonciers, qui constituèrent, à peu de chose près, une charge identique à celle des anciennes redevances seigneuriales. On peut donc affirmer que leur propriété foncière n'a pas été économiquement libérée de la tutelle féodale. Le taux des nouveaux impôts fonciers, c'est-à-dire 3 % du prix de la terre, fut déterminé « dans le but de ne pas entraîner une diminution des anciens revenus annuels gouvernementaux » ; en d'autres termes, les nouveaux impôts fonciers ne furent autre chose, économiquement parlant, que les anciennes redevances seigneuriales : le nouveau gouvernement prit en ce domaine la succession des *daïmyō*. La « règle » I des « exemples de l'inspection » (*kensa rei*, chap. 12 de l' « Avis aux fonctionnaires » à l'occasion de la réforme de l'impôt foncier) souligne concrètement ce fait par des chiffres : l'impôt foncier absorbe 34 % de tout le produit du travail du paysan ⁴⁹.

Par ailleurs, les paysans japonais n'eurent aucune occasion d'acquérir des terres, comme le firent les paysans français à l'époque de la Révolution, grâce à la vente des biens nationaux : bien au contraire, la distinction entre terres de l'Etat et terres privées permit très souvent au gouvernement de procéder à d'importantes confiscations de terres paysannes. S'ils sont maintenant véritablement des propriétaires fonciers libres, les paysans japonais ne sont propriétaires que de quelques petites parcelles de terres, comme auparavant à l'époque du shogunat, parcelles incomparablement plus petites que celles des paysans d'Europe occidentale.

49. La « règle » I fixe le rendement de 1 *tan* (= 0,1 hectare) de rizière de qualité moyenne à 1,6 *koku* = 1,8 hectolitre, valant selon le prix courant 4,80 *yen* ; le prix de 1 *tan* est fixé à 40,80 *yen*. L'impôt foncier est de 1,632 *yen*, y compris la part revenant à la communauté villageoise qui constitue le tiers de l'impôt foncier proprement dit.

Regrettons de ne pas avoir encore sur la propriété foncière et l'exploitation agricole à la fin du régime shogunal et au début du Meiji d'études quantitatives précises semblables à celles dont disposent les historiens français pour l'Ancien Régime et la Révolution ; c'est là, pour l'avenir, une tâche importante qui s'impose aux historiens japonais.

Pour les années qui suivirent, il est possible de dresser des statistiques précises de la répartition de la propriété foncière ⁵⁰. Compte tenu des diversités régionales, les paysans propriétaires de moins de 3 *chō* (= 3 hectares) constituent alors toujours plus de 90 % de la totalité, ceux de moins de 1 *chō* (= 1 hectare) toujours plus de 70 %. Peu de paysans propriétaires (*jisaku*) peuvent vivre en producteurs indépendants sur leurs propres terres ; la plupart s'occupent d'un travail domestique accessoire. Surtout, ils augmentent leurs exploitations agricoles en louant à titre de *kosaku* une partie des terres des *jinushi* ; les petits paysans propriétaires sont très souvent, en même temps, les petits paysans fermiers (*kosaku*). Cette exploitation mixte (*ji-kosaku*) englobe toujours plus de 40 % de la totalité des familles paysannes japonaises. Soulignons qu'au Japon les propriétaires de plus de 5 *chō* (= 5 hectares), qui, même à l'échelle internationale, ne pourraient être rangés que dans la catégorie des petits paysans propriétaires, ne sont plus des paysans exploitants, mais les propriétaires jinushiens non-exploitants et « parasites » : trait caractéristique de l'agriculture nippone. Cette très petite propriété paysanne correspond à une très petite exploitation paysanne particulière au Japon, comme on le verra dans la suite. Surtout, fait primordial, les rentes annuelles en nature dont les paysans étaient jusqu'ici redevables à leur seigneur furent transformées par l'autorité gouvernementale, par force et « d'en haut » (*von oben*), en impôts fonciers en argent. Comme on l'a vu, les redevances féodales constituaient, sous le régime seigneurial, une catégorie

50. Voir le tableau de la page suivante.

(nombre de propriétaires paysans et pourcentages suivant l'étendue de la propriété)**

Année	moins de 0,5 chō	0,5 chō — 1 chō	1 chō — 3 chō	3 chō — 5 chō	5 chō — 10 chō	10 chō — 50 chō	plus de 50 chō	Total	nombre de <i>jinushi</i> non exploitants
1908	2 267 093 47,20 %	1 277 702 26,60 %	899 986 18,74 %	227 496 4,74 %	94 049 1,96 %	34 348 0,72 %	2 217 0,04 %	4 802 891 100 %	975 787
1919	2 359 708 50,04 %	1 164 875 24,70 %	866 316 18,37 %	204 346 4,33 %	85 894 1,82 %	31 843 0,66 %	2 451 0,08 %	4 715 433 100 %	895 855
1929	2 432 597 50,68 %	1 211 896 25,25 %	859 279 17,90 %	187 468 3,91 %	78 134 1,63 %	28 121 0,59 %	2 135 0,04 %	4 799 630 100 %	872 052
1940	2 470 061 50,58 %	1 268 527 25,98 %	865 846 17,73 %	180 612 3,70 %	72 127 1,48 %	24 662 0,50 %	1 797 0,03 %	4 883 632 100 %	992 596
Type Tohoku***									
1908	362 380 40,01 %	204 644 22,60 %	227 638 25,13 %	69 994 7,73 %	29 694 3,28 %	10 408 1,15 %	911 0,10 %	905 669 100 %	184 789
1940	434 428 42,85 %	242 803 23,95 %	235 388 23,22 %	65 118 6,42 %	25 574 2,52 %	9 497 0,94 %	928 0,10 %	1 013 736 100 %	233 382
Type Kinki***									
1908	480 600 55,53 %	226 920 26,22 %	124 984 14,44 %	20 940 2,42 %	8 617 1,00 %	3 163 0,37 %	215 0,02 %	865 439 100 %	201 266
1940	473 750 53,85 %	245 351 27,89 %	136 741 15,54 %	16 081 1,83 %	5 785 0,66 %	1 930 0,22 %	131 0,01 %	879 769 100 %	202 685

* Reproduit dans notre *Nochi kaikaku tenmatsu gaiyo*, op. cit., p. 765-766.

** Non compris Hokkaidō et Okinawa.

*** Type Tohoku : six départements de Tohoku et trois autres (Tochigi, Ibaragi et Niigata); type Kinki : six départements de Kinki et trois autres (Miyé, Okayama et Kagawa).

de rente foncière qui absorbait presque tout le surproduit du travail paysan. Par suite des circonstances économiques, les conditions sociales particulières à la paysannerie japonaise n'étaient pas mûres, qui auraient pu transformer la rente en nature en rente en argent d'un ordre supérieur. Il serait important de comparer ces conditions économiques et sociales des paysans nippons à celles des paysans d'Europe occidentale au XVI^e siècle, par exemple des *freeholders* ou *customary tenants* en Angleterre ou des *laboureurs* en France, qui s'affranchirent effectivement des normes de la propriété féodale par suite de la transformation spontanée, si l'on peut dire, ou de la commutation de rente en travail (ou des redevances en nature) en rente en argent⁵¹. C'est la raison pour laquelle ne purent apparaître dans la paysannerie japonaise ni riches fermiers du type *koulak* ni laboureurs « à cabriolet », en un mot aucune « prosperous rural middle class », suivant l'expression de R. H. Tawney.

Les nouveaux impôts fonciers en argent ne résultèrent donc pas du développement interne de l'économie paysanne. Quant aux paysans, sans que les conditions économiques et sociales les aient au préalable transformés en producteurs de marchandises, ils furent soumis à l'impôt foncier en argent. C'est pourquoi cette brutale mutation de la rente en nature en impôt foncier en argent constitua pour les paysans non pas la condition de leur affranchissement et de leur indépendance, mais plutôt celle de leur appauvrissement permanent : la décomposition ultérieure des paysans propriétaires exploitants (*jisaku*) en petits paysans fermiers (*kosaku*) endettés du type de *kabala* en apporte la preuve. Les terres exploitées par *kosaku*, qui occupaient environ 30 % de la totalité du sol cultivé au début du Meiji, s'élevaient à 39,3 % en 1887, à 44,9 %

51. Voir, par exemple, R. H. TAWNEY, *The Agrarian Problem in the XVIth Century*, London, 1912, *passim*, p. 23-31, 59, 71-72, 118, 139, etc.; P. RAVEAU, *L'Agriculture... au XVI^e siècle*, p. 70, 102-103, 220-223, 230, 264, 288, etc.

en 1908, à 46 % au temps de la réforme agraire (*nōchi kaikaku*) qui suivit la Deuxième Guerre mondiale (1946). Tandis qu'en Angleterre la paysannerie, par suite de la formation de la rente en argent, s'est divisée en entrepreneurs capitalistes (*lease-holders*) et en travailleurs salariés (*agricultural labourers*), il s'agit ici d'une différenciation en *jinushi* parasites et rentiers (non pas en fermiers capitalistes) et en *kosaku* dépendants (non pas en prolétariat agricole). Enfin, l'industrie rurale domestique ou le travail paysan complémentaire, notamment la sériculture, dont la place dans l'économie paysanne japonaise correspondrait à celle de la viticulture en France, disparurent avec le développement du capitalisme.

En bref, les paysans propriétaires et exploitants « affranchis » par la révolution de Meiji ne peuvent se comparer aux paysans propriétaires libres et indépendants nés de la décomposition de la propriété foncière féodale en Europe occidentale. Il n'existe pas dans l'histoire japonaise cette *yeomanry* dont les Anglais étaient si fiers⁵². A la révolution de Meiji, à la différence de la Révolution française, manqua l'idéal social d'« une démocratie de petits propriétaires autonomes, paysans et artisans indépendants qui travailleraient et échangeraient librement⁵³ ».

2. Les réformes agraires de la révolution de Meiji, en légalisant les rapports économiques entre *jinushi* et *kosaku* formés sous l'ancien régime seigneurial, c'est-à-dire en consacrant les *koku-taka* concentrés entre les mains des *jinushi* comme droit de propriété foncière moderne, réorganisèrent le système jinushien et le renforcèrent. En d'autres termes, les *kosaku*, sans être affranchis, comme travailleurs directs, de l'obli-

52. Voir l'article *yeomen* dans Christopher HILL, *The Good Old Cause*, London, 1949, p. 61-65, et son introduction concise, mais suggestive, à la Révolution anglaise, 1640-1660, p. 19-31.

53. G. LEFEBVRE, *Questions agraires au temps de la Terreur*, p. 133.

gation de payer les rentes annuelles féodales, furent riviés par leur *jinushi* à la condition de petits paysans fermiers obligés d'acquitter des rentes en nature toujours croissantes.

Dans quelles proportions la totalité des produits du travail des *kosaku* fut-elle répartie entre l'Etat (impôts fonciers), les *jinushi* (rentes) et les *kosaku* eux-mêmes ? Ces proportions furent fixées d'une manière concrète dans l'officielle « règle » II des « exemples de l'inspection » (*kensa rei*), au douzième chapitre de l' « Avis aux fonctionnaires », du temps de la réforme de l'impôt foncier. En supposant que la récolte par *tan* (= 0,1 hectare) de rizière est de 1,6 *koku*, soit 4,80 *yen* selon le prix courant (3 *yen* par *koku*), on fixe, dans la règle II, le prix de la terre par *tan* à 40,80 *yen* et la rente annuelle en nature perçue par le *jinushi* sur le *kosaku* à 1,088 *koku* par *tan* (soit, en argent, 3,264 *yen*). Sur cette rente, le *jinushi* doit payer à l'Etat, à titre d'impôt foncier en argent, 1,632 *yen* (y compris la part revenant à la communauté rurale, soit un tiers de l'impôt foncier au sens strict). Il reste, par conséquent, au *jinushi* 0,544 *koku* (soit, en argent, 1,632 *yen*) et au *kosaku* 0,512 *koku* (soit, en argent, 1,536 *yen*) par *tan*. Ainsi, le produit du travail du *kosaku* se répartit entre l'Etat et le *jinushi* dans la proportion, respectivement, de 34 % (impôt foncier en argent) et de 34 % (rente annuelle en nature). Restent 32 % au *kosaku* lui-même. Le *kosaku* se chargeant en plus des frais des semences et des engrais, qui montent à 15 % de la récolte, son revenu net se réduit à 17 %, c'est-à-dire la moitié de la part revenant au *jinushi*. Telle est la caractéristique fondamentale de la distribution sociale établie officiellement par la réforme de l'impôt foncier, réforme que le gouvernement de l'époque présenta comme une grande œuvre devant contribuer au « bonheur et à la prospérité du peuple » par l'abolition des « anciennes coutumes millénaires ».

Voici, à titre de comparaison, la répartition sociale du produit paysan avant l'époque de Tokugawa, pendant cette époque et après la réforme de l'impôt foncier.

Le tableau ci-après exprime très clairement la prépondérance catégorique de la propriété foncière sur l'exploitation agricole dans l'histoire rurale japonaise⁵⁴.

On constate d'abord que, par les réformes agraires de la révolution de Meiji, la quote-part des paysans exploitants (*kosaku*) diminue *quantitativement* par rapport à celle qu'ils s'assuraient durant l'époque de Tokugawa, tandis que la partie revenant aux propriétaires fonciers *jinushi*ens grossit énormément, passant de 24 % à la fin de l'époque de Tokugawa à 34 % au temps de la réforme de l'impôt foncier, à 42 % en 1885. Il faut ensuite souligner un changement de modalité dans la perception. A la fin de l'époque de Tokugawa, les redevances dues au grand seigneur et les rentes dues au *jinushi* étaient généralement acquittées directement et en nature par le *kosaku* en tant que paysan exploitant. Mais, à partir de la réforme de l'impôt foncier, le cultivateur immédiat (*kosaku*) acquitte d'abord et en nature la rente au *jinushi* qui, à son tour, en paye une partie à l'Etat à titre d'impôt foncier en argent et se réserve tout le reste comme sa propre quote-part (*jinushi tokumaï*). Par la réforme de l'impôt foncier, deux procédés antagonistes furent donc mis en pratique : rente en nature comme auparavant et impôts fonciers en argent à un taux fixe, c'est-à-dire rentes en valeur d'usage, d'une part, et, de l'autre, impôts en valeur d'échange. Ainsi, la transformation en marchandise et en argent des produits agricoles s'opérait exclusivement dans les mains des *jinushi*. De là découle encore la politique protectionniste du gouvernement en faveur des *jinushi* comme redevables de l'impôt foncier en argent.

Les rentes foncières, toujours perçues en nature, comme à l'époque féodale, ne subirent donc aucun changement dans leur forme ni dans leur modalité, par

54. Ce tableau statistique a été dressé au moyen de diverses sources dispersées ; il a été reproduit dans l'article de M. YAMADA, « Nochi kaikaku no rekishi-teki igi », *loc. cit.*, p. 140-141.

Organisation de la propriété foncière *		Redevance seigneuriale ou impôt foncier par <i>tan</i> (en <i>koku</i>)	Rente foncière revenant au <i>jinushi</i> par <i>tan</i> (en <i>koku</i>)	Partie réservée à l'exploitant direct (paysan ou <i>kosaku</i>) par <i>tan</i> en (<i>koku</i>) **	Rendement total par <i>tan</i> (en <i>koku</i>)
Epoque Historique et année					
A) Régime domanial depuis l'époque de Kamakura (après le XIII ^e siècle)					
B) Depuis le Taïko kenchi (1582)					
	1. 1594 (année de Bunroku)	0,684 (67 %)		0,386 (33 %)	1 170
	2. 1686 (année de Teikyo)	0,645 (50 %)		0,645 (50 %)	1 290
	3. Première moitié du XIX ^e siècle (fin du <i>bakufu</i> shogunal)	0,690 (37 %)	0,447 (24 %)	0,733 (39 %)	1 871
C) Depuis le <i>chiso kaisei</i> (1873)					
	1. 1873	0,544 (34 %)	0,544 (34 %)	0,512 (32 %)	1 600
	2. 1885	0,270 (16 %)	0,700 (42 %)	0,680 (42 %)	1 650
	3. 1888	0,270 (17 %)	0,734 (47 %)	0,558 (36 %)	1 562
	4. 1903-1907 (en moyenne)	0,256 (16 %)	0,652 (42 %)	0,658 (42 %)	1 566
	5. 1933-1935 (en moyenne)	0,126 (6 %)	0,892 (42 %)	1,107 (52 %)	2 125

* Il faut mettre l'accent sur les proportions (%) plus que sur les chiffres de production (*koku*) eux-mêmes, puisqu'ils ont été obtenus par des méthodes d'enquête différentes suivant chaque époque.

** Y compris les frais des semences et des engrais.

suite des réformes agraires de la révolution de Meiji. Après la réforme, et selon les prescriptions des enquêtes « sur les coutumes en matière de tenure » (*kosaku kanko chōsa*), les rentes sur les rizières demeurèrent exigibles en 1885 presque toutes en riz, en 1912 toujours « en riz dans leur presque totalité », en 1921 « en riz dans leur totalité, à travers tous le pays ». La réforme agraire (*nōchi kaikaku*) qui suivit la Deuxième Guerre mondiale (1946) pour la première fois transforma les rentes perçues en nature en rentes en argent selon un taux fixe.

Cette rente annuelle en nature, semblable à la rente féodale en nature, absorbait tout le surtravail des cultivateurs immédiats (*kosaku*) et empiétait très souvent sur leur subsistance. Elle absorbait 68 % de tous les produits du travail des *kosaku* au temps de la réforme de l'impôt foncier. Le taux de la rente annuelle en nature de 1 *koku* (1,8 hectolitre) par *tan* (0,1 hectare) se maintint de manière inébranlable jusqu'à la fin⁵⁵.

55. Nous donnons ici la proportion (en %) entre le produit total du travail du *kosaku* et la rente annuelle en nature versée au *jinushi*, d'après le Teikoku nokaï (Association agricole du Japon), « *Kosaku-ryo genmen ni kansuru chosa* » (« Enquêtes sur les rentes foncières de *kosaku* »), reproduit dans notre *Nōchi kaikaku tenmatsu gaïyo*, op. cit., p. 963.

Proportion de la rente foncière dans tout le ren- dement agricole	Contrat de rente foncière			Rente foncière effectivement payée		
	Premières années de Meiji	1887	1926	Premières années de Meiji	1887	1926
		%	%		%	%
plus de 80 %	6,2	2,3	0,2	4,6	1,0	—
80 %-70 %	10,9	7,8	1,9	10,4	7,1	0,7
70 %-60 %	28,2	23,9	10,6	25,1	22,6	5,8
60 %-50 %	28,3	37,8	38,7	31,2	38,8	27,8
50 %-40 %	17,3	22,9	37,0	19,6	23,9	45,2
40 %-30 %	7,3	4,3	10,6	7,6	5,8	18,6
moins de 30 %	1,8	1,0	1,0	1,5	0,8	1,9
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Au cours des années 1933-1938, la rente foncière effectivement payée par an était encore en moyenne de 1,018 *koku* par *tan*. Il s'agit ici non seulement des petits paysans fermiers (*kosaku*), mais aussi des petits paysans propriétaires (*jisaku*) : la plupart des petits paysans propriétaires, ne pouvant subsister de leurs propres terres, étaient obligés de louer une partie des terres des *jinushi* en leur payant la rente en nature (*ji-kosaku*). Ainsi donc cette catégorie de rente en nature prévalait dans toute l'agriculture japonaise. Cette prépondérance de la propriété foncière sur l'exploitation agricole définit la très petite culture (*minute agriculture*) particulière au Japon ; l'existence de cette catégorie de rente foncière, en rendant impossible la formation du profit industriel, empêchait le capitalisme de s'établir dans l'agriculture nipponne.

A. — Dans l'agriculture japonaise, fondée sur les rentes annuelles en nature, ne se réalisa pas la concentration des exploitations agricoles. La très petite propriété parcellaire du paysan japonais correspond à l'exploitation type. La petite propriété de 1 *chō* (l'étendue normale de culture par *hon-byakushō* type) demeura inchangée depuis l'époque de Tokugawa jusqu'au temps de la réforme de l'impôt foncier, l'exploitation agricole moyenne par famille paysanne se situant à 0,88 *chō*. En ce qui concerne l'exploitation agricole, il n'est possible de dresser une véritable statistique que pour les années ultérieures⁵⁶. On constate que, compte tenu des différences régionales, les exploitations de moins de 2 *chō* (= 2 hectares) englobent toujours plus de 90 % des exploitations paysannes, celles de moins de 1 *chō* (= 1 hectare) toujours 67 % ; les exploitations de plus de 5 *chō* (= 5 hectares) comprennent moins de 1 % du total. Ce qu'il faut souligner ici, c'est qu'il ne s'agit pas généralement d'une petite culture, mais d'une

56. Voir le tableau de la page suivante.

(Nombre de paysans cultivateurs et proportions des diverses catégories d'exploitation **)

Année	moins de 0,5 chō	0,5 chō — 1 chō	1 chō — 2 chō	2 chō — 3 chō	3 chō — 5 chō	plus de 5 chō	Total	Paysans proprié- taires (jīsaku)	Type mixte (ji-kosaku)	Paysans fermiers (kosaku)
1908	2 003 298 38,07 %	1 754 060 33,34 %	1 031 122 19,60 %	306 421 5,82 %	124 785 2,37 %	41 642 0,80 %	5 261 328 100 %	1 729 415 32,87 %	2 097 689 40,06 %	1 434 224 27,07 %
1919	1 918 142 36,23 %	1 807 730 34,15 %	1 116 318 21,09 %	316 993 5,99 %	108 989 2,06 %	25 756 0,48 %	5 293 928 100 %	1 619 775 30,60 %	2 207 719 41,70 %	1 466 434 27,70 %
1929	1 860 051 35,06 %	1 863 818 35,13 %	1 192 198 22,47 %	291 165 5,49 %	84 264 1,59 %	13 606 0,26 %	5 305 102 100 %	1 619 262 30,52 %	2 308 317 43,51 %	1 377 523 25,97 %
1940	1 766 493 33,91 %	1 757 555 33,74 %	1 307 234 25,09 %	289 541 5,56 %	77 724 1,49 %	10 621 0,21 %	5 209 168 100 %	1 578 682 30,31 %	2 252 336 43,24 %	1 378 150 26,45 %
1908	289 974 29,18 %	255 541 25,72 %	248 151 24,97 %	125 241 12,60 %	56 237 5,66 %	18 608 1,87 %	993 852 100 %	324 721 32,67 %	391 192 39,36 %	277 939 27,97 %
1940	302 517 26,09 %	311 370 26,85 %	355 167 30,63 %	137 034 11,82 %	47 357 4,08 %	6 024 0,53 %	1 159 469 100 %	296 806 25,60 %	483 548 41,70 %	379 115 32,70 %
1908	450 456 45,32 %	371 328 37,36 %	147 912 14,88 %	18 070 1,82 %	4 625 0,47 %	1 460 0,15 %	993 851 100 %	308 532 31,04 %	355 342 35,75 %	329 977 33,21 %
1940	360 529 39,86 %	350 755 38,78 %	178 722 19,76 %	12 810 1,42 %	1 497 0,17 %	205 0,01 %	904 518 100 %	279 733 30,93 %	397 351 43,93 %	227 434 25,14 %

* Reproduit dans notre *Nochi Kaikaku tenmatsu gaiyō*, op. cit., p. 767-769.

** Non compris Hokkaidō et Okinawa.

*** Type Tohoku : six départements de Tohoku et trois autres (Tochigi, Ibaragi et Niigata) ; type Kinki : six départements de Kinki et trois autres (Miyé, Okayama et Kagawa).

culture minuscule, de nature semi-féodale ou semi-serve qui caractérise l'exploitation jinushienne japonaise⁵⁷.

B. — Le double principe de l'impôt foncier en argent, d'une part, et de la rente en nature, d'autre part, établi par les réformes agraires de la révolution de Meiji exprime l'antagonisme entre la petite exploitation agricole et la propriété foncière jinushienne. La transformation en marchandise et en argent des produits agricoles (riz) se réalise exclusivement par l'intermédiaire des *jinushi*, qui constituent une catégorie de propriétaires vendeurs. Dans cette agriculture, où prédominent les rentes en nature, la transformation des produits agricoles en marchandise se fait toujours au bénéfice des propriétaires jinushiens. L'analyse brillante

57. Il existe toujours, il est vrai, des diversités régionales et des variétés structurelles dans la propriété foncière et l'exploitation agricole. Mais, à part la région de Hokkaïdo, zone colonisée et nouvellement mise en valeur, où se remarque un système de grandes fermes différent de celui de Hondo et où l'exploitation paysanne moyenne est de 4,45 *chō* (1929), on pourrait distinguer, grosso modo, deux types d'exploitation dans Hondo.

1) Type de Tohoku : l'exploitation agricole est relativement extensive et l'étendue de culture par famille paysanne est de 1,46 *chō*, en moyenne (1929). Dans ce cas, l'évolution de l'agriculture se poursuit à l'intérieur même de la communauté villageoise ; les terres ont tendance à se concentrer aux mains de gros *jinushi* de type semi-seigneurial.

2) Type de Kinki : l'exploitation agricole est ici relativement intensive et l'étendue de culture par famille paysanne est de 0,73 *chō*, en moyenne (1929). Ici, l'agriculture évolue en contact avec l'économie des villes ; les terres, se morcelant, ont tendance à se concentrer aux mains de *jinushi* de type usurier et parasitaire (voir M. YAMADA, *Nihon shihon-shugi bunseki*, p. 196-200). Il serait infiniment intéressant, pour comprendre les différences de structure de l'agriculture, en dépit de ressemblances morphologiques entre le Japon et la France, de comparer ces deux types japonais avec deux types — type septentrional (Flandre) et type méridional (Haïnaut et Cambrésis) — analysés par G. LEFEBVRE, *Paysans du Nord pendant la Révolution*, Paris et Lille, 1924, p. 26, 31-35, 41, 55-58, 81-82, 100-101, 137-141, 162-163, 284-289, 307-309, 875-882, etc.

que le professeur C.-E. Labrousse a donnée de la circulation des marchandises agricoles au XVIII^e siècle en France est valable pour la position que les propriétaires vendeurs *jinushiens* occupent dans la structure de la circulation au Japon. « Tout le mécanisme de l'échange, dit-il, fonctionne, en effet, au bénéfice du propriétaire foncier. [...] Le propriétaire foncier — entendons par là le propriétaire qui dispose d'un excédent à offrir sur le marché, qui de la vente des produits de son domaine [...] — apparaît ainsi pratiquement comme le bénéficiaire exclusif de la hausse des prix, plus forte sur le marché agricole que sur le marché industriel, et de la hausse, d'ailleurs incertaine, de la productivité⁵⁸. » La position économique des *jinushi* fut consolidée grâce à la réduction des impôts fonciers en 1877 (de 3 % à 2,5 % du prix de la terre — pour les frais de la communauté rurale, de 1/3 à 1/5 de l'impôt foncier), grâce à la hausse sensible du prix du riz⁵⁹ et à la fixation du prix de la terre, grâce, enfin, au renforcement de la rente en nature réalisé par le développement de la productivité agricole.

On présume qu'avant la Deuxième Guerre mondiale 74 à 80 % du riz perçu par les *jinushi* à titre de rentes en nature se transformaient en marchandises et circulaient sur les marchés. Le riz se transformait ainsi en marchandise et en argent. Ce fait n'atteste pas, cependant, l'existence du capitalisme dans l'agriculture japonaise, parce que le riz marchandise n'est pas produit suivant un mode de production capitaliste, mais reste toujours une transformation en marchandise de rentes en nature payées directement aux *jinushi* par de petits paysans (*kosaku*) demi-serfs ou une simple production

58. C.-E. LABROUSSE, *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle*, Paris, 1933, 2 tomes, vol. II, p. 626, et vol. I, p. 240-242 ; vol. II, p. 419-421, 492, 615, 635-639, etc.

59. Sur le mouvement des prix à la fin du *bakufu* shogunal et au temps de la restauration, nous n'avons pas encore de travaux statistiques et scientifiques comparables aux études historiques françaises, par exemple aux travaux du professeur

marchande produite par de petits paysans propriétaires et cultivateurs (*jisaku*). Ainsi, à mesure que la transformation du riz en marchandise (c'est-à-dire la production pour le marché) par les propriétaires vendeurs jinushiens s'élargit d'une manière extensive, la rente en nature se renforce, la situation économique des *kosaku* comme petits paysans fermiers (et non pas comme travailleurs salariés ou prolétariat agricole) s'aggrave, et le marché intérieur se resserre intensivement pour le capital industriel.

C. — Par les réformes agraires de la révolution de Meiji, la vente et l'achat des terres devinrent entièrement libres. Les terres se transformèrent en marchandise ; le commerce des terres se développa ; beaucoup de terres se concentrèrent aux mains des *jinushi*. Ce fait ne signifie pas, cependant, la transformation capitaliste de l'agriculture nipponne. Dans la mesure où prédomine une catégorie de rente foncière qui ne permet généralement pas au profit de se former, l'argent

Labrousse. C'est là une tâche qui s'impose aux historiens japonais. Nous donnons ci-dessous quelques chiffres, d'après les enquêtes du ministère des Finances, portant sur dix années du début du Meiji. Cf. B. NAKAZAWA, *Nihon beika hendo shi* (*Histoire du mouvement des prix du riz au Japon*), Tokyo, 1933, p. 287-314.

Année	Prix du riz (prix de marché à Tokyo, par <i>koku</i> , en <i>yen</i>)	Indice
1873	4 yen 76	100
1874	6 — 83	143,3
1875	6 — 96	146,1
1876	4 — 98	104,5
1877	5 — 16	107,3
1878	6 — 03	126,7
1879	7 — 90	165,9
1880	10 — 47	219,5
1881	10 — 49	220,1
1882	8 — 86	186,0

placé exclusivement en achat de terres en vue de l'acquisition de rentes foncières, bien qu'il entraîne la transformation des produits agricoles en marchandise, ne fait généralement que rehausser le prix des terres et que maintenir ou élever le taux des rentes en nature. L'argent ainsi investi dans l'achat de terres reste étranger au capital proprement dit dans la production agricole elle-même qui produit la rente foncière. Au contraire, l'achat de terres comme un placement de capital constitue une réduction du capital proprement dit utilisée dans la production agricole elle-même, c'est-à-dire amélioration des terres et de l'outillage agricole, emploi des engrais, salaire pour les travailleurs... Ce processus rend de plus en plus difficile la reproduction du capital dans l'agriculture, pour, enfin, la conduire à une crise structurelle. Il ne s'agit pas ici de la transformation en marchandise des terres et du riz, mais du mode de production historique par lequel le riz et la rente foncière sont produits en réalité ⁶⁰.

Par la logique même de ce mécanisme, le système de la propriété foncière jinushienne se développa et s'établit comme tel dès 1890. La comparaison des propriétaires fonciers jinushiens, apparus en relation étroite avec le système féodal et seigneurial de Tokugawa et consolidés par la réforme agraire de Meiji, avec les propriétaires fonciers d'Europe montrerait qu'ils n'ont aucun caractère historique commun avec les *landlords anglais* qui afferment leurs terres aux *tenant farmers* (fermiers capitalistes), eux-mêmes entrepreneurs agricoles et employeurs de travailleurs salariés, et qui s'approprient sous forme de rente foncière une partie des profits réalisés par leurs fermiers ⁶¹. Rien de

60. Sur tout ce qui précède, voir mon *Kindai shakaï seiritsu shiron*, p. 106-108, 134-146, 169-182, et mon *Shimin kakumei no kozo*, p. 117-120, 125-126, etc.

61. L'agriculture anglaise est constituée sur la base de la « three-fold division of agricultural interests » (W.J. ASHLEY, *The Economic Organisation of England*, London, 1915, p. 2-4, 44-67) ou, plus concrètement, de la « tripartite division into landlord, capitalist farmer and landless agricultural labou-

commun non plus avec les *Gutsherren* ou *Junker* de l'Allemagne de l'Est qui exploitaient directement leur domaine, pour le marché agricole, au moyen des travaux de leurs paysans corvéables⁶². Les propriétaires fonciers *jinushiens*, si l'on peut parler d'un troisième type d'organisation agraire, se rapprocheraient plutôt des propriétaires fonciers « bourgeois » de l'Ancien Régime français, malgré des différences de structure et de développement entre les uns et les autres. Au Japon, dès le milieu de l'époque de Tokugawa, la concentration effective des propriétés foncières aux mains des *jinushi* était vraiment avancée ; mais la concentration des exploitations agricoles, ou la réunion des fermes, par suite du taux élevé des rentes annuelles en nature, ne se réalisa pas⁶³. C'est dire que les paysans japonais ne connurent ni l'*enclosure* à l'anglaise ni le *Bauernlegen* à l'allemande. Les *jinushi* propriétaires fonciers de

rer » (R. H. TAWNEY, *The Agrarian Problem in the XVIIth Century*, introduction ; A. DEMANGEON, « Les Iles Britanniques », dans *Géographie universelle*, vol. I, Paris, 1927, p. 264-266).

62. Voir, par exemple, F. KNAPP, *Die Bauernbefreiung und der Ursprung der Landarbeiter*, 2. Aufl., 1927, vol. I, p. 28-75 ; G. AUBIN, *Zur Geschichte des gutsherrlich-bäuerlichen Verhältnisses in Ostpreussen*, 1910, p. 45-49, 62-67, 76-80, 128-132, 141-150, 165-168, 175-180, 183-185 ; H. MAYBAUM, *Die Entstehung der Gutsherrschaft im nordwestlichen Mecklenburg*, 1926, p. 1-4, 134-137, 176-179, 190-192, etc.

63. G. LEFEBVRE, « Les Recherches relatives à la répartition de la propriété et de l'exploitation foncières », *loc. cit.*, p. 113-114 ; *id.*, « La Place de la Révolution dans l'histoire agraire de la France », *loc. cit.*, p. 508-509, 512 ; *id.*, « La Révolution française et les Paysans », *loc. cit.*, p. 14-15, 24-25. Les indications suivantes du professeur G. Lefebvre sont aussi très utiles à l'histoire agraire japonaise : « En France, au contraire, les droits féodaux et les redevances subsistaient ; le champart était toujours perçu en nature : les conditions qui avaient permis l'enclosure en Angleterre n'étaient donc pas réalisées. D'autre part, le domaine direct du seigneur était réduit... à fort peu de chose, en sorte que les droits féodaux constituaient son revenu principal. En ce cas, dirait-on, que lui importait le remembrement ? Il le menaçait en ce qu'il aurait bouleversé les tenures sur lesquelles reposait l'édifice féodal. » (*La Révolution française et les Paysans*, p. 24.)

caractère semi-féodal, sur la base d'une culture minuscule demi-serve, maintiendront leur suprématie jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

Contre l'établissement de ce système jinushien et contre la réforme agraire elle-même, des révoltes paysannes et des troubles agraires violents (le nombre en monte à 330) éclatèrent au début du Meiji dans tout le pays. Des révoltes provinciales, signes indirects de résistance paysanne, se déroulèrent aussi. Enfin, parallèlement à ces résistances sociales, contre la formation jinushienne semi-féodale et oligarchique du gouvernement de Meiji, le mouvement pour le *jiyu minken* (la liberté et le droit du peuple) se développa après 1874 à l'échelle nationale, traduisant une résistance politique⁶⁴.

Cependant, la résistance sans cesse renouvelée des paysans fut enfin maîtrisée par le renforcement et l'augmentation systématique des forces militaires et policières, tandis que les mouvements de tendance démocratique bourgeoise qui se manifestaient dans le *jiyu minken* étaient refoulés par l'établissement de l'Etat autoritaire fondé sur la « Constitution impériale » accordée d'en haut par le Tenno (1889). Le Parlement impérial, convoqué pour la première fois en 1890, fut composé de députés élus au suffrage censitaire restreint : par des contribuables de plus de 15 *yen* d'impôts directs, principalement d'impôt foncier, c'est-à-dire par des propriétaires fonciers de plus de 2 *chō* ; le nombre de ces « citoyens actifs » ne dépassait pas, à cette date, 450 000, sur une population totale de 42 millions d'habitants. Ce fut effectivement un Parle-

64. Sur les troubles agraires, voir, par exemple, T. TSUCHIYA et M. ONO, *Meiji shonen nomin sojo roku* (Histoire des troubles paysans des premières années de Meiji) ; sur le mouvement de *jiyu minken*, T. OSATAKÉ, *Nihon kensei-shi taiko* (Esquisse de l'histoire politique et constitutionnelle du Japon), 2 tomes, 1938 ; Y. SUZUKI, *Jiyu minken*, 1949 ; K. HATTORI, *Meiji no kakumei* (Révolution de Meiji), 1950 ; Y. HIRANO, *Bourgeois minshu shugi kakumei* (Révolution bourgeoise et démocratique), Tokyo, 1950.

ment jinushien et, si l'on peut dire, un *Scheinkonstitutionalismus*. La démocratie bourgeoise ayant ainsi avorté, la masse du peuple et des paysans demeura dépourvue de tout droit politique ⁶⁵.

La révolution de Meiji et ses réformes agraires, sans abolir les rapports féodaux de production dans l'agriculture, par suite sans affranchir les paysans et les rendre libres et indépendants (ce sont eux, précisément, qui constituent comme « un point de passage nécessaire » pour la formation de la société capitaliste moderne), réorganisèrent et consolidèrent au contraire définitivement, comme éléments constitutifs du nouveau capitalisme nippon, les rapports *kosaku*-jinushiens de caractère semi-féodal qui étaient apparus et s'étaient développés au sein de l'organisation de la propriété seigneuriale et féodale au temps du *bakufu* shogunal et en liaison organique avec elle. Cet essai s'est proposé d'en analyser la formation historique et sociale, du point de vue des normes d'économie politique contenues dans la « rente en nature ». Depuis lors, malgré le développement du capitalisme moderne et la différenciation de la paysannerie qui l'a suivi, le prototype de l'agriculture nippone et de sa propriété foncière s'est maintenu comme tel, sans subir aucun changement essentiel, jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Il n'a été détruit que grâce à la réforme agraire (*nōchi kaikaku*, *rural land reform*) de 1945. Le fait même que le problème central de cette dernière réforme réside dans l'affranchissement « des paysans japonais opprimés plusieurs siècles sous les charges féodales » comme base de la « révolution démocratique » du Japon d'après-guerre prouve, *post festum*, que la révolution de Meiji et ses réformes agraires n'ont pas accompli la tâche historique de la révolution bourgeoise de suppri-

65. Sur ce processus politique et sur le caractère propre de la Constitution impériale du Japon, voir le bon chapitre du professeur P. RENOUVIN, *La Question d'Extrême-Orient*, en particulier p. 82-92.

mer les rapports économiques et sociaux féodaux : c'est le rôle historique de notre dernière réforme agraire (*nōchi kaikaku* ⁶⁶). Le professeur P. Renouvin a conclu, en décembre 1946, son précieux ouvrage sur la question d'Extrême-Orient en indiquant que « l'effondrement de l'impérialisme japonais » ouvrait la voie à un « ordre nouveau » qui dépendrait, pour un temps, de l'accord ou de la rivalité entre les deux plus grandes puissances du monde ⁶⁷. Nous pouvons ajouter qu'un « ordre nouveau » véritable dépendra également des réformes intérieures du Japon d'après-guerre, surtout des réformes agraires.

H. Kohachiro TAKAHASHI
(1953)

66. L'instruction du commandement suprême des forces alliées du 9 décembre 1945 (« Mémoire au sujet de la réforme agraire » = « Rural land reform ») ordonna au gouvernement impérial du Japon « to remove economic obstacles to the revival and strengthening of democratic tendencies, establish respect for the dignity of man, and destroy the economic bandage which has enslaved the Japanese farmer for centuries of feudal oppression ». Cette instruction constitua le point de départ de la réforme agraire (*nōchi kaikaku*) d'après-guerre. Il va sans dire que cette réforme agraire a été nécessitée par la contradiction structurelle historique inhérente au système jinushien particulier au capitalisme japonais ; par conséquent, elle ne peut être expliquée par une quelconque pression de l'extérieur. Antérieurement à cette instruction du commandant suprême des forces alliées, des projets de réforme agraire avaient été préparés par des fonctionnaires progressistes de l'administration de l'agriculture. Nous traiterons de cette réforme agraire dans une autre occasion, mais on peut, en attendant, trouver bien des documents, statistiques et explications la concernant dans notre *Nōchi kaikaku tenmatsu gaïyo*, Tokyo, 1951, 1 357 p.

67. P. RENOUVIN, *La Question d'Extrême-Orient*, p. 435.

2. Voie prussienne et « deuxième servage » *

par Henri Stahl

I

LE PROBLÈME DU « DEUXIÈME SERVAGE »

Les historiens de l'Europe ont depuis longtemps signalé « le contraste que présentent le régime agraire de l'Europe orientale d'au-delà de l'Elbe et le régime agraire de l'Europe occidentale ¹ ». Car, si « du déclin des institutions seigneuriales, l'Europe de l'Ouest a vu se dégager la propriété paysanne », tout au contraire, dans l'Europe de l'Est « l'histoire des paysans, depuis la fin du Moyen Age jusqu'à une époque toute proche de nous, n'a guère été que celle d'une longue et progressive déchéance ² ».

En effet, en France, dès le xvi^e siècle, on peut considérer le servage comme périmé, les anciens « serfs » du Moyen Age, transformés en « mainmortables », n'étant plus soumis qu'à un « régime seigneurial » adouci, lui-même en voie de disparition. Mais, dès que

* Extraits du livre de H. STAHL, *Les Anciennes Communautés villageoises roumaines*, C. N. R. S., 1970, p. 13-22, 241-252. Extraits parus dans *Recherches internationales*, n° 63-64, 1970.

1. Henri SÉE, *Esquisse d'une histoire du régime agraire en Europe aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, 1925, p. 265.

2. Marc BLOCH, *Les Deux Allemagnes rurales*, 1937, p. 606-610.

l'on se déplace vers l'est, on retrouve des formes renouvelées de servage, d'autant plus dures qu'elles sont de date plus récente³.

Ainsi « au xv^e siècle, le paysan allemand était presque partout soumis à certaines redevances, sous forme de travail et de produits, mais, pour le reste, du moins en fait, il était libre. Les colons allemands, dans le Brandebourg, la Poméranie, la Silésie et la Prusse orientale étaient même reconnus libres en droit. La victoire des seigneurs féodaux dans la guerre des Paysans mit fin à cet état de choses. Et ce ne furent pas seulement les paysans du sud de l'Allemagne, vaincus, qui redevinrent des serfs. Déjà, depuis le milieu du xvi^e siècle, les paysans libres de la Prusse orientale, du Brandebourg, de la Poméranie et de la Silésie, et bientôt après ceux du Schleswig-Holstein, sont réduits à l'état de serfs⁴ ».

Pendant donc que le servage occidental disparaissait, un « deuxième servage », ou un « nouveau servage » (« eine neue Leibeigenschaft », pour employer les termes d'Engels⁵), c'est-à-dire un servage chronologiquement attardé se développait et se renforçait à l'est. Et cela sous deux formes distinctes : *rechute* en servage des paysans de l'Allemagne centrale, qui avaient à peine senti une amélioration de leur sort, et *chute* en servage des paysans de l'Allemagne de l'Est, qui avaient joui jusqu'alors d'un régime de liberté.

3. Henri SÉE, Armand REBILLON et Edmond PRECLIN, *Le XVI^e siècle*, Presses universitaires de France, 1950.

4. Fr. ENGELS, note au *Capital*, de K. MARX, l. I, t. I, Editions sociales, p. 233, note.

5. Fr. ENGELS, *Zur Geschichte der preussischen Bauern*, dans Marx-Engels-Lenin-Stalin, *Zur deutschen Geschichte*, vol. I. *Von der Frühzeit bis zum XVIII Jahrhundert*, Berlin, 1953, p. 568-578, *passim*. Voir aussi les lettres à Marx des 15, 16 et 22 XII 1882, dans *L'Origine de la famille*, Editions sociales, p. 299 ; Andrei OTETEA, *Le Second Asservissement des paysans roumains (1746-1821)*, dans les *Nouvelles études d'histoire*, vol. I, Bucarest, éd. Academiei, 1955 ; id., *Le Second Servage dans les principautés danubiennes (1831-1864)*, *ibid.*, vol. II, Bucarest, 1960.

On ne peut mettre au seul compte des suites de la « guerre des Paysans », ni de celles de Trente ou de Sept Ans, ce renouveau des formes féodales. La plupart des historiens et sociologues paraissent être d'accord pour l'expliquer par l'effet d'une pénétration du capitalisme ⁶.

A première vue, cela paraît contradictoire ; car ce serait admettre que la même cause, le capitalisme, aurait pu avoir deux effets contradictoires : suppression du servage en Occident et création du servage en Orient.

Toutefois, tels sont les faits : le même phénomène social de l'avènement du capitalisme peut prendre des formes et avoir des effets fort différents, selon les conditions locales et historiques où il se produit.

Par exemple, en Angleterre ce n'est pas la propriété paysanne qui prit, comme en France, naissance, mais la propriété des landlords. Car, en ce pays où les formes de production industrielle apparurent les premières et devinrent dominantes, les filatures eurent besoin d'une quantité massive de laine. Pour la produire, les anciens propriétaires féodaux renoncèrent à la production des céréales au profit de l'élevage des moutons. Afin d'y arriver, ils durent faire place nette dans leurs villages, par la voie des « enclosures », mainmise violente sur les tenures paysannes, rompant ainsi les liens qui les renaient à la terre, les rendant « libres » et les forçant à déguerpir de leurs foyers. Cela allait de pair avec l'intérêt des manufactures de lainage, qui avaient besoin d'une main-d'œuvre prolétaire ; d'où alliance politique de l'aristocratie et de la nouvelle bourgeoisie.

Les choses n'allèrent pas de même en Allemagne. Au XVII^e siècle, c'était en fait un pays retardataire, sous-développé, saccagé par une suite ininterrompue

6. Fr. MAGER, *Geschichte des Bauerntums und der Bodenkultur im Lande Mecklenburg*, Berlin, 1955, contenant une excellente bibliographie du problème. Voir aussi Fr. MEHRING, *Deutsche Geschichte, vom Ausgange des Mittelalters*, Berlin, 1910.

de guerres. Les paysans s'y trouvaient encore organisés à la manière archaïque, mettant en œuvre leurs terres selon les règles de communautés agraires, les *Feldgemeinschaften*, sous la domination de seigneurs féodaux, auxquels ils devaient certaines redevances en produits et jours de travail. Cela suffisait à entretenir la classe des nobles, dans les limites d'un régime d'économie de subsistance. Mais, dès que les pays capitalistes de l'Occident eurent besoin de céréales, qu'ils ne produisaient plus en quantité suffisante pour l'alimentation de leurs villes, les commerçants de l'Occident firent appel aux régions sous-développées de l'Est, pour y trouver l'approvisionnement dont ils manquaient. Les féodaux d'Allemagne, pour faire face à cette demande de plus en plus forte de céréales, marchandises que l'on pouvait vendre à bon prix sur le marché mondial capitaliste nouvellement créé, durent passer à un autre mode de mise en exploitation des terres, par faire-valoir direct, faisant main basse sur les tenures des paysans et en constituant de grands domaines, les *Rittergüter* d'un seul tenant, remembrés selon une technique plus savante. Mais, comme il s'agissait d'une production de céréales, le phénomène des « moutons qui mangent les paysans », qui avait eu lieu en Angleterre, ne se répéta pas en Allemagne. Tout au contraire, on dut procéder à l'inverse, en liant le paysan à la glèbe, lui interdisant le droit de déguerpir, en le réduisant donc à la situation de *Leibeigene*.

Au lieu d'un *clearing of estate* on procéda à des *Bauernlegen* ; au lieu de vider les villages de leur population paysanne, on les remplit de serfs *adscripti glebae*. A la place d'un landlord, ce fut un junker qui apparut, cumulant en sa main le triple pouvoir de maître de la terre, de représentant de la justice locale et de propriétaire de paysans quasi esclaves (*Grundherr*, *Gerichtsherr* et *Leibherr*). Cela, au grand dépit de la classe bourgeoise à peine naissante qui manquait d'ouvriers.

Ce renouveau du servage qui se fit ainsi jour en Allemagne n'était pas en fait un retour à un ancien état de choses, ni la simple répétition, à l'est de l'Elbe, des

formes surannées du Moyen Age. Les influences du marché mondial capitaliste qui avaient déclenché le « nouveau servage » imposaient des lois nouvelles du développement social local.

En premier lieu, il fallait assurer une quantité plus grande de produits céréaliers. Pour cela, il fallait renoncer aux techniques de la *Dreifelderwirtschaft*, datant du Haut Moyen Age, en faveur d'un système plus moderne que les junker empruntèrent aux Hollandais, celui de la *Koppelwirtschaft* qu'ils transformèrent selon leurs besoins (la *preussische Schlagwirtschaft*).

En second lieu, le but de la production agricole cessa d'être l'obtention de biens de consommation selon les besoins d'une économie vivrière, pour devenir celui d'une production de marchandises, ayant prix sur le marché mondial.

Cela fit que les exactions féodales envers la classe des paysans prirent le caractère propre à toute « accumulation primitive du capital », posant ainsi les prémisses d'une future évolution vers des relations capitalistes⁷.

Mais ce phénomène d'un « deuxième servage », tardif, n'est pas localisé exclusivement au seul territoire allemand d'au-delà de l'Elbe. Sans doute, c'est ici qu'on le retrouve sous ses formes les plus prégnantes, ce qui justifie la dénomination que Lénine lui donna de « voie prussienne du capitalisme en agriculture ». Mais en fait il y eut bien d'autres pays (Russie, Pologne, Autriche, Hongrie, Transylvanie, Moldavie, Valachie) qui connurent, sous diverses formes, le même phénomène.

7. Johannes NICHTWEISS, *Das Bauernlegen in Mecklenburg. Eine Untersuchung zur Geschichte der Bauernschaft und der zweiten Leibeigenschaft im Mecklenburg*, Berlin, 1954. Voir aussi S. D. SKAZKINE, « Les Problèmes fondamentaux du "deuxième servage" en Europe centrale et orientale », trad. roumaine dans les *Analele romano-sovietice*, série « Istorie », 1958, n° 1-2 ; J. NICHTWEISS, « Zur Frage der zweiten Leibeigenschaft und der sogenannte preussische Weg der Entwicklung des Kapitalismus in der Landwirtschaft Ostdeutschlands », *Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, 1953, n° 5.

S'agit-il, en ce qui les concerne, du même effet de la prise de contact avec le marché capitaliste mondial ? Il se pourrait. Car, quoique manquant de ports maritimes, tels Stettin, Hambourg, Dantzig, Riga, grâce auxquels la Hanse, ensuite les marins hollandais purent exporter d'énormes quantités de blé des pays de la Baltique, il n'est pas moins vrai qu'ils eurent la possibilité d'écouler leurs marchandises, bestiaux et céréales, par d'autres voies, à travers tout un réseau de routes terrestres.

Il est de fait, en tout cas, que, dans leur ensemble, toute la série des pays situés entre la Baltique et la mer Noire connurent le même phénomène d'un servage tardif, s'aggravant à partir du XVI^e siècle dans un troublant synchronisme historique, ce qui ne peut s'expliquer que par une similitude de conditions historiques.

Toute une école d'historiens n'hésite pas à affirmer qu'il se serait agi d'un même processus de pénétration capitaliste. Ainsi, l'historien Grekov affirme que, « malgré les multiples traits particuliers du développement de ces pays, l'élément qui les relie fut que la transformation de l'agriculture provoquée par les transformations générales européennes les a trouvés à une étape de féodalisme non périmé, ce qui leur posa le même problème : celui du relèvement, par moyens féodaux, de la production agricole et de sa transformation en argent-monnaie⁸ ».

Mais, s'il faut en croire les partisans de cette école, dans toutes ces régions sud-orientales de l'Europe, ce ne fut pas toujours le marché mondial qui eut à jouer directement le rôle de premier ordre, mais tout aussi bien les marchés locaux.

Certes, il ne peut s'agir de nier l'existence ou l'importance de tels marchés. Werner Sombart, pour sa part, les juge essentiels, du moins pour la compréhension de la genèse du capitalisme occidental. Toutefois, il dut

8. B. D. GREKOV, *Krestianie na Roussi* (*Paysans de Russie*), Moscou, 1947 ; trad. roum. de 1952, Bucarest, éd. Academiei.

y avoir des conditions spécifiques, qui firent que les marchés locaux de l'Est donnèrent naissance à un deuxième servage, et non pas au capitalisme. Il est bien probable que les marchés locaux, au sein des régimes féodaux des pays attardés, ne devinrent importants qu'en tant que pièces dans le rouage des marchés capitalistes intercontinentaux déjà créés. Ainsi, en fin de compte, il s'agirait quand même d'une pénétration du capitalisme occidental, quoique se faisant jour à travers la voie indirecte des marchés locaux.

Cela soulève d'ailleurs un problème de sociologie historique du plus haut intérêt, car il s'agit en effet de la théorie des voies particulières de développement de tout pays attardé dès son entrée dans l'orbite d'une vie sociale plus avancée.

Toute « époque historique » est caractérisée par la coexistence, dans une même aire culturelle, de multiples pays, situés à des niveaux inégaux de développement. Il y eut toujours des pays se trouvant à la tête du progrès et des pays retardataires. Une « ère historique » prend obligatoirement le caractère que lui imposent les pays les plus avancés, ceux en décalage retardataire subissant la loi de « l'époque ».

Ainsi on ne peut concevoir un Etat « esclavagiste » sans un hinterland de pays « barbares » d'où des esclaves puissent être conquis par rapine guerrière. Rome sans les barbares n'aurait pu exister. L'histoire de ces « barbares » ne peut elle-même être comprise sans la présence de Rome.

De même, à l'époque où les pays de l'Occident furent féodaux, tous les pays de leurs hinterlands empruntèrent des formes féodales, sans avoir besoin de répéter l'histoire des pays d'Occident, sans devoir passer, au préalable, par un stade esclavagiste. Ne voit-on pas de nos jours des pays « sous-développés », à peine arrivés au stade des organisations tribales, passer directement aux formes capitalistes, ou même socialistes, selon l'orbite sociale qui les influence, tout comme ils passent directement, en brûlant les étapes, de la houe au tracteur et du char à bœufs à l'aviation ?

D'autant plus doit-on admettre que l'avènement, comme forme de vie sociale, du capitalisme dut avoir des répercussions directes et indirectes sur l'ensemble du monde contemporain, diversifiées selon le niveau atteint par chaque pays retardataire.

Marx avait déjà pleinement saisi ce problème de la pénétration du capitalisme et de ses effets spéciaux, variant de pays à pays (et justement à l'occasion d'une analyse de la naissance du servage en Roumanie), en formulant une loi qui dépasse en généralité le cercle étroit du problème du deuxième servage : « Dès que des peuples, nous dit-il, dont la production se meut encore dans les formes inférieures de l'esclavage et du servage sont entraînés dans les transactions mondiales, dominées par le mode de production capitaliste, et que la vente de leurs produits à l'étranger devient leur préoccupation principale, les horreurs barbares de l'esclavage, du servage, se complètent par les horreurs civilisées du surtravail⁹. » Ainsi, le travail des esclaves, tout comme celui des serfs, peut servir à des fins capitalistes, dans tout pays attardé, dès que celui-ci se trouve pris dans l'engrenage du commerce mondial capitaliste.

Cela autorise à émettre l'hypothèse que, si l'on rencontre au XVI^e siècle des rapports de servage prenant naissance ou s'exacerbant dans un pays attardé, il se pourrait qu'il s'agisse d'une prise de contact, direct ou indirect, avec le monde capitaliste.

A partir du XVI^e siècle, l'Europe entière ne forme plus qu'un seul ensemble social, les lois du marché s'imposant, plus ou moins, à tous les pays, quelque grands que soient les décalages les séparant. Dès que les marchandises obtiennent un prix sur le marché mondial, dès que la monnaie de circulation internationale subit les influences des variations capitalistes du marché de l'or, on assiste à des processus de péné-

9. Karl MARX, *Le Capital*, vol. I, traduction J. Molitor, t. 2, Paris, 1924, p. 85 (Editions sociales, l. I, t. 1, chap. x, p. 232).

tration des lois du marché dans toutes les régions de l'hinterland qui, à leur propre compte, n'auraient pu arriver d'emblée à leur donner naissance.

Cela nous paraît si incontestable que nous jugeons inutile d'entamer des controverses à ce sujet.

ASPECTS ROUMAINS DU PROBLÈME ET CONSÉQUENCES MÉTHODOLOGIQUES

C'est un tout autre problème que nous voudrions soumettre à l'analyse : celui de préciser, en ce qui concerne les pays roumains, les conditions locales qui firent que la pénétration du capitalisme s'opéra selon une formule toute particulière, intéressant au même degré l'histoire sociale locale et la théorie générale de la naissance et de l'influence du capitalisme dans le monde.

L'étude de l'histoire sociale de nos régions nous a fait admettre l'existence, en tant que phénomène essentiel local, d'une masse de villages communautaires, comme toile de fond.

Il est vrai que les *Feldgemeinschaften* caractérisent l'ensemble de la zone ponto-baltique, des ouvrages devenus classiques faisant preuve de l'importance qu'eut la *Mark* pour l'histoire de l'Allemagne¹⁰ et le *mir* pour celle de la Russie¹¹. Le même fond social des communautés villageoises se retrouve dans tous les autres pays cités : Autriche¹², Hongrie¹³, Pologne¹⁴.

10. G. Ludwig VON MAURER, *Einleitung zur Geschichte der Mark-, Hof-, Dorf und Stadtverfassung und der öffentlichen Gewalt*, éd. Cunov, 1896.

11. Aug. VON HAXTHAUSEN, *Studien über die inneren Zustände Russlands, 1847-1852*, 3 vol. Voir aussi Al. TSCHUPROW, « Die Feldgemeinschaft. Eine morphologische Untersuchung », *Abhandlungen aus dem Staatswissenschaftlichen Seminar zu Strassburg*, herausgegeben von G. F. Knapp, Heft XVIII, Strasbourg, 1902, qui demeure l'une des meilleures analyses du problème.

12. Otto BAUER, *Der Kampf um Wald und Weide. Studien zur österreichischen Agrargeschichte und Agrarpolitik*, Vienne, 1925.

Cela par contraste avec l'Occident qui connut, du plus Haut Moyen Age, un passage direct des latifundia esclavagistes et colonaires à des domaines féodaux. Il s'agit en Occident d'une classe de propriétaires fonciers *ab initio* et de leurs concurrents guerriers qui, par conquête, se substituèrent dans leur statut social, et, d'autre part, d'une classe de serfs qui lentement put se libérer. Tandis qu'en Orient les paysans, organisés en libres communautés villageoises, ne tombèrent que tardivement en servage, au profit d'une classe de nobles récemment issus de « chefferies » locales, ou bien conquérants de régions qu'ils colonisent à l'occidentale. Les féodaux d'Orient commencent par exploiter non pas des esclaves ou des colons, mais bien des villages communautaires libres, par voie purement fiscale, et ne finissent que très tard par avoir droit de propriété sur le finage des villages et sur la personne de leurs habitants.

C'est l'existence de ces libres communautés villageoises qui explique les formes toutes particulières que le servage prit dans ces régions, et ce sont ces formes spéciales de servage qui, à leur tour, expliquent les voies particulières grâce auxquelles le capitalisme put y faire sentir sa présence dominatrice.

Mais ce qui constitue l'intérêt d'une analyse de ce problème d'histoire sociale dans les pays roumains, c'est le fait que nulle part, dans toute la zone pontobaltique, les communautés villageoises ne connurent des formes tardives aussi typiques qu'en Roumanie, surtout en Moldavie et Valachie (dont nous allons donc nous occuper à peu près exclusivement). Dans ces deux pays roumains, les communautés villageoises furent tellement vivaces que même en plein *XX^e* siècle on les retrouvait encore en masse — et d'autant plus

13. TAGANYI, KAROLY, « Geschichte der Feldgemeinschaft in Ungarn », *Ungarische Revue*, 1895.

14. MIEROSLAWSKI, *Histoire de la commune polonaise du X^e au XVIII^e siècle*, Berlin, 1856 ; Zygmunt WOJCIECHOWSKI, *L'Etat polonais au Moyen Age, Histoire des institutions*, Paris. 1949.

« libres », c'est-à-dire sans avoir jamais connu la présence d'un seigneur local.

Le fait que de telles communautés survécurent jusqu'à une époque si récente est de la plus haute importance, car cela rendit possible leur étude par la voie directe des enquêtes sociologiques, ce qui dans d'autres régions de l'Europe orientale n'était plus possible au XX^e siècle ¹⁵.

Cette facilité exceptionnelle de connaître quelles sont les lois de ces formes archaïques de vie sociale est importante aussi au point de vue méthodologique. Car il est de fait que les anciens documents sont toujours énigmatiques et malaisés à interpréter, dès qu'il s'agit de reconstituer les formes de la vie sociale rurale. En tout cas, nos anciens documents concernant les villages sont si laconiques et imprécis qu'on ne peut les comprendre que si l'on sait déjà quelles sont les règles de vie des communautés villageoises. Sans l'appui des connaissances portant sur les communautés de nos jours, l'exégèse des actes anciens se heurterait à des difficultés insurmontables. D'ailleurs, notre documentation historique ne consiste en majeure partie qu'en documents écrits par la classe des boyards et ne nous parle que de villages asservis ou en train de le devenir. Si l'on était partisan de la méthode qui affirme que « rien n'existe hormis les textes », on serait tenté de croire que les villages libres n'existerent même pas — ce que d'ailleurs quelques-uns de nos historiens, forts de

15. Nous prions le lecteur de consulter nos anciens travaux, dont quelques-uns rédigés en français, comme par exemple : *Nerej, un village d'une région archaïque. Monographie sociologique dirigée par H. H. Stahl*, « Bibliothèque de sociologie, éthique et politique », sous la direction de D. Gusti, Bucarest, Editions de l'Institut des sciences sociales de Roumanie, 3 vol., 1939 ; « L'Habitat humain et les Formes de la vie sociale », *Arhiva pentru stiinta si reforma sociala*, année XII, nos 1-2 ; « L'Organisation collective du village roumain », *ibid.*, année XIII. En roumain : *Contributul la studiul satelor devălmase românești (Contribution à l'étude des villages communautaires roumains)*, 3 vol., Bucarest, éd. Academiei, 1958-1965.

l'argument *ex silentio*, n'hésitèrent pas à faire. Toutefois, les villages communautaires libres existent. Le fait étant là, il s'agit non seulement de l'expliquer, mais aussi d'en profiter dans les travaux d'histoire. En premier lieu, parce que le présent constitue la pierre de touche de toute reconstitution historique, qui n'est recevable que si elle peut se souder sans solution de continuité avec son point d'arrivée final, qui est justement le présent. En deuxième lieu, parce qu'on a ainsi la faculté d'employer une double méthode de travail : celle des recherches sociologiques sur les lieux et celle des travaux d'archives, les résultats de l'enquête sociologique pouvant recouper et servir d'appui à l'exégèse des documents.

Marc Bloch avait parfaitement raison lorsqu'il constatait que « plus que tous autres, ceux qui se vouent aux études agraires, sous peine de ne pouvoir épeler le grimoire du passé, il leur faut, le plus souvent, lire l'histoire à rebours ¹⁶ ».

C'est ce que nous avons essayé de faire, en mettant au point une technique de recherche que nous avons dénommée, dès 1928, comme étant celle de l'*archéologie sociale*. Sur la base de nos enquêtes de 1926-1946, nous avons donc établi des hypothèses de travail qui subirent ensuite une vérification historique ; et, à l'inverse, sur la base de l'exégèse des actes anciens, nous avons essayé de mieux comprendre les faits connus par enquête directe.

Il faut reconnaître toutefois qu'il est malaisé de faire de l'histoire à rebours. En premier lieu, il faut tenir compte du fait que toute évolution sociale ne procède pas *pari passu*, non seulement d'un pays à l'autre, mais tout aussi bien au sein d'un même pays, d'une région à l'autre et bien souvent d'un village à l'autre. On constate ainsi, par enquête directe, l'existence simultanée de vies sociales arrivées à divers niveaux de développement, qui paraissent s'inscrire

16. Marc BLOCH, *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Oslo, 1931, p. 12.

logiquement comme tout autant d'étapes d'une même ligne d'évolution. Se côtoyant l'une l'autre, on retrouve ainsi les communautés villageoises « survivantes » d'un type archaïque des plus purs et des communautés évoluées, en pleine dissolution capitaliste.

Tout sociologue en voie d'enquête sociale directe est, sans qu'il le veuille, un historien, car la tentation est impérieuse de transformer en ordre chronologique cet ordre logique que l'étude morphologique vous impose. Effectivement, si les formes les plus frustes sont vraiment « archaïques » et survivantes, on devrait les retrouver « vivantes » et dominantes aux siècles antérieurs.

Mais en étudiant ces siècles on a la surprise de constater que, même à ces époques, la même inégalité des divers niveaux de développement se retrouve, suivant les régions et suivant les villages. En plein xvi^e siècle, par exemple, on constate des formes d'organisation sociale plus évoluées que telle forme survivante du xx^e siècle.

La seule méthode à employer, afin de pouvoir se débrouiller dans ce fouillis, apparemment chaotique, des phénomènes sociaux qui s'entremêlent de siècle à siècle et de région à région, est celle de procéder non seulement par un cheminement « à rebours », mais tout aussi bien par un cheminement inverse, celui de l'histoire chronologique, en zigzaguant ainsi à plusieurs reprises, de siècle en siècle, tant en avant qu'en arrière.

Que l'on ne s'attende donc pas à trouver dans les pages qui suivent un exposé strictement « chronologique », selon le style classique de l'« histoire événementielle ». Ce que nous essayons de faire étant plutôt une étude de morphogenèse sociale, cela nous forcera à mettre en parallèle des faits qui nous paraissent être « contemporains » par leur degré de maturité sociale, par leurs similitudes sociologiques, sinon par le siècle auquel ils appartiennent.

Il nous serait sans doute possible de poser d'emblée, par écrit, les conclusions auxquelles nous sommes arrivés, en les exposant à la manière habituelle.

Mais il nous paraît que ce serait imposer ainsi un point de vue et des conclusions toutes faites, que nous-mêmes ne considérons pas comme parole d'évangile. Nous croyons qu'il vaut mieux mettre le lecteur à même de juger personnellement des faits, en contrôlant la manière dont nous les assemblons, en tant qu'arguments pour une interprétation qui nous paraît être la seule vraisemblable.

Nous suivrons donc dans notre exposé la même route qui fut celle de nos recherches, en retraçant, le plus clairement qu'il nous sera possible, quelles furent les démarches de notre pensée au cours du raisonnement expérimental que nous avons poursuivi, en confrontant à plusieurs reprises les faits contemporains avec les faits anciens, afin de ramener à une base commune l'ordre logique et l'ordre historique, la chronologie des processus de morphogenèse sociale, tout en donnant pour chaque époque un tableau succinct de l'ensemble des formes sociales existantes, les unes retardataires et survivantes, les autres dominantes, quelques-unes à peine naissantes, mais contenant le noyau des développements ultérieurs.

II

LES COMMUNAUTÉS VILLAGEOISES, TOILE DE FOND DE L'HISTOIRE SOCIALE ROUMAINE

Nous espérons que le lecteur a pu se convaincre, en parcourant notre ouvrage, de l'importance toute particulière qu'eut, pour l'histoire sociale roumaine, l'existence, en tant que phénomène de masse, des communautés paysannes, dont un bon nombre survécurent jusqu'aux premières décennies du **xx**^e siècle.

A notre connaissance, nulle part en Europe ces communautés paysannes ne furent si longtemps vivantes et ne firent preuve d'une variété de formes si pré-

gnante que, par leur étude directe, une théorie sociologique a pu être établie, comme ce fut le cas chez nous.

Il en est résulté une connaissance approfondie des lois selon lesquelles ces communautés prennent naissance, vivent, changent de formes et finissent par se dissoudre. Comme la plupart d'entre elles avaient encore, vers les années 1928-1946, quand nos études furent faites, un caractère visiblement archaïque, force nous a été de les considérer comme des vestiges d'un très ancien passé. Ce qui nous incita à les prendre comme point de départ pour un essai d'histoire sociale faite « à rebours », c'est-à-dire en remontant, étape par étape, jusqu'à l'époque, si lointaine, où nos pays, après avoir été abandonnés par l'administration romaine et avoir vécu pendant mille ans sous la domination de toute une suite de peuplades nomades venues du fond des steppes asiatiques, réussirent, au XIII^e siècle, par une action de « reconquête », à constituer leurs propres Etats.

LE PROBLÈME DU « FÉODALISME »

La première confirmation documentaire de l'existence de formations à caractère d'Etat organisées par les Roumains date de 1247¹⁷. On constate alors qu'elles étaient déjà dominées par une couche aristocratique (les *maiores terrae*) disposant d'une force guerrière (un *apparatus bellicus*) et pouvant prélever des dîmes sur les produits agricoles des villages, ainsi que bénéficier de certaines corvées (*utilitatum et redditum ac servitiorum*).

A plus forte raison aux siècles suivants, lorsque ces multiples formations sociales furent soudées en un seul

17. OIMPINA (« Le Problème de l'apparition des Etats féodaux roumains », *Nouvelles Etudes d'histoire*, vol. I, Bucarest, 1955) croit pouvoir remonter jusqu'au X^e siècle.

Etat, lorsque le voïvode se déclara autonome et maître absolu de son territoire, le *status* de cette couche aristocratique commença à être clairement celui d'une « classe sociale » proprement dite, ayant sous sa domination une classe de paysans.

Quel peut être le caractère d'une telle formation sociale ? S'agit-il d'un régime féodal, comme d'aucuns l'ont cru ? Il faudrait d'abord s'entendre sur ce que l'on veut désigner par un « régime féodal ». Certains le conçoivent comme une structure propre à la classe des maîtres. Ainsi « sans contrat vassalique, sans fief, sans organisation sociale et politique fondée sur des liens privés d'une nature particulière, il n'y a pas de régime féodal ». Mais d'autres conçoivent le régime féodal comme une certaine structure sociale de toute société globale, selon laquelle une classe de propriétaires du sol impose à la classe des travailleurs directs de la terre l'obligation de fournir des dîmes et des corvées, le « servage » et non pas le « fief » étant le signe distinctif de ce régime.

C'est plutôt dans ce deuxième sens que nous sommes enclins à utiliser ce terme de « féodalisme » ; car, si dans les pays roumains le servage exista, on n'y retrouve pas le système des fiefs.

Pourtant, bon nombre de nos historiens sont d'un autre avis. Selon eux, on doit voir dans nos premières formations d'Etat une réplique exacte de ce que fut le féodalisme occidental, caractérisé non seulement par l'existence d'une classe ayant *ab initio* une assise foncière, pouvant donc en leur qualité de propriétaires, imposer aux paysans le dur régime des *adscripti glebae*, taillables et corvéables à merci, mais aussi, en ce qui concerne leurs relations internes de classe, liée par serments vassaliques à un suzerain qui ne serait autre que le voïvode du pays.

Cette explication d'un état social par l'invocation de quelques principes de droit, en l'espèce celui de la « propriété » et du droit suprême du chef de l'Etat, ne peut être admise, la propriété ainsi que les droits régaliens ne pouvant être l'explication d'un problème

social, étant donné qu'ils constituent eux-mêmes, tout au contraire, un problème qui doit être expliqué.

Il vaut mieux ne jamais considérer une société humaine comme l'effet de quelques principes de droit, mais bien comme un chaînon d'une longue série historique qui se déroule sans césure.

Ainsi, on ne peut comprendre la société féodale de l'Occident que si l'on renonce à l'expliquer par les règles du droit féodal, pour avoir recours à l'étude des conditions sociales qui rendirent possible le féodalisme et qui, selon l'opinion des savants spécialistes de ce problème, sont dans leurs grandes lignes les suivantes : au sein des anciennes provinces romaines, la société du Haut Moyen Age s'édifia sur les ruines des latifundia esclavagistes et sur celles du colonat, à la suite d'une conquête de guerriers barbares qui s'installèrent, de force, au sein de ces formations sociales préexistantes, se substituant ainsi aux anciens propriétaires, héritant de leurs esclaves ou colons. Par groupes quasi autonomes, leurs armées prirent donc possession d'une société toute faite, qu'ils se partagèrent selon un ordre hiérarchique, à étages multiples, tout au long d'une échelle descendante de suzerains, vassaux et vavassaux. Ils détenirent des « bénéfices » doués d'immunités, formant tout autant de petits Etats au sein d'un plus grand Etat, plutôt nominatif qu'effectif.

Un tel régime social peut-il être conçu comme prenant naissance dans des régions qui, ne faisant pas partie d'une province romaine, n'avaient pas de latifundia en régime d'esclavage ou de colonat et où les conquérants ne furent pas des armées confédérales du type germanique, s'installant à demeure sur le sol du pays conquis ?

Par exemple, les pays habités par les Roumains avaient cessé de faire partie de l'Empire romain depuis plus d'un millénaire.

Ici, pas de grands domaines esclavagistes ou colonnaires, et pas de classe de gros propriétaires locaux. Même au temps de la conquête romaine, nous n'avons absolument aucune preuve de l'existence de tels

domaines ; d'autant plus, après l'abandon de la Dacie, nos pays ne connurent-ils plus que la vie rurale des communautés villageoises. Quant aux conquérants barbares de l'ancienne province, ils ne s'installèrent pas à demeure sur le sol roumain, exception faite pour la tribu des Hongrois, conquérante d'un seul des trois pays roumains, la Transylvanie.

Les prémisses sociales du féodalisme occidental manquent donc du tout au tout dans nos pays. Il faut donc faire appel à un autre schéma théorique que celui du droit féodal occidental pour arriver à comprendre le caractère social de nos premiers Etats. Renonçons donc à faire état de la théorie du féodalisme, quel que soit le sens donné à ce terme, pour analyser les faits en eux-mêmes.

Le schéma théorique que l'on pourra adopter devra tenir compte des données suivantes :

a) l'existence des communautés villageoises, à l'aube de notre histoire, organisées par grandes tribus confédérées sous la conduite d'une aristocratie tribale de « knez » et « voïvodes », issues d'anciennes « chefferies » locales ;

b) l'existence d'une conquête nomade, exploitant cette masse de communautés villageoises selon un système purement fiscal, le même que celui que les nomades employèrent sur toute l'étendue de leurs grands empires. Car, en l'absence de toute information écrite concernant nos pays, il faut faire appel à ce que nous savons sur ce système d'exploitation fiscale tel qu'il fut employé dans la Russie sous domination tartare et dans les pays asiatiques sous domination mongole ;

c) connaissant donc les lois sociales des communautés villageoises et le système d'exploitation fiscale des nomades, tenir compte de ce que pouvaient être les relations entre communautés villageoises et conquérants nomades, pour savoir quelle était la formation sociale que nos premiers Etats autochtones durent recevoir en héritage.

LE PROBLÈME DES « ETATS PRÉDATEURS »

Les nomades organisaient dans tout pays conquis des « Etats prédateurs ». Les cavaliers de la steppe ne prenaient pas possession du sol, se contentant de soumettre la population locale, admise à vivre selon ses propres mœurs, à une exploitation purement fiscale, portant sur toutes les formes de la vie économique : droits sur le commerce de transit, international et local, sur les grandes pêcheries fluviales, sur les mines de sel, droits sur toute production artisanale des « villes », sur la production agricole, en céréales et bétail ; et, de plus, imposition de corvées non économiques : construction et entretien des routes de l' « olac », construction et entretien des places fortifiées, mise au point des systèmes de relais perlant les routes, prestation des corvées de transports des personnes et des biens sur ces mêmes routes.

Selon le rythme des vagues successives des peuplades nomades, ces « Etat prédateurs », se relayant les uns les autres, prenaient tous le caractère d' « Etats de substitution », les nouveaux arrivants héritant du système mis en place par leurs antécédents, par couches successives remplaçables.

Dans de telles circonstances, une synthèse des populations autochtones avec les nomades ne pouvait avoir lieu. Tout au plus une certaine symbiose était possible entre aristocratie nomade et aristocratie locale, c'est-à-dire entre chefs nomades et chefs des villages, nantis du droit de prélever les dîmes au profit des nomades, mais aussi à leur propre profit et simultanément garants de la rentrée du tribut. Cette couche d'aristocratie locale pouvait ainsi se transformer en classe proprement dite, portant elle-même le nom touranien de « boyards ».

Dès la fin des grandes migrations de peuples, lors de la retraite des dernières vagues touraniennes, celle des Petchenègues, Koumans et Tartares, cette nouvelle classe de boyards locaux put entreprendre une action de « reconquête » aux dépens de leurs anciens maîtres

et, à son tour, se substituer dans le système d'Etat créé par les nomades, en continuant à encaisser le tribut, non plus en tant que mandataires des nomades, mais bien pour leur propre compte.

Ainsi donc, quel pouvait être au début le caractère des formations d'Etat des Roumains ? En tout cas, pas celui du féodalisme. La classe des boyards roumains ne fut jamais une classe hiérarchisée, ayant un suzerain tout au haut d'une échelle descendante de vassaux et vavassaux. Nous n'avons nulle trace de l'existence de bénéfices doués d'immunités. Les règles du « tarcan » tartare, sous la forme d'exemptions fiscales, que nous-mêmes employâmes, n'ont rien de semblable aux immunités féodales. Rien du droit féodal classique ne se retrouve chez nous, hormis quelques clauses de style dans la rédaction des actes, imitation des normes diplomatiques des chancelleries étrangères.

Il y a, par contre, dans nos pays une tout autre formation sociale d'Etat, celle que nous nommons *Domnie*, qui n'est rien d'autre qu'une centrale de la classe des boyards, ayant la charge d'administrer le pays, dans la mesure où cela était nécessaire pour assurer la rentrée des impôts : police routière, organisation d'un réseau de douanes, action coercitive pour soumettre les villages au paiement des dîmes.

Il s'agit donc toujours d'une exploitation fiscale, par « tribut », sans aucune base de propriété foncière autre que celle nominale du chef de l'Etat, c'est-à-dire du chef de la classe des guerriers (*voïvode* signifiant « chef de guerriers ») qui pour être maître du pays n'avait pas besoin d'en être aussi le propriétaire. Ce qui caractérise donc la base économique de cette classe de boyards, qui ne disposaient pas encore de grands domaines d'un seul tenant, doués d'immunités, en rivalité avec une royauté centrale, ce n'est que l'exploitation parasitaire des villages communautaires. Ils ne furent au début que « maîtres » de quelques villages, en tant que chefs de la population locale et tout au plus propriétaires « nominaux » des finages. Ils eurent droit à certaines dîmes et corvées, héritant d'un droit fiscal tel

qu'il avait été établi par les nomades. Ce n'est que très lentement qu'ils purent affermir leurs droits, par une graduelle substitution dans les attributions des assemblées populaires des villages, ainsi que dans les droits fiscaux de l'Etat, qui les favorisa d'ailleurs par des exemptions fiscales.

Pour comprendre le *status* social de cette classe de boyards à l'étape suivante où ils purent conquérir la maîtrise plénière de leurs villages (exception faite pour les villages libres, qui continuèrent à travers les siècles à ne dépendre que fiscalement des organes centraux de l'Etat), il faut savoir au préalable comment ces communautés villageoises s'administraient, c'est-à-dire quels étaient les droits et les devoirs des assemblées villageoises, le *status* des « propriétaires féodaux » (si l'on accepte de les dénommer ainsi) n'étant que la copie exacte des *status* des assemblées, le chef du village ayant réussi à conquérir ses anciens covillageois par une lente substitution dans les droits des assemblées.

La mise en parallèle du *status* des assemblées et du *status* du boyard rend, à ce qu'il nous paraît, très véridique cette explication du mécanisme de la conquête féodale des villages.

LE PROBLÈME DU « DESPOTISME ASIATIQUE »

Ces formations d'Etats n'étaient donc pas au début « féodales » (et encore moins esclavagistes). Ne pourrait-on pas toutefois les considérer comme appartenant au type du « despotisme asiatique » ?

Laissons de côté le sens péjoratif pris par les vocables « despotisme » et « asiatique », pour ne considérer le problème qu'au seul point de vue des faits.

On dénomme « despotisme asiatique¹⁸ » un système

18. « Pratiquement, tous les agro-despotismes historiquement importants, qui ne remplissent aucune fonction hydraulique, semblent avoir pour origine des sociétés hydrauliques préexistantes », ce qui serait une loi d'après Karl A. WITT-

de vie sociale caractérisé par toute une suite de traits, dont les principaux sont les suivants :

— existence d'un pouvoir d'Etat absolu, ayant à charge la mise en œuvre d'une administration à but économique, dans la plupart des cas, construction et entretien d'un réseau de canaux d'irrigation ;

— c'est donc d'une société « hydraulique » qu'il s'agit, du moins dans les pays où cette sorte de vie sociale prit naissance, avant de se propager dans des « zones marginales » ;

— existence d'une classe d'administrateurs, d'une « bureaucratie » ;

— existence d'une base économique constituée par des communautés villageoises ;

— d'où le caractère « stagnant » de cette sorte de vie sociale, qui ne pourrait évoluer que par l'impact d'un facteur étranger.

Mais, hormis l'existence, comme base économique, des communautés villageoises, aucun de ces traits ne se retrouve dans notre histoire. Le voïvode n'était pas un despote absolu ; il n'avait aucune charge économique à remplir du genre des travaux hydrauliques ; il ne disposait pas d'une classe sociale bureaucratique ; et nous constatons que, loin d'être stagnants et isolés, nos pays évoluèrent rapidement, d'un type social à un autre tout différent au cours de quelques siècles, au sein d'un complexe continental englobant Occident et Orient.

Mais cela voudrait-il dire alors qu'il s'agit d'une formation sociale ne rentrant dans aucun des types établis par la théorie classique, telle qu'elle fut formulée à un certain moment par l'école marxiste (esclavagiste, féodale, capitaliste, socialiste), le type du « despotisme asiatique » n'étant reçu que comme un chaînon latéral dans cette typologie unilinéaire ?

FOGEL (*Le Despotisme oriental : étude comparative du pouvoir total*, Paris, 1964), mais qui ne me paraît pas s'appliquer à l'histoire de nos pays.

A notre point de vue, ce type de formation sociale de la *Domnie* roumaine est *sui generis* : c'est à un « régime tributaire » que l'on a à faire.

On le dénomme ainsi « Etat prédateur », terminologie employée depuis longtemps par notre grand historien Nicolas Iorga, sinon dans le sens plus élargi que nous lui donnons, du moins pour qualifier les Etats des nomades, et même celui des Ottomans (en roumain, *stat de pradà*).

Etat dont la base est sans conteste la conquête. Pour mieux comprendre le rôle que la conquête peut jouer dans la formation des Etats, nous pourrions faire appel à un texte de Marx qui autorise même les plus dogmatiques de ses exégètes à soumettre à un nouvel examen ce problème.

Il s'agit d'une lettre que Marx écrivit à Engels, après lecture faite du livre de Mieroslawski sur l'histoire sociale de la Pologne. On peut y lire le texte suivant ¹⁹ :

« Tu remarqueras toi-même dans le Mieroslawski que [...] la destinée de la commune "démocratique" est nécessaire : le dominium proprement dit est usurpé par la couronne, l'aristocratie, etc. ; les relations patriarcales entre le dominium et les communautés paysannes aboutissent au servage ; le lotissement facultatif donne naissance à une espèce de classe paysanne moyenne, l'ordre équestre, où le paysan ne peut accéder qu'autant que durent la guerre de conquête et la colonisation, qui, par ailleurs, sont toutes deux des conditions contribuant à précipiter sa décadence. Dès que la limite est atteinte, cet ordre équestre, incapable de jouer le rôle d'une véritable classe moyenne se mue en "prolétariat des gueux" de l'aristocratie. Chez la population romane de la Moldavie et de la Valachie, la destinée du dominium et du paysan fut la même. Cette façon de développement est intéressante, parce qu'on peut ainsi démontrer l'origine du servage par la

19. Lettre du 30 octobre 1856, *Correspondance Marx-Engels*, t. IV, Editions Costes, 1932, p. 207.

voie purement économique, sans l'intermédiaire de la conquête et du dualisme de race. »

Marx a certainement raison de signaler ainsi l'importance de la « conquête ». Et surtout, en ce qui concerne la Moldavie et la Valachie, de souligner qu'il ne s'agit pas de la conquête d'un peuple par un autre, donc d'un « dualisme de races » ; car en effet la classe de nos boyards était elle-même roumaine, tout comme celle des paysans.

Toutefois, il y eut « conquête », ou pour mieux dire « reconquête », faite aux dépens des nomades et par substitution dans les droits et pouvoirs d'un Etat de conquête. En ce qui concerne la Transylvanie, il y eut même effectivement « conquête » opérée par les Hongrois sur les paysans autochtones roumains, avec toutefois nombre de traits de « substitution » dans les cadres créés par les formations antérieures voïvodes et knéziales des Roumains.

LE PROBLÈME DU « DEUXIÈME SERVAGE »

Vers la fin du xv^e siècle, les exemptions fiscales faites au bénéfice des boyards ne se pratiquèrent plus que rarement et finirent par disparaître : signe que les boyards n'en avaient plus besoin, ayant réussi entre-temps à affermir leur « propriété » féodale, par une mainmise complète sur les communautés villageoises. Ils avaient déjà accaparé les terrains indivis des communautés, pour les exploiter par faire-valoir direct, leur but étant de plus en plus celui d'une production de marchandises : bestiaux et céréales. Ils avaient réussi ainsi à s'assurer une base économique indépendante de l'Etat, partir à la conquête des pouvoirs publics, s'alliant aux Turcs pour combattre leur voïvode, n'hésitant pas au besoin à trahir leur pays, afin de pouvoir instaurer une nouvelle forme d'Etat, par la transformation de l'ancienne *Domnie* en « Etat d'oligarchie aristocratique », le voïvode n'étant plus maintenant qu'un *primus inter pares*, n'ayant nul pouvoir, sinon à condi-

tion de servir les intérêts des boyards, tout en se soumettant aux injonctions terroristes des Turcs, qui instituèrent une nouvelle forme d'exploitation fiscale du pays, en quelque sorte renouveau de l'ancien « Etat prédateur » des nomades.

Ainsi donc ce n'est que vers la fin du xv^e siècle que les boyards, enfin maîtres de l'Etat et disposant d'exploitations mises en œuvre par corvées, purent réduire leurs paysans au servage de la glèbe. Les communautés villageoises se désagrègent, perdent leurs droits, les paysans, en tant que demi-esclaves, pouvant être maintenant vendus et achetés selon le bon vouloir de leurs maîtres. De grands domaines féodaux se forment et l'on assiste à une accumulation primitive du capital.

Pour comprendre ce processus, il faut tenir compte du mécanisme social qui permit la transformation de toute la base sociale de la classe des boyards, qui de « tribut » se transforma en « rentes féodales » proprement dites, établies donc sur l'assise d'un régime de propriété foncière féodale.

Il s'agit d'une lutte que la classe des boyards eut à mener contre les communautés villageoises et qui consista à réduire en servitude les villages libres et aggraver la servitude des villages dont ils étaient déjà les maîtres, jusqu'à réduire les paysans à l'état de serfs.

Cette lutte se termina par la lente désagrégation du système social des communautés villageoises, par infiltration au sein des communautés, grâce à un renversement des règles de la vie communautaire, de manière à les transformer en règles de mise à mort.

Le levier principal consista à couper les liens qui reliaient anciennement tout membre paysan de la communauté à son patrimoine héréditaire, la *delnità*, donnant droit à l'usage total du finage commun.

C'est donc la connaissance des lois sociales des communautés villageoises qui peut nous donner la clef des formes que prirent les luttes de classes de notre ancienne histoire sociale.

Ainsi donc une communauté paysanne ne peut être réduite en servage que selon une tout autre voie que

celle de l'asservissement des anciens latifundia esclavagistes et colonaires. Au lieu d'un passage de l'esclavage au colonat et ensuite à un servage de plus en plus adouci, nous nous trouvons devant un processus contraire, selon lequel une masse de formations paysannes autonomes, libres ou quasi libres, se trouvent progressivement asservies.

Guerres et famines, domination fiscale et administrative des Turcs caractérisent ensuite le XVIII^e siècle. On constate un fort brassage démographique, dû à la fuite des paysans qui déguerpissent de leurs villages pour échapper ainsi à l'asservissement à la glèbe, aux famines et à la terreur fiscale. Pour les retenir et repeupler les villages, on eut de nouveau recours aux exemptions fiscales, cette fois-ci pour inciter les fuyards à rentrer chez eux, en leur assurant des conditions de travail à l'amiable : le féodal, devenu propriétaire incontesté du terrain, offre aux paysans ne faisant plus partie d'une communauté paysanne traditionnelle et n'ayant aucun droit à la terre un contrat à charges et obligations réciproques.

Cette dernière forme d'exploitation des villages (domaines féodaux mis en œuvre par corvées), plus économique que celle de l'asservissement à la glèbe, se généralise, et en fin de compte Mavrocordat procède à l'abolition légale du servage, ainsi qu'à une réglementation par décrets des conditions devant être offertes aux paysans en tant que règles obligatoires pour l'ensemble des villages (régime « urbarial »).

Etant donné ces circonstances, dans quel sens et à quelle époque peut-on parler d'un « deuxième servage » ? Rappelons que ce « deuxième » servage n'est rien d'autre qu'un servage « attardé », « deuxième » dans l'ordre chronologique européen et non pas apparaissant à nouveau, une deuxième fois, après avoir temporairement disparu.

Toutefois, le problème peut soulever mainte controverse. Car on peut se demander : la réforme de Mavrocordat n'avait-elle pas « libéré » les paysans en annulant tout asservissement à la glèbe ? Et n'est-il pas vrai

que les corvéables qui prirent ainsi naissance virent ensuite s'aggraver à nouveau leur sort, non seulement étant expropriés de leurs anciens droits d'usage de la terre, mais aussi contraints à des corvées de plus en plus dures et qui finirent par devenir si excessives qu'elles ressemblèrent aux pires formes du servage ? On ne pourrait le nier.

Toutefois, il ne faudrait pas prendre à la lettre cette « libération » des paysans ordonnée par Mavrocordat. Rappelons que la libération de l'asservissement à la glèbe pouvait s'obtenir par deux voies : on faisait appel à la « magnanimité » des boyards pour les inciter à libérer, de bon gré, leurs serfs ; et d'autre part on donnait aux paysans le droit de se racheter en payant leur liberté en monnaie sonnante, tout comme en 1864, quand ils durent de même payer le rachat de leurs obligations aux corvées.

En quête de capital liquide, la plupart des boyards furent d'accord avec ce rachat des paysans. Mais il y eut des paysans qui n'eurent pas le capital nécessaire et les boyards ne voulurent pas les libérer gratuitement. Aussi le servage de la glèbe ne disparut-il pas d'un jour à l'autre au lendemain des lois de Mavrocordat, ni seulement par l'effet de cette loi.

La disparition du droit de propriété sur la personne des paysans était un processus historique bien plus complexe, dépassant de beaucoup la volonté d'un législateur. Mavrocordat ne fit que transformer la possibilité de rachat en *droit de rachat*, donc accélérer et donner une base légale à un développement qui avait commencé avant ces réformes, qui donc ne constituent aucunement une césure au sein du déroulement de l'histoire, interrompant le servage, l'annulant temporairement, pour le voir ensuite renaître une deuxième fois. Le processus social qui eut lieu dans nos pays à partir de la deuxième moitié du xvi^e siècle fut celui d'un servage qui alla, sans interruption, en s'aggravant, d'étape en étape, ayant toutefois un point de crise sociale exacerbée, au temps du « servage de la glèbe », quand le boyard eut droit de propriété sur la personne

même des serfs ; ce ne fut que ce droit qui disparut par l'effet des lois de Mavrocordat, sans pour cela interrompre le processus fondamental qui, ayant commencé déjà avant Mavrocordat, se continua justement grâce à ces réformes : c'est-à-dire le processus du passage d'un féodalisme patriarcal d'économie vivrière vers un féodalisme monétaire, pour finir par devenir le féodalisme attardé de l'époque capitaliste, mis au service d'un commerce capitaliste. C'est ce qui justement constitue essentiellement le « deuxième servage », au sens propre du mot, et dont l'histoire s'étend donc sur plusieurs siècles, sans interruption.

FORMES SPÉCIFIQUES D' « ACCUMULATION PRIMITIVE » DU CAPITAL

Les villages, même au XVIII^e siècle, continuèrent à garder ou à remettre en œuvre les modalités d'exploitation agricole et pastorale des finages, selon les règles communautaires, imposées objectivement par les impératifs d'une technique agricole primitive. Mais cette fois-ci en concurrence accrue avec leurs boyards, qui de plus en plus agrandissent leurs « réserves » (les terres à corvées) aux dépens des terres laissées aux paysans (les terres à dîmes). Pour trancher le conflit, on fait appel aux opérations de « tiersage », afin de fixer la quote-part revenant aux boyards et celle revenant à la communauté des paysans (règlement organique de 1842) et afin de supprimer les corvées (loi rurale de 1864), en faisant disparaître à peu près toute trace de l'ancien mode de vie des communautés rurales, en faveur d'un système capitaliste proprement dit.

Le facteur qui déclencha l'ensemble des transformations sociales de toute cette époque et décida du résultat de la lutte que les boyards menèrent contre les paysans fut sans aucun doute de nature économique. Il s'agit d'une pénétration, par voie commerciale, des lois du régime capitaliste, qui réussit à englober dans son réseau la production des céréales des principautés

de Moldavie et Valachie. Processus qui, d'ailleurs, se fit sentir dans une aire géographique bien plus vaste, englobant aussi la région roumaine du Banat, se trouvant sous administration autrichienne, que Joseph II mit en valeur et peupla de colons, la faisant ainsi participer au commerce international du blé. De même l'Ukraine sentit les effets de ce capitalisme envahissant, la création du grand port d'Odessa étant simultanée à la série des ports danubiens que nous-mêmes avons construits à cette époque.

Cette évolution économique est partout doublée d'une évolution démographique parallèle ; car dans toutes ces régions on assiste à une véritable explosion démographique, qui dans certains départements va jusqu'au quintuple dans un demi-siècle.

Mais ce qui rend tout particulièrement intéressante cette époque, ce sont les transformations sociales radicales que l'on constate et que l'on ne peut mieux qualifier que par le terme d' « accumulation primitive du capital » que Marx leur donna. « L'accumulation dite primitive n'est que le processus historique séparant le producteur des moyens de production. Il semble primitif parce qu'il forme la préhistoire du capital et du mode de production capitaliste. » Certes, Marx a en vue l'accumulation primitive telle qu'elle fut pratiquée par les promoteurs occidentaux du capitalisme, soutenus en premier lieu par leur politique coloniale. Il ne s'agit évidemment pas d'une telle politique en ce qui concerne nos régions. Nous étions en retard de plus de deux siècles, tout comme une île sociale de « féodalisme » enclavée dans un monde capitaliste en train de conquérir le globe. Mais les capitalistes d'Occident, à leurs débuts, avaient eu eux aussi à se dégager lentement des liens féodaux, et justement par les mêmes moyens que nous-mêmes employâmes, c'est-à-dire en revendiquant « comme propriété privée, au sens moderne du mot, des biens sur lesquels ils n'avaient que des droits féodaux ».

C'est justement ce que nous avons pu constater dans nos pays, au cours de toute cette période qui débute

par les réformes de Mavrocordat et finit par la loi rurale de 1864, et qui est caractérisée effectivement par l'expropriation des paysans de leurs droits indivis sur leur finage commun par les boyards qui, pour devenir « propriétaires », n'hésitaient pas à pratiquer la pire violence. Mais il faut souligner que cette disjonction entre le travailleur direct de la terre, qui était exclusivement le paysan, et le principal moyen de production du temps, qui était la terre, eut lieu non à l'aube du régime capitaliste, mais bien en pleine époque capitaliste, c'est-à-dire non au XVI^e siècle, mais bien aux XVIII^e et XIX^e, disjonction qui d'ailleurs avait déjà commencé dès la fin du XVI^e à se faire sentir.

Le moteur qui mettait en marche les luttes sociales entre boyards et paysans était la volonté tenace des boyards de transformer les biens fonciers collectifs en propriété privée, à leur seul profit, afin de pouvoir mettre la terre au service de la culture de blé-marchandise. Coûte que coûte, le boyard voulait exploiter la terre par faire-valoir direct, quoiqu'utilisant les corvées paysannes, afin de produire le plus de blé possible. Gros commerçants capitalistes lorsqu'ils se présentaient devant les négociants de l'Occident venant acheter leur blé, les boyards continuaient à n'être au fond que de grands féodaux dès qu'il s'agissait de leurs rapports avec les paysans. Ce mélange de formes capitalistes et féodales est le phénomène caractéristique, parfaitement visible, de toute cette époque au cours de laquelle les communautés villageoises asservies se désagrègèrent et finirent par disparaître, seuls les villages « libres » continuant à être les témoins d'une époque depuis longtemps révolue.

Henri H. STAHL
(1969)

3. Socialisme utopique et question agraire dans la transition du féodalisme au capitalisme (Sur le concept d'égalitarisme agraire dans la Révolution française) *

par Hernâni Resende

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

L'historien des idées sociales et en particulier du socialisme utopique se voit de nos jours de plus en plus contraint à un effort de réflexion sur la méthodologie et les concepts propres à son objet, sous peine de ne pouvoir poursuivre ses recherches concrètes que difficile-

* *Cahiers du C. E. R. M.*, n° 124, 1976.

N. B. — Pour l'essentiel, l'étude qui suit a fait l'objet de deux exposés aux séminaires de doctorat du professeur Albert Soboul, à la Sorbonne, en novembre 1971 et en novembre 1974. Elle s'insère dans la poursuite de nos recherches concrétisées pour la première fois en 1969 dans le diplôme d'études supérieures, à l'université Lomonossov de Moscou, sous la direction du professeur Anatolii V. Ado. Nous remercions Florence Gauthier et Claude Gindin pour l'aide qu'ils ont apportée à la mise au point du texte français que voici. Nous tenons par ailleurs à signaler les longues discussions que nous avons eues sur ce texte avec M. V. de Magalhaes-Vilhena, professeur titulaire à la faculté des Lettres de Lisbonne, ainsi qu'avec Claude Gindin.

ment. Cet effort porte sur plusieurs périodes historiques. Il est mené à partir de points de vue divers et n'est souvent qu'implicite, quoique dernièrement des ouvrages collectifs aient paru où le problème est traité de façon explicite¹. C'est dans ce contexte qu'Albert Soboul rappelait récemment (à propos de l'idéologie communiste-utopique de Jean Meslier) quelques considérations qu'il appelait de « bon sens », seules susceptibles de faire sortir l'histoire des idéologies des ornières d'une méthode purement descriptive. Tout d'abord les idées sociales ne sauraient être isolées du « système » de pensée dont elles sont une partie indissociable ; ensuite ce « système » devrait être considéré dans sa dépendance au « champ idéologique

1. Un des derniers ouvrages en date est : *Aujourd'hui l'histoire*, Paris, 1974, où notamment la contribution de R. MANDROU, sur l'histoire des mentalités, est particulièrement importante ; on y voit développées certaines idées qu'on peut déjà trouver dans son ouvrage écrit en collaboration avec G. DUBY, *Histoire de la civilisation française*, 2 t., Paris, 1958. Voir aussi la contribution de J. BARRADAS DE CARVALHO, à l'étude de l'histoire des idées, dans son article, « Sur l'introduction et la diffusion des chiffres arabes au Portugal », *Bulletin des études portugaises*, Paris, 1958, t. 20. Sur le socialisme utopique lui-même, on ne saurait oublier le travail fondamental de Naoum ZASTENKER, « Lenin o domarksovom outopitcheskim sotsializme » (« Lénine, sur le socialisme utopique prémarxiste »), *Istoria Sotsialisticheskikh outchenii. Sbornik statei (Histoire des théories socialistes utopiques. Recueil d'articles)*, Moscou, 1964.

V. DE MAGALHAES-VILHENA (*Antonio Sérgio. O idealismo critico e a crise da isologia burguesa*, Lisbonne, 1964, rééd. 1975) présente de façon sous-jacente une méthodologie originale (développée dans une seconde rédaction de cet ouvrage à paraître) où, entre autres, idéalisme critique et socialisme utopique chez Antonio Sérgio sont analysés dans leur unité complexe. Il va de soi que nous ne prétendons pas passer en revue toute la littérature sur l'histoire des idées et du socialisme utopique, thème qui à lui seul constituerait le sujet d'un travail spécifique. Au cours de ces pages nous reviendrons concrètement sur quelques auteurs, surtout à propos du socialisme utopique.

général » de l'époque, ainsi qu'aux structures sociales et politiques qui le soutiennent et s'y réfléchissent². En soi, ces quelques réflexions de « bon sens » contiennent tout un programme de recherches théoriques dont il n'est pas question de couvrir ici l'étendue. Signalons que, pour l'essentiel, elles correspondent à la démarche scientifique d'un Lénine dans ses ouvrages sur le populisme russe — exemples inégalés de précision conceptuelle et méthodologique³. Notre ambition est beaucoup plus modeste. Pour que ce cadre soit plus

2. A. SOBOUL, « Le Critique social devant son temps », in Jean MESLIER, *Œuvres complètes*, préface et notes par J. Deprun, R. Desné et A. Soboul, Paris, 1970, t. I, p. 101-102. Albert Soboul revient à nouveau sur cette idée dans des articles plus récents : « Lumières, Critique sociale et Utopie pendant le XVIII^e siècle français » et « Utopie et Révolution française », dans *Histoire générale du socialisme*, t. I, *Des origines à 1875*, Paris, 1972, p. 103.

3. Naoum ZASTENKER souligne les traits caractéristiques de la méthodologie de Lénine qui s'inscrit dans la ligne de celle de K. Marx et F. Engels. Voir son article déjà cité, p. 93-94 : « Tout en comprenant la grande complexité des rapports entre l'idéologie et ses racines sociales, Lénine pourtant ne séparait jamais les idées sociales de leur base. Il soulignait que "l'idée sociale, c'est-à-dire celle qui naît dans un certain contexte social et qui peut agir sur un certain milieu social, qui ne reste donc pas un caprice personnel" (LÉNINE, *Œuvres complètes*, en russe, 5^e éd., Moscou, t. XXX, p. 141) ne peut être réellement comprise par rapport à une analyse de sa base sociale que si l'on cherche — au-delà de n'importe quelle idée et construction sociales — les intérêts de telle ou telle classe sociale. C'est de là qu'est issue la méthode d'investigation des questions de l'histoire des idées chez Lénine, méthode qui le distingue radicalement de tous les historiens du socialisme de son temps » (traduit du russe par H. R.). Il suffit, pour faire cette comparaison, de relire par exemple les travaux de Plekhanov sur le socialisme utopique. Excellent du point de vue de la critique théorique des utopies, il s'y laisse pourtant enfermer le plus souvent, quoiqu'on doive à Plekhanov même, des indications précieuses sur le moyen de passer de la base socio-économique à l'idéologie. Voir son passage sur la « psychologie sociale » si proche de l'« histoire des mentalités » telle que l'entendent aujourd'hui R. Mandrou et J. Barradas

complet, il nous semble qu'il serait nécessaire en outre d'analyser au préalable certains des concepts auxquels l'historien a recours et qui façonnent en bonne partie ses recherches. Ainsi deux historiens aussi importants que Georges Lefebvre et V. M. Daline, tout en suivant les méthodologies historiques parfois assez similaires, donnent des appréciations différentes, voire opposées, des théories égalitaires agraires surgies pendant la Révolution française. Différence qu'il faudra, à notre avis, aller chercher non tant du côté de la méthode concrète d'analyse elle-même, que de celui de l'appareil conceptuel dont se servaient ces historiens. Une théorisation d'ensemble assez large pour englober toute une série d'aspects particuliers ne va pas sans des concepts très précis (autant que cela se peut dans le domaine de l'histoire). Ainsi, dans l'histoire des idées sociales et socialistes en France au XVIII^e siècle, quelques concepts s'imposent d'emblée à l'attention, tels que : utopie, communisme et socialisme utopiques, égalitarisme (ou égalitarismes)...

Le présent travail serait un essai en vue de contribuer à la mise au point d'un concept — celui d'égalitarisme agraire — dans le cas de la France au XVIII^e siècle⁴. Il s'inscrirait dans l'effort de réflexion théorique sur la méthodologie esquissée plus haut. N'étant qu'un premier aperçu de recherches en cours, il sera nécessairement incomplet. Nous laisserons de côté ici l'aspect « formel » des idées et théories égalitaires agraires (idée politique de « république égalitaire » à démocratie directe, au temps de la dictature jacobine ; idée d'accès à l'instruction, rendu possible par l'instauration d'une

de Carvalho. Cf. G. V. PLEKHANOV, « La Conception matérialiste de l'histoire », in *Œuvres philosophiques*, Moscou, t. II, p. 243 (en français).

4. Ce faisant, nous laissons de côté l'égalitarisme « urbain » des sans-culottes qui régnait pendant la Révolution française à Paris, Lyon... Non pas parce que dans son essence il serait peut-être différent, mais tout simplement parce que les problèmes spécifiques qu'il pose ne concernent pas immédiatement ce contexte agraire qui nous intéresse seul ici.

économie égalitaire petite-bourgeoise, et tant d'autres), pour ne nous intéresser, à ce stade de notre travail, qu'à une analyse de leur contenu social⁵.

Analyse rendue prioritaire parce qu'elle permet de

5. Les projets de constitution égalitaire ne manquent pas pendant toute la Révolution. Parmi les pionniers, Pierre DOLIVIER, curé révolutionnaire du bailliage d'Etampes, occupe une place de premier plan. Sans compter son ouvrage *La Voix d'un citoyen sur la manière de former les Etats Généraux*, paru en 1788, et quelques petites brochures publiées en 1789, ses vues politiques sont exposées dans *Le Vœu national ou Système politique propre à organiser la nation dans toutes ses parties et à assurer à l'homme l'exercice de ses droits sociaux*, Paris, 1790, et dans *Première Suite du Vœu national*, Paris, 1790. Ces projets politiques ont été parfois séparés de l'ensemble du système de pensée de P. Dolivier par les historiens qui les ont étudiés. Cependant, des annotations marginales, voire des références directes, qui ne peuvent pas laisser de doute révèlent la connexion existant entre égalitarisme et idées politiques chez Dolivier ; les projets politiques sont inséparables des idées sociales de son auteur. Celles-ci n'étaient pas exposées complètement pour des raisons d'opportunité politique faciles à comprendre : les luttes autour de la *Déclaration des droits de l'homme*, et de l'élaboration de la *Constitution* au sein de l'Assemblée nationale. Mais, au fur et à mesure que la question sociale prend le pas sur la question politique (voir les pétitions rédigées en 1792 par Dolivier : *Pétition individuelle de plusieurs habitants de la paroisse de Mauchamps, district d'Etampes à l'Assemblée nationale*, 4 mars 1792, et *Pétition de 40 citoyens des communes de Mauchamps, Saint-Yon, Chauffour et Breux voisines d'Etampes* [...] présentée le 1^{er} mai 1792 à l'Assemblée nationale), Dolivier expose de façon de plus en plus ouverte ses idées sociales égalitaires. *L'essai sur la justice primitive, pour servir de principe générateur au seul ordre social qui peut assurer à l'homme tous ses droits et tous ses moyens de bonheur* (Paris, 1793), œuvre maîtresse du curé révolutionnaire, présente finalement une systématisation de sa théorie sociale égalitaire. On peut dire sans hésiter que le *Vœu national* et la *Première Suite du Vœu national* contiennent déjà le schéma politique qui correspond, pour l'essentiel, aux idées sociales de 1793. L'influence de l'égalitarisme « politique » de Dolivier, pour nous en tenir à ce sujet, n'a pas encore fait l'objet d'études approfondies. Elle paraît pourtant claire sur un révolutionnaire tel que John Oswald. A ce propos, voir H. RESENDE, *Sotsialnye idei Pierr'a Dolivier (Les Idées sociales de Pierre Dolivier)*, diplôme

dévoiler le « sens caché » des idées égalitaires agraires par rapport à l'évolution économique générale de la France au XVIII^e siècle et aux intérêts sociaux en jeu à cette époque. C'est-à-dire par rapport à la transition du féodalisme au capitalisme et à ses luttes de classe.

Comment les idées égalitaires se présentent-elles au XVIII^e siècle et plus précisément pendant la Révolution française ? Dans quel contexte général, social et économique s'insèrent-elles ? Les études agraires dont on trouvera quelques exemples dans les pages qui suivent ne laissent pas de doute sur le fait que l'égalitarisme surgit au XVIII^e siècle intimement lié à l'apparition du capitalisme agraire en France, aux voies suivies par ce capitalisme naissant au sein même de la société féodale. Celui-ci, loin de se développer de façon linéaire, suivait des voies différentes, parallèles, voire, dans une certaine mesure, opposées.

La société française du XVIII^e siècle était, pourrait-on dire, essentiellement caractérisée par l'existence et l'imbrication complexe d'une économie capitaliste naissante et des structures économiques et sociales réellement et juridiquement féodales⁶. Suivons briève-

d'études supérieures, chaire d'histoire moderne et contemporaine de l'université Lomonossov de Moscou, Moscou, 1969. Sur John Oswald, sa vie et son œuvre, voir aussi A. MATHIEZ, *La Révolution et les Etrangers. Cosmopolitisme et Défense nationale*, Paris, 1918, et encore A. R. IOANNISSIAN, *Kommunisticheskie idei v gody Velikoi Frantsouzskoi Revolioutsii (Les Idées communistes pendant la Révolution française)*, Moscou, 1966. Sur Pierre Dolivier, le lecteur trouvera, note 24 de ce travail, quelques données bibliographiques complémentaires.

6. Il serait vain, dans de pareilles conditions d'extrême imbrication d'éléments féodaux et capitalistes naissants, d'essayer d'« établir avec une précision mathématique le point précis » où l'exploitation féodale termine et où commence le capitalisme comme le rappelle V. I. LÉNINE, « Socialisme petit-bourgeois et Socialisme prolétarien », in *Socialisme utopique et Socialisme scientifique. Choix d'articles et de discours*, Editions sociales, Paris, p. 49. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne puisse et ne doive pas déterminer le poids spé-

ment ici ces voies de développement du capitalisme. Nous serons obligés d'employer un langage qui, on s'en doute, n'est pas celui de l'époque⁷. Dans quelques

cifique des droits et des redevances féodales « en proportion des revenus que le seigneur tirait de l'exploitation de sa réserve », comme le souligne A. SOBOUL, « La Révolution française et la Féodalité : le prélèvement féodal », in *Sur le féodalisme*, C. E. R. M., Paris, 1971, p. 83. Des recherches sur cette question ont été effectuées notamment par P. GOUBERT et M. GARAUD, respectivement in *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730*, Paris, 1960, et *La Révolution et la Propriété foncière*, Paris, 1959. Tant l'article cité de A. Soboul que celui de G. LEMARCHAND (« Féodalité et Société rurale dans la France moderne », in *Sur le féodalisme*, op. cit.) que la discussion qui a suivi (voir p. 107-126 du même ouvrage) présentent une mise au point des difficultés rencontrées dans cette voie, aussi bien que des propositions méthodologiques très concrètes en vue de les dépasser. Encore ne faudrait-il pas oublier les prérogatives et les monopoles liés aux droits seigneuriaux qui englobaient tous les aspects de la vie agricole du paysan, ni la façon dont s'opérait le prélèvement des redevances elles-mêmes, façon « anachronique » faisant perdre un temps précieux aux paysans et provoquant en même temps un gaspillage non négligeable des récoltes. Eléments de l'économie féodale difficilement « quantifiables ». Tout cela, en effet, donne à penser que, vers la fin du XVIII^e siècle, la France n'est peut-être encore qu'à l'étape finale de l'« accumulation primitive du capital », commencée deux ou trois siècles auparavant. Car, si le servage ne subsistait plus depuis longtemps que sporadiquement, il fallait encore, comme nous le montre Marx, que les paysans soient dépossédés de tous leurs moyens de production, des garanties de survie que leur laissaient les anciennes institutions féodales, afin que le mode de production capitaliste puisse triompher. Ce n'est qu'à ce prix que les travailleurs deviennent « vendeurs d'eux-mêmes ».

7. Dans l'exposé nécessairement bref et schématique qui va suivre, nous avons surtout tenu compte des formes de pénétration du capitalisme à la campagne, sujet essentiel pour cet article. L'aspect plutôt féodal de l'économie, des rapports sociaux, etc., a déjà servi de thème à des travaux dont ceux de Marc Bloch continuent d'être une référence fondamentale. L'étude de Pierre GOUBERT, « Les Campagnes françaises », in *Histoire économique et sociale de la France (1600-1789)*, Paris, 1970, t. II, présente une vue d'ensemble du problème assez claire. Pour le cas de l'Ile-de-France, particulier, car relevant d'un certain capitalisme de type fermier qui avait réussi à s'y imposer assez profondément à la veille

de la Révolution, on possède l'excellente étude de N. I. NIKIFOROV (qui appartenait à l'école russe de l'histoire des questions agraires françaises de I. V. Loutchitski, Karéev, etc.) : *Segnorialnye povinosti po nakazam Etampskogo Baliaja v 1789* (*Les Droits seigneuriaux d'après les cahiers du bailliage d'Etampes en 1789*), Kiev, 1912. Cependant, en parlant de « pénétration du capitalisme à la campagne », d'« accumulation primitive du capital », il ne faut pas perdre de vue que dans son ensemble le système de la propriété foncière reste jusqu'à la Révolution essentiellement féodal. Pour une définition du système féodal, de la féodalité au XVIII^e siècle, voir l'article (déjà cité), excellent dans sa concision même, d'A. SOBOUL, « La Révolution française et la Féodalité : le prélèvement féodal ». Nous y relevons ce passage : « En dernière analyse, c'est par ce terme de *féodalité* que nous proposons de désigner le type d'organisation économique et sociale des campagnes que la Révolution a détruit et qui se caractérisait non seulement par les survivances de la vassalité et du démembrement de la puissance publique, mais aussi par la persistance de l'appropriation directe par les seigneurs du produit du surtravail des paysans, ainsi qu'en témoignent les corvées, les droits et redevances en nature et en argent auxquels ces derniers étaient assujettis. Sans doute est-ce donner au mot *féodalité* un sens plus large, englobant les assises matérielles du régime lui-même. Mais c'est en ce sens que l'entendaient les contemporains, moins peut-être les juristes au fait des institutions ou les philosophes surtout sensibles au fractionnement de la puissance publique que les paysans qui en supportaient le poids et les révolutionnaires qui la jetèrent à bas. Féodalité, donc, non au sens restreint du droit des feudistes, mais comme *notion d'histoire économique et sociale*, se définissant par un mode historique de production, fondé sur la propriété foncière, un certain type de *propriété foncière* » (p. 79). Voir aussi, du même auteur, « La Révolution française et la Féodalité », in *Annales historiques de la Révolution française*, n° 193, Paris, 1968. C'est dans ce sens que vont aussi les recherches des historiens soviétiques tels B. PORCHNEV, in *Feodalizm i narodnye massy* (*Le Féodalisme et les Masses populaires*), Moscou, 1964, et M. A. BARG, « Kontseptsia feodalizma v sovremennoi bourjouaznoi istoriografii » (« La Conception du féodalisme dans l'historiographie bourgeoise contemporaine », in *Voprossy Istorii* (*Questions d'histoire*), n° 1, Moscou, 1965, et encore S. D. SKAZKINE, in *Orcherki po istorii Zapadnoevropeiskogo krestianstva v srednye veka* (*Essais sur l'histoire de la paysannerie d'Europe occidentale au Moyen Age*), Moscou, 1968. La définition de la féodalité que nous venons de citer (résultat d'analyses historiques et théoriques très concrètes) est sans doute la seule capable d'englober l'économie française du XVIII^e siècle dans son ensemble et d'en proposer une explication cohé-

régions comme l'Ile-de-France⁸, la Picardie, les régions du futur département du Nord⁹, on décèle dans un premier temps un mouvement d'« expropriation » des paysans (censives et terres communales) par et en faveur des seigneurs et de la bourgeoisie. Les paysans censitaires ruinés devenaient des métayers dans les terres « expropriées » et intégrées dans le domaine direct des seigneurs¹⁰. Mais, dans l'Ile-de-France notamment, on peut observer, à partir du XVII^e siècle, un mouvement qui tendait à réunir les petites exploitations (métairies) d'un même propriétaire en un seul corps de ferme, lequel, vers la fin du XVIII^e siècle atteignait parfois 900 arpents¹¹. Peu à peu, le système de métayage fut remplacé par celui du *fermage de type capitaliste*, ces exploitations relativement grandes étant affermées par les propriétaires à des fermiers issus de la paysannerie au terme d'un long processus de différenciation sociale et économique qui était loin pourtant d'être terminé au XVIII^e siècle. En possession de capitaux, les fermiers étaient les seuls « paysans » à pou-

rente. Autrement, on tombe dans des distinctions telles que « régime féodal » et « droits seigneuriaux » qui ont pour effet de diluer la spécificité de la société française du temps et de présenter la Révolution française elle-même comme n'étant pas une *révolution bourgeoise* (voir, comme caractéristique de cette dernière position, A. COBBAN, *The Social Interpretation of the French Revolution*, Cambridge, 1964).

8. Étudiée par I. V. LOUTCHITSKY, « Régime agraire et Populations agricoles dans les environs de Paris à la veille de la Révolution », *Revue d'histoire moderne*, mars-avril, Paris, 1933 (publié en russe en 1915).

9. Auquel Georges LEFEBVRE a consacré sa monographie fondamentale : *Les Paysans du Nord pendant la Révolution française*, Lille, 1924.

10. Pour le cas de l'Ile-de-France, T. M. TCHERVONNAIA situe le début de ce processus d'expropriation des terres paysannes vers le xv-xvi^e siècle. La concentration des terres dans les mains de la noblesse et de la bourgeoisie est pratiquement terminée vers la fin du xvii^e siècle. Voir le résumé de sa thèse de doctorat, *Agrarnye otnochenia v parijskom rayone v XV-XVI vekov* (Régime agraire dans la région de Paris au XV-XVI^e siècles), Moscou, 1960.

11. *Ibid.*, p. 11.

voir introduire les modifications de culture (surtout fourragère) nécessaires au développement de l'agriculture. Ils exploitaient une main-d'œuvre pauvre, presque dénuée de tous les moyens de production, qui, peu à peu, avait tendance à s'identifier à l'ouvrier agricole salarié : les ex-paysans censitaires, devenus « journaliers », « manouvriers ¹² ». Nous sommes ici en présence d'une voie de pénétration du capitalisme agraire — le capitalisme de type fermier — très proche de celle suivie en Angleterre : la « voie anglaise », étudiée par Marx dans *Le Capital*. L'aristocratie foncière, en expropriant l'ensemble des terres héréditaires paysannes (l'*enclosure*, l'« enclôture » en France), réalisait une vaste concentration de la propriété et devenait ainsi, indirectement, un facteur de progrès au sein du développement de la société bourgeoise : ses terres étaient affermées à des fermiers capitalistes qui exploitaient des ouvriers agricoles contraints de vendre leur force de travail ¹³.

Il est aisé de suivre les théories économiques, les points de vue, les propositions politiques concrètes des adeptes, au sein de la bourgeoisie et de l'aristocratie, de ce capitalisme de type fermier. Mieux que quiconque, les physiocrates s'en sont fait les porte-parole. Témoin ce passage d'un article bien connu de Quesnay où il idéalise le capitalisme fermier, la société bourgeoise à la campagne, le fermier « capitaliste » présenté comme œuvrant pour le bien commun : « Les paysans ne tombent dans la misère et n'abandonnent la province que quand ils sont trop inquiétés par les vexations auxquelles ils sont exposés, ou quand il n'y

12. Cela, pour ne pas parler des « valets de ferme », déjà très proches de cette catégorie.

13. Il ne faut pas oublier le caractère incomplet de ce capitalisme du type fermier en France au XVIII^e siècle. À côté de ce qu'on peut déjà appeler une rente capitaliste subsistait encore tout un système de droits féodaux grevant les terres. Il n'était pas rare de rencontrer des fermiers qui, outre leur exploitation, prenaient à bail la perception des droits féodaux et des dîmes.

a pas de *fermiers* qui leur procurent du travail et que la campagne est cultivée par des pauvres métayers bornés à une petite culture, qu'ils exécutent eux-mêmes fort imparfaitement. [...] Ces pauvres cultivateurs, si peu utiles à l'Etat, ne représentent point le vrai laboureur, le riche *fermier* qui cultive en grand, qui gouverne, qui commande, qui multiplie les dépenses pour augmenter les profits ; qui, ne négligeant aucun moyen, aucun avantage particulier, fait le bien général ; qui emploie utilement les habitants de la campagne ¹⁴ [...]. »

A. V. Ado attire de plus l'attention sur les rapports économiques issus du système de métayage, considéré comme voie particulière de transition vers le capitalisme agricole ; ce système occupait une grande partie de la France (entre les deux tiers et les trois quarts du pays ¹⁵). Dépossédés de leurs terres, les paysans devenaient des *métayers* — en quelque sorte partenaires économiques des propriétaires, apportant leurs moyens de production (cheptel vif et mort). La récolte était partagée avec les propriétaires et la rente possédait un caractère mi-capitaliste à fortes survivances féodales : le bail comprenait aussi le paiement de la dîme, du champart, d'autres droits féodaux, et parfois même la prestation de corvées. Vers la fin du XVIII^e siècle, là où le processus menant vers un capitalisme du type fermier n'a pas eu lieu, le métayer était en règle générale endetté, son cheptel s'amenuisait de plus en plus, de telle sorte qu'à la signature du bail il n'apportait souvent que sa force de travail. La relation d'« équité » que suppose le métayage étant brisée, le paysan se trouvait soumis au propriétaire foncier qui, le plus

14. QUESNAY, « Fermiers », article de *L'Encyclopédie*, cité dans *L'Encyclopédie. Choix d'articles*, Paris, Editions Bordas, 1967, p. 92. A cette idéalisation des fermiers, les paysans opposaient un idéal tout différent, comme on le verra par la suite.

15. A. V. ADO, *Krestianskoe dvijenja vo Frantsii vo vremia Valikoi Bourjouaznoi revolioutsii kontsa XVIII veka* (*Le Mouvement paysan pendant la Révolution française*), Moscou, 1971, p. 44.

souvent, était aussi son créancier. C'était là, comme le souligne l'auteur cité plus haut, une variante originale, française, de l'évolution conservatrice de la grande exploitation vers le capitalisme ; le paysan devenant « un ouvrier salarié, mais un ouvrier salarié empêtré dans une dépendance féodale et usuraire ¹⁶ ».

16. *Ibid.*, p. 47. On sait que le métayage comme forme de transition entre la forme primitive de la rente et la rente capitaliste pose des problèmes dont la discussion est loin d'être terminée. La position d'A. V. ADO sur cette question doit, nous semble-t-il, être insérée dans l'ensemble du processus d'étude et de discussion en cours. Il nous semble utile de rappeler brièvement celui-ci, tout en renvoyant le lecteur au chapitre sur le « métayage » dans K. MARX, *Le Capital*, 1. III. t. 3, chap. XLVII, « Le Métayage et la Propriété paysanne parcellaire », Editions sociales, Paris, 1971, p. 182. Le métayage, considéré comme « une forme de transition entre la forme primitive de la rente et la rente capitaliste », y est analysé à la fois dans son essence, pourrait-on dire, et dans quelques-unes de ses variantes : « Il se peut effectivement qu'elle [la part revenant au propriétaire foncier] comporte une part d'intérêt pour le capital qu'il a avancé ainsi qu'une rente excédentaire. Il est également possible qu'elle absorbe tout le surtravail du tenancier, ou qu'elle n'en laisse à ce dernier qu'une part plus ou moins importante » (p. 182). Il semble que tel serait le cas des métayers italiens au XIII^e siècle, dans les régions où l'économie monétaire avait été plus précoce, selon l'étude de Charles Parain. On y assisterait souvent à « la substitution du propriétaire au métayer dans la possession du cheptel, mort ou vif. Peu à peu, la condition du métayer se rapproche de celle d'un ouvrier agricole payé en nature et très mal » (voir C. PARAIN, « Evolution du système féodal européen », in *Sur le féodalisme, op. cit.*, p. 33). La littérature historique sur le métayage en France, surtout au XVIII^e siècle, montrant à quel état de dénuement, de misère, le métayer était parfois rabaissé, concorde parfaitement avec le cadre décrit par A. V. ADO. A ce sujet, voir notamment : P. GOUBERT, « Domination des métayers », in *Histoire économique et sociale de la France (1660-1789)*, t. II, Paris, 1970, outre son ouvrage sur le Beauvaisis déjà cité ; A. VACHEZ, *Histoire de l'acquisition des terres nobles par les roturiers dans les provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais, du XIII^e au XVI^e siècle*, Lyon, 1892 ; M. BLOCH, *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, 2 t., Paris, 1952-1956 ; P. RAVEAU, *L'Agriculture et les Classes paysannes*, Paris, 1922 ; G. ROUPNEL, *Les Populations de la ville et de la campagne*

Mais, si, tant dans les pays de fermage du type « capitaliste » que dans ceux où dominait le métayage, la tendance était à déposséder les paysans de leurs terres « héréditaires », on peut aussi déceler la tendance contraire : celle où les censives et les terres communales restaient en possession des paysans. La tendance alors était de transformer les anciens tenanciers féodaux en propriétaires *de jure* de leurs tenures. Ce qui n'aboutit d'ailleurs qu'avec la Révolution ¹⁷.

Au sein de la paysannerie des régions de « petite culture », on constate aussi une certaine différenciation sociale et économique : d'une part une couche aisée, les laboureurs, en contact direct avec le marché, disposant d'un cheptel mort et vif et d'une quantité suffisante de terres pour labourer (en propre ou à ferme) ; d'autre part, une masse de paysans qui, tout en conservant encore leur cheptel, ne labouraient plus une quantité suffisante de terres. Au bas de l'échelle, on trouve des manouvriers presque dépourvus de moyens

dijonnaise au XVII^e siècle, Paris, 1955 ; A. D. LIOUBLINSKAIA, *Frantsia v natchale XVII veka (La France au début du XVII^e siècle)*, Leningrad, 1959 (l'un des premiers historiens à rattacher le métayage à l'analyse théorique qu'en fait Marx dans *Le Capital*). Le problème qui se pose à propos du « métayage » est celui de son aptitude à évoluer à partir de formes historiquement très concrètes en fonction d'un contexte bien déterminé. Nous avons déjà vu que dans le cas de l'Ile-de-France le métayage a tendance à disparaître au XVII^e siècle pour faire place au grand fermage « capitaliste » qui, au XVIII^e siècle, y est dominant. Pour cette désagrégation des métairies, l'accroissement démographique de Paris avec l'augmentation du besoin en denrées alimentaires a constitué un facteur important. Dans le cas de l'Italie au XIII^e siècle, d'après l'analyse de C. Parain citée plus haut, il semblerait que le « métayer devient un facteur de stagnation économique » (C. PARAIN, chap. cité, p. 33). Pour A. V. Ado, comme nous l'avons déjà vu, les métairies dans certains cas seraient à la base de la forme conservatrice de l'évolution de la grande exploitation vers le capitalisme, au long du XVIII^e siècle en France. Bien entendu, il faudra encore de minutieuses études monographiques sur le métayage après la Révolution pour qu'on puisse se prononcer et peut-être résoudre cette question controversée et complexe.

17. A. V. ADO, *Le Mouvement paysan...*, op. cit., p. 42.

de subsistance¹⁸. Si donc il y avait des régions où la propriété restait plus ou moins aux mains de la paysannerie, cela n'allait pas sans une différenciation sociale dans son sein, ni surtout sans luttes. Un peu partout, les couches pauvres et moyennes de la paysannerie, en cours de paupérisation, s'opposaient à l'expropriation de leurs terres, de leurs propriétés communales, désirant au contraire accéder à la propriété. Si elles aspiraient à une propriété libérée de toute contrainte féodale, elles ne contrecarraient pas moins les deux voies vers le capitalisme qu'on a vues plus haut : le fermage du type capitaliste et le métayage. Un tel complexe de revendications, d'aspirations, de luttes, visant à instaurer et à maintenir une économie paysanne libre, souligne le contour même de l'esprit *égalitaire agraire* au sein de la paysannerie. Il n'est pourtant pas aisé de suivre ces luttes, au moins pour la période précédant la Révolution, faute d'études en profondeur sur les mouvements paysans du genre de celle de Boris Porchnev pour le XVII^e siècle¹⁹. Il est vrai que des monographies sur tel aspect de la question agraire apportent des données concrètes, mais demeurent partielles. Ainsi, par exemple, pour l'Ile-de-France, on peut suivre les conflits opposant la paysannerie pauvre et moyenne aux fermiers, à l'aristocratie foncière, à la bourgeoisie urbaine (qui jouait depuis le XVII^e siècle un rôle très important en tant qu'accélérateur de l'expropriation des terres paysannes dans cette région), au travers des analyses de M. Vénard et Ch. Parain notamment²⁰.

A la veille de la Révolution, les cahiers de doléances permettent de détailler ces conflits et d'en dégager

18. *Ibid.*, p. 43.

19. Boris PORCHNEV, *Les Soulèvements populaires en France de 1623 à 1648*, Paris, 1963.

20. M. VÉNARD, *Bourgeois et Paysans au XVII^e siècle. Recherches sur le rôle des bourgeois parisiens dans la vie au sud de Paris au XVII^e siècle*, Paris, 1957 ; C. PARAIN, « Les Transformations des structures agraires aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue de synthèse*, n° 17-18, Paris, 1960.

mieux quelques lignes de forces inhérentes aux revendications égalitaires. A côté des revendications d'allure purement antiféodale, on en rencontre d'autres exprimant une conception antibourgeoise (en forçant un peu les mots, ou pourrait dire anticapitaliste). Dans les cahiers issus des campagnes (là où les couches paysannes pauvres ont pu s'exprimer), on trouve une aspiration fondamentale, celle de la jouissance égalitaire du sol, même si elle s'exprime de façon très nuancée et souvent peu claire. Dans les pays de fermage de type capitaliste, elle prend des formes particulières : il n'y manque pas, bien entendu, les protestations contre l'accaparement, par les seigneurs et les bourgeois, des terres communales qu'on veut voir rentrer dans la jouissance pleine de la communauté rurale ; mais on y voit surtout des attaques dirigées contre les fermiers, accusés d'être la cause du manque de terres labourables. Les laboureurs exigent qu'on interdise la concentration des fermes, qu'on les limite à un nombre fixe d'arpents, pour que « tous » puissent trouver une petite propriété à affermer. Quoiqu'en 1789 ce soit encore assez rare, on trouve déjà l'idée de « nationaliser » les terres de l'Eglise, ou des ordres monastiques, comme c'est le cas dans quelques cahiers du bailliage d'Etampes, le but étant d'y puiser pour mettre fin au manque de terre ressenti par les paysans pauvres.

Encore un peu « vagues » à la veille de la Révolution, ces revendications égalitaires cédaient généralement le pas à celles dirigées contre le système féodal, qui au village faisaient l'unanimité de la paysannerie. Un fait néanmoins est net : les paysans pauvres et moyens rejetaient le capitalisme tel qu'il se présentait en France au XVIII^e siècle. Contrairement aux physiocrates, ils ne pouvaient pas percevoir la société capitaliste naissante comme une société « idéale ». Leur « idéal » à eux, aussi confusément qu'il fût exprimé, était une société de petits producteurs indépendants, qui n'avait rien de commun avec l'apologie du capitalisme faite par Quesnay. Il ne serait pourtant pas correct de prétendre que ces aspirations eussent atteint,

à la veille de la Révolution, une quelconque cohésion théorique. En fait, elles étaient fragmentaires et ne se constituaient pas en un corps unifié de revendications. La diversité sociale même dont elles étaient issues ne le permettait pas. On peut cependant suivre V. P. Volguine lorsqu'il dit que cette situation générale des masses en voie de se ruiner est la toile de fond qui suscita au XVIII^e siècle l'apparition d'un courant d'écrivains assez influents — les égalitaires — qui, eux, réussirent à donner une base théorique plus ou moins cohérente aux aspirations égalitaires²¹. Ils partaient de l'état misérable des masses pour en arriver à la conclusion que le « mal social » provenait du joug illimité exercé par la propriété privée. Tel est le cas de Jean-Jacques Rousseau dans son *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*. On est ainsi parvenu à un niveau plus élevé de théorisation, d'élaboration conceptuelle de l'égalitarisme.

Les idéologues égalitaires, tout en critiquant la propriété réellement existante, ne se décident pourtant pas à prêcher l'abolition de la possession individuelle du sol, fût-ce à titre viager, et en cela ils s'accordent parfaitement avec l'esprit petit-bourgeois des artisans et des petits paysans indépendants²². A la veille de la Révolution, ces doctrines trouvent peut-être leur expression la plus parfaite chez Gosselin. Son livre, *Réflexions d'un citoyen adressées aux notables* (Paris, 1787), concrétise et radicalise les conclusions latentes chez Rousseau. Il participe ainsi à la radicalisation générale des esprits vers 1789, dont les cahiers sont un témoin « populaire ». La terre y est définie comme le *bien commun* que les hommes doivent se répartir entre eux. Gosselin propose de « nationaliser » tous les biens, surtout fonciers, et de les distribuer parmi les citoyens, prévoyant pour cela un programme de « transition » pour ne point trop brusquer les choses.

21. V. P. VOLGUINE, *Le Développement de la pensée sociale en France au XVIII^e siècle*, Moscou, 1972, p. 209.

22. *Ibid.*, p. 210.

De cette façon, il croyait garantir à tout jamais une société où les gens seraient vraiment égaux. Comme le remarque V. P. Volguine, on se trouve devant le germe de la « loi agraire » qui prendra corps pendant la Révolution²³. Or, précisément au cours de celle-ci, les revendications égalitaires issues des campagnes ou des plumes de révolutionnaires tels le curé Petitjean ou l'abbé Pierre Dolivier prennent une nouvelle ampleur²⁴. Leur importance dans le contexte de la Révolution elle-même n'est plus à démontrer. En effet, depuis Jean Jaurès, Piotr Kropotkine, Georges Lefebvre, N. M. Loukine et tant d'autres, on a, à maintes reprises, souligné la portée des mouvements revendicatifs égalitaires comme une des formes des puissants mouvements paysans qui ont secoué la France de 1789 à 1794.

Pendant cette période, la lutte pour la récupération des terres communales aliénées par les seigneurs et la bourgeoisie continue, quoiqu'un certain glissement s'effectue dans le contenu même des revendications. Tout en voulant conserver les servitudes communautaires (auxquelles s'opposaient les couches nanties de la paysannerie), les paysans pauvres et moyens exigent dorénavant le partage plus ou moins égalitaire des

23. *Ibid.*, p. 400. L'idéalisation utopique d'une société de « petite culture », d'économie marchande simple, dirions-nous aujourd'hui, est ici évidente.

24. Sur le programme égalitaire agraire de Pierre Dolivier et sur sa signification dans le contexte de la Révolution française, voir notamment : J. JAURÈS, *Histoire socialiste de la Révolution française* (édition revue et annotée par A. Soboul), Paris, 1972, vol. VI, p. 248-262 ; I. M. ZAKHER, *Otcherki po istorii « Bechenikh » epokhi Velikoi Frantsouszkoï revolioutsii* (Essai sur l'histoire des Enragés à l'époque de la grande Révolution française), Moscou, 1925 ; S. S. SOFRONOV, « Sotsialnye vozzrenia Pierr'a Dolivier » (« Les Conceptions sociales de Pierre Dolivier », in *Istoria sotsialisticheskikh ouichenii. Sbornik statei* (Histoire des théories socialistes. Recueil d'articles), Moscou, 1962 ; Jean MARTIN, *L'Abbé Dolivier*, diplôme d'études supérieures, Institut d'histoire de la Révolution française, Sorbonne, 1968 ; H. RESENDE, *Les Idées sociales...*, op. cit. ; A. SOBOUL, « Dolivier et la "justice primitive" », *Histoire générale du socialisme*, t. I, p. 237-244.

terres communales, ainsi que de celles restées en friche jusqu'alors. Cependant, aux revendications déjà connues (limitation du nombre d'arpents des fermes, etc.) s'en ajoutent d'autres. D'un côté, on assiste à une forte poussée des revendications pour la taxation des produits de première nécessité (ce qui va aussi dans une direction égalitaire) ; de l'autre côté, les revendications pour un partage égalitaire des « biens nationaux » déferlent littéralement sur la Convention²⁵. L'idée de la « loi agraire » devient plus courante, elle est largement prêchée (avec force variantes) dans l'ensemble de la France. Quelques idéologues fortement liés aux masses paysannes, dans la foulée des idées égalitaires exprimées par des hommes comme Gosselin, s'élèvent jusqu'à l'idée de « nationalisation » de toute la propriété foncière, laquelle devrait être ensuite partagée à titre viager entre les citoyens. Il y a même des tentatives (isolées ?) de répandre ces idées parmi les paysans. Tel semble être le cas de Pierre Dolivier²⁶.

Intransigeant dans la lutte antiféodale, subjectivement tourné contre le capitalisme déjà réellement existant, l'égalitarisme agraire porte en lui une image autre de la société : celle où il n'y aurait à la campagne que de petits producteurs libres, indépendants et plus ou moins égaux. C'est, en définitive, le rêve d'une société de « petite culture » où les citoyens, les paysans, ne seraient pas obligés de vendre leur « force de travail », où l'économie marchande simple serait reine.

Après ce survol du phénomène égalitaire, le problème se pose de savoir quelle serait l'essence même de l'égalitarisme agraire par rapport au développement des forces productives, par rapport aux tendances capitalistes qui s'affirmaient au XVIII^e siècle (capita-

25. Voir les chapitres 6 et 7 du livre déjà cité de A. V. Ado.

26. Pierre DOLIVIER, dans son *Essai sur la justice primitive...*, Paris, 1793, donne quelques indications très précieuses à ce sujet, quoiqu'à elles seules il soit difficile de déterminer l'ampleur de ce mouvement (voir H. RESENDE, *Les Idées sociales...*, op. cit., p. 231-232).

lisme fermier, « métayage »). Les historiens de la Révolution française et de ses problèmes agraires sont divisés quant à la réponse à apporter à ces questions. Le point controversé est celui-ci : les revendications et théories égalitaires agraires sont-elles ou non porteuses de progrès réel par rapport au développement des forces capitalistes de l'époque ? Cette tendance à conserver la terre aux paysans (au lieu de l'expropriation et de la concentration entre les mains d'un petit nombre de riches propriétaires fonciers) peut-elle être considérée, à part entière, comme une voie vers le capitalisme, au même titre que la « voie anglaise » ? Serions-nous, ou non, devant une voie différente s'offrant à la France pour accéder au capitalisme ? C'est dire l'enjeu de l'égalitarisme agraire dans le contexte de la Révolution française.

L'étude sur le concept d'égalitarisme agraire qui est le but de ce travail, est facilitée, relativement, par l'importance et le nombre des ouvrages sur le XVIII^e siècle, la Révolution française en général et la question agraire en particulier. Ils sont d'ores et déjà la garantie qu'une étude de ce genre est possible sans trop courir le risque de s'enfermer dans des définitions abstraites. La littérature historique permet de dégager bien des nuances sur le concept d'égalitarisme agraire. Celles-ci tiennent, d'une part, aux idées que les historiens se font des *catégories du socialisme utopique* (ce qui constituera l'un des thèmes majeurs de ce travail), d'autre part à la *question agraire* et à la place qu'on lui assigne dans le *contexte de la Révolution*. C'est autour de ces deux pôles que l'on verra naître les différentes conceptions qui divisent les historiens. De là la structure de cette étude. Notre attention s'est portée sur l'égalitarisme, d'abord en tant que catégorie du socialisme utopique, puis par rapport à la question agraire, cela d'après les œuvres des historiens de la Révolution française. Nous nous sommes ensuite attaché à l'analyse des idées de K. Marx, F. Engels et V. I. Lénine, sur ce problème, dans un contexte plus vaste. Cette démarche inversée a paru plus commode, les historiens

étudiés se réclamant souvent (implicitement ou explicitement) du marxisme. Du cas concret de la France, nous remonterons donc aux sources théoriques.

L'ÉGALITARISME AGRAIRE FAIT-IL PARTIE DES CATÉGORIES DU SOCIALISME UTOPIQUE ?

A. — *Deux exemples d'imprécision conceptuelle : P. A. Kropotkine et A. Mathiez (confusion entre « égalitarisme agraire » et communisme utopique)*

Nous étudierons d'abord les effets négatifs pour la compréhension de l'histoire, tant d'une conceptualisation qui masque les problèmes au lieu de les éclairer que d'une pure et simple imprécision conceptuelle. Pour cela, nous avons pris deux exemples significatifs parmi tant d'autres.

Le célèbre ouvrage *La Grande Révolution, 1789-1793*, de l'anarchiste russe Piotr Kropotkine, paru en français en 1909, marque à plusieurs égards un progrès important dans l'interprétation d'ensemble de la révolution française²⁷. Son propos est clair. Il envisage la Révolution sous l'angle de l'histoire populaire : « Le rôle du peuple des campagnes et des villes dans ce mouvement n'a jamais été raconté ni étudié dans son

27. L'importance du livre de P. Kropotkine fut appréciée à sa juste valeur par la jeune République des soviets. Son livre est paru pour la première fois en russe en 1918 (2^e éd. en 1920). P. Kropotkine écrivit son ouvrage à partir d'une documentation sérieuse, celle existante au British Museum à Londres, qui avait déjà servi à Louis Blanc pour son *Histoire de la Révolution française*, Paris, 1847-1862, t. I-XII. Sur les conceptions historiques de Piotr Kropotkine, voir notamment A. V. GORDON, « Istoriografia Velikoi Frantsouszkoï Revolioutsii » (« L'Historiographie de la Grande Révolution française »), in *Novaia Istoria. Pervoi period (L'Histoire moderne. Première période)*, Moscou, 1972 ; E. V. STAROSTINE, « K Istorii izoutchenia P. A. Kropotkinyem Velikoi Frantsouszkoï Revolioutsii » (« Au sujet de l'histoire des recherches de P. A. Kropotkine sur la Grande Révolution française »), in *Frantsouzkii Ejegodnik. (Annuaire d'études françaises 1967)*, Moscou, 1968.

entier », constate Piotr Kropotkine²⁸. Pour lui, ce fut le grand soulèvement des campagnes de 1788 à 1794 qui permit à la Révolution française d'accomplir son gigantesque travail de démolition. Mieux, c'est ce qui permit de placer les premiers jalons d'un régime égalitaire, de développer en France l'esprit républicain et de proclamer « les grands principes du communisme agraire que nous allons voir surgir en 1793²⁹ ».

« Régime égalitaire », « communisme agraire », quel sens Piotr Kropotkine donne-t-il à ces expressions ? Il en précise le contenu par rapport aux revendications paysannes de 1792 et surtout de 1793. Le « communisme agraire » comprendrait deux tendances. D'une part, il admet la « *possession individuelle* » du sol (revendication d'un partage des biens nationaux, des fermes) ; d'autre part, il défend la *propriété communale*³⁰. « La pensée dominante du mouvement *communiste* de 1793 fut que la terre doit être considérée comme un patrimoine commun de toute la nation, que chaque habitant a droit à la terre et que l'existence doit être garantie à chacun, de façon que personne ne puisse être forcé de vendre son travail sous la menace de la faim³¹. » Si l'esprit antibourgeois des masses est bien mis en évidence ici par l'auteur, celui-ci n'en est pas moins forcé (compte tenu des tendances égalitaires et communistes qui feraient partie toutes deux du « communisme agraire ») d'employer parfois le terme de « communisme partiel », au lieu de « communisme agraire » tout court³². Cette démarche de pensée appelle quelques remarques. Tout d'abord, est-il juste de mettre côte à côte, sous la même dénomination, deux concepts dont l'un admet la possession individuelle du sol, tandis que l'autre défend la possession collective de celui-ci ? Ensuite, l'idée que la terre doit

28. P. KROPOTKINE, *La Grande Révolution française, 1789-1793*, Paris, 1909, p. 5.

29. *Ibid.*, p. 124.

30. *Ibid.*, p. 629.

31. *Ibid.*, p. 634, souligné par H. R.

32. *Ibid.*, p. 629.

être le patrimoine de toute la nation suffira-t-elle pour affirmer que nous sommes en présence d'un mouvement communiste ? Ce concept de « communisme agraire » est à rattacher à l'idéologie anarchiste de Piotr Kropotkine, comme l'a noté P. P. Chtchegolev³³. Kropotkine aurait transposé dans la Révolution française le concept cher aux populistes russes selon lequel les aspirations antibourgeoises des masses paysannes dans le contexte de la révolution bourgeoise seraient des aspirations communistes. En effet, il est ici très proche des populistes radicaux (les socialistes-révolutionnaires, par exemple), pour lesquels la « nationalisation » des terres correspondrait *ipso facto* au communisme³⁴.

Chez l'historien français Albert Mathiez, d'une génération plus proche de nous, on peut aussi déceler une certaine confusion entre le concept d'égalitarisme et celui de communisme, bien que les raisons en soient autres que chez Piotr Kropotkine. A plusieurs reprises, les défenseurs de la « loi agraire » pendant la Révolution française sont appelés « communistes » : « Ils [les Jacobins] punissent de peine de mort les prédicateurs de la "loi agraire", c'est-à-dire les communistes³⁵. » Si l'on se rappelle que les défenseurs de la « loi agraire » prêchaient un partage plus ou moins radical des terres expropriées au profit des paysans, on en vient à la conclusion que pour A. Mathiez toute idée qui propose le partage ou la « nationalisation » des terres est communiste. Et cela indépendamment du

33. Cité par A. V. ADO, *Le Mouvement paysan...*, op. cit., p. 352.

34. Comparer les idées de P. A. Kropotkine avec ce que Lénine disait du « socialisme » de Herzen, l'un des premiers populistes russes : « Herzen voyait du "socialisme" dans l'affranchissement du paysan auquel on laisserait *son lot de terre, dans la possession communale de la terre.* » C'est dire combien P. Kropotkine était près du populisme sur cette question. (Voir LÉNINE, « A la mémoire de Herzen », in *Socialisme utopique...*, loc. cit., p. 68.)

35. Albert MATHIEZ, *Le Bolchevisme et le Jacobinisme*, Paris, 1920, p. 14.

fait que cette « nationalisation » pourrait se faire dans un sens égalitaire (Pierre Dolivier en 1793), ou communiste (Babeuf). Parfois, pourtant, A. Mathiez est plus nuancé et emploie le mot de « socialisme agraire³⁶ », bien que quelques pages plus bas il revienne au terme de « communiste » pour définir les défenseurs de la « loi agraire³⁷ ». On serait en peine de chercher un quelconque effort pour cerner de plus près le sens de ces expressions dans l'œuvre de cet historien de la Révolution. On ne sera donc pas surpris d'entendre qualifier Pierre Dolivier, idéologue type de l'égalitarisme agraire pendant la Révolution française, de « curé démocrate dans le genre du curé Meslier, qui rédigea bientôt des écrits à caractère communiste³⁸ ». « Communisme », « socialisme agraire », « prédicateurs de la loi agraire », voilà qui semble être des synonymes dans le langage de A. Mathiez.

Pour ce qui est de Piotr Kropotkine, le concept de « communisme agraire » fait partie d'un corps conceptuel bien précis, celui des doctrines agraires des populistes russes. Il ne résout pourtant pas le problème suivant : quelle est la spécificité même de l'égalitarisme qu'il intègre dans le « communisme agraire » ?

Dans le cas d'Albert Mathiez, l'origine de son imprécision semble être autre. On sait qu'au début de la Révolution russe de 1917 Albert Mathiez prit sa défense. Sa brochure déjà citée *Le Bolchevisme et le Jacobinisme* est un exemple de ses efforts pour se rapprocher de la conception marxiste de l'histoire. Il y fait explicitement référence au parallèle tracé à plusieurs reprises par V. I. Lénine entre la dictature jacobine et la dictature du prolétariat³⁹. Il suffit cepen-

36. Id., *La Question sociale pendant la Révolution française*, p. 29-30.

37. *Ibid.*, p. 34.

38. Id., *Etudes sur Robespierre*, Paris, 1958, p. 115.

39. De V. I. Lénine sur le jacobinisme, voir, par exemple, « La Révolution russe et les Tâches du prolétariat » (paru le 20 mars 1906), *Œuvres*, Moscou, t. X, « Chauvinisme mourant et Socialisme vivant » (publié le 12 décembre 1914),

dant de lire les textes de Lénine pour se rendre compte qu'A. Mathiez n'a pas su faire sienne la précision conceptuelle marxiste. D'où, à notre avis, son incapacité à distinguer l'égalitarisme du communisme.

Une telle imprécision conceptuelle ne saurait suffire à l'historien. Une démarche plus nuancée s'imposait.

B. — *Différence entre « égalitarisme agraire » et communisme utopique (l'égalitarisme agraire fait-il partie des catégories du socialisme utopique ?)*

Il s'agit, dans un premier moment, de préciser le contenu des concepts eux-mêmes — de savoir comment ils se définissent par rapport au problème de l'abolition de l'*exploitation* de l'homme par l'homme et, par extension, à celui de la *propriété* — plus que d'analyser leur signification en fonction d'un contexte historique très précis. Une remarque préalable s'impose sur la définition même d'un concept. On aura recours non pas à l'abstraction de type aristotélicien, mais à l'abstraction de type marxiste, si bien illustrée dans *Le Capital*, c'est-à-dire cette « abstraction » qui a pour objet d'aller au fond, à l'essence même des phénomènes à étudier. Nous passerons ici en revue aussi quelques tentatives pour résoudre les problèmes énoncés plus haut qui s'inscrivent dans cet effort pour aller au fond des choses.

Force nous est de commencer par l'historien du socialisme utopique français, André Lichtenberger, chez qui on trouve, explicitement, un des premiers essais pour résoudre ces questions. La distinction entre égalitarisme et communisme utopique est donnée dans *Le Socialisme au XVIII^e siècle*, où l'on peut lire : « On appellera *socialistes* les écrivains du XVIII^e siècle qui, au nom du pouvoir de l'Etat et dans un sens *égali-*

ibid., t. XXI ; « Le Passage de la contre-révolution à l'attaque » (publié le 10 juin 1917), *ibid.*, t. XXIV ; « Sur les ennemis du peuple » (paru le 20 juin 1917), *ibid.*, t. XXV ; « Peut-on effrayer la classe ouvrière avec le "jacobinisme" ? », publié le 7 juillet 1917, *ibid.*, t. XXV.

taire ou communiste, ont entrepris de critiquer, de modifier ou de renverser l'organisation traditionnelle de la propriété et de la richesse⁴⁰ [...]. » On a cependant beaucoup de mal, et à vrai dire on ne parvient pas, à trouver dans ses ouvrages une définition qui serre de plus près le concept d'égalitarisme et celui de communisme. Ils sont présentés comme deux éléments distincts de la même famille socialiste, mais leurs contours restent vagues.

L'un des premiers, Viatcheslav P. Volguine essaya à partir de 1923 de dégager les traits spécifiques des idées socialistes prémarxistes, les critères qu'il faudrait suivre dans leur définition⁴¹. Cet effort se poursuivit en 1928 pour continuer jusqu'à sa mort, en 1962⁴². Ses analyses étaient fondées sur une étude comparative très vaste qui allait des utopistes anglais du XVII^e siècle jusqu'au socialisme utopique du XIX^e siècle⁴³. Elles

40. A. LICHTENBERGER, *Le Socialisme au XVIII^e siècle*, Paris, 1895, p. 1. Par l'ampleur de ses études sur le socialisme utopique en France, au XVIII^e siècle, l'œuvre d'A. Lichtenberger gardait pour le public français, jusqu'à très récemment, une place importante en tant que référence toujours nécessaire. Et cela malgré les œuvres d'autres historiens postérieurs, tels C. BOUGLE, *Les Idées égalitaires, étude sociologique*, Paris, 1899 ; A. ESPINAS, *La Philosophie sociale du XVIII^e siècle et de la Révolution*, Paris, 1898 ; H. SÉE, *Les Idées politiques en France au XVIII^e siècle*, Paris, 1925 ; R. GARAUDY, *Les Sources françaises du socialisme scientifique*, Paris, 1949, etc.

41. V. P. VOLGUINE, *Otcherki po istorii sotsializma (Essais sur l'histoire du socialisme)*, Moscou, 1923 (rééd. en 1924). Les éditions de 1926 et de 1935 ont été développées par l'auteur.

42. ID., *Istoria Sotsialisticheskikh idei, (Histoire des idées socialistes)*, 2 t., Moscou, 1928-1931.

43. Pour une vue d'ensemble plus profonde de l'œuvre de V. P. Volguine, lire l'excellent article de V. A. DOUNAËVSKIÏ et de B. F. PORCHNEV, dont nous avons tenu grand compte ici, « Izouchenie zapadnevropetskogo outopitcheskogo sotsializma v sovetskoi istoriografii » (« L'Etude du socialisme utopique de l'Europe occidentale d'après l'historiographie soviétique »), in *Istoria sotsialisticheskikh outchenii. Sbornik statei (Histoire des théories socialistes. Recueil d'articles)*, Moscou, 1964.

étaient fondées aussi sur les remarques et les ouvrages sur le socialisme utopique de Marx, Engels et Lénine. Encore faut-il ajouter que, si dans ses recherches historiques concrètes V. P. Volguine n'a pas pu faire suivre l'étude de chaque utopiste d'une étude approfondie des bases socio-économiques où s'inscrit son œuvre, il ne perdait jamais de vue cette perspective essentielle. Mieux : c'est là la pierre angulaire de ses travaux, comme le montre la lecture de *Communisme utopique français* et de *Développement de la pensée sociale en France au XVIII^e siècle*⁴⁴.

Pour V. P. Volguine sont égalitaires toutes les théories qui ne prêchent que la répartition, plus ou moins égale, des moyens de production et des biens de consommation. Celles-ci ne mettent pas encore en cause la propriété privée des moyens de production, même dans leur variante la plus radicale qui, par exemple, ne recule pas devant l'idée de « nationalisation » des terres redistribuées ensuite à titre viager. Dans cette même optique, toutes les théories qui défendraient l'idée de socialisation des moyens de production seraient socialistes, indépendamment de leurs formes utopiques, que ce soit celles d'un Meslier, d'un Morelly ou d'un Babeuf. V. P. Volguine est cependant très nuancé : l'égalitarisme et le socialisme utopique étant bien délimités, selon un critère économique, ils n'en possèdent pas moins des traits communs importants. V. P. Volguine rejoint par là une idée chère à Lénine : ne mettant pas encore en cause le principe de la propriété privée, l'égalitarisme porte néanmoins atteinte à la propriété réellement existante ; il suppose la destruction, l'expropriation des biens des riches. La propriété n'est donc plus inviolable. Ce refus de l'inégalité sociale à tout prix « est la racine théorique

44. Le premier de ces livres est paru à Moscou en 1960 sous le titre *Frantsouzskii outopitcheskii Kommounizm* ; le deuxième est paru, toujours à Moscou, en 1958, sous le titre *Razvitie obchestvennoi mysli vo Frantsii v XVIII veke*.

commune aussi bien à l'égalitarisme qu'au socialisme⁴⁵ ».

Ajoutons cependant que, pour V. P. Volguine, ces « traits communs » aussi bien à l'égalitarisme qu'au socialisme ou communisme utopiques ne jouent pratiquement aucun rôle effectif. Théories égalitaires et théories socialistes-communistes restent en fait séparées, constituant deux types d'idées différents. L'égalitarisme n'appartient pas au socialisme. Tel est la logique de ce critère « économique » qui est à la base des définitions de V. P. Volguine et qui permet de toucher à l'un des aspects essentiels des doctrines envisagées. Il n'en reste pas moins que, même après cette mise au point, il est encore difficile, parfois, de tracer les frontières économiques entre certaines variantes d'égalitarisme et le socialisme-communisme utopique. Partant de là, des historiens soviétiques élaborèrent petit à petit un nouveau concept, celui d'*égalité radical*, qui a l'avantage de souligner les spécificités de quelques-unes des théories égalitaires agraires par rapport à l'égalitarisme modéré et au socialisme-communisme utopique. Sous cette désignation, on entend les théories qui, tout en restant des théories égalitaires agraires parce qu'elles conservent l'exploitation individuelle du sol, ne s'en rapprochent pas moins du socialisme utopique lorsqu'elles défendent la nationalisation de la propriété

45. V. A. DOUNAIEVSKII et B. F. PORCHNEV, art. cité, p. 11. Cette expression « racine théorique commune » en rappelle une autre de Lénine, « noyau du démocratisme », commun aussi bien au populisme russe qu'au bolchevisme. Voir LÉNINE, « Deux utopies », in *Socialisme utopique...*, loc. cit., p. 90. Nous emploierons dorénavant les expressions « racine théorique commune », « noyau du démocratisme » ou, par extension, « noyau idéal », « critère idéal », pour désigner les théories et conceptions sociales dans leur rapport aux aspirations subjectives des différents groupes sociaux, aspirations centrées sur la question de l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme. Celles-ci peuvent être fort différentes de leur signification objective par rapport à un contexte historique donné.

foncière, qui serait par la suite redistribuée en lopins égaux à titre viager⁴⁶.

La distinction entre égalitarisme et socialisme-communisme utopique aide à cerner, à isoler, dans leur spécificité économique même les théories égalitaires. Les exemples d'imprécision conceptuelle vus plus haut chez Kropotkine ou Mathiez n'ont plus de raison d'être. Suivie plus ou moins en U. R. S. S. jusqu'à présent, cette distinction n'est cependant pas dépourvue de certaines ambiguïtés que le concept d' « égalitarisme radical » n'efface pas complètement. En effet, si du point de vue économique l'égalitarisme est en définitive bien démarqué du socialisme-communisme utopique, bien d'autres idées (la « racine théorique commune ») l'y rattachent, surtout si l'on prend sa variante la plus radicale. Il y aurait ainsi un danger à trop séparer l'égalitarisme radical du socialisme. En effet, plusieurs socialistes utopiques, considérés comme tels par Marx et Engels dans le *Manifeste du Parti communiste* (les « socialistes critico-utopiques »), ainsi

46. A. R. IONNISSIAN, dans *Kommounistitcheskie idei v gody Velikoi Frantsouzskoi Revolioutsii* (*Les Idées communistes pendant la Révolution française*), Moscou, 1966, généralise l'emploi de ce terme qu'il définit avec beaucoup de précision pages 15-17. Nous y relevons ce passage page 15 : « Beaucoup d'égalitaristes radicaux ont poussé l'idée d'égalité sociale si loin qu'ils sont arrivés au seuil du communisme, communisme qu'ils considèrent parfois ouvertement comme l'idéal social. Quelques adeptes de l'égalitarisme radical s'opposaient déjà à la propriété privée du sol et exigeaient la nationalisation de toute propriété foncière, afin de la redistribuer parmi les citoyens en parcelles égales, mais seulement à titre viager. Dans la mesure où ils ne posaient pas encore la question de la nationalisation de toute la propriété : où ils défendaient, en dernière instance, l'exploitation individuelle du sol, on doit considérer de tels adeptes de la "loi agraire" comme égalitaires. Mais, dans la mesure où ils s'opposaient résolument à la propriété privée du sol, ces représentants de l'égalitarisme radical étaient beaucoup plus proches du communisme que les égalitaires qui ne soutiennent que le partage de la terre et la propriété foncière égalisée » (traduit du russe par H. R.).

Saint-Simon et Fourier⁴⁷, ou des adeptes de projets coopératifs, « mi-communistes et mi-égalitaires », selon l'expression même de V. P. Volguine⁴⁸, tels L'Ange, suivent une démarche de pensée qui, dans son essence, n'est pas très éloignée de celle de l'égalitarisme radical : ils tenaient pour insuffisante la seule égalisation de la propriété, mais n'étaient pas en même temps pour sa socialisation complète, comme le souligne O. E. Leist, que nous citerons, à ce propos, *in extenso* : « L'idée de "gestion de la propriété" soumise au contrôle et à la réglementation de la part de l'Etat ou d'associations de producteurs était inhérente à cette tendance [l'égalitarisme radical]. Or Saint-Simon aussi bien que Fourier appartiennent en dernière instance à cette orientation de la pensée sociale ; il n'est donc pas étonnant que V. P. Volguine, *qui suivait rigoureusement la division des théories en égalitaires et socialistes*, se soit trouvé dans l'embarras toutes les fois qu'il s'agissait de définir les théories des penseurs cités plus haut. Des difficultés surgissent aussi dans l'appréciation des théories d'autres représentants de cette tendance, sur lesquels on émet des jugements arbitraires. Ainsi, Bakounine est souvent appelé "égalitaire", quoiqu'il eût les mêmes idées sur la propriété que Herzen qui, lui, est rangé du côté des socialistes utopiques⁴⁹. » La difficulté soulevée par O. E. Leist est de taille. En effet, le problème qui se pose, c'est de savoir si l'on peut isoler tout à fait l'égalitarisme radical (agraire) du socialisme (utopique) en se fondant seulement sur une classification strictement économique. Si l'on s'en tient à l'œuvre de Marx, d'Engels et de Lénine, on voit que le critère employé pour la

47. K. MARX et F. ENGELS, *Manifeste du Parti communiste, Œuvres choisies en trois volumes*, Editions du Progrès, Moscou, 1970, t. I, p. 138-140.

48. V. P. VOLGUINE, *Le Développement...*, *op. cit.*, p. 250.

49. O. E. LEIST, *Polititicheskaia ideologuia autopitsheskikh sotsialistov Frantsii v XVIII veke (L'Idéologie politique des socialistes utopiques de la France au XVIII^e siècle)*, Moscou, 1972, p. 5-6, n. 9 (traduit du russe et souligné par H. R.).

classification des idées sociales est un peu autre. Ici, la première place semble être tenue par la « racine théorique commune » (ou « noyau idéal »), qui joue un rôle déterminant. Le critère est donc « idéal », la distinction économique n'intervenant qu'après coup. C'est dans ce sens que vont les écrits de N. E. Zastenker. Tout en tenant la distinction *économique* de l'égalitarisme comme acquise, il place cependant celui-ci dans le cadre du socialisme utopique, comme une des variantes du socialisme petit-bourgeois ou, si l'on préfère, comme une des illusions bourgeoises (ici synonyme de petites-bourgeoises), au sein du socialisme⁵⁰. Le terme *socialisme utopique* acquiert d'ailleurs chez N. E. Zastenker deux significations. L'une, restreinte (opposée à *communisme utopique*) : seraient socialistes utopiques toutes les théories sociales qui prêchent l'égalité sociale de fait, mais qui ne sont pas conséquentes quant à la question de la socialisation des moyens de production. L'autre beaucoup *plus large*, formulée dans son article « Outopitheskii sotsializm » (« Socialisme utopique ») dans la *Filosofskaia Entsiklopedia* (*Encyclopédie philosophique*, t. V, p. 291-295), où N. E. Zastenker étend le concept de socialisme utopique jusqu'aux théories communistes utopiques

50. N. E. ZASTENKER, « Lénine... », *loc. cit.*, p. 108 : « Lénine a démontré de façon irréfutable que l'idéalisation utopique de la production marchande (fondée sur l'incompréhension des lois économiques qui de la petite production font éclore le capitalisme) fait naître nécessairement d'innombrables illusions bourgeoises au sein du socialisme. Celles-ci s'étendent depuis les programmes égalitaires en lutte contre le monopole de la grande propriété et les privilèges du grand capital, depuis l'illusion de la garantie de l'échange équivalent et "juste" des marchandises et du travail, jusqu'à la conception utopique du "contrat social" et des théories de la démocratie politique radicale qui en découlent [...] » (traduit du russe par H. R.). Le terme « illusions bourgeoises dans le socialisme » est employé par Lénine lui-même, à propos de l'idéologie de Herzen : « La faillite morale de Herzen, son profond scepticisme et son pessimisme après 1848 marquaient la faillite des *illusions bourgeoises au sein du socialisme*. » (« A la mémoire de Herzen », *loc. cit.*, p. 67.)

elles-mêmes ; le communisme utopique ne serait alors qu'une des variantes de la grande famille socialiste (utopique), et dans ce cas le critère employé semble être strictement idéal : « Le socialisme utopique, comme l'ensemble des idées et des courants du socialisme préscientifique, englobe aussi bien le communisme utopique que le socialisme au sens restreint du mot » (*ibid.*, p. 12).

Comme on le voit, cette classification introduit un certain glissement dans le sens des termes employés par V. P. Volguine. Pour lui, et surtout pour la majorité de ses disciples, *socialisme* et *communisme* deviennent en fait synonymes⁵¹. Dans la classification proposée par N. E. Zastenker, socialisme, même au sens restreint, devient un concept plus général. C'est cette démarche qui se dégage, à notre avis, de la lecture du *Manifeste du Parti communiste* de Marx et Engels. Dans ce sens vont aussi deux textes de ces mêmes auteurs, textes que nous prenons ici à titre d'exemple et qui nous paraissent extrêmement probants, car la référence explicite au terme *égalitaire* y est faite au cours d'analyses très poussées, et parce qu'un intervalle de plus de trente ans les sépare, le texte d'Engels apportant une précision à la pensée de Marx exprimée dans *Misère de la philosophie. Réponse à la Philosophie de la Misère de M. Proudhon*, de 1847⁵². De

51. Comme le remarque V. A. Dounaievskii et B. F. Porchev, dans l'article déjà cité, V. P. Volguine avait proposé au sein même des théories socialistes, telles qu'il les définit, une sous-division : « Seraient "socialistes" les théories qui proposent la répartition des biens produits selon le travail. "Communistes" celles qui font dépendre cette répartition des nécessités de chaque membre de la société. Mais une telle analyse où les termes *socialistes* et *communistes* deviennent ainsi pratiquement synonymes n'a jamais été suivie par les historiens du socialisme utopique. » (p. 12).

52. Pour ce deuxième texte, il s'agit de la préface écrite en 1884 par F. Engels pour la première édition allemande de *Misère de la philosophie* (voir la « Préface à la première édition allemande », rédigée par F. Engels, in K. MARX and F. ENGELS, *Werke*, Dietz Verlag, Berlin, t. XXI ; en français cette préface se trouve dans K. MARX, *Misère de la philo-*

quoi parle Marx dans le passage qui nous intéresse ? Il s'agit fondamentalement de l'analyse de l'idéalisation utopique de la production marchande, analyse menée par rapport aux théories de Proudhon et de Sismondi. Ces derniers prétendent ériger en valeur absolue la prétendue « théorie de la valeur proportionnelle » et surtout la perpétuer à une époque où elle n'existait plus. D'où leur position utopique et réactionnaire. Or l'égalitarisme agraire français du XVIII^e siècle relève en dernière instance, tout comme les théories de Sismondi et de Proudhon, d'une même idéalisation de la production marchande simple. Et Marx, par rapport à Sismondi et à Proudhon, emploie précisément le terme *égalitaire* pour définir leurs idées : « Mais au moins l'application *égalitaire* de cette formule appartient-elle à M. Proudhon ⁵³ ? » Et d'explicitier tout de suite ce qu'il entend par le mot « égalitaire », c'est-à-dire la réorganisation de la société par la transformation de tous les hommes en travailleurs directs, en producteurs indépendants, échangeant entre eux des quantités égales de travail. Marx oppose ensuite cet égalitarisme au communisme (utopique), et il se sert pour cela de la démarche même du communiste utopique anglais de la

sophie. Réponse à la Philosophie de la misère de M. Proudhon, Editions sociales, Paris, 1947).

53. Certes, l'égalitarisme dont parle Marx s'applique au XIX^e siècle et le thème de notre étude est le concept d'égalitarisme agraire au XVIII^e siècle. Ainsi il serait risqué de transposer dans la Révolution française la position selon laquelle l'égalitarisme serait « réactionnaire », sans auparavant se livrer à d'autres types de recherches. En l'occurrence, ce qui nous intéresse ici pour le moment, répétons-le, ce n'est pas tant la signification précise de ces idées dans tel ou tel contexte, mais tout simplement le fait qu'au XIX^e siècle comme au XVIII^e l'égalitarisme repose sur la même idéalisation utopique de l'économie marchande. Il s'agit dans les deux contextes de gens voulant détruire « l'inégalité existante en laissant subsister la cause de l'inégalité », selon la formule saisissante du communiste utopique anglais Bray (K. MARX, *Misère de la philosophie*, loc. cit., p. 59), ou de gens voulant combattre le capitalisme tout en employant les méthodes du capitalisme, selon l'expression de Lénine.

première moitié du XIX^e siècle, Bray : le communisme défend la socialisation des moyens de production, l'égalitarisme conserve la possession individuelle des moyens de production⁵⁴. Mais en même temps il est bien clair dans l'esprit de Marx (et cela une année avant la rédaction du *Manifeste du Parti communiste*) que l'égalitarisme est bien une catégorie du socialisme utopique. A cet égard, le passage suivant est net : « Quiconque est tant soit peu familiarisé avec le mouvement de l'économie politique en Angleterre n'est pas sans savoir que presque tous les *socialistes* de ce pays ont, à différentes époques, proposé l'application égalitaire de la théorie ricardienne⁵⁵. »

Sur ce point précis, Engels intervient, plus de trente ans après, pour souligner encore davantage l'appartenance de l'égalitarisme au *socialisme*. Dans sa préface, il reprend la citation de Marx donnée ci-dessus et, après les mots « application égalitaire », il ajoute cette parenthèse : « (c'est-à-dire socialiste⁵⁶) ».

54. *Ibid.*, p. 59-62.

55. *Ibid.*, p. 58 (souligné par H. R.).

56. F. ENGELS, « Préface à la première édition allemande » de *Misère de la philosophie*, *loc. cit.*, p. 16. En allemand : K. MARX und F. ENGELS, *Werke*, *op. cit.*, t. XXI, p. 176. L'édition française de 1947 ne sépare pas les mots d'Engels dans le texte de Marx, ce qui est manifestement une erreur. Dans l'édition allemande citée, ainsi que dans la traduction russe des œuvres de Marx et Engels (voir K. MARX et F. ENGELS, *Sotchnenina* (*Œuvres*), Moscou, 1961, t. XXI, p. 182), la parenthèse apparaît et indique l'appartenance de ces mots à la plume d'Engels. Dans l'édition de 1961 des Editions sociales de *Misère de la philosophie*, les mots d'Engels sont de même séparés par une parenthèse. Ajoutons que, dans *Le Manifeste du Parti communiste*, écrit un an après *Misère de la philosophie*, le terme égalitaire appliqué à Sismondi et à Proudhon n'apparaît plus. La nomenclature qui y est proposée souligne davantage l'appartenance immédiate, tant de Sismondi que de Proudhon, au socialisme. Le premier est appelé « socialiste réactionnaire petit-bourgeois » ; le deuxième « socialiste bourgeois », sans que pour autant l'analyse de fond de leurs idées y soit changée par rapport à celle donnée déjà dans *Misère de la philosophie*. Il nous semble pourtant opportun de conserver le terme *égalitarisme* (agraire) pour le XVIII^e siècle, comme moyen d'individualiser

Mais plus probante encore nous paraît être la démarche de V. I. Lénine. Il parle de doctrines égalitaires (agraires) directement rattachées à un contexte socio-économique proche de celui de la Révolution

les idées égalitaires agraires au sein même du « socialisme petit-bourgeois ». Cela a d'ailleurs l'avantage de conserver un terme très proche de ceux du XVIII^e siècle : égalitaire, idées égalitaires. Lénine, pour parler du socialisme petit-bourgeois russe des XIX^e-XX^e siècles (le populisme), qui, lui, s'intègre dans un contexte proche de celui existant en France vers la fin du XVIII^e siècle, a aussi recours très souvent aux expressions « égalitaire », « égalitarisme » (agraire). (Voir par exemple : LÉNINE, « Deux utopies », *loc. cit.*, p. 87.) A propos des critères employés par Marx et Engels afin de déterminer les catégories du socialisme utopique, quelques remarques sont nécessaires. En lisant leurs œuvres, on a l'impression que Marx et Engels n'ont pas exposé de façon achevée leurs vues sur ces questions. Le *Manifeste du Parti communiste*, où elles sont pourtant exposées de façon assez systématisées, relève d'une structure où les critères ne sont qu'implicites dans l'architecture de l'ouvrage. Ainsi, dès le début du chapitre 3 (« Littérature socialiste et communiste », prémarxiste, utopique ajouterions-nous), deux grands courants sont séparés — celui du socialisme et celui du communisme —, mais cette « séparation » n'empêche pas que les deux courants soient exposés ensemble, ce qui peut être interprété comme une façon de souligner leur appartenance à un même type d'idées fondamentales : celles qui refusent, qui s'opposent à l'idée de l'exploitation de l'homme par l'homme, l'exploitation des masses laborieuses. De plus, conséquence de l'évolution de la pensée de Marx et d'Engels, il y a parfois un certain changement de terminologie qu'on peut constater en comparant *Misère de la philosophie* et le *Manifeste du Parti communiste*. Mais les causes de ces glissements de terminologie, ou de « perspective », sont parfois ailleurs. Si, après le *Manifeste*, Marx et Engels reviennent parfois sur ces questions, les problèmes concrets, immédiats, auxquels ils répondent sont autres, ou se situent à des niveaux différents, ce qui ne les empêche pas, d'ailleurs, de donner des précisions précieuses sur tel ou tel point du *Manifeste*, mais d'une façon indirecte, par rapport à notre sujet. Ainsi, lorsque Engels, dans sa préface de 1890 à l'édition allemande du *Manifeste* (voir K. MARX et F. ENGELS, *Œuvres choisies en trois volumes*, *loc. cit.*, t. I, p. 105-106), revient sur quelques problèmes de la terminologie employée en 1848, il le fait du point de vue du sens que les termes « socialiste » et « communiste » possédaient alors (1848), tant parmi les utopistes leurs contemporains que dans le mouvement ouvrier,

française, caractérisé par le passage d'une société à fortes survivances féodales à une société capitaliste. Il ne cessait de souligner l'importance de la « racine théorique commune », du « noyau idéal » qui faisait de l'égalitarisme agraire un *socialisme*, parce que mettre fin aux différences entre riches et pauvres, à l'inégalité sociale, « est bien une aspiration socialiste. Tous les socialistes veulent cela ⁵⁷ ». Et, même s'il ne se lassait pas de mettre en relief le caractère utopique de l'égalitarisme agraire russe — utopisme qu'il appelait parfois « socialisme faux », par rapport au « vrai socialisme prolétarien » —, Lénine ne qualifiait pas moins cet égalitarisme de socialisme, en tant que variante petite-bourgeoise réactionnaire ⁵⁸. Les cas cités ne sont pas isolés. Ils font partie d'un ensemble théorique dont la référence ne peut être que le *Manifeste du Parti communiste*, ainsi que les autres écrits sur le socialisme utopique de Marx et d'Engels. Cette position de principe, qui, elle, implique le choix comme critère déterminant pour la classification des théories socialistes utopiques du « critère idéal », est posée en toute netteté à propos de l'étude concrète des idées d'un démocrate antiféodal, égalitaire, comme Sun Yat-sen en 1911. Après avoir démontré que, du point de vue économique, le programme agraire de Sun Yat-sen était illusoire, utopique (en définitive, il ne protège pas le paysan contre l'exploitation capitaliste), il aborde le problème de savoir si, malgré leur caractère illusoire,

point de vue qui détermina l'adoption par Marx et Engels des termes « communisme », « communiste », afin de désigner et leurs idées et leur manifeste. L'ensemble de ces problèmes demanderait une étude de très longue haleine qui n'a pas sa place dans le cadre de ce travail.

57. A propos de cette citation de Lénine, voir N. E. ZASTENKER, « Lenin o domarksovom sotsializme » (« Lénine, sur le socialisme prémarxiste »), *loc. cit.*, p. 107.

58. LÉNINE, « Socialisme petit-bourgeois et Socialisme prolétarien », in *Socialisme utopique et Socialisme scientifique*, *loc. cit.*, p. 50. Sur le concept de socialisme utopique, voir encore l'article très dense de Claudio INGERFLOM, « A propos du socialisme utopique », *La Pensée*, n° 169, Paris, juin 1973.

les idées sociales des démocrates chinois, en 1911, font partie ou non des catégories du socialisme utopique. A cette question, Lénine répond en faisant appel aux aspirations sociales contenues dans ces doctrines, aux idées exprimées « au point de vue de la doctrine ». Et la réponse est que les idées de Sun Yat-sen sont « socialistes », mot que Lénine met entre guillemets pour souligner le caractère utopique, illusoire de ce socialisme : « Cette théorie [l'égalitarisme agraire de Sun Yat-sen], si on l'envisage du point de vue de la doctrine, est celle d'un "socialiste" réactionnaire petit-bourgeois ⁵⁹. » Quelques pages auparavant, Lénine avait encore rappelé l'importance du critère idéal, de la doctrine elle-même, pour déterminer l'appartenance de théories sociales aux catégories du socialisme utopique : les démocrates chinois du type de Sun Yat-sen « sont socialistes subjectivement parce qu'ils sont contre l'oppression et l'exploitation des masses ⁶⁰ ».

Albert Soboul, dans *l'Histoire générale du socialisme* déjà citée, reprend quelques-unes de ces questions au cours de son analyse d'ensemble des idées sociales et socialistes françaises au XVIII^e siècle. Son étude des idées sociales suppose l'imbrication complexe des champs idéologiques et socio-économiques de l'époque. Pour ce qui est de la démarcation des idées égalitaires, A. Soboul suit, pour l'essentiel, une démarche qui ne diffère pas de celles que nous venons de voir : « Partant l'un et l'autre de la critique de la propriété privée, deux courants essentiels traversent le siècle. L'un maintient la propriété, mais la restructure sur le fondement de l'égalité : socialisme égalitaire, plus exactement égalitarisme, ce qui fut le socialisme des partageux de 1848. L'autre, plus radical, supprime la propriété

59. V. I. LÉNINE, « Democratia i narodnitchestvo v Kitae » (« La Démocratie et le Populisme en Chine »), in *Sotchinienia* (*Œuvres*), 4^e édition, Moscou, t. XVIII, p. 147 ; traduit par nous, la traduction française donnée in LÉNINE, *Socialisme utopique et Socialisme scientifique*, loc. cit., p. 80, n'étant pas sur ce point parfaitement rigoureuse.

60. *Ibid.*, p. 146. En français, *ibid.*, p. 79.

privée et entend instaurer une société communiste : communiste critico-utopique, selon l'expression de Marx ⁶¹. » A. Soboul suit le cheminement de ces deux tendances au cours du XVIII^e siècle qu'il divise en deux époques : avant et pendant la Révolution. Celle-ci représente un « moment de vérité » pour la pensée utopique, où l'on vit, « face à la dure réalité », les uns sombrer de l'utopie dans la contre-révolution ; d'autres s'efforcer, impuissants, de se dégager des contradictions inhérentes à leur monde ; quelques-uns, plus rares, se libérer comme à tâtons des brumes de l'utopie et s'engager dans l'action révolutionnaire ⁶².

Traitant de la critique sociale et de l'utopie en général au XVIII^e siècle, le même auteur souligne qu'elles restent tributaires d'une réalité caractérisée par une société à survivances féodales où l'antagonisme fondamental demeurerait celui de l'aristocratie foncière et du Tiers Etat ⁶³. L'utopie (qui suppose elle aussi une critique sociale) aurait ainsi une valeur ambivalente : « Par sa critique implicite du présent, elle aide à l'accouchement de l'histoire qu'elle figeait d'autre part par sa construction de la cité idéale, donnée une fois pour toute. La fonction libératrice de l'utopie s'affirmait contradictoirement avec son caractère archaïsant et rétrograde : l'utopie du XVIII^e siècle fut souvent construite d'éléments empruntés à un passé agraire idéalisé ⁶⁴. » Pour l'essentiel, c'est cette même perspective que nous retrouverons lorsqu'Albert Soboul traite du problème des théories égalitaires agraires pendant la Révolution française, personnalisées, par exemple, par la figure de Pierre Dolivier. L'apport de la critique sociale contenue dans les ouvrages de Dolivier ne peut pas être négligé (un de ses ouvrages ne fut-il pas trouvé parmi les papiers saisis chez Babeuf ?).

61. A. SOBOUL, « Lumières, Critique sociale et Utopie pendant le XVIII^e siècle français », in *Histoire générale du socialisme*, loc. cit., p. 107.

62. *Ibid.*, p. 107.

63. *Ibid.*, p. 104.

64. *Ibid.*, p. 105.

Mais, en même temps, quel était son programme égalitaire ? Dans un premier moment, la division des fermes ; par la suite, un partage radical de la propriété foncière, à titre viager. Pierre Dolivier resterait ainsi prisonnier du contexte agraire de la Beauce. Ce programme qui défendait une société de petits producteurs indépendants, de caractère archaïsant, serait rétrograde du point de vue de l'évolution économique vers le capitalisme : « Alors même que l'évolution économique générale portait à la concentration, pouvait-on remonter la chaîne du temps⁶⁵ ? ». A. Soboul, outre les problèmes qui nous intéressent dans cette partie, pose de nouveau celui de savoir quelle est la signification de l'égalitarisme, du point de vue économique, dans le contexte de la Révolution française.

Nous arrivons ainsi au terme de cette tentative pour délimiter le concept d'égalitarisme agraire par rapport aux catégories du socialisme utopique. A la question posée au début — l'égalitarisme agraire fait-il partie des catégories du socialisme utopique ? —, nous avons vu deux types fondamentaux de réponse. L'un consiste à confondre, pour des raisons diverses, les concepts d'égalitarisme et de communisme (P. Kropotkine, A. Mathiez), sans trop se donner la peine d'analyser chacun de ces concepts dans sa spécificité même. Les résultats négatifs de cette démarche sont évidents. L'autre établit ces distinctions. Mais dans ce cas une

65. *Ibid.*, p. 242. A. Soboul semble restreindre cette appréciation au cas des pays où un certain type de capitalisme fermier s'était déjà imposé. Ainsi dans la Beauce, où ce type de capitalisme se frayait sa voie depuis longtemps, l'égalitarisme voudrait remonter la chaîne du temps. Il irait donc à contre-courant de l'évolution capitaliste. Sur les positions d'A. Soboul sur cette question, qu'il y a lieu de rattacher, avec grande prudence, à quelques-unes des analyses de G. Lefebvre sur l'égalitarisme agraire, voir l'introduction d'A. V. ADO à un recueil d'articles d'A. SOBOUL, paru en russe, *Iz Istorii Velikoi bourjouaznoi revolioutsii 1789-1794 i revolioutsii 1848 vo Frantsii* (*De l'histoire de la grande Révolution bourgeoise de 1789-1794 et de celle de 1848 en France*), Moscou, 1960.

autre question surgit : le critère déterminant pour établir les frontières et les points communs des différentes catégories du socialisme utopique doit-il être *économique* (V. P. Volguine, A. R. Ioannissian, etc.) ou *idéel* (Marx, Engels, Lénine, Zastenker, Soboul) ?

La seule démarche « économique » aboutit à une individualisation précise des concepts ; mais, en excluant celui d'égalitarisme radical du socialisme (terme qui devient, par là, synonyme de communisme), il soulève de graves difficultés lorsqu'on sort du contexte du XVIII^e siècle pour entrer dans celui du XIX^e. Les critiques de O. E. Leist à V. P. Volguine sont sur ce point pertinentes. Le critère « idéel » résout à notre avis cette difficulté. Il n'exclut pas (au contraire, il l'intègre) le critère « économique », mais après coup. Le terme « socialisme » acquiert une vaste étendue où s'intègrent différents concepts tels que, pour suivre à la lettre le *Manifeste du Parti communiste* : socialisme féodal réactionnaire, socialisme conservateur ou bourgeois, socialisme allemand ou socialisme « vrai », socialisme petit-bourgeois réactionnaire et socialisme et communisme critico-utopiques.

Sans vouloir trancher sur ces questions, il nous paraît pourtant que le critère « idéel » comme déterminant, uni au critère « économique », est plus opérant. Pourra-t-on d'ailleurs séparer de l'essence de ces théories et idées sociales ces deux moments appelés par commodité au cours de l'exposé « idéel » et « économique » ? Nous ne le pensons pas. A notre avis, ce serait appauvrir le contenu des idées sociales que de les envisager exclusivement du point de vue économique (objectif), indépendamment de la représentation (subjective) que leurs porteurs en ont — aspiration à l'abolition de l'exploitation —, sans quoi le rapport de ces idées avec leur base matérielle n'est établi que partiellement, celle-ci étant réduite à certaines de ses composantes économiques. C'est là, ce nous semble, le trait fondamental de la démarche de Lénine, lequel, tout en analysant le contenu objectif (économique) de l'égalitarisme agraire, n'écarte jamais de son analyse

l'aspect subjectif ; il se relie par là à ce qui nous semble être la pensée profonde de Marx et d'Engels sur le socialisme utopique. En négligeant l'aspect subjectif de certaines idées et théories sociales, V. P. Volguine s'est finalement trouvé dans l'impossibilité de les comprendre complètement. On ne peut pas rendre compte de concepts contradictoires dans leur essence en éliminant l'un des pôles de leur contradiction ; notre rôle est d'éclairer les contradictions dans leur unité et non pas de « briser » celle-ci artificiellement. Ce n'est finalement que la *pratique sociale* qui peut résoudre les contradictions dont le concept dans son langage propre (laissant déjà entrevoir les solutions que renferme le présent) se fait l'écho. C'est de cette pratique sociale que nous aurons aussi à parler « rétrospectivement », dans les pages qui suivent. Dans cette perspective, l'égalitarisme agraire radical du XVIII^e siècle serait une des variantes du socialisme petit-bourgeois, il serait l'idéologie typique d'un contexte bien spécifique : celui du passage du féodalisme au capitalisme. Tant dans sa variante du XVIII^e siècle que dans celle du XIX^e (Sismondi et Proudhon), il relève d'une idéalisation utopique de la production marchande simple, qu'il généralise et isole. Les idéologues égalitaires du XVIII^e siècle pensent qu'il est possible de maintenir l'égalité sociale en « conservant » l'exploitation individuelle du sol, fût-ce à titre viager. Par ce trait, l'égalitarisme agraire, variante du socialisme petit-bourgeois, se distingue du communisme utopique qui, lui, même dans ses formes les plus « abstraites », prêche la socialisation des moyens de production. Pour reprendre l'expression d'A. Soboul, l'égalitarisme du XVIII^e siècle doit être rattaché à ce que fut, plus tard, le socialisme des « partageux » de 1848.

Un problème cependant surgit qui n'est finalement que l'approfondissement de l'aspect « économique » inhérent au concept d'égalitarisme agraire. Il a été formulé dans les « considérations préliminaires » et est réapparu en filigrane lors de l'analyse des idées d'A. Soboul sur le socialisme au XVIII^e siècle : dans ce

contexte de la transition d'une société féodale vers le capitalisme, les idées égalitaires agraires auraient-elles été porteuses de progrès par rapport à l'évolution de l'économie capitaliste naissante ?

L'ÉGALITARISME AGRAIRE EST-IL RÉTROGRADE OU PROGRESSISTE DU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE ?

LA « VOIE RÉVOLUTIONNAIRE » AU SEIN DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Dans l'*Histoire socialiste de la Révolution française* de Jaurès, on trouve beaucoup d'éléments pour l'étude de ces questions. L'égalitarisme agraire y est analysé directement par rapport aux mouvements paysans et à leurs revendications sociales et économiques, encore qu'il faille attendre G. Lefebvre pour que les problèmes agraires soient traités avec la rigueur qu'ils demandent.

Pour J. Jaurès⁶⁶, les théories égalitaires sont distinctes de celle du communisme utopique. Elles ne mettent pas encore en cause la propriété foncière ; elles la conservent, mais sur d'autres bases. Jaurès, par endroits, fait un effort pour cerner de plus près les nuances qui séparent les théories égalitaires entre elles. Bien que sa pensée ne soit pas d'une grande précision conceptuelle, il dégage de l'ensemble des idées égalitaires celles qui affirment déjà la nécessité d'une « nationalisation » des terres. Ces idées seraient à

66. Sur les idées de Jaurès en histoire, voir *La Révolution française. Certitudes et controverses*, par J.-R. SURATTEAU, Paris, 1973 ; A. GÉRARD, *La Révolution française. Mythes et interprétations. 1789-1790*, Paris, 1970 ; A. V. ADO, *Le Mouvement paysan...*, op. cit., p. 10-11 ; A. V. GORDON, « Istorio-grafia Valikoi Frantsouzskoi revolioutsii » (« L'Historiographie de la grande Révolution française »), chapitre de l'ouvrage collectif, *Novaia Istoria (Histoire moderne)*, Moscou, 1972, et encore N. M. LOUKINE, « Jaurès Kak istorik Frantsouzskoi revolioutsii » (« Jaurès historien de la Révolution française »), introduction à la traduction russe de l'*Histoire socialiste de la Révolution française*, Moscou, 1927.

mi-chemin entre l'égalitarisme et le communisme utopique. « Quelle joie, au moment où, par Dolivier et quelques autres, nous saisissons le passage de Robespierre à Babeuf, de la démocratie au communisme », s'exclame-t-il à propos d'un ouvrage de L'Ange dont Michelet avait eu connaissance ⁶⁷.

A l'égard du rôle des théories et des mouvements égalitaires agraires dans le contexte de la Révolution bourgeoise antiféodale, Jaurès est tranchant. Si les mouvements paysans sont jugés positifs, dans la mesure où ils ont aidé la bourgeoisie à accomplir son œuvre révolutionnaire, les revendications égalitaires elles-mêmes, qui affluaient en l'an II à la Convention, sont considérées comme allant à contre-courant de l'histoire. Pour Jaurès, il semble ne pas y avoir d'autre voie pour l'instauration du capitalisme à la campagne que celle suivie en Angleterre, avec l'expropriation des paysans (les *enclosures*) et la formation des grandes fermes exploitées sous une forme capitaliste. En ce sens, les revendications égalitaires des paysans, tout comme les théories égalitaires, étaient condamnées par l'évolution même du capitalisme ; elles préconisaient un retour à des formes périmées de la propriété foncière. Par conséquent, traitant par exemple du projet égalitaire de Beffroy (d'ailleurs peu radical du point de vue agraire), Jaurès le résume, en mettant en évidence son caractère rétrograde par rapport à l'évolution du capitalisme : « C'est la guerre violente à ce que nous avons appelé, d'après Marx, le capitalisme agricole ⁶⁸. »

C'est à Georges Lefebvre qu'on doit la première analyse rigoureuse de la composition sociale de la paysannerie française à la veille de la Révolution ⁶⁹.

67. J. JAURÈS, *Histoire socialiste de la Révolution française*, édité par A. Soboul, Paris, 1970, t. III, p. 468.

68. *Ibid.*, p. 495. Dans cette page, la réduction du capitalisme agraire au « capitalisme fermier » est très nette.

69. Sur les idées de G. Lefebvre, on peut consulter, l'introduction d'A. Soboul, à la deuxième édition du livre de G. LEFEBVRE, *Etudes sur la Révolution française*, Paris, 1963 ; A. V. Ado, dans l'introduction et le chapitre 7 de son livre

Il a mis en évidence et expliqué comment et pourquoi le front « antiféodal » de la paysannerie s'est disloqué et dissocié pendant que s'accomplissait l'abolition de la féodalité sous la Convention. Il a, par ailleurs, établi des distinctions parmi les revendications de la paysannerie pauvre qui avaient un aspect nettement opposé au capitalisme agraire. Très souvent, elles eurent une allure archaïsante, défendant des structures communautaires agraires dont la destruction paraissait être l'une des conditions du développement du capitalisme (asseulement forcé, droits de vaine pâture...). Mais les paysans pauvres ne s'arrêtèrent pas là. Pendant la Révolution française, ils réclamèrent un partage des communaux afin d'accéder à la propriété. A partir de 1792, les couches pauvres et moyennes (« journaliers », « laboureurs ») s'en prirent directement aux riches. Le problème du partage des terres communales et du maintien des servitudes communautaires passe en quelque sorte au second plan. L'égalitarisme prit des formes plus variées. G. Lefebvre a maintes fois souligné la diversité de ces revendications égalitaires. Il explique l'absence d'un mouvement égalitaire français aussi uniforme que ceux qui eurent lieu au début du **XX^e** siècle en Europe centrale par le fait que le paysan français était encore le plus souvent propriétaire de quelques parcelles de terre : il hésitait généralement à avancer des revendications égalitaires trop radicales. Ne firent exception que les journaliers et les manouvriers, lesquels ne surent ni ne purent entraîner dans leur sillage les autres couches paysannes ⁷⁰.

Quelles étaient ces revendications dont G. Lefebvre

déjà cité, donne une contribution particulièrement importante à la mise au point des idées de G. Lefebvre, ce dont nous avons tenu grand compte dans ce travail. Voir aussi, N. M. LOUKINE, « Novaia rabota po agrarnoi istorii velikoi frantsouzskoi revolioutsii » (« Un nouvel ouvrage sur la question agraire pendant la Révolution française »), *Istorič Marksist (L'Historien marxiste)*, Moscou, 1933, t. VI.

70. G. LEFEBVRE, *Etudes sur la Révolution française*, Paris, 1963, p. 365.

donne lui-même tant d'exemples dans *Questions agraires au temps de la Terreur* (1932) ? D'un côté, journaliers et laboureurs réclamaient un partage plus ou moins égalitaire des « biens nationaux » ; d'un autre côté (surtout dans les pays de fermage « capitaliste »), ils luttèrent, toujours avec des nuances dues à la diversité sociale de la paysannerie, soit pour une limitation des corps de ferme, soit pour une redistribution des terres parmi les paysans qui ainsi redeviendraient de petits exploitants (voir les idées émises en 1793 par Pierre Dolivier dans son *Essai sur la justice primitive*). Manifestement, dans les régions telles que l'Ile-de-France, la Picardie, le département du Nord, cela allait contre la concentration capitaliste de type « anglais » qui, comme le souligne avec force A. V. Ado, s'était amorcée depuis longtemps ⁷¹.

Mais, la Révolution française étant par essence une révolution bourgeoise, la question se pose de savoir quelle fut la portée des revendications paysannes égalitaires. Tout en reconnaissant que la Révolution avait, par la force des choses, garanti la propriété aux paysans, G. Lefebvre, dans le sillage de J. Jaurès, semble ne pas envisager d'autre passage au capitalisme agraire que celui de type « anglais ». D'où peut-être sa conclusion : « Les événements de juillet 1789 sauvèrent le paysan français ; en dépit des apparences, leur influence a été autant conservatrice que révolutionnaire ; ils ont mis bas le régime féodal, mais ils ont consolidé la structure agraire de la France. » Ils évitèrent au paysan français de subir le sort du paysan anglais, puisque la petite propriété et les structures communautaires se sont conservées bien après la Révolution ⁷².

Donc, selon G. Lefebvre, si par leur aspect anti-

71. A. V. ADO, *Le Mouvement paysan...*, op. cit., p. 361.

72. G. LEFEBVRE, *Etudes...*, op. cit., p. 353 (A. V. ADO, op. cit., p. 355, rattache explicitement ce point de vue au fait que, pour G. Lefebvre, la seule issue possible pour l'instauration du capitalisme agricole semble être la voie « anglaise »).

féodal les mouvements paysans pendant la Révolution furent d'une importance capitale — grâce à eux les droits féodaux furent définitivement abolis en 1793 —, il n'en reste pas moins vrai que « la majorité des paysans entraverait volontiers la transformation de l'agriculture dans le sens commercial et capitaliste⁷³ ». En ce sens, les buts de la « révolution paysanne », dès lors que celle-ci s'écarte des revendications anti-féodales, auraient été distincts, voire opposés, à ceux de la révolution bourgeoise⁷⁴. La petite propriété foncière issue de la Révolution, la conservation de la communauté rurale, auraient empêché le développement normal du capitalisme agraire en France⁷⁵. De ces vues découle la conception de G. Lefebvre de l'égalitarisme agraire dans le cas de la France : « Si socialisme il y a eu, c'eût été en tout cas un socialisme partageux, bien différent du nôtre. Ces hommes étaient tournés vers le passé : ils voulaient le maintenir, ou, si l'on préfère, c'est avec des éléments empruntés au passé qu'ils se construisaient une société idéale⁷⁶. » Socialisme « partageux », certes, mais socialisme qui, selon G. Lefebvre, voulait conserver idéalement un stade dépassé. Son anticapitalisme, sa critique sociale allaient à contre-courant du progrès.

73. G. LEFEBVRE, *Questions agraires au temps de la Terreur*, Strasbourg, 1932, p. 132.

74. ID., « La Place de la Révolution dans l'histoire agraire de la France », *Annales d'histoire économique et sociale*, n° 4, Paris, 1929.

75. Comparer avec H. SÉE, *La France économique et sociale au XVIII^e siècle*, Paris, 1925 : si « jusque vers 1840 l'agriculture française ressemble encore beaucoup à ce qu'elle était sous l'ancien régime » (p. 6), la cause en est la constitution de la propriété « foncière, telle qu'elle existait au XVIII^e siècle, c'est-à-dire le maintien d'une petite propriété parcellaire, rattachée au système communautaire » ; cela nous expliquerait « la raison pour laquelle en France les progrès de l'agriculture ont été beaucoup plus lents que dans les contrées où la grande propriété noble a éliminé la propriété paysanne » (p. 5).

76. G. LEFEBVRE, *Etudes sur la Révolution française*, op. cit., p. 349.

Si, avec les auteurs russes de la fin du XIX^e siècle comme Karéev, Loutchitsky, Nikiforov, l'étude de la question agraire pendant la Révolution française a commencé vraiment, ce problème, élargi au Moyen Age et aux XVII^e-XVIII^e siècles, n'en a pas moins continué à faire l'objet de recherches parmi les historiens soviétiques. Les œuvres de V.M. Daline, E. Tarlé, B.F. Porchnev, N.M. Loukine, Mme A.D. Lioublinskaia, S.D. Skazkine et de tant d'autres contiennent d'importants apports érudits et théoriques. On y voit se dessiner des interprétations qui, sur certains points, diffèrent de celle de G. Lefebvre, notamment à l'égard des idées égalitaires pendant la Révolution française.

Dans un même esprit, le livre récent de l'historien soviétique A. V. Ado, *Le Mouvement paysan pendant la Révolution française*, cité plus haut, reprend en profondeur l'étude des luttes et des mouvements paysans pendant la Révolution, problème étudié par G. Lefebvre de façon brillante, mais un peu délaissé par la suite, malgré les apports d'historiens tel qu'Albert Soboul entre autres. En opposition à une certaine tendance de l'historiographie contemporaine qui noie la lutte de classes sous un flot de chiffres et de graphiques reflétant les processus de l'évolution économique, A. V. Ado, tout en utilisant les techniques historiques récentes, entend donner à la lutte des classes toute sa place dans l'histoire agraire de la Révolution⁷⁷. Il n'entre pas dans les limites de ce travail de donner un aperçu, fût-il général, de ce livre qui, par son apport factuel et théorique, ouvre de nouvelles voies à la réflexion, notamment sur la signification du mouvement paysan dans le cadre de la Révolution française, ainsi que sur les voies et les résultats de la Révolution elle-même. Nous nous bornerons ici au problème de l'égalitarisme agraire.

A. V. Ado envisage le processus qui tendait à conserver les terres aux paysans sous un angle différent de

77. A. V. Ado, *Le Mouvement paysan...*, op. cit., p. 13.

celui de G. Lefebvre. Il remarque que la tendance à transformer l'ancien tenancier féodal en propriétaire *de jure* — tendance qui ne se réalise complètement que sous la Révolution — supposait, elle aussi, une différenciation socio-économique de la paysannerie⁷⁸. Peu à peu s'élevait de son sein une couche de paysans nantis (capitalistes), en contact direct avec le marché et qui exploitaient, vers la fin du XVIII^e siècle, les paysans, leurs « semblables », en train de se ruiner. En fait, dans les régions de « petite culture », s'installait lentement au long du siècle une économie d'allure petite-bourgeoise, bien que gênée par les survivances tenaces et de tous ordres du régime féodal. On assistait ainsi à l'ébauche d'un « capitalisme paysan », où les paysans conservaient dans une large mesure leurs terres héréditaires.

Si, dans les conditions du régime féodal, ce « capitalisme paysan » prenait plus de temps à s'imposer que le capitalisme de type fermier, il n'en était pas pour autant moins réel. On serait ainsi en face d'une *voie paysanne* vers le capitalisme. Opposée à la « voie anglaise », elle était considérée par Marx comme « la plus normale », la moins douloureuse pour les masses paysannes, comme un moment de transition nécessaire au développement de l'agriculture elle-même⁷⁹. Elle supposait l'instauration d'une société de petits producteurs indépendants et libérés des contraintes féodales, où régnerait dans un premier temps une économie marchande (petite-bourgeoise).

Après avoir étudié minutieusement, preuves à l'appui, les mouvements paysans depuis 1789 jusqu'en 1792 — jacqueries antiféodales plus ou moins endémiques, troubles de subsistances, lutte des paysans pour la terre —, A. V. Ado arrive au seuil de la Convention. Désormais se désagrège le front « uni » présenté par l'ensemble de la paysannerie dans sa lutte contre l'aristocratie féodale. Au premier plan surgit la lutte pour

78. *Ibid.*, p. 42-43.

79. K. MARX, *Le Capital*, 1. III, t. 3, chap. XLVII, p. 186.

la terre. Mais, remarque notre auteur, il ne s'agit pas simplement d'augmenter le fonds des terres communales indûment accaparées par les propriétaires fonciers, ce qui surgit au premier plan des préoccupations paysannes : il est question aussi du partage des terres. Les aspirations égalitaires que l'auteur avait suivies depuis 1789 « se sont renforcées précisément au cours de cette période ⁸⁰ ». Au milieu de l'année 1792, elles avaient déjà acquis une force sociale agissante suffisante pour que les cercles dirigeants en tiennent compte (décret du 14 août 1792 « bientôt annulé », comme le rappelle A. V. Ado ⁸¹). Quelles étaient ces revendications égalitaires ?

Toujours preuves à l'appui, A. V. Ado répond : morcellement des biens nationaux, division des grandes fermes, fixation d'une limite maximale pour l'étendue des exploitations agricoles, division aussi des terres communales et en friche, « y compris celles qui, l'ayant été un jour, étaient néanmoins cultivées depuis longtemps et se trouvaient dans la possession de quelqu'un ; voilà les principales mesures à l'aide desquelles les pauvres et les paysans moyens pensaient obtenir une égalisation foncière plus ou moins radicale ⁸² ».

80. A. V. Ado, *Le Mouvement paysan...*, op. cit., p. 297 (toutes les citations de l'ouvrage d'A. V. Ado sont traduites du russe en français par H. R.). Une des caractéristiques de ce livre est qu'il cherche à détecter, depuis 1789, au fond du monde paysan, les lignes de force qui, peu claires encore au début, déterminent plus tard l'essentiel des revendications agraires (égalitaires) de 1793. Revendications égalitaires latentes dans les pages des cahiers de 1789, plus précises en 1790-1791 (n'est-ce pas alors que la « loi agraire » commence à revenir souvent sous la plume des révolutionnaires ?), dominante enfin en 1793. Cela, au fur et à mesure que le contexte des luttes de classes change, que le front uni anti-féodal de la paysannerie se désagrège et que des glissements surgissent au sein même des revendications égalitaires.

81. *Ibid.*, p. 304.

82. *Ibid.*, p. 303. Comme G. Lefebvre, A. Soboul et P. Petrov, A. V. Ado est d'avis que c'était surtout les paysans sans terre qui demandaient avec le plus d'acharnement le partage (et la récupération) des terres communales. Les cou-

Pendant la dictature jacobine, la lutte pour la division des communaux n'est plus qu'un des aspects des revendications égalitaires qui secouaient les campagnes.

A. V. Ado attire l'attention sur le flot de pétitions provenant de la paysannerie pauvre et moyenne qui se déversait sur la Convention. Malgré les nuances entre les diverses revendications égalitaires, nuances qui avaient déjà été expliquées par G. Lefebvre, A. V. Ado les prend dans leur ensemble⁸³. La masse des documents émanant des campagnes qui parvenait à la Convention reflétait « d'une façon directe les aspirations du paysan travailleur, le programme agraire de la paysannerie sous la forme qu'elle s'était forgée au moment culminant de la Révolution. Il n'y a pas de doute que cela est bien un programme agraire, que nous sommes devant une lutte pour imposer une éco-

ches nanties de la paysannerie (fermiers, gros laboureurs) avaient plutôt tendance à s'opposer à ce partage, craignant de perdre une ressource fourragère importante, alors même que l'agriculture était extensive dans la plupart des cas. Au contraire, les paysans pauvres et moyens défendaient le maintien des servitudes communautaires, contre lesquelles s'élevaient les couches nanties (*ibid.*, p. 103).

83. Ce phénomène de diversification des revendications égalitaires est dû à un certain flou de la structure sociale de la paysannerie elle-même : la différenciation socio-économique n'étant pas encore terminée au temps de la Révolution, il subsistait des groupes et sous-groupes qui n'étaient pas encore constitués en classes telles que les entend le marxisme. Par exemple, les journaliers en voie de prolétarianisation possédaient encore assez souvent des petits lopins de terre. De ce fait, les revendications égalitaires « n'étaient pas toutes également radicales et ne s'exprimaient pas sous forme d'un quelconque mot d'ordre général » (*ibid.*, p. 324). A la suite de G. Lefebvre, A. V. Ado distingue parmi les revendications égalitaires plusieurs variantes, depuis les plus modérées qui n'exigeaient souvent qu'une limitation de l'extension des fermes, un lopin des biens nationaux et un partage par feu des terres communales, jusqu'à celles plus radicales, exprimées dans les œuvres ou pétitions de théoriciens et hommes d'action qui mettaient en cause la propriété foncière. Le contenu de la loi agraire était, lui aussi, quelque peu flottant.

nomie petite paysanne qui devrait régner complètement et partout ⁸⁴ ».

A. V. Ado en revient ainsi, après les indications préliminaires données sur la « voie la plus normale » (Marx) vers le capitalisme, à la question posée par Jaurès et surtout par G. Lefebvre sur la signification historique du programme, ou plutôt des programmes égalitaires agraires. Il est d'accord avec G. Lefebvre pour affirmer que les objectifs des revendications paysannes (parfois même déjà en 1789) étaient loin de coïncider toujours avec ceux de la bourgeoisie. Il n'en est pas moins vrai aussi que quelques-unes des revendications des paysans pauvres ou moyens étaient dirigées contre les progrès techniques agricoles et pour le maintien des servitudes communautaires. De même faut-il reconnaître que, dans les régions où le fermage de type capitaliste s'était imposé (mais ces régions étaient nettement minoritaires), la lutte des couches défavorisées de la paysannerie pour la limitation des corps de ferme ou pour le partage radical de celle-ci (« loi agraire ») était dirigée contre la concentration capitaliste déjà en marche. Et pourtant, ajoute A. V. Ado, « il nous semble que, si nous envisageons les revendications agraires dans leur totalité, et à plus forte raison dans leur variante la plus radicale, il faut contester l'opinion selon laquelle ces revendications seraient conservatrices du point de vue du progrès économique ⁸⁵ ».

Selon l'historien soviétique, la théorie scientifique de la question agraire a déjà montré la différence qui existe entre les aspirations subjectives, anticapitalistes, des paysans, lors du passage du féodalisme au capitalisme, et leur contenu objectif. historiquement parlant. Les travaux de Lénine sur les différentes voies possibles pour le triomphe du capitalisme agraire (fondés sur un développement attentif des idées du *Capital* de Marx, sur l'étude concrète du cas de la Russie et d'au-

84. *Ibid.*, p. 351.

85. *Ibid.*, p. 355.

tres pays d'Europe, ainsi que sur celui des Etats-Unis) permettent de poser la question autrement que G. Lefebvre ⁸⁶. « En dépit de ces tendances "anticapitalistes", elle [la révolution paysanne de 1789-1794] n'entraîne pas en contradiction avec le développement bourgeois ultérieur de la France ; au contraire, elle était une tentative originale quoique avortée, de réaliser une "expropriation des terres" plus ou moins radicale, favorable aux paysans, tentative qui ouvrait la voie au capitalisme ⁸⁷. »

Plus loin, A. V. Ado précise sa pensée. Dans les conditions de la France, l'application conséquente de l'ensemble des revendications égalitaires et surtout de leur variante la plus radicale n'aurait pas manqué, bien sûr, d'anéantir les éléments du capitalisme fermier et de la grande exploitation foncière qui existait déjà. « Mais, en même temps, elle aurait anéanti la grande propriété parasitaire qui opprimait la petite exploitation paysanne (majoritaire en termes absolus), aussi bien que les formes d'exploitation semi-féodale du petit producteur qui en découlaient ; elle aurait entraîné, logiquement, un "triage" radical de la structure parcellaire de la propriété foncière française au profit du petit producteur. Donc, dans les conditions de la domination de l'économie marchande, qui est "le point de départ du capital" (Marx), cela n'aurait rien créé d'autre que le point de départ d'une évolution capitaliste rapide et sans entraves ; le point de départ d'un développement du capitalisme selon une "voie révolutionnaire" (Marx), c'est-à-dire en faisant surgir les capitalistes au sein d'une masse de paysans producteurs qui se ruineraient à vive allure ⁸⁸. »

Nous avons cité ce passage *in extenso* pour l'originalité même des conclusions d'A. V. Ado. Pour lui,

86. Au cours de son analyse, A. V. Ado se réfère concrètement à quelques-uns des textes de Marx, d'Engels et de Lénine. Cette question sera reprise dans la partie suivante de la présente étude.

87. *Ibid.*, p. 356.

88. *Ibid.*, p. 358.

l'égalitarisme agraire, en dépit de ses aspirations subjectives souvent tournées vers le passé (rêve d'une société de petits producteurs), aurait été objectivement, du point de vue de son contenu économique, dans le contexte de la révolution bourgeoise, un ensemble de doctrines et d'idées progressistes exprimant la « voie révolutionnaire » la plus radicale pour l'instauration du capitalisme à la campagne. En ce sens, la thèse de l'opposition entre « révolution paysanne » et « révolution bourgeoise », soutenue par Georges Lefebvre, n'aurait plus de raison d'être. La « révolution paysanne » n'aurait été que l'expression de l'une des variantes possibles de la révolution bourgeoise. Selon A. V. Ado, la Révolution française a bien suivi la « voie révolutionnaire » dont parle Marx ; il y a eu expropriation des terres en faveur des paysans, au détriment des anciens propriétaires fonciers. Mais, pour toute une série de raisons spécifiques du développement de la Révolution elle-même, cette voie ne fut pas suivie jusqu'au bout. Cela constitue le thème de la partie finale de l'ouvrage d'A. V. Ado : « En guise de conclusion ⁸⁹. » Le retard ultérieur du capitalisme en France, par rapport à l'Angleterre par exemple, serait ainsi dû plutôt au caractère incomplet de la « révolution paysanne », à l'impossibilité où se trouvèrent les masses françaises les moins favorisées d'appliquer jusqu'au bout la « voie révolutionnaire », ce qui eut pour résultat de laisser subsister, à côté d'une petite propriété foncière, d'autres formes de propriété semi-féodales.

Après avoir examiné les idées de Jaurès et de G. Lefebvre, surtout celles concernant l'égalitarisme dans le contexte des questions agraires révolutionnaires et après avoir exposé la pensée d'A. V. Ado sur la même question, il est possible de formuler quelques remarques critiques.

Il faut tenir compte, tout d'abord, de l'apport factuel contenu dans l'ouvrage d'A. V. Ado, conçu bien des

89. *Ibid.*, p. 394-414.

décennies après les œuvres maîtresses de G. Lefebvre. Cet apport nouveau n'est pas seulement le fait de recherches spécifiques d'A. V. Ado dans les Archives françaises et les Bibliothèques soviétiques, il provient aussi d'une grande quantité d'ouvrages plus ou moins récents d'historiens français et étrangers, dont A. V. Ado a fait un usage critique. De cette façon, le poids des revendications égalitaires pendant la Convention a pu être mieux évalué et mis en relief. Une perspective plus vaste, par rapport à l'œuvre de G. Lefebvre, a été rendue possible. Ainsi peut-on voir plus clair sur un point aussi important que celui du caractère rétrograde de certaines revendications agraires exprimées par des couches pauvres et moyennes, tel le maintien des servitudes communautaires. Or cette revendication apparemment rétrograde était accompagnée d'une autre qui allait dans le sens de l'éclatement de la communauté rurale : la distribution égalitaire des terres communales entre les paysans, la propriété privée acquérant ainsi une valeur dominante dans le monde économique rural. L'ampleur, au temps de la Convention, des revendications égalitaires agraires, tel le partage des biens nationaux — ampleur qui n'était peut-être pas soupçonnée — permettait de démontrer qu'à partir de l'été 1792 ce type de revendications égalitaires était dominant. Cela permet d'avoir une vue d'ensemble non fragmentaire de l'égalitarisme sous la Convention et d'envisager les revendications issues des campagnes comme un corps plus ou moins cohérent de revendications au travers duquel apparaît une image de la France autre que celle entrevue et défendue par la bourgeoisie, fût-elle jacobine.

D'autre part, il faut bien constater que G. Lefebvre, qui cependant tenait grand compte de l'apport de la méthodologie marxiste à la science de l'histoire, semble avoir méconnu certaines réflexions de Marx sur l'essence et l'évolution de l'économie marchande dans le cadre du passage d'une économie féodale à une économie capitaliste, ainsi que les remarques de Marx sur la « voie révolutionnaire ». En tenant compte de

cet apport théorique du marxisme-léninisme et des données de l'investigation historique concrète, A. V. Ado propose une interprétation différente de l'essence de l'égalitarisme agraire, qui ne serait pas rétrograde du point de vue économique ; au contraire, malgré ses illusions, son aspect subjectif dirigé contre le capitalisme naissant, l'égalitarisme ne serait que l'expression de l'une des voies d'accès au capitalisme, la « voie révolutionnaire », selon l'expression de Marx. A. V. Ado est ainsi arrivé à des conclusions qui, par rapport à celles, implicites, de G. Lefebvre, ont le mérite de présenter une explication plus vaste et plus profonde du déroulement de la Révolution française, du sens des luttes des classes qui l'ont marquée et particulièrement au sein de la paysannerie elle-même, des résultats acquis et de leurs conséquences pour le développement capitaliste ultérieur de la France.

Les recherches d'archives pourront seules compléter et approfondir la connaissance de l'égalitarisme pendant la Révolution française. Quant aux analyses théoriques qui servent à A. V. Ado de base, il n'est que de se rapporter aux textes de Marx et Engels et à ceux de Lénine où celui-ci développe leurs idées.

L'ÉGALITARISME AGRAIRE, EXPRESSION D'UNE VOIE AUTONOME DE PASSAGE VERS LE CAPITALISME

« VOIE RÉVOLUTIONNAIRE » ET « VOIE AMÉRICAINE » VERS LE CAPITALISME

Ni dans *La Sainte Famille* de 1844⁹⁰, ni dans le *Manifeste du Parti communiste* de 1848 de Marx et d'Engels⁹¹, ni encore dans l'ouvrage d'Engels *Socia-*

90. Ecrite en 1844, *La Sainte Famille ou la critique de la critique. Contre Bruno Bauer et consorts*, ne fut publiée qu'un an après. On suit ici la traduction française des Editions sociales, Paris, 1969.

91. Traduction française des *Œuvres choisies*, en trois volumes, de K. MARX et F. ENGELS, *op. cit.*, t. I, p. 11 et s.

lisme utopique et Socialisme scientifique⁹², on ne trouve explicitement traitées les doctrines égalitaires agraires dans le contexte qui nous intéresse. Il y a cependant des passages qui méritent notre attention.

Dans *La Sainte Famille*, Marx et Engels rattachent le « Cercle social⁹³ », par Leclerc et Jacques Roux, aux idées communistes de Babeuf et de Buonarroti et, par là, au communisme du XIX^e siècle. « La Révolution a fait germer des idées qui mènent au-delà des idées de tout l'ancien état du monde. Le mouvement révolutionnaire qui commença en 1789 au Cercle social, qui, au milieu de sa carrière, eut pour représentants principaux Leclerc et Roux et finit par succomber provisoirement avec la conspiration de Babeuf avait fait germer l'idée communiste que l'ami de Babeuf, Buonarroti, réintroduisit en France après la révolution de 1830⁹⁴. » Encore faut-il replacer cette phrase dans son contexte. Marx et Engels se situent résolument sur

92. Dont la célèbre préface à l'édition anglaise est de 1892. Voir aussi l'ouvrage de F. ENGELS, *Anti-Dürhing*, Editions sociales, Paris, 1963, dont *Socialisme utopique et Socialisme scientifique* a été extrait sur une suggestion de Paul Lafargue.

93. Le Cercle social attire depuis longtemps l'attention des historiens, soviétiques surtout. Essentiellement égalitaire, le Cercle social comptait parmi ses membres, comme le démontrent les recherches d'Alexeev-Popov et d'A.R. Ioannissian, des hommes de tendance plus radicale qui arrivèrent au seuil de la pensée communiste. Voir V. S. Alexeev-Popov, « Istoria osnovania Sotsialnogo Kroujka » (« Histoire de la fondation du Cercle social »), in *Iroudy Odesskogo gossoudarstvennogo oimiversiteta imeni I. I. Metchnikova (Travaux de l'université d'Etat Metchnikov d'Odessa)*, t. CXLIV, Odessa, 1954 ; « Le Cercle social. 1789-1791 », *Recherches soviétiques*, Paris, 1956, n° 4 ; « Sotsialniy Kroujok i ego polititcheski i sotsialnye trebavania (1790-1792) » (« Le Cercle social et ses revendications politiques et sociales (1790-1791) », in *Iz Istoria sotsialnye politithes kikh idei. Sbornik statel....* Moscou, 1960 ; A. R. IOANNISSIAN, *Kommounistitcheskie idei v gody Valikoi Frantsouzski revolioutsii (Les Idées communistes pendant la Révolution française)*, Moscou, 1966 ; A. SOBOUL, « Utopies et Révolution française » in *Histoire générale du socialisme*, op. cit., p. 226 et s.

94. K. MARX et F. ENGELS, *La Sainte Famille*, op. cit., p. 145.

le terrain de l'évolution à longue durée des idées communistes. Leur but est tout simplement de trouver la filiation de l'idée communiste du XIX^e siècle à partir de celle formulée pendant la Révolution : de cette idée communiste qui, après une élaboration ultérieure, devint au XIX^e siècle « l'idée du nouvel état du monde⁹⁵ ». On ne saurait y voir, par exemple, un effort pour rattacher mécaniquement le communisme utopique de Babeuf à l'égalitarisme modéré d'un Bonneville, membre du Cercle social. La démarche est autre, à notre avis. Marx et Engels ont surtout voulu souligner les traits communs à l'égalitarisme du Cercle social et des Enragés et au communisme utopique de Babeuf (aussi bien qu'à celui du XIX^e siècle), c'est-à-dire leur « racine théorique commune » : l'idée d'égalité sociale, de « bonheur commun », la mise en cause de la propriété réellement existante. Les conceptions théoriques exprimées au sein du Cercle social eurent à subir le choc de la réalité pendant le mouvement des Enragés. Après l'échec de 1794, Babeuf, enrichi de l'expérience de la Révolution, et tout en leur donnant une forme communiste, essaya une dernière fois de les mettre en œuvre⁹⁶.

On ne trouve pas non plus beaucoup de données sur l'égalitarisme agraire ou urbain français du XVIII^e siècle dans le *Manifeste du Parti communiste*, sauf quelques passages sur Babeuf et la littérature révolutionnaire qui accompagna la Révolution française : « Il

95. *Ibid.*, p. 145.

96. On retrouve chez Lénine une démarche semblable. Il rapproche le populisme russe du bolchevisme en tenant compte de leur « noyau » théorique, idéal, commun : « Il est clair que les marxistes doivent dégager avec soin de la coquille des utopies populistes le noyau sain et précieux du démocratisme de combat, sincère et résolu des masses paysannes. Dans la vieille littérature marxiste de 1880-1890, on découvre une tendance constante à dégager ce précieux noyau démocratique. Un jour, les historiens étudieront avec méthode cette tendance et découvriront sa liaison avec ce qui a reçu le nom de "bolchevisme" dans la première décennie du XX^e siècle » (« Deux utopies », *loc. cit.*, p. 89-90).

ne s'agit pas ici [Marx et Engels parlent du socialisme et du communisme critico-utopiques] de la littérature qui, dans toutes les grandes révolutions modernes, a formulé les revendications du prolétariat (écrits de Babeuf, etc.). Les premières tentatives du prolétariat pour faire prévaloir ses propres intérêts de classe, faites en un temps d'effervescence générale, dans la période du renversement de la société féodale, échouèrent nécessairement, tant du fait de l'état embryonnaire du prolétariat lui-même que du fait de l'absence des conditions matérielles de son émancipation, conditions qui ne peuvent être que le résultat de l'époque bourgeoise. La littérature qui accompagnait ces premiers mouvements a forcément un caractère réactionnaire. Elle préconise un ascétisme universel et un égalitarisme grossier⁹⁷. » Peut-on considérer que cette dernière remarque à propos de l'« égalitarisme grossier » porte sur l'égalitarisme agraire tel qu'il existait au XVIII^e siècle ? Nous ne le croyons pas.

La brièveté des indications du *Manifeste* sur le socialisme utopique français du XVIII^e siècle s'explique aisément par la structure même de cette œuvre. Elle avait pour but d'exposer les idées de Marx et d'Engels sur le socialisme scientifique et, en même temps, de combattre les socialismes utopiques dominant au milieu du XIX^e siècle, surtout dans les pays avancés où les révolutions bourgeoises avaient déjà eu lieu, ou bien étaient en train de s'accomplir. Pour trouver alors un égalitarisme agraire du type de celui de la Révolution française, il aurait fallu chercher en Russie ou aux Etats-Unis d'Amérique. Lorsqu'à propos du socialisme et du communisme critico-utopiques Marx et Engels se réfèrent aux théories du XVIII^e siècle (Babeuf) et qualifient leur contenu de réactionnaire, ils veulent souligner de façon expresse, ce nous semble, que l'ascétisme et l'égalitarisme de distribution, implicites dans le communisme d'un homme comme Babeuf, ne pou-

97. K. MARX et F. ENGELS, *Manifeste du Parti communiste*, op. cit., p. 138.

vaient pas offrir à la société française l'essor économique dont elle avait besoin : il fallait que les forces productives s'accroissent, que le capitalisme se développe.

Tels sont les passages qui ont trait directement à notre époque. Mais que deviennent les idées égalitaires agraires au XVIII^e siècle ? Le *Manifeste* n'en parle pas. Cependant, d'autres passages de cet ouvrage peuvent fournir des éléments méthodologiques utiles pour la compréhension de l'égalitarisme agraire, surtout ceux où l'on traite du « socialisme » dans ses variantes « féodale » et « petite-bourgeoise ». D'emblée, Marx et Engels situent ces doctrines dans un contexte historique très précis : celui d'une société où le mode de production capitaliste s'est déjà imposé et où sa domination ne fait plus de doute. « Quand les champions de la féodalité démontrent que le mode d'exploitation féodal était autre que celui de la bourgeoisie, ils n'oublient qu'une chose : c'est que la féodalité exploitait dans des circonstances et des conditions tout à fait différentes et aujourd'hui périmées⁹⁸. » Il n'est pas inutile d'attirer l'attention sur ce fait ; car, lorsque Marx et Engels se réfèrent au « socialisme réactionnaire petit-bourgeois », la même question se pose : de quel socialisme petit-bourgeois parlent-ils, et surtout dans quel contexte l'envisagent-ils ? Il n'y a pas de doute qu'ils analysent ces théories exactement dans le même contexte que le « socialisme féodal », c'est-à-dire au sein d'une société capitaliste : « L'aristocratie féodale n'est pas la seule classe dont les conditions d'existence s'étiolent et dépérissent dans la société bourgeoise moderne. » La classe des petits-bourgeois formée « dans les pays où s'épanouit la civilisation moderne » voit s'approcher l'heure où elle disparaîtra « totalement en tant que fraction autonome de la société moderne⁹⁹ ».

98. *Ibid.*, p. 133.

99. *Ibid.*, p. 133.

Marx et Engels parlent donc de cette petite bourgeoisie née dans les nouvelles conditions du capitalisme, autrement dit, dans le cas de la France, « où les paysans forment bien plus de la moitié de la population », de cette petite bourgeoisie qui veut défendre les intérêts du prolétariat en partant des « critères petits-bourgeois et paysans¹⁰⁰ ». Paysans issus de la Révolution française, ajoutons-nous. Marx et Engels choisissent Sismondi comme exemple type de ce socialisme : « Ce socialisme analysa avec beaucoup de sagacité les contradictions inhérentes au régime de la production moderne. [...] Il démontra d'une façon irréfutable les effets meurtriers du machinisme et de la division du travail, la concentration des capitaux et de la production foncière, la surproduction, les crises, la fatale décadence des petits-bourgeois et des paysans¹⁰¹ [...]. » Envisagé sous cet angle, son apport aux idées socialistes a été positif. Mais, comme il entend soit « rétablir les anciens moyens de production et d'échange et, avec eux, l'ancien régime de la propriété et toute l'ancienne société, soit faire entrer de force les moyens modernes de production et d'échange dans le cadre étroit de l'ancien régime de propriété qui a été brisé et fatalement brisé par eux », ce socialisme ne peut être que réactionnaire du point de vue économique¹⁰².

100. *Ibid.*, p. 133.

101. *Ibid.*, p. 134.

102. *Ibid.*, p. 134. Voir LÉNINE, « Pour caractériser le romantisme économique (Sismondi et nos sismondistes nationaux) », in *Œuvres*, t. II. Lénine, dans ce texte capital pour la compréhension de l'idéologie petite-bourgeoise réactionnaire de Sismondi, souligne néanmoins la cohérence interne du système d'idées de Sismondi, lequel correspond encore parfaitement à une situation de fait : les forces productives françaises au début du XIX^e siècle étaient encore peu développées, la concentration de la propriété foncière (par exemple) issue de la Révolution de 1789 commençait à peine ; le prolétariat n'était qu'à ses débuts, la masse de petits producteurs agricoles issue de la Révolution se maintenait encore. Rappelons que le programme concret de Sismondi

Mais que fut pour Marx et Engels la signification des idées égalitaires agraires dans un autre contexte historique, celui du passage du féodalisme au capitalisme ? Leur opinion s'exprime dans un autre texte, la *Circulaire contre Kriege*, écrite en 1846, un an avant *Misère de la philosophie*¹⁰³. Texte d'une importance capitale qui nous donne les idées de Marx et d'Engels sur le fameux « partage noir » : partage agraire radical dans le cadre des Etats-Unis, et dont se servit Lénine dans ses critiques contre les programmes agraires des populistes russes, critiques qui s'inscrivent dans la réflexion de Lénine sur la « voie américaine » de développement du capitalisme à la campagne. C'est de ce texte, entre autres, que se réclament certains historiens soviétiques qui ne partagent pas toutes les conceptions de G. Lefebvre sur l'égalitarisme agraire.

La *Circulaire* a été rédigée par Marx et Engels contre leur collaborateur et compatriote Kriege. Elle est issue du Comité de correspondance, à Bruxelles, fondé au sein de la Ligue des communistes par Marx et Engels, ce qui explique qu'elle ait été signée par d'autres révo-

n'envisage pas un nouveau « partage des terres ». On est loin de la *loi agraire* de 1792-1793. Si tel avait été le cas, on pourrait peut-être considérer ces idées comme progressistes du point de vue économique. En effet, c'eût été un moyen de mener à bien la « voie révolutionnaire » qui ne fut qu'imparfaitement suivie en France ; un moyen d'en terminer avec la grande exploitation de caractère semi-féodal (métayage) que la Révolution ne brisa pas complètement et qui constituait un joug très lourd sur les petites exploitations indépendantes encore après la Révolution ; c'eût été aussi un moyen d'en terminer avec les *structures communautaires* auxquelles les paysans étaient d'autant plus attachés qu'ils n'avaient pas pu obtenir une quantité de terres suffisante pour leur subsistance, comme le montrent les analyses d'A. V. Ado dans son livre déjà cité.

103. K. MARX et F. ENGELS, « Zirkular gegen Kriege » (« Circulaire contre Kriege »), in *Werke* (Dietz, Berlin, 1971), t. IV. Lénine semble attribuer ce texte exclusivement à Marx. En réalité, il fut écrit par Marx et Engels, le 11 mai 1846, et publié le même mois. Nous utilisons le texte allemand dont I. Hartig a bien voulu traduire en français les extraits insérés dans la présente étude.

lutionnaires. Kriege, très jeune encore, avait émigré en 1845 aux Etats-Unis. Là il collabora au journal en langue allemande *Der Volks-Tribün*¹⁰⁴ dans lequel il entama une propagande d'idées qu'il croyait communistes, cela en liaison avec le mouvement « national réformiste » américain qui revençiquait le partage égalitaire des terres de l'Ouest. Pourtant, étant donné la tournure que prenaient ses idées, Marx et Engels furent obligés d'intervenir publiquement pour le désavouer. A ce texte, il faut en joindre un autre, de Lénine celui-là, qui en est un commentaire averti¹⁰⁵.

Pourquoi Lénine donne-t-il tant d'importance à ce vieux texte ? Il ne peut y avoir qu'une réponse : parce que les conditions économiques de la Russie vers 1905 ressemblaient, quant au fond, à celles des Etats-Unis à l'époque où Kriege avait développé ses conceptions agraires¹⁰⁶. Tant dans un pays que dans l'autre, il s'agissait alors non pas d'une société capitaliste développée, mais de la création des « conditions primaires fondamentales, pour l'apparition du vrai capita-

104. Ce journal paraissait une fois par semaine à New York et avait été fondé par les socialistes « vrais » allemands (voir, sur le socialisme « vrai », K. MARX et F. ENGELS, *Manifeste du Parti communiste*, op. cit., p. 134-137). Il parut du 5 janvier au 31 décembre 1846.

105. LÉNINE, « Marx et le "Partage noir" américain », *Œuvres*, op. cit., t. VIII, p. 325-331. Cet article parut pour la première fois dans le journal *Vperiod* du 20 avril 1905 (n° 15). Il s'insère dans la polémique que les bolcheviks menaient contre les mencheviks à propos des tâches de la révolution prolétarienne russe. Le terme « partage noir » est la traduction de l'expression russe *ichornyi peredel*, par laquelle on désignait un partage radical des terres.

106. Sur la situation économique des Etats-Unis à cette époque, et sur le « Homestead Act », voir par exemple le livre d'A. V. EFIMOV, *S. Ch. A. Pouti Razvitiia Kapitalisma (Etats-Unis. Les Voies du développement du capitalisme)*, Moscou, 1969, chap. VIII, p. 155-183 ; les pages 163-164 font référence aux textes dont nous parlons ici. Pour ce qui est de la situation économique de la Russie, voir LÉNINE, « Le Développement du capitalisme en Russie, Processus de formation du marché intérieur pour la grande industrie », *Œuvres*, op. cit., t. III.

lisme ¹⁰⁷ ». Autrement dit, le même problème se posait, bien que de façon très différente, aux deux pays : celui de la transition d'une société au capitalisme embryonnaire à une autre, au capitalisme développé, « moderne ».

Quel était, en substance, le programme agraire défendu par Kriege ? On a l'impression d'entendre les théories de l'abbé Pierre Dolivier en 1793. Kriege écrit : « Eux [les national-réformistes américains] appellent la terre le patrimoine de tous les hommes [...] et ils exigent que la législation du peuple prenne des mesures afin que 1 400 millions d'acres de terre qui ne sont pas encore tombés entre les mains des spéculateurs accapareurs soient *conservés comme le bien commun inaliénable de toute l'humanité*. [...] De ce bien du peuple encore intact, personne ne doit recevoir en possession plus de 160 acres, et cela à condition qu'il les cultive lui-même ¹⁰⁸. » Et Kriege de conclure : « Chaque pauvre devient immédiatement un membre utile à la société humaine dès l'instant qu'on lui garantit la possibilité d'un travail productif. [...] Cela lui sera garanti pour toujours dès que la société lui donne un lopin de terre qui le nourrira lui et sa famille. [...] Si cette quantité gigantesque de terre est *soustraite au commerce et assurée en quantité limitée* au travail, alors on met d'un coup fin à la misère en Amérique ¹⁰⁹ [...]. » « Nationalisation » par l'Etat des terres vierges, redistribution de celles-ci parmi les citoyens. De cette façon, Kriege pensait établir le communisme : le pauvre trouverait immédiatement du travail et de quoi mener une vie digne.

Marx et Engels font la critique de ce programme en tenant compte de deux facteurs : d'un côté, les illusions socialistes du programme de Kriege ; de l'autre le contenu socio-économique réel de ses doctrines dans

107. LÉNINE, « Marx et le "Partage noir" américain », *loc. cit.*, p. 35, traduit par H. R.

108. K. MARX et F. ENGELS, « Circulaire contre Kriege », *loc. cit.*, p. 8.

109. *Ibid.*, p. 5-6, souligné par H. R.

la lutte qui se déroulait alors aux Etats-Unis entre partisans d'un partage égalitaire radical des terres de l'Ouest et les gros accapareurs esclavagistes du Sud qui voulaient profiter des terres vierges pour y étendre la culture du coton.

Marx et Engels commencent par déclarer qu'ils sont en faveur de ce courant populaire parce qu'il s'insère objectivement dans le développement économique qui mène au capitalisme moderne et par la suite au communisme. « Nous reconnaissons entièrement, écrivent-ils, le mouvement des nationaux-réformistes américains dans sa légitimité historique. Nous savons que ce mouvement aspire à un résultat, qui, certes, pour le moment accélérerait le développement de l'industrialisation de la société bourgeoise moderne, mais qui, en tant que fruit du mouvement prolétarien et en tant qu'attentat à la propriété foncière en général et en particulier dans les conditions présentes de l'Amérique, grâce à ses conséquences propres, doit nécessairement mener plus loin, au communisme ¹¹⁰. »

Ce que Marx et Engels critiquaient chez Kriege c'était ses « illusions », le fait de ne pas voir le vrai processus dont le moment égalitaire ne serait qu'un chaînon : « Kriege qui, avec les communistes allemands de New York, adhéra à ce mouvement contre la rente (*"Anti-Rent" Bewegung*), enveloppe ce fait simple en des lieux communs communistes et emphatiques, sans jamais se donner la peine d'analyser le contenu positif de ce mouvement ¹¹¹. » Car, pour Marx et Engels, la division des terres, la formation d'une petite paysannerie indépendante mèneraient bientôt à la formation d'un capitalisme agraire moderne : « Kriege s' imagine qu'il est en son pouvoir d'interdire par des lois les conséquences nécessaires de cette division : la concentration, le progrès industriel, etc. Les "paysans" échangeront entre eux et avec d'autres sinon les terres elles-mêmes, du moins leur produit. Et, si les gens en

110. *Ibid.*, p. 8 (souligné par H. R.).

111. *Ibid.*, p. 8 (souligné par H. R.).

sont arrivés là, on verra bientôt un paysan, même sans capital et grâce à son travail et à la plus grande fertilité naturelle de ses 160 acres, pousser l'autre à la condition de valet de ferme¹¹². »

Commentant la pensée de Marx et d'Engels, Lénine expose ses idées sur ce qu'il appellera la « voie américaine » vers le capitalisme. M. I. Gefter a attiré l'attention sur le fait que c'est peut-être à partir de la lecture de ce vieux texte de Marx et d'Engels que Lénine commence à employer l'expression « voie américaine¹¹³ ». Lénine écrit textuellement : « Nous nous trouvons ainsi devant un vrai plan de partage noir américain : soustraction d'une masse de terre à la circulation commerciale, droit à la terre, limitation de la propriété foncière ou de l'exploitation agricole. Et Marx, dès le début, critique avec rigueur l'utopisme, montre l'inévitable transformation de la société patriarcale en une société industrielle, c'est-à-dire l'inévitable développement du capitalisme, pour parler le langage contemporain. Mais ce serait une grave erreur de penser que les rêves utopiques des participants aux mouvements mèneraient Marx à envisager de façon négative le mouvement général. Rien de tel. Se trouvant alors tout au début de sa carrière littéraire, Marx a su déjà

112. *Ibid.*, p. 8 (souligné par H. R.).

113 M. I. GEFTER, « Stranitsa iz istorii marksizma natchala xx veka » (« Une page d'histoire du marxisme au début du xx^e siècle »), in *Istorit cheskaia Naouka i nekoterye problemy sovremenosti* (La Science historique et quelques problèmes de l'époque contemporaine), Moscou, 1969, p. 15. Cet article a été publié en français sous le titre : « Lénine et la perspective historique au début du xx^e siècle. Essai méthodologique », *Recherches internationales à la lumière du marxisme*, Paris, 1970, n° 62. Sur les idées de Lénine à propos du socialisme utopique, nous renvoyons encore le lecteur aux études de N. E. ZASTENKER, « LÉNINE. Sur le socialisme utopique prémarxiste », *loc. cit.*; de A. V. ADO, *loc. cit.*, chap. VII. A notre connaissance, ce sont là les trois études les plus systématisées sur cette question; ce qui ne veut pas dire qu'on ne trouve pas à ce propos dans les ouvrages soviétiques de nombreuses réflexions présentées depuis longtemps (voir notamment N. M. Loukine).

séparer le *contenu réel progressiste* de ce mouvement, de ses parements idéologiques de pacotille ¹¹⁴. » Selon Lénine, et cela se retrouve dans plusieurs de ses œuvres majeures, ce programme agraire, dans les conditions de la création des bases premières et fondamentales de l'apparition du capitalisme avancé, va dans le sens d'une des voies possibles, la plus radicale, pour l'instauration d'un capitalisme agraire moderne. S'inspirant de l'exemple américain, il l'a appelé « voie américaine » vers le capitalisme. Ajoutons que la « voie américaine » s'inscrit dans le prolongement de la « voie révolutionnaire » telle que K. Marx l'a caractérisée dans *Le Capital*, à propos du passage du féodalisme au capitalisme ¹¹⁵.

114. LÉNINE, « Marx et le "Partage noir" américain », *loc. cit.*, p. 326, traduit et souligné par H. R.

115. K. MARX, *Le Capital*, I. III, t. 1, chap. xx, « Aperçu historique sur le capital marchand », p. 342. Lénine était bien conscient de la filiation de ses idées ; le seul, à son époque, il a su développer les données contenues dans l'œuvre de Marx et Engels sur cette question, les adapter aux conditions existantes dans certains pays au début du xx^e siècle. En parlant des idées que suppose la « voie américaine » (« nationalisation » du sol, etc.), il dit textuellement : « Une telle réforme est-elle possible dans le cadre du capitalisme ? [Il s'agit de la nationalisation des terres.] Non seulement elle est possible, mais elle constitue le capitalisme le plus pur, le plus conséquent et le plus parfait, un capitalisme idéal. Marx l'a indiqué dans *Misère de la philosophie*, l'a démontré en détail dans le tome 3 du *Capital*, et il a développé cette thèse d'une manière particulièrement frappante lors de sa polémique avec Rodbertus dans les *Théories de la plus-value*. » (« La Démocratie et le Populisme en Chine », in LÉNINE. *Socialisme utopique...*, *loc. cit.*, p. 81). On pourrait encore ajouter d'autres textes, comme par exemple, *Socialisme utopique...*, de F. ENGELS (K. MARX et F. ENGELS, *Œuvres choisies en trois volumes*, *loc. cit.*, p. 123). F. Engels, en parlant de l'affranchissement de la propriété foncière de ses entraves féodales comme résultant de la Révolution française, tient exactement le même type de raisonnement, formule la même critique économique que celle qu'on trouve dans la *Circulaire contre Kriege*. C'est ce développement des idées de Marx que furent incapables de poursuivre les partisans de la II^e Internationale, même les plus grands comme Plekhanov. D'où l'inadéquation de la ligne politique

L'intérêt que Lénine porte à ces questions est dû avant tout à la vitalité des théories populistes russes tout au long du XIX^e siècle et au début du XX^e. De par le retard du développement capitaliste, les survivances tenaces de l'économie féodale ou semi-féodale et l'existence d'une économie paysanne petite-bourgeoise, la Russie n'était pas sans points communs avec les pays d'Europe occidentale tels qu'ils étaient lors de leur révolution bourgeoise de la fin du XVIII^e siècle ou du courant du XIX^e ¹¹⁶. Dans ses analyses Lénine a donc très souvent recours à une méthode comparative, se référant à la France, à l'Allemagne, à l'Italie, aux Etats-Unis et à la Chine. Ses idées ont de ce fait une portée qui dépasse largement le cas concret de la Russie.

Dans un texte publié après la rédaction de « *Marx et le "Partage noir" américain* », Lénine reprenait l'ensemble de ces problèmes ¹¹⁷. Le contexte était alors celui de la révolution bourgeoise antiféodale de la Chine (1911), ce qui élargit encore davantage les horizons de la problématique de l'égalitarisme. Pour l'essentiel, cet article de Lénine reprend les mêmes idées fondamentales. La Chine de 1911 est un pays semi-féodal, agraire, arriéré ; l'oppression et l'exploitation du peuple revêtent une forme spécifique, historiquement déterminée, le féo-

menchevik à la voie révolutionnaire de la Russie. Lénine qualifie, dans le texte cité, ce courant du marxisme de « quasi-marxisme libéral abâtardi et frappé de stérilité » (*ibid.*, p. 80). Il est significatif que Lénine ait adopté le terme « voie américaine », et non pas, par exemple, « voie française ». Dans *Le Capital*, c'est à la France que Marx se réfère pour illustrer cette voie révolutionnaire qui menait à l'expropriation des terres en faveur des paysans et au détriment des propriétaires fonciers, aristocrates ou bourgeois, ce qui laisse supposer que pour Lénine l'exemple français n'était pas aussi probant que celui des Etats-Unis.

116. N. E. ZASTENKER, « Lénine, sur le socialisme pré-marxiste », *loc. cit.*, p. 105.

117. Voir LÉNINE, « La Démocratie et le Populisme en Chine », *Socialisme utopique...*, *loc. cit.*, p. 75-83. (Publié pour la première fois en 1912 dans le journal *Nievskaja Zvezda* du 15 juillet, n° 17.)

dalisme ; celui-ci repose sur la « prédominance de la vie agraire et de l'économie naturelle ¹¹⁸ ». Lénine établit alors un parallèle, quant au fond, entre la situation de la Chine et celle de la Russie. Le problème qui se pose est celui du « démocratisme » et du populisme dans les révolutions bourgeoises contemporaines en Asie. C'est-à-dire, pour nous référer à sa terminologie, la création des *conditions premières fondamentales* pour l'apparition du *vrai capitalisme*.

Contrairement au cas de la bourgeoisie occidentale devenue réactionnaire par peur de son fossoyeur — le prolétariat qu'elle voit se dresser devant elle —, en Asie « il y a encore une bourgeoisie capable de représenter une démocratie sincère, combative, conséquente, digne émule de celle de la fin du XVIII^e siècle en France ¹¹⁹ ». « Le démocrate chinois avancé [Sun Yat-sen], ajoute Lénine, raisonne exactement comme un démocrate russe. Sa ressemblance avec un populiste russe est si grande qu'elle atteint l'identité entière des idées fondamentales et d'un bon nombre d'expressions ¹²⁰. »

Quels sont le programme économique, le contenu de la « révolution économique », proposée par Sun Yat-sen et les démocrates chinois en 1911 ? Ils touchent exclusivement la propriété foncière : c'est un programme de « transmission de la rente à l'Etat », c'est-à-dire de « nationalisation de la terre à l'aide d'un certain impôt unique, dans le genre de ce que propose Henry George. Il n'y a absolument rien d'autre de *réel* dans la révolution économique prêchée par Sun Yat-sen ¹²¹ ». Il s'agit donc d'un programme agraire égalitaire. Mais quel était, dans la situation économique de la Chine d'alors, la signification économique, l'*essence* de ce programme ? « La nationalisation de la

118. *Ibid.*, p. 79.

119. *Ibid.*, p. 78.

120. *Ibid.*, p. 75. Toutes proportions gardées, ce parallèle peut aussi bien s'établir avec les démocrates français du XVIII^e siècle, surtout les égalitaristes radicaux.

121. *Ibid.*, p. 81.

terre permet d'abolir la rente absolue et de ne garder que la rente différentielle », répète Lénine. L'égalitarisme du programme de Sun Yat-sen (la « nationalisation des terres ») ne fait que combattre, éliminer radicalement les monopoles moyenâgeux et les rapports féodaux dans l'agriculture. Il permet une plus grande liberté d'aliénation de la terre, « une plus grande facilité d'adapter l'agriculture au marché », ce qui signifierait ouvrir une voie qui mènerait au développement « *le plus rapide* du capitalisme dans l'agriculture¹²² ». C'est-à-dire la « voie américaine ». Telle est la signification objective des idées économiques de Sun Yat-sen. Il affirmait que son programme permettait de réaliser le socialisme. Tout comme les populistes russes, il voulait profiter du retard économique chinois pour passer directement au socialisme, évitant ainsi les maux du capitalisme ; il présentait son programme de nationalisation des terres au nom de la « lutte contre le capitalisme » dans l'agriculture.

Nous touchons ici à l'aspect *subjectif* des idées de Sun Yat-sen. La critique que lui adresse Lénine est la même que celle de Marx et d'Engels envers Kriege soixante-cinq ans auparavant. La critique économique du capitalisme contenue dans les idées de Sun Yat-sen est réactionnaire : il pense pouvoir conserver une économie marchande simple alors que la société marchera inéluctablement vers une concentration de type capitaliste avancé. Il ne combat pas le « capitalisme », mais le féodalisme. Le résultat final de l'application de ses théories ne serait pas le socialisme, comme il le pense naïvement, mais bien un capitalisme agricole moderne. Ce « rêve » est « totalement réactionnaire¹²³ ». Du point de vue de la théorie, nous sommes devant un « socialisme » réactionnaire, un socialisme subjectif, petit-bourgeois¹²⁴, utopie qui ne mérite le

122. *Ibid.*, p. 82.

123. *Ibid.*, p. 80.

124. *Ibid.*, p. 80.

nom de « socialisme » que parce qu'elle est « contre l'oppression et l'exploitation des masses ¹²⁵ ».

Mais, dans une situation qui est en réalité celle du passage du féodalisme au capitalisme, ces idées sont *objectivement progressistes*, non par rapport à une société socialiste, cela va de soi, mais par rapport au futur développement du capitalisme en Chine. Elles permettent de chercher le chemin du renouveau de la Chine dans le « progrès de l'initiative, de la résolution et de l'audace les plus grandes des masses paysannes en matière de réformes politiques et agraires ¹²⁶ ». Lénine ne perdait pas non plus de vue que la montée du prolétariat des villes, de l'industrialisation (la « multiplication des Changai »), permettrait la formation à plus ou moins brève échéance d'un parti social-démocrate chinois (communiste, dirions-nous aujourd'hui) qui encadrerait ce mouvement égalitaire des masses paysannes tout « en critiquant les utopies petites-bourgeoises et les vues réactionnaires de Sun Yat-sen ¹²⁷ ».

On pourrait multiplier les analyses de textes de Lénine portant sur ces questions en puisant dans l'immense littérature qu'il consacre à la critique et à l'analyse du populisme russe. Pour ne pas allonger ce travail, nous avons préféré essayer de dresser un tableau schématique de ses idées sur l'égalitarisme en nous fondant sur ses écrits sur le populisme russe. En étudiant ces textes, il faut tenir compte du fait que Lénine a dû combattre non pas un populisme russe, mais plusieurs. En effet, depuis les premiers populistes, Herzen et Tchernychevski, le capitalisme en Russie avait réussi à se développer — surtout après la « réforme » de 1861 qui mit fin au servage —, de sorte que les écoles populistes perdirent peu à peu de leur cohérence et de leur intransigeance primitive. Tchernychevski, quant à lui, pensait encore pouvoir

125. *Ibid.*, p. 79.

126. *Ibid.*, p. 83.

127. *Ibid.*, p. 83.

soustraire la Russie aux effets « malheureux » du capitalisme et accéder directement au communisme, en s'appuyant sur le *mir*, sur la communauté villageoise russe où régnaient encore une culture et une possession collectives, communes, de la terre. Mais les populistes devinrent de plus en plus des « réformistes », s'évertuant à proposer des réformes qui amélioreraient la situation des paysans indépendants issus de la « réforme » de 1861, sans pour autant penser mettre fin à la situation réelle, telle qu'elle était, sans mettre en cause les survivances féodales. C'est notamment le cas des idéologues du populisme libéral (1880-1890), V. P. Vorontsov et N. F. Danielson ¹²⁸.

De ce fait, on possède divers ouvrages de Lénine où l'accent est mis tantôt sur une critique des idées populistes en économie politique — c'est le cas de « Pour caractériser le romantisme économique (Sismondi et nos sismondistes nationaux) » de 1897 —, tantôt, lorsqu'il traite des socialistes-révolutionnaires ¹²⁹ qui à la fin du XIX^e siècle renouèrent avec un programme agraire plus radical, sur la signification réelle de leur programme dans le contexte de la révolution russe de 1905 et 1917. C'est plutôt cet aspect qui nous intéresse ici. Lénine se place donc dans ses analyses résolument dans une perspective historique, en plein « historisme ¹³⁰ ». Cette démarche lui permet de déterminer l'essence économique de l'égalitarisme par rapport à un contexte socio-économique très précis. Parce qu'il

128. Sur l'histoire et les étapes du populisme russe, on peut consulter l'article de LÉNINE, « Socialisme petit-bourgeois et Socialisme prolétarien », *loc. cit.*, p. 40.

129. Sur les « socialistes-révolutionnaires », voir, par exemple LÉNINE, « Deux utopies », *loc. cit.*, p. 16-25.

130. Nous employons ici l'expression « perspective historique » ou « historisme » dans un sens marxiste, c'est-à-dire l'exigence d'envisager l'objet des recherches dans « les conditions concrètes de telle ou telle étape de développement », comme l'écrit A. V. Goulyta dans son article « Istoria Kak Naouka » (« L'Histoire comme science »), in *Filosofskie problemy istorichskoi Naouki* (*Les Problèmes philosophiques de la science historique*), Moscou, 1969, p. 7, n. 2.

y a plusieurs sortes d'égalitarismes. Et, si tous se fondent sur une idéalisation utopique de la production marchande, leur sens n'est pas le même selon que l'on est dans une société à fortes survivances féodales ou dans une société en plein essor capitaliste. Telle est d'ailleurs aussi la démarche de Marx et d'Engels que nous pensons avoir fait ressortir au fil des pages précédentes : l'idéologie égalitaire de Kriege est jugée de façon différente de celle de Sismondi (et de Proudhon), en fonction du contexte, bien que toutes reposent, en définitive, sur la même idéalisation de la production marchande.

Bien plus, Lénine, dans un passage que nous reproduisons intégralement à cause de son importance, fait ressortir, avec un sens aigu de la dialectique, que le même égalitarisme agraire des populistes, progressiste du point de vue politique et économique dans un contexte qui était alors celui de la révolution bourgeoise antiféodale, deviendrait une théorie pleinement réactionnaire lorsque le problème serait celui de la révolution prolétarienne. « L'utopie des populistes et des troudoviks est le rêve du petit patron qui tient le milieu entre le capitaliste et l'ouvrier salarié et pense qu'il est possible de supprimer l'esclavage salarié sans lutte de classes. Lorsque la libération économique ["libération économique" est employé ici en tant que synonyme de révolution socialiste prolétarienne] deviendra pour la Russie une question *actuelle*, aussi immédiate, aussi directe que l'est aujourd'hui celle de la libération politique, l'utopie des populistes s'avérera *non moins* nuisible que celle des libéraux. Mais aujourd'hui la Russie en est encore à l'époque de sa TRANSFORMATION BOURGEOISE et NON PROLÉTARIENNE : ce qui est venu à *complète* maturité, ce n'est pas la question de l'affranchissement économique du prolétariat, mais celle de la liberté politique, c'est-à-dire (au fond) la question de la liberté bourgeoise complète. Et, dans cette dernière question, l'utopie des populistes joue un rôle historique d'un genre particulier. UTOPIE en ce qui touche la question de savoir ce que DOIVENT

ÊTRE (et seront) les CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES du nouveau partage des terres, elle est le compagnon de route et le symptôme du grand essor *démocratique* des masses paysannes, c'est-à-dire des masses qui composent la *majorité* de la population de la Russie bourgeoise féodale d'aujourd'hui ¹³¹. »

Implicitement, Lénine établit dans le dernier paragraphe que nous venons de citer une distinction fondamentale entre la signification *subjective* (illusions socialistes utopiques) et le contenu économique réel, *objectif*, des idées et doctrines égalitaires agraires. A l'époque de la révolution bourgeoise antiféodale, l'idée dominante parmi les paysans est celle de l'accès à la terre ; ils luttent pour une répartition « équitable » de la propriété foncière existante (où les traits féodaux et capitalistes se mélangeaient). Les populistes érigent en théorie les aspirations paysannes, sous forme, par exemple, du mot d'ordre de « socialisation » de la terre, « socialisation » qui n'est en fait qu'une simple « expropriation » ou « nationalisation » des terres des anciens grands propriétaires. Ils présentent leurs théories comme étant le vrai socialisme, confondant ainsi les tâches d'une révolution démocratique bourgeoise et celles d'une « transformation socialiste imaginée de toutes pièces ¹³² ». Du point de vue du *socialisme*, cette idéalisation de la production marchande est *utopique*, réactionnaire et petite-bourgeoise. Les populistes se trompent. Ce n'est pas contre le capitalisme, mais simplement contre les survivances féodales qu'ils luttent : « Ce mot d'ordre [la "nationalisation" des terres dans le contexte de la révolution bourgeoise antiféodale] reflète de la façon la plus complète et la plus décidée les intérêts du capitalisme (contre lequel le paysan radical se défend naïvement par des signes de croix), les intérêts du plus grand développement des forces productives de la terre sous la production mar-

131. LÉNINE, « Deux utopies », *loc. cit.*, p. 86-87. (Les mots en petites capitales sont soulignés par H. R.)

132. LÉNINE, « Socialisme et Paysannerie », *loc. cit.*, p. 29.

chande ¹³³. » Tous les plans égalitaires imaginables, souligne Lénine, sont ainsi l'expression la plus complète des tâches de la lutte contre le régime bureaucratique féodal et aucunement de la révolution socialiste.

Le contenu idéologique réel de l'égalitarisme agraire (ou du populisme) est donc fort différent des représentations subjectives qu'en ont ses partisans. Mais cela n'épuise pas l'analyse de la signification objective de l'égalitarisme agraire ; encore faut-il situer celui-ci dans son contexte social et économique. Les rêves utopiques égalitaires socialistes ne doivent pas nous conduire, avertit Lénine, à envisager le mouvement général dont ils font partie d'une façon négative. La « nationalisation de la terre » (ou, si l'on veut, l'expropriation des gros propriétaires semi-féodaux) et sa redistribution plus ou moins égalitaire entre les paysans ne font qu'abolir toutes les survivances de l'exploitation et de la propriété semi-féodales. Elles ne font que supprimer la rente absolue. Une voie royale est ainsi ouverte : la transformation de la production marchande simple en une production capitaliste avancée. Tandis que la grande masse des paysans se ruinera, une couche de paysans capitalistes s'imposera qui, en les exploitant, fera évoluer l'agriculture vers un capitalisme moderne. C'est ce que Lénine appelle la « voie américaine » vers le capitalisme.

Mais que penser des pays où, au sein d'une société à fortes survivances féodales, se sont instaurés ici et là des noyaux d'exploitation agricole déjà nettement capitalistes ? (C'était d'ailleurs le cas de la Russie.) La division égalitaire des terres ne risquerait-elle pas de provoquer un recul par rapport à celles des régions où la concentration capitaliste de la propriété est déjà

133. LÉNINE, « Agrarnaïa programma sotsial-demokratii v pervoï rousskoi revelioutsii - 1905-1907 gode » (« Programme agraire de la social-démocratie dans la première révolution russe (1905-1907) », in *Sotchinienia* (*Œuvres*), Moscou, 4^e éd., t. XIII, p. 254 (traduit par H.R.). En français : LÉNINE, *Œuvres*, t. XIII, p. 295.

commencée ? En tenant compte de l'ensemble du développement économique atteint par la Russie, et sans perdre de vue que la tâche première qui s'impose au moment où il écrit est la lutte contre le féodalisme, Lénine répond par la négative, et la portée de son propos dépasse largement le cadre de la Russie. « Si la revendication de confisquer toutes les terres de l'aristocratie s'est montrée historiquement concrète — et ce fut sans aucun doute le cas —, cela signifie qu'un développement à grande échelle du capitalisme exige des rapports nouveaux dans la propriété de la terre, que les germes du capitalisme existant au sein de l'exploitation aristocratique peuvent et doivent être sacrifiés à un large et libre développement du capitalisme sur la base d'un renouvellement de la petite exploitation foncière. [...] Le renouvellement de la petite exploitation est aussi possible si la tâche historique posée est de lutter contre un régime précapitaliste ¹³⁴. » Les idées et théories égalitaires agraires sont donc progressistes du point de vue économique, dans la mesure où elles facilitent l'expansion d'un mode de production — le capitalisme — supérieur au féodalisme. Voilà leur apport réel, *objectif*.

Ainsi, tout en critiquant constamment les illusions théoriques de ces doctrines socialistes petites-bourgeoises, Lénine, de même que Marx et Engels dans la *Circulaire contre Kriege*, ne soulignait pas moins l'importance mobilisatrice, face aux exigences de la révolution bourgeoise, de l'idée d'égalité socio-économique, idée implicite dans les revendications égalitaires agraires. Mais Lénine ne s'en tient pas là. Etant donné l'industrialisation de la Russie dans la première décennie du xx^e siècle, cette mobilisation des masses paysannes était pensée aussi dans la perspective d'une révolution prolétarienne, à courte échéance. Marx et Engels, lorsqu'ils analysaient les idées de Kriege, se

¹³⁴. *Ibid.*, p. 265 (traduit par H. R.). En français, *ibid.*, p. 307.

plaçaient dans la même perspective. Celle-ci n'est pas absente, non plus, chez Lénine à propos de la Chine de 1911, mais à plus longue échéance.

CONSIDÉRATIONS FINALES

Peut-être se demandera-t-on au terme de ces analyses ce que devient le concept d' « égalitarisme agraire » dans la Révolution française ? Rappelons deux points :

1. La nécessité pour l'historien de mettre en œuvre un appareil conceptuel bien défini pour mener dans de bonnes conditions ses recherches historiques concrètes.

2. Le besoin de dégager, de mettre au point des concepts à partir d'analyses historiques, historiographiques et théoriques très concrètes, un concept scientifique ne pouvant être en définitive que l'aboutissement critique de recherches préalables qu'il suppose.

Quant à la nécessité interne (le lien logique) qui justifie le double besoin que nous avons eu de faire en même temps une analyse des critères théoriques permettant de classer les idées égalitaires agraires par rapport, à la fois, aux catégories du socialisme utopique et à une étude de ces mêmes idées en fonction de la question agraire, elle découle des travaux passés en revue ici au fil de ces pages.

« Egalitarisme agraire » dans la Révolution française. Gardons donc l'expression, comme ce fut proposé, pour définir une des variantes du socialisme petit-bourgeois dans le passage d'une économie à fortes survivances précapitalistes, féodales, à une économie capitaliste. Socialisme petit-bourgeois qui ressortit finalement à une idéalisation de la production marchande simple. Les égalitaires veulent à toute force la maintenir comme moyen de préserver la « véritable » égalité sociale, égalité qui suppose la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme. Cette égalité aurait reposé sur le travail individuel des terres, même si la propriété n'avait existé qu'à titre viager (sous le contrôle de

l'Etat). L'égalitarisme agraire se dresse de cette façon contre l'idée d'une égalité purement juridique défendue par les différents courants bourgeois pendant la Révolution française.

Socialisme utopique aussi dans ses aspirations de base, d'après sa doctrine, son contenu idéal (*subjectivement*, dirait Lénine). Du point de vue des idées, l'égalitarisme agraire contient une critique (peu développée) du capitalisme naissant. A partir de 1791 les égaux de certaines régions commencent à s'en prendre directement aux « riches », à la « nouvelle aristocratie ».

Afin de déterminer la contribution de cette critique du capitalisme naissant à l'élaboration des idées socialistes, il faut se placer résolument dans une perspective historique. Alors que la concentration capitaliste en France commençait, que le prolétariat moderne naissait à peine et que le marxisme était encore loin de pouvoir apparaître, Sismondi apportait, selon Marx et Engels, une contribution progressiste, positive, à la *critique* des contradictions internes du mode de production capitaliste et, par là même, au développement des idées socialistes. Tel n'est pas le cas des populistes libéraux russes des années 1880-1890 et des socialistes-révolutionnaires des années 1905-1917 en Russie. Le marxisme avait déjà depuis longtemps élaboré une critique vraiment scientifique du capitalisme, et les populistes revenaient en arrière, sur ce plan, à la critique de Sismondi, complètement dépassée du point de vue théorique, comme le souligne Lénine dans son étude déjà citée sur les « sismondistes » russes. Leur critique théorique était alors foncièrement réactionnaire.

Pour ce qui est de la critique théorique du capitalisme au sein des idées égalitaires agraires en 1792-93, il faut bien dire qu'elle est très peu consistante. Le capitalisme lui-même en était à ses débuts et n'avait pas dévoilé tout à fait ses contradictions internes. On pourrait tout au plus parler d'une critique elle aussi à ses débuts, lorsque les égaux s'insurgent contre

l'exploitation par la « nouvelle aristocratie », c'est-à-dire la bourgeoisie. Mais elle ne peut pas porter très loin du point de vue théorique. Les égalitaristes n'ont à opposer au capitalisme naissant que l'aspiration (l'image) d'un monde paysan où régnerait une économie marchande simple. Mais attention ! Cette image en 1793 (voir les idées de Pierre Dolivier) n'est pas qu'un simple retour en arrière, une idéalisation d'un passé bien révolu. Certes, la référence à ce monde paysan plus ou moins imaginaire existe, mais nous pouvons néanmoins parler vraiment d'une aspiration à une société réellement nouvelle. En effet, l'idéalisation d'une société de petite culture, en 1792, pour nous en tenir à cette époque, a pour condition essentielle la disparition totale de la féodalité, du féodalisme. Si l'on veut qualifier cette idéalisation de retour au passé, il faut néanmoins rappeler qu'une des conditions fondamentales de ce passé — la féodalité — aurait complètement disparu et qu'une alternative paysanne au développement capitaliste est en fait posée, même si les égalitaristes n'en ont pas conscience.

Pourra-t-on employer le mot « réactionnaire » (adopté par Lénine afin de caractériser l'économie politique des populistes de la fin du XIX^e siècle) pour l'égalitarisme agraire du XVIII^e siècle ? Si la critique théorique du capitalisme chez les populistes est vraiment réactionnaire, comme nous venons de le voir, il nous semble que tel ne serait pas précisément le cas de l'égalitarisme agraire au XVIII^e siècle. Nous pensons qu'il faudrait être assez prudent dans l'emploi de ce terme. Bien qu'elle ne soit qu'à ses débuts, et encore très imprécise, la critique du capitalisme naissant, implicite dans l'égalitarisme agraire du XVIII^e siècle, ne serait-elle pas plutôt à rattacher à l'esprit de celle qu'on trouve chez Sismondi, considérée comme progressiste, vu les conditions dans lesquelles elle s'est développée ?

Mais, en même temps que l'égalitarisme agraire nous apparaît comme un socialisme petit-bourgeois quant aux idées, subjectivement, le problème se pose de savoir quel est le contenu économique, objectif, de l'idéalisa-

tion de la production marchande simple ; quelle est la signification réelle de cette aspiration à instaurer et à maintenir (illusoirement) une production de ce type. Tout d'abord, il faut replacer cette idéalisation dans *son* contexte socio-économique très précis ; car il va de soi que n'importe quelle idéalisation de la production marchande simple dans l'Antiquité ou en plein Moyen Age n'aura pas la même signification que celle qui surgit, par exemple, dans une société où l'essor des forces productives, la différenciation sociale se situent à un moment donné de la transition du mode de production féodal au mode de production capitaliste. Les travaux de Marx, d'Engels et de Lénine sont là pour rappeler que ce problème ne peut pas être analysé sans recourir à une perspective historique. L'essence économique de l'égalitarisme agraire, du socialisme petit-bourgeois, change selon le contexte historique dans lequel il se situe.

Si, du point de vue *économique*, les idées socialistes de Sismondi sont réactionnaires, c'est parce que celui-ci veut empêcher un processus déclenché de concentration capitaliste de la propriété foncière (entre autres), processus historiquement progressiste et qui avait lieu après la destruction, en droit et en fait, de la féodalité au cours de la Révolution française. La société française du début du XIX^e siècle s'était déjà engagée, certes de façon lente, dans la voie capitaliste. Le cas de Proudhon est encore plus frappant : alors que le capitalisme, l'industrialisation allaient bon train, il voulait « instaurer » une société où régnerait la petite production, où se vérifierait sa fameuse « loi » de la « valeur constituée ». Aussi bien les idées de Sismondi que celles de Proudhon sont économiquement réactionnaires, parce qu'elles s'opposent, sans véritablement le combattre, à un processus historiquement nécessaire, le développement des forces de production capitaliste.

Tout autre était la situation de l'égalitarisme agraire en France au XVIII^e siècle, aux Etats-Unis vers 1846, en Russie au début du XX^e siècle ou en Chine en 1911. La production capitaliste y était encore relativement

peu développée ; la France, la Russie et la Chine se trouvaient (à des niveaux très différents) dans une phase de transition vers le capitalisme ; aux Etats-Unis, les survivances précapitalistes étaient fortes aussi. Dans un tel contexte, l'application conséquente des idées égalitaires aurait eu pour résultat la disparition du féodalisme et, d'une façon générale, des rapports de production précapitalistes : elle aurait ouvert, comme nous l'avons vu, une voie royale, rapide, au développement du capitalisme. C'est la « voie révolutionnaire », la « voie américaine » vers le capitalisme, selon Marx et Lénine. Du point de vue du développement économique de la société, du développement des forces productives, l'égalitarisme agraire est progressiste : il permet l'accès à un mode de production supérieur, le capitalisme.

Le concept d'égalitarisme ainsi défini permet de plus, à notre avis, de dévoiler son essence contradictoire (opposition de la subjectivité à l'objectivité) dans la Révolution française, donc de le présenter sous une forme générale. Il est susceptible d'être opératoire dès que nous avons affaire à des sociétés de transition du féodalisme au capitalisme. Pour les autres types de société, de modes de production, des études seront encore nécessaires qui ne sont que très rapidement signalées ici.

Il n'est pas dans les usages de conclure sur une interrogation. Nous le ferons cependant. Les analyses contenues dans les textes de Marx, Engels et Lénine reposent sur un principe méthodologique fondamental : celui de ne pas extrapoler certaines théories de leur contexte social et économique spécifique. Dans ce sens (et c'est là une des précautions d'A. V. Ado dans son travail), on ne peut, à propos de la Révolution française, opérer avec les idées de ces auteurs sur l'égalitarisme agraire que si, pour l'essentiel, le problème qu'on traite est le même que celui dont ils se sont occupés. On sait déjà que cette condition se vérifie : le problème est celui du passage d'une société à fortes survivances précapi-

talistes, féodales, au capitalisme. Cependant, les « accidents », c'est-à-dire tout ce qui ne relève pas de ce problème central, sont importants. A. V. Ado en tient compte aussi : le niveau de développement général du capitalisme était très différent en France et en Russie au moment où s'accomplissaient leurs révolutions bourgeoises respectives. Dans le premier cas, on en était à un stade manufacturier, et le prolétariat, au sens moderne du terme, n'existait presque pas. La situation de la Russie était fort différente. Au début du ^{xx}^e siècle, l'industrialisation avait réussi à s'y imposer massivement, le prolétariat moderne était nombreux et, qui plus est, doté d'un parti social-démocrate remarquablement organisé. Pour N. M. Loukine, que cite A. V. Ado et avec lequel il est d'accord, l'absence même d'un prolétariat organisé au temps de la Révolution française n'a pas permis l'application d'un programme égalitaire radical. La paysannerie n'aurait pu atteindre ses buts que grâce à l'action d'un prolétariat organisé. Ce qui n'empêche pas A. V. Ado de penser que, si le concours des circonstances avait été un peu autre au temps de la dictature jacobine, la pression exercée par les couches pauvres de la population urbaine et paysanne sur la politique sociale et économique jacobine (en particulier en ce qui concerne l'application des promesses et des décrets de la Convention) aurait pu aboutir à des effets plus importants ¹³⁵. L'ébauche d'une « voie révolutionnaire » aurait donc pu être plus cohérente qu'elle ne le fut.

Notre question est donc celle-ci : dans le cadre de cette hypothèse, le faible développement des forces productives en France au ^{xviii}^e siècle aurait-il permis un essor du capitalisme agraire aussi rapide que celui qui eut lieu aux Etats-Unis après le Homestead Act ? Les paysans « indépendants » français issus de la Révolution du ^{xviii}^e siècle se seraient-ils ruinés non pas à « vive allure », mais, au contraire, à une allure assez modérée ? Bien entendu, on n'est plus ici sur le

135. A. V. ADO, *Le Mouvement paysan...*, op. cit., p. 373.

champ de l'histoire réelle, concrète, celle qui a eu lieu et que l'on peut analyser. Mais le problème, lui, n'est pas moins réel. Car cette perspective d'une ébauche plus cohérente de la « voie américaine » pendant la Révolution française s'est présentée en 1793-1794 comme une alternative bien vivante, que seules, peut-être, des circonstances accidentelles n'ont pas permis de mener à bien.

Hernâni RESENDE
(1976)